



DIPLOÔME INTER-UNIVERSITAIRe
SANTÉ
SOCIÉTÉ
mIGRATION

L'embarras du choix
ou la mesure des possibles

Penser les effets psychiques de l'irrégularité du séjour dans un lieu
d'accompagnement social (La Trame)

Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »
Rédigé sous la direction de Nicolas Chambon

Lucie Baudry et Clarisse Monsaingeon

Année 2024-2025



Résumé

Ce mémoire part du sentiment d'impuissance de deux travailleuses sociales dans l'accompagnement de personnes "sans papiers" pour qui ne se dessine pas particulièrement d'horizon d'accès au droit principal, le droit au séjour.

À partir d'entretiens menés avec cinq personnes usagères du dispositif la Trame autour de la question du choix, dans ce contexte très contraint et au-delà du (non) droit se dégagent des pistes de réflexion, des possibilités d'agir et des façons de s'affirmer en tant que sujets et acteurs participants d'une communauté donnée.

Une tentative de remettre de la pensée en mouvement pour que les impasses administratives ne se muent pas en impasses psychiques.

Mots clés : Interdépendance. Activité et agentivité. Re-subjectivation. Reconnaissance. Choix. Possibilité. Temporalités.

Sommaire

Résumé.....	2
Remerciements	5
Avant-Propos	6
Introduction.....	7
Journal de bord : la Trame, au quotidien	17
Quelle matérialité ? Les fonctions de la Trame	41
Un espace du dedans	42
Un espace-papier, antichambre des administrations	44
(Libre) circulation	47
De petites aides palliatives ?	48
Lever le pied, tendre l'oreille et « prendre le lien ».....	50
Quelles temporalités ?.....	52
Du mouvement à l'activité, ou « qu'est-ce qu'on fout là ? ».....	62
Savoir se fondre, rester en mouvement.....	62
La débrouille, au bord de l'inaction.....	63
Quand la menace s'empare du vide...	64
Chercher son papier... Ethique de la clandestinité.....	65
Rester en mouvement ou l'hébergement du chat, qui ne dort que d'un œil.....	66
Penser l'activité comme outil de la Trame.....	67
La question de la rémunération : l'irrégularité partagée et les limites de cet outil	69
Contre la maladie de l'irrégularité, enfoncer des portes ouvertes : l'hospitalité	71
Le champ des possibles.....	72
La question qui trébuche, l'agentivité empêchée.....	73
Choix sensibles, choix des interdépendances	76
La question de l'hébergement, ou le choix en négatif	78
Choix des contraintes	81
Choix dans la crise	83
Retrait dans le choix, la crise qui ne se voit pas.....	87
Logique du choix, logique du soin	89
Pouvoir, vouloir, devoir	91
Le piège d'Abdel ou « je prends la Trame de mon corps »	93

L'espoir, ou le revers de la menace.....	96
Ajournement indéfini	98
Choix en miroir, aliénation en miroir	100
Le possible, le vivant : une capacité à penser	102
Narrativité et réflexivité	105
Formation et transformation, institué et instituant.....	107
Pour conclure.....	110
Bibliographie.....	119
Annexes	121
Entretien avec Pablo, le lundi 7 avril 2025 à la Trame	121
Entretien avec Gisèle et Fidelia, le lundi 7 avril 2025 à la Trame,.....	130
Entretien avec Abdel, le lundi 2 juin 2025 à la Trame.....	145
Entretien avec Idir, le jeudi 10 avril 2025 à la Trame.....	159
Feuille de route d'Idir	167

Remerciements

Merci à Gisèle, Fidelia, Abdel, Idir et Pablo pour leur confiance et leur engagement à nos côtés, dans ce travail et dans cette aventure quotidienne qu'est la Trame.

Merci à nos collègues des GEM et de la Trame. Parce que nous avons la chance de sentir ce que faire équipe veut dire.

À toutes les camarades de cette année de DU pour ces rencontres qui donnent la gnak et la joie.

À Nadia de nous avoir mises sur la piste.

Merci également à Nicolas Chambon pour son implication et sa disponibilité.

À Stéphane Zygart pour ses réflexions sur le handicap social
qui finalement n'apparaissent pas (encore) !

Merci à Léa pour ses relectures minutieuses et sa passion journal de bord.

Merci à Lucas pour la formation word accélérée en plein été.

À TomAmalAlicEva, pour les délices et la douceur. À l'espièglerie !

Merci à Guillaume et Edith, les petits plats, les grands, les tuyaux et les encouragements. En un sens, votre accueil.

À Clowé et Clémence, pour le refuge et les rires... à Méni pour la sauvagerie !

À nos camarades et ami·es, à celles et ceux qui s'organisent pour que la solidarité fasse œuvre de résistance.

Merci à Saint-Étienne. Aux Stéphanois et Stéphanoises pour l'horizon ouvert.

Avant-Propos

Quelques mots de préambule pour expliciter le choix d'écrire ce mémoire à quatre mains.

L'écriture en duo, tout comme le sujet abordé d'ailleurs, est le prolongement formel ou l'approfondissement naturel de nos échanges quotidiens. C'est le prolongement par l'écriture d'une rencontre qui s'est faite dans et par le travail (on entend là non pas le travail de « recherche », mais le travail social), une réflexion nourrie de la confiance réciproque dans nos façons de partager les problèmes. Au travail, en équipe, nous nous retrouvons en effet aussi bien autour d'un certain plaisir à l'œuvre que dans le partage de l'embarras et l'impuissance.

En ce sens, cette écriture commune relève donc sans doute plus d'une mini décision d'équipe que d'une décision « entre-nous ». Si nous assumons cette fois de ne pas écrire au nom de la Trame mais en notre nom propre, l'écriture en duo est quand même une façon de ramener quelque chose du travail d'équipe et de l'élaboration collective.

Penser à deux, c'est soigner un peu plus peut-être l'écho des paroles entendues jour après jour et dans les entretiens, en misant que par le dialogue cet écho en serait d'autant plus juste. C'est également partir avec l'assurance que l'autre ne nous laissera pas dériver en eaux troubles ni mettre en difficulté ceux et celles que nous embarquons avec nous dans ce travail délicat.

Ecrire à deux, c'est aussi simplement s'entraider, se mettre ensemble pour oser se lancer dans l'exercice d'écriture peu habituel dans nos pratiques quotidiennes, s'encourager à lever nos inhibitions. Plus que deux d'ailleurs, nous étions aussi un peu sept, car c'est d'abord la retranscription des entretiens avec cinq trameurs et trameuses qui nous a lancées, mine de rien, sans en avoir l'air, dans l'écriture. Partir des mots de l'autre, plonger dans sa parole et de là, peu à peu, oser se mouiller à notre tour, inventer une parole nourrie des autres et de nous-mêmes.

Quand vint le temps d'écrire, pour structurer notre propos commun nous avons passé trois jours de résidence à Saint-Étienne au printemps, puis une semaine à Banon au début de l'été, coupées du quotidien et du « travail », justement. Ensuite, au fil de l'été nous nous sommes retrouvées soirs et weekends à Saint-Denis, juste après avoir fermé les volets de la Trame et avant de les ré-ouvrir, nous partageant les écrits qui avançaient bon an mal an, et précisant le propos de ceux qui prenaient forme dans nos dialogues sans pouvoir encore s'écrire.

Au-delà d'un propos commun porté de concert, l'écriture de chacune a ensuite emmené telle ou telle partie de-ci de-là, venant modifier et bousculer parfois l'agencement imaginé à deux. Cela a fait partie de notre « opération de mise en intrigue », comme dirait Nicolas Chambon. Nous n'avons pas particulièrement cherché à uniformiser les styles, au risque parfois de redites ou au contraire de dissonances, et pas non plus voulu expliciter qui avait écrit quoi (hormis le journal de bord). Dans ce texte, il peut donc y avoir à la fois du je et du nous. La forme et l'agencement de ce travail ne sont pas toujours académiques. Mais ce risque est aussi un pari, celui d'une polyphonie. De l'écriture à la lecture et réciproquement, l'émulation prend, une correspondance s'établit. Gageons qu'elle se poursuive et s'élargisse au-delà de ces pages !

Introduction

Ce mémoire part d'un embarras. Un embarras au sens d'Adam Philipps¹ : une forme spécifique du conflit en nous qui par définition ne nous laisse pas tranquilles. « Nous employons le mot quand nous ne voulons pas être ennuyés par quelque chose mais que nous le sommes ». Penser l'expérience de l'embarras, c'est peut-être miser sur la capacité de cet embarras à « nous engager dans les chemins où l'on résiste à s'engager ».

Il s'agit d'un embarras fluctuant mais tenace au sein de l'équipe où nous travaillons toutes les deux ces dernières années en tant que travailleuses sociales², dans un lieu d'accueil qu'on appelle la Trame, à Saint-Denis (93). Peu après l'ouverture de ce lieu adressé aux personnes en souffrance psychique, l'équipe a eu la sensation d'être débordée, par l'affluence générale mais plus particulièrement par celle d'un « public » qu'on n'attendait pas aussi nombreux, les « sans-papiers ». Cette sensation de débordement a pris plusieurs formes selon les personnes et les moments traversés, a provoqué des affects aussi différents qu'agacement, colère, abattement, dévouement, honte,... Il y a eu aussi différentes façons de se confronter directement ou non à la question administrative des « papiers ».

Cet embarras traduisait un sentiment radical d'impuissance non pas face à ces personnes, mais face à la situation dans laquelle elles comme nous (l'équipe) nous trouvions ensemble, dans un ensemble bien plus large que la seule dualité travailleur ou travailleuse sociale/personne accompagnée, extrêmement dépendant·es d'un système administratif et législatif sur lequel nous n'avons immédiatement aucune prise. Les accueillir voire les accompagner, cela signifiait d'accepter de partager leurs impasses, de faire partie nous-mêmes de la situation, d'être au contact d'une réalité qui n'était pas celle imaginée, en l'occurrence la psychiatrie, sans avoir les outils adéquats pour cela. À travers nos lectures pour ce mémoire, nous comprenons différemment cet embarras en le reliant d'abord à un phénomène de société visiblement bien plus large :

La psychiatre d'une équipe mobile de Savoie indique que « les « migrants précaires » sont maintenant ses plus nombreux patients : « Je n'y étais pas préparée ». Les professionnels paraissent démunis face à cet afflux, et certains ont la sensation d'être en limite de compétences. Tout au moins des compétences multiples sont effectivement attendues. [...] Ce sentiment d'impuissance est partagé par tous les acteurs de la santé mentale, mais peut-être encore plus pour ceux œuvrant dans des associations. [...] Et souvent ce sont des professionnels connus et reconnus comme militants, qui acceptent ce public, au risque qu'ils soient « spammés », comme le dit le médecin d'une PASS. [...] Pour Didier Fassin, il y a « une inversion des priorités ». Le souci de la santé mentale devient aussi celui des professionnels, confrontés à un doute sur les manières d'intervenir auprès de ce public, pour lequel il est bien difficile de distinguer ce qui est de l'ordre du social et ce qui est de l'ordre du psychique.³

¹ *Les trois capacités négatives*, Adam PHILLIPS 2009. Chapitre 1 : « valeur de l'embarras », p.15-33

² Bien que Lucie soit psychologue clinicienne de formation.

³ *Solidarisations. Enquête sur les migrants en situation irrégulière et leurs soutiens*, Nicolas CHAMBON 2017, p.332

En psychodynamique du travail, le dossier *Travailler*⁴ remet au goût du jour la notion de « sale boulot »⁵ ainsi : « On parle de sale boulot quand le sujet parvient à agir contre ou en dépit de son sens moral ». Deux exemples sont donnés : les vétérinaires en charge des abattages massifs des troupeaux pendant l'épidémie de la vache folle considérant ce geste comme injuste pour les éleveurs (car pas adapté dans ce cas). Le deuxième exemple donné est celui de travailleurs sociaux devant « se cantonner à une prestation partielle » quand ils savent que ce n'est pas là le besoin principal de la personne accompagnée. La prestation en question n'est pas *mal* réalisée, elle est insuffisante ; elle ne correspond pas à l'idée d'un « bon travail » c'est-à-dire à l'idée d'utilité de leur travail pour autrui. « En ce sens, toute tâche s'inscrit dans une éthique individuelle et collective, étroitement corrélée. L'affect est l'indice de la valeur d'une tâche ».

Nicolas Chambon poursuit ainsi dans son enquête de terrain :

Ce qui fait dire à de nombreux soutiens du champ médico-social que ce public est une « patate chaude » qui traverse de nombreux dispositifs. Il revient alors au migrant de savoir se présenter aux différentes structures rencontrées dans sa trajectoire et ce, de la manière la plus adéquate pour qu'un soutien individualisé soit engagé.⁶

Quand bien même la sensation de débordement a pu nous amener peu après l'ouverture à formuler en équipe une volonté de réorienter les personnes « sans-papiers » qui ne présentaient pas ostensiblement de trouble psychique, il nous semble aujourd'hui que ce discours défensif au sein de l'équipe n'a pas eu tant d'effets sur le *nombre* de personnes sans-papiers accueillies. L'effet « patate chaude » n'a pas empêché les personnes sans-papiers d'arriver ou de continuer à venir à la Trame, parfois même tous les jours⁷, même si on ne pourra peut-être jamais se rendre compte à quel point cela exige d'eux un travail particulier dans la façon de se présenter à la Trame. Ce qui s'est modifié en revanche au fil de ces années, c'est plutôt notre manière de travailler, du côté de la manière de penser et faire notre travail d'accompagnement auprès des personnes sans-papiers. En effet, nous ne constituons presque plus de dossiers nous-mêmes pour les demandes de régularisation en Préfecture, ou en tout cas jamais seuls. D'une part, ayant mesuré les conséquences de notre incompétence dans ce domaine, pour ce qui est de la régularisation nous nous faisons plutôt relai ou maillon de la chaîne auprès d'autres associations spécialisées, de juristes ou d'avocat·es, nous inscrivant ainsi au sein d'un réseau solidaire qui produit ces demandes. D'autre part, forts de ce réseau compétent, nous assumons régulièrement et non sans difficultés de dire, de façon cynique mais réaliste, qu'il vaudrait mieux *ne pas* (encore) déposer de demande (au risque de recevoir non pas uniquement un refus mais aussi une OQTF⁸). Nous accompagnons donc paradoxalement aujourd'hui bon nombre de personnes en situation irrégulière sans plus nous positionner au cœur des démarches de régularisation, au cœur du droit au séjour qui conditionne pourtant l'ensemble de leurs conditions d'existence.

⁴ MOLINIER, P., GAIGNARD, L., DUJARIER, M.-A., introduction au dossier *Travailler*, 2010/2, n° 24 p. 9-20.

⁵ Issue du concept de Hughes en lien avec celui de souffrance éthique (DEJOURS, 1998)

⁶ CHAMBON. Ibid, p.466

⁷ Cela reste une impression subjective car nous n'avons pas la possibilité de vérifier par des données chiffrées.

⁸ OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français, disposition créée en 2006 et modifiée depuis par plusieurs lois : les lois Hortefeux (2007), Besson (2011), Valls (2012), Cazeneuve (2016), Collomb (2018) et Darmanin (2024). Sans compter le foisonnement de circulaires (qui elles ne sont pas votées par le Parlement mais éditées par un.e ministre, qui n'ont en théorie qu'une valeur indicative, et non juridique)

Il s'agit alors de se placer différemment à leurs côtés. Au vu du changement progressif de notre façon d'accompagner les personnes dans cette situation, désormais, en termes de dossiers administratifs cela ne représente pas tant *quelque chose de plus* à faire que *quelque chose de moins*. Non pas parce qu'il n'y aurait pas besoin de faire, bien au contraire, mais parce que nous devenons habité·es de l'idée que rien n'est a priori *faisable*. Sous-entendu : rien n'est a priori faisable *du moment qu'il n'y a pas de titre de séjour*. C'est-à-dire : *du moment qu'il n'y a pas de droits*. En tant que travailleuses sociales dans une association de santé mentale dont une des missions est de promouvoir l'accès au droit, ce qui rend le travail d'accompagnement plus qu'embarrassant dans ces situations, ce n'est donc pas quelque chose *en plus*, mais quelque chose *en moins*⁹ - en l'occurrence, l'absence radicale de droits. Ce n'est donc pas un supplément d'effort, mais ça décale l'effort.

Afin de comprendre cette impuissance visiblement souvent éprouvée dans le champ du social et du soin, partageons ici certains éléments de contexte. Pour estimer le nombre de personnes sans-papiers en France, le gouvernement comme les associations ont pour habitude de se baser sur le nombre de bénéficiaires de l'AME¹⁰, dispositif d'accès aux soins réservé aux étrangers en situation irrégulière¹¹. En septembre 2024, 465 744 personnes bénéficient en France de l'AME¹². Entre 2011 et 2024, le nombre de bénéficiaires a plus que doublé. Or s'il est avéré qu'entre 2015 et 2017, la France et l'Europe traversent une « crise de l'accueil » marquée par une nette augmentation des flux migratoires, depuis 2017 en revanche ces flux sont relativement stables¹³. Comment expliquer alors l'augmentation si importante du nombre de bénéficiaires de l'AME ? Par deux raisons essentiellement : d'abord parce que du fait des lois restrictives à l'immigration, il devient de plus en plus difficile de sortir de l'irrégularité, et « si personne ne sort de l'irrégularité, personne ne sort de l'AME »¹⁴. Ensuite, du fait que des personnes qui auparavant bénéficiaient de la CMU (aujourd'hui

⁹ Un numéro spécial de la revue *Esprit*, intitulé « À quoi sert le travail social ? » (3-4, 1998) s'interroge sur cette évolution qui a fait passer l'analyse du travail social de la dénonciation au nom du « contrôle » qu'il exercerait sur les dominés, à la critique de son « utilité » pour répondre aux attentes des usagers. Naguère accusés d'en faire trop, les travailleurs sociaux se voient désormais reprocher de n'en faire pas assez. (Note issue de : Didier FASSIN « Souffrir par le social, gouverner par l'écoute, Une configuration sémantique de l'action publique » *Politix*, 73(1) 2006)

¹⁰ AME : Aide Médicale d'Etat

¹¹ « Au cours des années 1990, la convergence du combat pour la reconnaissance d'une forme de droit à la santé et les inquiétudes de santé publique vont rendre de plus en plus intolérable l'absence de couverture maladie de certaines personnes. Cette nouvelle sensibilité débouche sur la loi sur la couverture maladie universelle (CMU), portée par la gauche, mais votée aussi par la droite en 1999. Désormais, une personne française ou étrangère en situation régulière peut être affiliée à l'assurance maladie au seul titre de sa résidence en France [sous-entendu : même si elle ne travaille pas donc ne cotise pas]. Par ailleurs, les plus pauvres voient leur complémentaire santé prise en charge intégralement par la complémentaire CMU-C. Toutefois, les socialistes au Parlement et au gouvernement reculent sur l'intégration des étrangers en situation irrégulière au nouveau dispositif. Ces derniers seront couverts par un dispositif dégradé : l'aide médicale d'État. D'un point de vue législatif, l'AME prend la suite de l'aide médicale, mais est dorénavant réservée aux sans-papiers démunis. Son vote signe définitivement la subordination des politiques de protection sociale aux prétendus impératifs de la politique migratoire : ce que la droite a fait en 1993 [*loi Pasqua qui introduit pour la première fois en France le droit au séjour comme condition pour bénéficier de toute protection sociale*], la gauche renonce à le défaire. La solution consistant à tracer une frontière administrative entre la protection sociale des étrangers en situation irrégulière et celle du reste de la population est présentée comme symbolique. » Caroline Izambert, « Menace sur l'aide médicale d'Etat », *Plein droit* n°124, mars 2020

¹² Commission des finances d'après la DSS

¹³ Caroline IZAMBERT, leçon intitulée « l'accès au soin des étrangers en France : une discrimination légale ? Historique et état des lieux » délivrée dans le cadre de ce DIU à Lyon le 16 mai 2025.

¹⁴ Ibid

CSS¹⁵) dans le cadre du droit commun à l'assurance maladie ont été transférées à l'AME, traduction administrative de la perte d'un titre de séjour¹⁶. Ces chiffres parlent des « illégaux officiels » pour reprendre les termes de Margarita Sanchez dans son analyse des effets de la « production légale de l'illégalité » en Suisse¹⁷.

D'après Caroline Izambert, mettre en regard d'un côté le flux migratoire stable, de l'autre l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'AME permet d'établir deux constats : d'abord, il n'y a pas d'effet des politiques de migration (en tant que depuis 1993, elles croisent les politiques de protection sociale dont le but est désormais de priver certaines catégories de la population de droits sociaux, au nom du caractère désincitatif à la migration) sur les flux migratoires. Ensuite : plus une politique migratoire est restrictive, plus les personnes restent longtemps dans l'irrégularité, plus elles se précarisent.

Arnaud Veïsse explique que le COMEDE¹⁸ fait usage de la catégorie « étranger·es en séjour précaire » pour désigner non seulement toutes les personnes qui n'ont pas de papiers, mais aussi celles qui ont des papiers provisoires, des attestations provisoires, des cartes de séjour temporaires, des demandes d'asile en attente de traitement, des récépissés, etc. Cette catégorie recouvrirait aujourd'hui d'après le COMEDE environ 1 200 000 personnes en France. Au-delà des personnes bénéficiaires de l'AME qui sont par définition sans titre de séjour (et si l'on pouvait évaluer le taux de non recours à l'AME, on peut penser qu'en fait le double de personnes pourraient en bénéficier), cette catégorie d' « étranger es en séjour précaire » rend visible le fait qu'actuellement, il faut presque dix ans après l'obtention du premier titre de séjour pour accéder à une certaine stabilité.

C'est dans ce contexte de précarisation accrue que se développe le dispositif dans lequel nous travaillons ces dernières années. Et c'est probablement pour reconstruire du sens avec les personnes que nous y rencontrons dans ce moment-là et en dépit de ce moment-là que nous avons choisi cette formation et pensé ce travail de mémoire.

Dans ce mémoire, nous parlerons essentiellement d'Idir, Fidelia, Gisèle, Abdel et Pablo, cinq personnes que nous accompagnons dans le cadre de notre travail à la Trame, qui n'ont pas de titre de séjour et qui ont accepté d'échanger avec nous sous la forme d'entretiens. Il nous arrivera par ailleurs bien sûr d'évoquer également d'autres personnes de la Trame. Lorsque nous parlerons d'elles autrement que nominativement, il nous arrivera souvent de dire : « sans-papiers » ou « personnes sans-papiers ». À la Trame en effet, les mots ou phrases que nous entendons souvent prononcés ouvertement sont : « j'ai pas de papiers », « j'ai pas les papiers » ou au pluriel, « pour

¹⁵ La CMU a été transformée en CSS dite C2S (Complémentaire Santé Solidaire) en 2019.

¹⁶ Une dame que nous accueillons cet été disait par exemple à son amie ne pas comprendre pourquoi elle était passée de la « carte verte » (carte vitale) à la « carte blanche » (carte AME) après s'être séparée de son mari. La couleur des cartes d'assurance maladie figure très clairement la situation administrative de la personne.

¹⁷ Margarita SANCHEZ MAZAS, *La construction de l'invisibilité, Suppression de l'aide sociale dans le domaine de l'asile*, 2017.

¹⁸ Arnaud VEÏSSE, leçon intitulée « enjeux de l'accès aux soins des personnes migrantes / étrangères » délivrée dans le cadre de ce DIU à Lyon le 15 mai 2025. Arnaud Veïsse dirige le COMEDE (Comité pour la santé des exilé.e.s), créé en 1979, qui a une double activité : d'une part, centre de santé et permanence téléphonique (sociale/juridique et médicale), d'autre part centre de ressources, de formation, de partage (en tant que collectif citoyen).

[nous] les sans-papiers ». Ou encore, mais moins souvent « j'ai pas de titre de séjour », quand il s'agit d'un entretien plus administratif (car c'est une des questions que nous posons régulièrement dans un des premiers entretiens d'accueil : « as-tu ou avez-vous un titre de séjour ? »).

Pour Arnaud Veïsse¹⁹, les termes employés, quand ce n'est pas par les personnes elles-mêmes, dépendent des professions qui les emploient : « migrant e » appartiendrait au langage sociologique, de santé publique ; « immigré e » au langage démographique ; « exilé e » au langage psychologique (c'est précisément le terme choisi par le COMEDE, le plus pertinent selon lui pour parler de la diversité des situations) ; « étranger e » ou « réfugié e » au langage juridique ; « demandeur/demandeuse d'asile » ou « étranger e malade » au langage administratif (on pourrait ajouter ici les termes « personnes en situation irrégulière » ou « personnes sans titre de séjour », à la croisée du juridique et de l'administratif) ; « sans-papiers » et « clandestin e » au langage politique ; et enfin, « réfugié e sans-papiers » ou « demandeurs d'asile clandestin es » au langage médiatique.

D'après Smaïn Laacher²⁰, le terme de « sans-papiers » renvoie à une entité collective, à un sujet plus agissant que celui du « clandestin ». Il s'inscrit dans une histoire militante. Lors de l'occupation de l'église St Bernard à Paris en 1996, c'est la première fois que des clandestin es se visibilisent et consacrent l'usage du mot « sans-papiers », comme s'il fallait alors trouver le mot juste pour exister et être reconnu, pour faire de la vie clandestine une véritable situation sociale, partagée. Le roman *Les Portes* retraverse cette occupation symbolique de 1996. Avant d'aller occuper l'église, au milieu d'une variation chorale autour du mot « Sans-Papiers », l'un des personnages rebondit sur un autre. « On est passé de "sans-papier", c'est-à-dire "pas besoin de papiers", à "Sans-Papiers", c'est-à-dire "besoin de beaucoup de papiers". » Et un peu plus loin dans cette forme d'exaltation chorale autour du mot « sans-papiers » :

Désormais nous sommes un bloc uni. Comme les pompiers, les militaires, les avocats ou les enseignants, nous sommes devenus un corps. Plus rien ne sera comme avant. Ne dis pas que ce que nous faisons depuis trois mois ne nous a menés nulle part. Nous avons déjà gagné une chose fondamentale pour nous : la di-gni-té.²¹

Dans les entretiens que nous avons faits avec Idir, Fidelia, Pablo, Gisèle et Abdel comme dans les échanges courants à la Trame, nous n'avons pas entendu un choix sémantique clairement revendiqué plus qu'un autre, loin du bloc uni raconté dans *Les Portes*. Cependant, il est certain que le signifiant « sans-papiers » n'a jamais cessé d'y circuler, notamment dans certaines de nos assemblées. Il est possible que ce terme soit aujourd'hui moins d'usage courant, qu'il se soit estompé

¹⁹ Ibid

²⁰ Smaïn LAACHER, « Éléments pour une sociologie de l'exil » Volume 24 n° 69/2004 : « Le [sans-papier] est doté d'une identité collective construite dans la lutte avec d'autres groupes sociaux et politiques. Surtout, le sans-papier sollicite le droit de résider temporairement ou en permanence dans son nouveau pays d'accueil. Cette sollicitation ne se déroule pas dans un face-à-face singulier entre l'État et la personne, elle s'inscrit et trouve sa légitimité politique dans un cadre collectif construit dans la seule perspective d'établir un rapport de force favorable à la demande de régularisation. Cet étranger, dépourvu d'identité légale mais non d'existence publique, est une sorte de nouvel exclu qui prétend perturber l'ordre naturel de la domination et de la frontière entre nationaux et non-nationaux en s'invitant dans le politique ». Une fois ces distinctions faites, il nuance toutefois : « Un clandestin peut devenir « sans-papiers », puis quelque temps plus tard un résident étranger (un immigré ordinaire). Un demandeur d'asile peut devenir un clandestin puis un jour être régularisé et finir ses jours en France en tant que citoyen français, etc. On pourrait multiplier les figures et les épreuves qui leur sont attachées, ainsi que les modes de transition entre elles. »

²¹ GAUZ, *les Portes*, 2024, p.36 et p. 54

(peut-être comme certaines luttes pour le droit des étranger es). Qu'il ne sonne plus très juste comparativement à « personnes migrantes » ou encore « en situation de migration » ou « en situation d'exil ». Mais si l'usage fréquent (et certes non systématique) du mot « sans-papiers » à la Trame ne dit pas que toutes les personnes qui en font l'usage sont elles-mêmes activement inscrites dans une dynamique de lutte, loin de là, ce mot raconte peut-être indirectement les liens avec la Bourse du Travail, terreau militant de la ville où se tiennent par exemple les permanences de la Coordination Sans-papiers 93 (CSP 93), et plus largement la porosité de la Trame avec l'histoire de lutte de cette banlieue rouge. En tout cas, cela fait signe du côté du politique, comme l'indiquent aussi bien Arnaud Veïsse que Smaïn Laacher.

Nous ferons donc parfois usage du mot « sans-papiers » en se fiant aux mots qui circulent à la Trame en ce qu'ils nous semblent incarnés, et ce quand bien même les personnes dont nous parlerons sont souvent bien plus proches de l'existence clandestine dont parle Smaïn Laacher. Pour plus de précisions et d'objectivité, nous dirons aussi « personnes en situation irrégulière » ou « personnes sans titre de séjour » quand il s'agit de se référer au statut qui induit certaines conditions matérielles d'existence de ces personnes (au registre juridico-administratif). Visiblement, sur le terrain de notre travail comme de notre recherche, nous ne cessons de passer d'un registre à un autre.

Alors qu'est-ce que la Trame, ce point qui fait rencontre ? « Un lieu d'accueil, d'orientation et d'échange pour les personnes en souffrance psychique du 93 ». Dans ce lieu, nous accompagnons des personnes adultes en souffrance psychique du territoire, principalement dans l'accès au droit et au soin, mais plus largement vers là où elles nous mènent, dans leur quotidien. Parmi les personnes accueillies, une partie est étrangère. Parmi ces personnes étrangères, la majorité a un titre de séjour, parfois une carte de résident²². D'autres n'en ont pas, et ce parfois depuis longtemps²³.

Tous les après-midis à la Trame se tiennent des « permanences », du lundi au vendredi. Il est possible de s'y rendre avec ou sans rendez-vous. Ce sont des permanences dites d'accès au droit et d'accès au soin, et pour beaucoup c'est aussi avant tout un moment pour se poser là, d'être en contact. On y pratique « l'accueil inconditionnel »²⁴ : quiconque peut venir et passer le pas de la porte, sans avoir à justifier de sa présence (actuellement nous accueillons environ 300 personnes par an et 30 personnes par jour²⁵), même si par la suite nous n'accompagnons pas nécessairement tout le monde (on pourrait dire que l'accueil, ou plus précisément l'admission est inconditionnelle mais non l'accompagnement). Les personnes qui fréquentent la Trame et qu'on appelle « trameurs » et « trameuses » vivent l'exclusion à différents titres. Les handicaps et aliénations se surajoutent, en quelque sorte (qui, selon l'ambiance et les délires, peuvent entrer en collision voire en concurrence).

²² Les titres de séjour sont « temporaires », valables de un à trois ans. Les cartes de résident sont valables dix ans, renouvelables de plein droit. Ces différents titres viennent définir différentes tranches de temps et de vie, voire différentes modalités de présence. Depuis 30 ans, de moins en moins de cartes de résident sont délivrées et de plus en plus de titres de séjour. Voir « Précarisation : la preuve par les chiffres » Antoine Math et Alexis Spire, *Plein droit* n°102, 2014.

²³ Voici les chiffres de la Commission des finances (d'après la DSS) : au 30 septembre 2024, parmi les 465 744 bénéficiaires de l'AME en France, 13,6% sont à Paris et 12,7% dans le 93.

²⁴ Ce « degré zéro de l'accueil » qui permet à l'usager de s'approprier son désir, si l'on reprend les mots de Benoît EYRAUD citant un délégué à la tutelle qui parle de son travail de protection juridique, dans son article « Quelle autonomie pour les « incapables » majeurs ? Déhospitalisation psychiatrique et mise sous tutelle », revue *Politix*

²⁵ Rapport d'activité de la Trame 2024.

Avec ou sans-papiers, avec ou sans maison, le propre de la Trame est de soutenir ces personnes dans une forme d'errance, d'égarement ou de déraison qui leur est propre, dans un double mouvement : accueillir ces moments d'effritement tels qu'ils se présentent tout en essayant de contribuer à l'amélioration de leurs conditions matérielles d'existence. C'est un accompagnement clinique, pourrait-on dire, ou si l'on reprend les termes de l'ORSPERE, psycho-social. Par ailleurs, aucune durée d'accompagnement n'est prédéfinie, ce qui a un impact fort sur l'activité même de la Trame²⁶ et la façon de tenter de remettre le sujet au centre de sa temporalité, de permettre une certaine continuité dans le suivi des personnes²⁷.

Ce principe d'accueil inconditionnel s'inspire volontairement de celui des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)²⁸ du fait que le dispositif est né d'une recherche action menée au GEM de St Denis (l'Entre-temps) il y a dix ans²⁹, faisant état des besoins d'accompagnement et d'étayage qui émergeaient et débordaient dans ces lieux très ouverts. Cela explique d'ailleurs que chacune de nous deux soit animatrice à la fois à la Trame et dans un GEM du département (Lucie à Montreuil-sous-Bois, Clarisse à Épinay-sur-Seine). Mais cette façon de penser l'accueil n'est pas due uniquement à la philosophie des GEM dont la Trame est issue. Elle a aussi beaucoup à voir avec le mouvement de la psychothérapie institutionnelle dont les personnes à l'origine de la Trame ont été imprégnées très tôt et dont s'inspirent beaucoup de nos hypothèses et outils de travail actuels³⁰. Mais elle s'inscrit aussi plus largement dans une histoire sociale qui depuis la fin du 20^{ème} siècle voit se transformer le champ de la psychiatrie. Didier Fassin retrace ainsi une genèse de la notion de souffrance psychique d'origine sociale, devenue un objet banalisé de politique publique :

Deux innovations lexicales vont, au début des années 1990, ancrer complètement l'action publique dans le registre compassionnel : l'exclusion et surtout la souffrance. [...] Le problème ne concerne plus seulement les marges de la société mais l'affecte dans son ensemble : chacun est susceptible de passer de l'autre « côté » du social [...] Il s'agit bien en effet d'un renoncement à la coupure entre le normal et le pathologique qui avait inscrit, au XIXe siècle, la psychiatrie dans le monde de la médecine. Avec la souffrance, le normal entre dans le champ de la santé mentale : les chômeurs et les précaires ne sont pas des malades ; les troubles psychiques qui les affectent représentent la réponse adaptée à leur situation socio-économique. Dès lors, le nouvel horizon de l'action publique dans ce domaine n'est plus la psychiatrie en tant qu'elle soigne des pathologies mentales répertoriées dans une nosographie classique

²⁶ L'absence de limite dans la durée de l'accompagnement est une donnée essentielle qui diffère par exemple d'un accompagnement social en CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) dont le propre est d'être limité dans le temps par une instance administrative qui ne dépend ni de la personne accompagnée, ni des travailleurs sociaux.

²⁷ Continuité probablement renforcée par le fait que l'équipe est relativement stable, ou du moins que les départs de collègues se sont fait eux-mêmes dans une certaine continuité.

²⁸ Les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) sont des associations destinées à accueillir des « personnes ayant des troubles psychiques », « concernées par la souffrance psychique », « souffrant d'isolement »,... créées par la loi de 2005 sur la compensation du handicap. La particularité des GEM réside dans le fait que les usager·es sont aussi adhérent·es voire membres du Conseil d'Administration de l'association.

²⁹ *Entre la ville et nous*, Alexandre VAILLANT, Pascale MOLINIER, Christophe MUGNIER et Julie SABATIER, décembre 2016 (disponible en ligne sur le site de l'UTRPP Sorbonne Paris Nord).

³⁰ Les collègues à l'origine de la Trame se sont rencontrés en travaillant à la clinique de la Borde dans le Loir-et-Cher, clinique créée par Jean Oury en 1953 et qui jusqu'à aujourd'hui pratique la « psychothérapie institutionnelle ». Aujourd'hui encore, la Trame s'inscrit très fortement dans ce mouvement.

*faite de dépressions, de névroses et de psychoses, mais la santé mentale en tant qu'elle prend en charge les blessés de la vie.*³¹

Nommer la souffrance sociale, représenter les conséquences individuelles de situations et de positions sociales en termes de souffrance a pour effet concret à partir des années 1990 l'ouverture d'une multitude de lieux d'écoute, de lieux d'accueil, portés par des associations privées avec financements publics. De nouvelles cliniques se spécialisent (clinique de l'exclusion, clinique de la précarité, clinique de l'exil, clinique du lien,...), venant interroger le lien entre la psychiatrie et la folie sociale.³² Aujourd'hui, le terme « exclusion » a laissé place à celui d'« inclusion », mais l'usage du terme de « souffrance psychique » est resté couramment légitimé. Halima Zeroug-Vial précise au sujet de ce terme³³ : l'état de mal-être n'est pas forcément révélateur d'une pathologie ou d'un trouble mental. Les symptômes anxieux ou dépressifs (peu intenses ou passagers) ne sont pas des critères diagnostiques de troubles mentaux, ils peuvent être réactionnels à des situations éprouvantes et à des difficultés existentielles. « Avec la souffrance psychique, c'est son intensité et sa durée ainsi que ses conséquences qui peuvent conduire à une prise en charge sanitaire ».

La Trame pratique donc une forme d'accueil inconditionnel à la frontière entre la psychiatrie et le social. Elle prend en compte une souffrance psychique liée à une causalité sociale, une souffrance qui apparaît dans les lieux du social, autour notamment de la perte d'objets sociaux (travail, argent, logement, papiers,...). Si la Trame est un dispositif financé et en partie pérennisé par les pouvoirs publics via un financement psychiatrie³⁴, il s'agit bien de comprendre notre activité comme relevant d'une politique publique contemporaine. Un des effets de ce changement des représentations et des politiques de santé publique associées est décrit ainsi par Alain Ehrenberg : « La souffrance était un élément de la psychose, la psychose est aujourd'hui un élément de la souffrance. »³⁵.

Quand la perspective principale, celle du droit au séjour, s'éloigne, les impasses administratives se muent en impasses psychiques. Lorsque nous déconseillons à quelqu'un de déposer un dossier en Préfecture, autrement dit lorsque nous lui suggérons d'« attendre encore », nous savons que cette attente peut durer dix ans, et que pendant ce temps, l'horizon lui-même

³¹ Didier FASSIN « Souffrir par le social, gouverner par l'écoute, Une configuration sémantique de l'action publique » *Politix*, 73(1) 2006

³² CHAMBON, Ibid p. 233

³³ Halima ZEROUG VIAL, leçon intitulée « Santé mentale, souffrance psychique et psychopathologique des personnes en situation de migration » délivrée dans le cadre de ce DIU à Lyon le 13 décembre 2024.

³⁴ La Trame est actuellement financée en grande partie par l'Agence Régionale de Santé, mais aussi par le Conseil Départemental et enfin, en complément, par les Politiques de la ville. Le financement ARS a été pérennisé en 2023 via le FIOP (Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie) dont la Trame avait bénéficié entre 2020 et 2021.

³⁵ Alain EHRENBERG, « La plainte sans fin. Réflexions sur le couple souffrance psychique/santé mentale », *Cahiers de recherche sociologique*, numéro 41-42, 2005. Il nomme ici le problème corollaire à ce constat : « La conséquence est une tendance à présenter les troubles mentaux sans les hiérarchiser. L'expertise INSERM sur la psychiatrie de l'enfant (2002) présente ainsi les problèmes: « un enfant sur huit souffre d'un trouble mental en France. Qu'il s'agisse d'autisme, d'hyperactivité, de troubles obsessionnels compulsifs, de troubles de l'humeur, d'anxiété, d'anorexie, de boulimie ou de schizophrénie ». Cette absence de hiérarchisation signe la volonté de prendre en charge d'autres cibles que celles de la psychiatrie traditionnelle, mais elle conduit à placer un peu partout dans une même catégorie le tout-venant anxieux et les psychoses. La conséquence est que l'on ne propose aucun critère de hiérarchisation des priorités pourtant indispensable à l'élaboration d'une politique publique cohérente. »

restera incertain³⁶. Qu'avons-nous à proposer ou à inventer « en attendant » ? De cette attente naît la tension entre reconnaître et nommer le blocage d'une part, et se soucier toujours de réintroduire du mouvement, de l'élan vital d'autre part. C'est précisément là, dans cette zone d'attente, que le lieu en lui-même intervient plus que nous travailleuses, et qu'il peut s'avérer opérant voire puissant. En effet, force est de constater que l'accompagnement social individuel ne peut que s'appuyer sur les outils du côté du collectif : il s'agit d'inventer une participation, une possibilité de travailler à quelque chose de commun. C'est là que la particularité du dispositif de la Trame s'avère indispensable en tant qu'elle veille à problématiser une participation active des usagers en son sein, dans un mouvement qu'on appelle parfois « recherche action permanente ». Ce sera une des toiles de fond de nos réflexions.

Ce mémoire a constitué en quelque sorte une invitation à regarder, dans ces situations singulières, ce qui se passe ou ne se passe pas et d'essayer de penser ces formes d'accompagnement autrement que vouées à l'échec et mettant à mal notre propre sentiment d'utilité au travail (accompagnement évalué par exemple en fonction du statut que les personnes accompagnées auront ou non obtenu). Les mots de François Héran résonnent ici :

[Proposer] des modèles qui réconcilient Pierre Bourdieu et Raymond Boudon : les atouts et les habitudes des migrants diffèrent selon les origines et les milieux mais la compréhension des stratégies suppose que l'on comprenne à quoi les individus ont été sensibles dans cet univers de choix sous forte contrainte.³⁷

Si notre rôle consiste notamment à soutenir des choix et tenter de sécuriser ces choix, « dans cet univers de choix sous forte contrainte », où d'autre se situe le choix ? Durant cette période in(dé)finie, on l'a dit, les personnes se précarisent. Or plus elles sont précaires, moins elles ont le choix. Et elles seront d'autant plus tenues responsables du peu de choix qu'elles auront faits. Notre travail consiste alors à être sensibles à ce à quoi ont été sensibles les individus, à soutenir une façon de s'affirmer et d'exister au-delà du (non) droit.

C'est ici que la méthode a transformé le travail en lui-même, celui de recherche (en tant qu'étudiantes du DIU) comme celui pour lequel nous sommes payées initialement (en tant qu'animatrices de la Trame). Lors de notre premier échange autour du mémoire, Nicolas Chambon nous a suggéré de faire des entretiens, presque comme une évidence. Nous qui passons la semaine à faire des entretiens (on peut dire indifféremment « je suis en rendez-vous » ou « je suis en entretien » pour parler des heures passées aux côtés des trameurs et des trameuses dans les bureaux), il s'agissait là d'oser tout autre chose. Suivant ce pari, nous avons proposé à cinq personnes usagères de la Trame de se retrouver un matin avant l'ouverture ou un soir après la fermeture, pour leur poser certaines questions et avoir une conversation ensemble autour des sujets qui nous intéressaient dans un cadre inhabituel. Nous avions d'abord pensé à une dizaine de personnes étant dans la situation administrative d'où nos questions partaient. Parmi elles, nous avons finalement proposé à Idir, Abdel et Pablo, trois hommes que nous connaissions bien (disons depuis au moins cinq ans) et avec qui nous avions particulièrement éprouvé ces dernières années

³⁶ *La domination par le temps*. Revue Sociétés Contemporaines 2023/4 n° 132

³⁷ François HERAN, *Leçon inaugurale au Collège de France*, chaire « Migrations et sociétés », 5 avril 2018. (32^e minute)

voire ces derniers mois le sentiment d’impasse psychique lié à une impasse administrative. Nous avons également proposé à Fidelia et Gisèle, deux jeunes femmes, toutes deux amies, récemment arrivées en France et à la Trame, que nous étions tout juste en train d’apprendre à connaître (elles étaient ensemble lors de l’entretien). Quels que soient le style et l’histoire de nos liens, nous pouvons affirmer que poser et se poser la question du choix de cette façon-là a été en soi déjà un nouveau point de rencontre entre ces cinq personnes « usagères » et nous deux « salariées ». Leur proposer de faire ces entretiens avec nous, puis les faire, puis en reparler par la suite a été une façon de mettre en partage notre embarras initial (peut-être d’ailleurs plus avec ces cinq personnes qu’avec nos quatre collègues). Lors des quatre entretiens avec ces cinq personnes, il s’agissait pour nous de saisir non pas seulement leur expérience à la Trame, mais leur expérience globale, même si bien entendu c’est depuis la fenêtre de la Trame qu’elle s’énonce et s’entend. Nous donnerons à lire des extraits de ces entretiens au cours du mémoire, mais il est également possible de les lire en intégralité en annexe.

Nous avons aussi chacune fait l’exercice de tenir un journal de bord sur quelques jours. Cette forme a été notre façon de transposer le travail d’« ethnographie » proposé par Nicolas Chambon pour situer notre activité - une transposition due à notre absence de formation en sociologie, mais aussi à notre place de travailleuses à l’intérieur du dispositif et auprès des personnes avec qui nous avons mené les entretiens. Une façon de qualifier l’activité de la Trame non pas par un discours objectivant (nous avons déjà trop fait l’exercice d’écriture de rapports d’activité ou d’appels à projet et ce n’était pas pour le refaire que nous nous sommes inscrites en formation...) mais à travers les sujets qui la composent, autrement dit les trameurs, trameuses et nous-mêmes, espérant que position interne et vision critique ne soient pas trop antinomiques. Il faut préciser que ce journal n’est pas représentatif de l’activité même de la Trame dans la mesure où nous l’avons écrit après avoir mené les entretiens, habitées par les questions que nous nous posons ici (il n’est pas inutile par exemple de préciser qu’à la Trame, les personnes sans-papiers constituent une petite partie seulement des trameurs et des trameuses).

Dans les entretiens comme dans le journal, nous avons anonymisé les noms qui apparaissaient. Hormis Idir et Fidelia qui lors de récents échanges ont explicitement affirmé qu’ils souhaitaient apparaître ainsi. Hormis également les collègues directs.

Ces deux matières (entretiens et journal) sont donc le point de départ de l’écriture du mémoire. En arrière-fond cependant, il s’appuie aussi sur une multiplicité de scènes où l’on se raconte, où ça se joue, avant, pendant ou après les entretiens. Par ces scènes-là, on entend ce qu’on peut vivre au quotidien à la Trame, mais aussi l’expérience de formation au DIU tout au long de l’année, et enfin l’expérience de la ville, militante ou non, mais toujours au bord de la Trame.

La structuration de ce mémoire part des lignes qui se sont dégagées à la lecture des entretiens, à savoir : quelle est la matière de la Trame et à quoi sert-elle ? Dans quelle temporalité s’inscrivent les personnes interrogées ? Comment tenter de retrouver de l’activité et du mouvement ? Quel champ des possibles se dessine-t-il ?

Journal de bord : la Trame, au quotidien

Un lundi... par Lucie

Le lundi, la Trame débute sa semaine à 14h. C'est l'ouverture officielle du local, la première permanence de la semaine.

Mon temps de travail, lui, s'étend un peu au-delà des temps de permanences. Aussi je profite des lundi matin pour faire des visites à domicile, accompagner des personnes à des rendez-vous ou bien recevoir à la Trame des personnes, souvent des femmes, pour qui le collectif de la Trame peut être inquiétant ou tout au moins mettre mal à l'aise.

Ce lundi donc, à 12h j'ai rendez-vous, avec Samia, à la Trame. J'accompagne Samia depuis trois ans. Elle est arrivée par l'intermédiaire du CMP où elle est suivie. Sa demande, il y a trois ans était de la soutenir dans sa volonté de mettre fin à son mariage, l'aider à aller jusqu'au bout du divorce. Depuis je la vois très régulièrement, il y a la procédure de divorce et la séparation qui tarde à prendre effet, bien sûr et la question intriquée à celle de la séparation du couple, celle du logement.

Ce matin, Samia m'explique qu'elle a « pété un câble » à la mairie de la ville où elle habite, avec la personne responsable du service logement et plus particulièrement chargée de la mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales. Samia a explosé, lorsque celle-ci a finalement reconnu devant elle qu'elle avait oublié de transmettre son dossier au service concerné pour tenter d'accélérer la demande de logement de Samia et permettre la décohabitation du couple. Samia a donc « vidé son sac » dans le bureau de cette dame, qui a appelé à la rescouasse son chef de service. Samia qui était accompagnée de l'une de ses sœurs, a retenu sa rage, devant l'humiliation qu'elle raconte avoir vécu. Elle s'est sentie méprisée et souhaiterait que je l'aide aujourd'hui à rédiger un courrier à l'attention de cette travailleuse sociale de la mairie et de son chef de service afin de leur expliquer son point de vue et ce que lui a fait vivre ce moment.

Après que Samia m'ait expliqué en détail le rendez-vous et comment il a dégénéré, j'accepte de l'aider à mettre au clair ses idées et à formuler par écrit ce qu'elle n'a pas pu dire sur le moment. Je ne le dirai pas à Samia mais je juge également qu'elle n'a pas été accueillie par cette personne qui a, me semble-t-il, fait preuve d'une certaine forme de négligence. D'autant que je l'avais également eue par téléphone pour échanger au sujet de la situation de Samia et qu'elle s'était engagée à faire des démarches qu'elle n'avait finalement pas faites. Il est vrai que parfois le manque de temps pour bien faire nous amène à manquer certains de nos engagements, il s'agit alors de pouvoir le reconnaître.

Samia dit, j'écris. Je propose des reformulations, des précisions. Je l'invite à exprimer ce que ce type de « violences administratives » peut faire vivre aux personnes qui, comme elle, venues demander de l'aide, se sentent souvent jugées, humiliées par les travailleur·euses sociaux qui négligent ou jugent les

choix des personnes qui viennent à elleux. Le ton du courrier reste apaisé, dépourvu de colère mais franc et clair. Samia est soulagée, il lui importait de dire et d'être entendue. Elle enverra ce courrier en son nom, je tenterai de mon côté de contacter cette travailleuse sociale pour tenter de remailler quelque chose, autant que possible et malgré le fait que cette piste là, pour un relogement prochain de Samia et de ses deux enfants ne soit pas la plus sûre.

Arrive quatorze heures et l'ouverture de la porte. La porte d'entrée à la Trame, depuis le rez-de-chaussée de la rue, donne sur la pièce principale, qu'on appelle « la grande salle ». Pour accéder aux différents bureaux où se jouent les entretiens, il faut traverser cette salle. Mais comme c'est de plein pied, les fenêtres du grand bureau donnent aussi sur l'extérieur. Ainsi, nous sommes visibles depuis la rue, et gardons en même temps un œil sur ce qui s'y passe. Il y a aussi des vitres entre certains bureaux et la grande salle qui permettent mine de rien de rester à vue.

Depuis treize heures déjà, un.e à un.e des trameur.euses arrivent et tentent d'ouvrir la porte du local, restée fermée pour préserver le calme de ce rendez-vous.

Quatorze heures donc, les collègues du lundi sont arrivés, les portes sont ouvertes, la petite foule excentrique s'engouffre dans le local de la Trame. C'est lundi, Paul arrive du GEM de St Denis et de son « café-accueil » du lundi matin, avec le planning de la semaine du GEM. Il l'affiche sur le mur à l'entrée de la Trame pour faire circuler les infos entre les différents lieux. Le café est prêt, nous nous installons tous et toutes autour de la table brinquebalante de la « grande salle ». C'est le moment de la « réunion d'accueil » de la Trame. C'est ainsi que nous entrons dans la semaine, chaque lundi. Il s'agit de fabriquer ensemble sur papier le planning de la semaine, en reprenant les horaires d'ouverture, de fermeture, les événements particuliers qui sont prévus cette semaine là, mais aussi les personnes inscrites pour tenir les quatre permanences de la semaine : lundi, mardi, mercredi et vendredi. Le jeudi après midi étant dédié aux temps collectifs : atelier radio et réunion hebdomadaire qui tient lieu d'assemblée.

Le vendredi matin, lui, est dédié à la « réunion des participant.es » : c'est là que ceux et celles qui ont participé à une activité gratifiée dans les jours précédents (aussi bien les permanences que les courses, le ménage, l'animation de la réunion hebdo, et tous les petits coups de main que la réunion décidera de faire entrer dans cette grille) en font retour au groupe. C'est là aussi que ceux et celles qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur la grille pour une de ces activités de la Trame sur le mois à venir. Clarisse et moi ne travaillant pas le vendredi matin, nous n'y participons pas, ce sont deux autres collègues qui en ont la référence. Cependant, chacun.e des animateur.ices se fait relais tout au long de la semaine de ce qui relève des activités gratifiées vers cette réunion pivot, à l'aide notamment d'un petit cahier de transmissions, sur lequel tout le monde peut écrire, aussi bien les animateur.ices que les trameur.euses pour

inscrire les souhaits, les remarques, les problèmes,... dont on sait ensuite qu'ils seront lus et traités collectivement le vendredi matin.

Alors... Qui s'est « grillé » pour les courses aujourd'hui ? Quel membre de l'équipe des « pros » l'accompagnera ? Qui pour le ménage du mardi soir ? Et qui pour co-animer la réunion hebdo ce jeudi ? Et qui pour chacune des permanences de la semaine ?

Sur le planning, nous faisons aussi apparaître les matinées à la Trame, ni ouvertes ni fermées, mais semi ouvertes ou semi fermées, selon le bout de la lorgnette... ici on dit « fermé, sur rendez-vous ». Ce qui permet de garantir des temps de rendez-vous, sans avoir à se préoccuper du groupe qui s'improvise chaque après midi, dans la grande salle. De ceux qui viennent ici, parce que c'est ouvert, parce que l'on peut charger son téléphone, parce qu'il y a du café, parce que ça évite de rester seul.e, à la rue, parce que ça cause, parce qu'entendre parler d'autres « ça masse le cerveau »... Parce que c'est mieux que rien.

Au-delà de ces temps institués, il y a les rencontres et les visites extraordinaires. Dedans comme dehors. Les déplacements, les choses sérieuses et les causeries. Tous ces temps là, qui rythment les semaines et l'activité de la Trame, nous les inscrivons donc chaque semaine, à la main, sur le planning de la Trame. Cet emploi du temps, souvent, c'est Paul qui tient à l'inscrire de son écriture incertaine, où les heures et les temps se mêlent, sans la distinction et l'ordre que nous, salariées, avons appris et intégrés, pour que le fil des jours nous apparaisse clair et ordonné sur le papier.

L'idée d'un beau planning ! Voilà à quoi il nous faut renoncer, un peu, chaque semaine, pour façonner ensemble l'architecture commune de nos semaines à la Trame.

Une fois fini ce temps de réunion, une fois le planning affiché sur la porte d'entrée, envoyé sur le fil Whatsapp des trameur·euses et relayé sur le site internet de la Trame, chacun·e vaque.

Amélé est de permanence aujourd'hui. C'est elle qui répondra au téléphone, prendra sur elle d'accueillir les nouvelles, nouveaux venu·e·s et notera les noms des personnes présentes. Puisqu'elle est de permanence, c'est elle qui animera l'espace de la grande salle tout l'après midi pendant que les animateurs/animatrices feront des allers-retours entre des entretiens dans les bureaux et des moments de groupes dans la salle.

Majid est arrivé pour notre rendez-vous. Il est rentré de son séjour annuel, en Égypte, auprès de ses enfants et de sa mère. Comme chaque année, il s'agit de reprendre avec lui le fil de ses démarches, suspendues par les mois passés au pays. Il me montre les photos de sa fille et de son fils. Il est fier de leurs résultats scolaires, parfaits. Sa fille a reçu un prix, elle est la première de sa classe. Il me parle également de la difficulté qu'il éprouve à se faire entendre, on pourrait dire « respecter » par ses enfants qui vivent malgré tout une enfance, sans père, ni mère (elle a quitté le foyer), auprès de leur grand-mère. Je l'écoute.

Aujourd’hui, comme le temps à passé depuis notre dernier rendez-vous, nous faisons le point sur les démarches à faire dans les semaines qui viennent. D’abord, le renouvellement de son dossier MDPH. Ses droits prendront fin dans quelques mois, et le revoilà parti dans la course aux certificats médicaux en tout genre, afin d’appuyer sa demande et de justifier de ce qui l’handicape au quotidien. La MDPH se montre à son égard relativement suspicieuse et lui accorde, chaque fois, pour une année seulement, le renouvellement de ses droits. Alors Majid met le paquet.

Marie-Christine, avec qui j’avais rendez-vous, a annulé. Elle communique avec nous par petits mots interposés, toujours sur le même papier à petits carreaux, dans une enveloppe, de son écriture tremblotante. Elle ne viendra pas aujourd’hui car sa mère, chez qui elle vit depuis toujours, juge, selon Marie-Christine, que Clarisse et moi, qui l’accompagnons depuis la Trame, nous mêlons de ce qui ne nous regarde pas. Cela arrive souvent, je ne m’en inquiète pas, ces annulations font partie de son cheminement. Pour autant, avec Clarisse on se redit de ne pas lâcher car c’est un moment charnière pour elle et son projet de déménagement en famille d’accueil thérapeutique dans le centre de la France.

La permanence du lundi est toujours animée, le temps file. Les allées et venues dans le local font penser à une ruche ou, comme nous l’a dit un jour un compagnon de la Trame, « à une rédaction de journal en plein bouclage ». Et voilà l’heure des immuables courses du lundi, c’est le jour que nous avons choisi pour remplir les placards en café, thé et autres bidules utiles au quotidien. Un ou une trameur·euse s’est grillé·e pour cela, mais chaque lundi, côté « pro » c’est celle ou celui qui peut se dégager un peu de temps qui ira au supermarché de la place du Caquet. Ce lundi, c’est Clarisse qui s’y colle, avec Pablo³⁸, fidèle au poste. Et armé de caddie, le petit équipage s’en va accomplir sa mission.

Dans la grande salle ça discute. Et bientôt l’heure de la fermeture arrive. Il est 17h. Amélé termine sa permanence, elle ferme les volets, nettoie les dernières tasses et range les chaises en tas contre la bibliothèque du fond... jusqu’à demain.

Les derniers rendez-vous s’attardent, et l’équipe course revient. Nous rangeons dans les placards. Ici le café, là les pâtes et le pesto du repas d’équipe du jeudi midi, sur lequel déborde souvent la réunion d’équipe, qui rassemble chaque semaine les six animateurs et animatrices, fermant la Trame à ses usager·es.

Paul, l’autre Paul, quand il n’est pas à New York auprès de sa mère, vient systématiquement retarder avec nous, l’heure de la fermeture du lundi. Il reste là, comme planté, attendre que le dernier, la dernière parte, pour partir à son tour et prendre le tram qui le ramène à Epinay.

Allez Paul, il est l’heure, on s’en va.

³⁸ voir entretien de Pablo présenté en annexe

Un mardi... par Lucie

La journée commence par un rendez-vous avec Éloïse et Joao. Il est 10h15. Éloïse m'a prévenue par SMS qu'elle aurait un peu de retard. J'en profite pour lire des mails en retard, discuter un peu avec les collègues.

Éloïse, nous l'accompagnons depuis deux ans et demi. Clarisse et moi. Aujourd'hui, plus qu'hier, elle est « à bout de nerf ». Son corps souffre, tout entier empêché, asphyxié.

Il y a deux ans et demi, son avocate qui est une amie à nous lui a recommandé la Trame afin qu'elle puisse trouver du soutien et être accompagnée dans la procédure qu'elle mène aux Prud'hommes. A ce moment là, Éloïse entamait des démarches pour attaquer son employeur aux Prud'hommes. Elle était alors gardienne pour un syndic de copropriétés. Sa loge (qui fut aussi son logement de fonction) était située au milieu d'une zone industrielle. Depuis et après de longs mois de préparation, une première audience a eu lieu. Le résultat n'a pas été satisfaisant pour Éloïse. Elle s'est sentie lésée et a changé d'avocat. Nous l'accompagnons toujours.

Même si elle a fait appel, depuis l'audience Éloïse n'est plus salariée de cet employeur. Elle a donc dû quitter son logement de fonction, alors qu'elle n'a comme ressources que l'AAH³⁹ et des indemnités journalières.

Une convention qui nous lie à l'un des bailleurs sociaux du territoire par le biais de sa « plateforme santé mentale », nous a permis d'aider Éloïse à obtenir un logement pour elle et ses deux enfants. C'est dans un HLM, au huitième étage d'une tour, qu'Éloïse vit maintenant.

Joao est le père des deux enfants. Il est l'ex compagnon d'Éloïse, ils ne vivent plus ensemble mais Joao est un soutien sans faille pour Éloïse. Il est présent au quotidien et depuis environ un an, il accompagne Éloïse à chaque rendez-vous (y compris dans ses rendez-vous médicaux ou avec des institutions). Il fait le lien entre Éloïse et le reste de son monde aujourd'hui, en morceaux. Éloïse dit ne plus pouvoir rien faire seule. Ses problèmes de santé s'accumulent et s'intensifient.

Ce mardi, ils sont donc là, tous les deux, pour que nous contactions la CAF. Son ancien employeur ayant fourni, depuis 2022, de fausses fiches de paies, la CAF demande à Éloïse de justifier l'écart entre les ressources qu'elle-même a pu déclarer à la CAF et ce que l'employeur a déclaré, lui, à l'URSSAF et donc aux impôts. Cet écart de trois mille euros pour l'année 2023, amène aujourd'hui à un contrôle de la part de la CAF, et c'est très anxiogène pour elle.

Nous appelons ensemble la CAF, car il est impossible aujourd'hui, en Seine Saint-Denis, d'arriver à obtenir un rendez-vous physique auprès d'un.e technicien.ne de sa CAF. Le seul recours possible, passe par la plateforme téléphonique unique de la CAF, attendre, attendre, et tomber sur un.e

³⁹ AAH : Allocation Adulte Handicapé

conseiller.e qui ne connaît ni le dossier, ni ses collègues sur place afin d'assurer le suivi...

La conseillère qui décroche finalement, écoute. Se montre compréhensive. Nous conseille d'envoyer à la CAF une copie du jugement rendu par les prud'hommes, lequel indique noir sur blanc que l'employeur d'Éloïse est contraint de rectifier ces fiches de paies erronées, tant auprès d'Éloïse, qu'auprès des administrations...

Ce rendez-vous avec Éloïse et Joao aura duré une heure trente. Le temps de prendre des nouvelles aussi et pour finir, de faire des blagues. La présence de Joao, l'humour dont ils savent encore faire preuve ensemble, détendent l'atmosphère.

Pendant que nous étions tous les trois, Mickaël et François sont arrivés. Depuis que notre ancienne collègue Marie est partie de la Trame, ils n'étaient pas vraiment passés (une ou deux fois et vraiment en coup de vent). C'est elle qui accompagnait Mickaël, en binôme avec Luca. Aujourd'hui, j'ai repris l'accompagnement.

Depuis février, Mickaël a un logement. Il est entré dans le dispositif Un Chez Soi d'Abord 93, vers lequel Marie et moi avions accompagné François, un an auparavant.

L'histoire est longue, faite d'allers et retours. Mais aujourd'hui Mickaël est en forme. Il dit qu'il fait des efforts, qu'il va mieux. Il dit être suivi par un CSAPA⁴⁰ depuis plusieurs mois, qu'avec le médecin il diminue progressivement ses consommations. Il raconte aussi qu'il estime son psychiatre du Centre d'Accueil et de Crise de la ville où il habite maintenant. Il tient à ses suivis et veut y croire. Nous demandé d'y croire avec lui.

Une injection par mois, ça lui va. Il a « [sa] copine », à qui il rend visite très régulièrement, à Clermont-Ferrand. Il est venu nous voir aujourd'hui parce qu'il souhaite reprendre un accompagnement avec nous. Il demande un nouveau binôme, puisque Marie est partie : « Elle m'a suivi dans tous mes états, je lui en ai fait !... » Il veut s'assurer que ce sera bien Luca et moi qui allons reprendre la suite de Marie. Il veut que nous venions visiter tous les deux son nouveau logement. Nous calons un rendez-vous prochain, avec lui, à son domicile. Il est content à l'idée de nous montrer son nouveau chez lui.

Il est fier de nous dire qu'il participe de deux cent et quelques euros à son loyer. Nous explique que son père l'a aidé pour payer plusieurs loyers d'avance et pour meubler son logement (télévision, canapé...) « Je ne te laisserai jamais tomber », c'est ce que son père lui a dit. Mickaël continue de faire l'éloge de sa nouvelle vie. De tout ce qui va mieux. « Je suis schizophrène ». C'est le psychiatre qui lui a dit. « Schizophrène pas bipolaire. Une vraie psychose ! » Il a aussi besoin de vêtements. Nous lui faisons un courrier d'orientation vers une association qui donne des vêtements à Epinay-sur-Seine, et avec laquelle nous travaillons régulièrement.

Plusieurs fois pendant que nous parlions ensemble, Mickaël demande à ce que François nous rejoigne dans le bureau où nous nous sommes installés tous les trois. Une fois que nous avons pris des nouvelles de Mickaël, à peu près

⁴⁰ CSAPA : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

posément, je vais trouver François, resté dans la grande salle avec Ahmed, à écouter de la musique. Je lui propose de nous rejoindre, à la demande de Mickaël. François refuse, « [il est] bien là ». Il a l'air sûr de lui, ça n'est pas si courant, ce qui mérite d'être remarqué.

Quand nous en avons terminé tous les trois, on se dit à la prochaine, chez Mickaël. François et lui repartent bras dessus, bras dessous.

Sur le temps du déjeuner, notre petite équipe du mardi matin (Lylian, Luca, Benjamin et moi) accueille notre collègue du Groupe d'Entraide Mutuelle de Saint-Denis, Marilena. C'est une tentative récente, prendre un temps régulièrement, à l'heure du déjeuner, au moins une fois par mois, pour partager certaines informations qui peuvent avoir des incidences d'un lieu à l'autre. On évoque un séjour commun en cours d'organisation. Du fait de la proximité géographique des deux lieux et de leurs histoires liées, beaucoup de trameur·euses sont aussi des gémieur·euses et vice versa. Besoin de distinction d'une part, risque de clivage de l'autre, les bons objets les mauvais objets, ça bouge en tous cas. Quels en seront les effets, on ne sait pas encore.

Il est presque 14h, la permanence de la Trame va commencer. Nous ouvrons en grand la porte du « grand bureau », les premier·e·s trameur·euses de l'après-midi arrivent : Fadhma, qui tient sa permanence mensuelle aujourd'hui ainsi que le petit groupe qui part cette après-midi et pour quelques jours, en séjour en Bourgogne, à la Quincaillerie. Ils et elles se sont donnés rendez-vous ici pour partir ensemble avec le Trafic de la Trame. Le Trafic et son équipage quittent la Trame et Saint-Denis jusqu'à jeudi. On se salut, leur souhaite bonne route et bon séjour au vert !

De son côté, Idir⁴¹, trameur de longue date, est lui aussi parti cette semaine pour quelques jours à la campagne, avec un autre collectif proche de la Trame, A4. C'est drôle comme coïncidence. Ces deux même séjours, l'été dernier, à la Quincaillerie et avec A4, étaient tombé à l'eau au dernier moment. Réparation est faite, ce jour. Et vogue la galère !

Mon rendez-vous avec Étienne est annulé. Nous devions travailler à réécrire un texte où il raconte son parcours, le quartier, la prison, la psychiatrie. Mais aujourd'hui Étienne avait des CV à déposer à la boîte d'intérim et puis c'est la fête des ateliers au GEM, alors c'est partie remise pour l'écriture !

Je profite de ce temps, pour lire les comptes rendus des réunions auxquelles je n'ai pas pu participer du fait de notre formation à Lyon (réunion d'équipe, réunion hebdomadaire et réunion des participant·es). Les comptes rendus de la réunion hebdo et de la réunion des participant·es, souvent pris par l'un des membres de l'équipe salariée, sont imprimés et mis à disposition de tout·es, dans un classeur.

⁴¹ voir entretien présenté en annexe

J'y apprends avec surprise que la semaine dernière, il y a eu des tensions autour de la participation au séjour en Bourgogne. Justement, la réunion semble avoir permis d'expliciter les tensions et, on espère du moins, de les traiter.

Mourad déboule. A peine bonjour. Les impôts, le Passe Navigo⁴² !

Hier, lundi, Mourad et moi avions un rendez-vous prévu. Mais Mourad était en colère. Il ne voulait pas attendre l'heure fixée pour notre entretien, à seize heures. J'avais un autre rendez-vous avant, j'ai donc refusé de le voir avant, faute de pouvoir. Il était parti fâché. Finalement, le voilà revenu cette après-midi. Et même si ce n'était pas prévu, je décide de prendre le temps pour l'accueillir.

Les impôts ça ne marche pas. Il lui manque un numéro pour permettre son identification sur le site internet. Impossible de se connecter à son « espace personnel ». Il devra passer à son centre des impôts, dans le XIXème arrondissement de Paris, lieu de sa domiciliation administrative.

Mourad fréquente la Trame depuis quatre ans environ. Je crois que nous sommes arrivés en même temps. Ce sont des camarades algériens, kabyles, de la coordination des sans-papiers et précaires de Saint-Denis qui l'ont accompagné, le trouvant « un peu perdu ». A ce moment il était hébergé avec une ou plusieurs autres personnes, dans sa situation (également sans-papiers et sans domicile).

Depuis la Trame, nous faisons relativement peu de démarches (ouvertures de droits à l'AME ou de Passe Solidarité Transports, recherche de soignant·es acceptant l'AME, ophtalmologues, médecins en tout genre,...). Conscient de sa situation, sans emploi, sans attaches sur le territoire français, il sait que des démarches pour obtenir un titre de séjour seraient vaines. Aussi après avoir entendu parler des communautés Emmaüs, il s'est mis en tête d'essayer d'en intégrer une. Un petit groupe dont il fit partie, est allé rencontrer une communauté, ce qui a permis à Mourad de se fixer sur ce projet. L'équipe de la Trame s'est donc mobilisée avec lui, pendant plusieurs mois pour appeler régulièrement, une par une, toutes les communautés afin de tenter de lui trouver une place. Sans succès.

Après plus d'un an à essayer, sans qu'aucune perspective ne s'ouvre à lui et parce qu'il devait quitter le logement où il sous louait une chambre, Mourad a demandé à ce que nous l'aidions à faire une demande d'hébergement d'urgence auprès du SIAO. Il est resté quelques mois dans un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Puis une nouvelle opportunité de sous location l'a amené à laisser sa place.

Aujourd'hui, ce mardi, il m'explique que cette sous location, s'est mal passée. Il y a « des problèmes » avec les autres sous locataires. Notamment, à cause d'une femme, il dit « une folle », « elle crie ». Il explique qu'elle l' « a cherché » au point que lui-même s'est mis à crier, il a « pété un câble ». Et voilà que maintenant le propriétaire ou locataire en titre, lui demande de partir. Il lui laisse jusque la fin du ramadan. Ensuite il faudra que Mourad quitte le logement.

⁴² Passe Navigo : abonnement aux transports publics en Ile de France

Le ramadan se termine bientôt, je propose à Mourad de rouvrir sa fiche SIAO, et de transmettre à nouveau une demande pour un hébergement en urgence. Mourad dit qu'il y a le temps, tout en se fâchant lorsque nous ne pouvons pas le recevoir immédiatement quand il arrive dans le local. Il ne parvient pas à formuler clairement ses demandes, prétexte des avis d'impôts à imprimer alors qu'il craint en réalité de se retrouver bientôt à la rue... Il y a souvent de l'incompréhension entre Mourad et l'équipe. Ce qui provoque de l'agacement, des deux côtés semble t-il.

Ce mardi-là, mon accès à la plateforme SIAO est bloqué... Je m'engage auprès de Mourad à transmettre sa demande et à contacter le service hébergement du SIAO dès que possible. Il s'en va. Mon collègue Lylian qui est dans le bureau juste à côté a suivi notre échange. Nous profitons du fait qu'il n'ait pas de rendez-vous à ce moment là pour accéder au dossier de Mourad sur la plateforme SIAO. Ainsi, dans la foulée nous mettons à jour sa demande, écrivons une brève note sociale pour dire l'urgence et le besoin d'hébergement. En le faisant, nous nous demandons si le fait que Mourad ait choisi l'an passé de renoncer à sa place en CHRS⁴³ (pour prendre la chambre en sous location, trouvée par son propre réseau) peut jouer en sa défaveur. Nous trouvons finalement une formule pour dire les faits en insistant sur le fait que quiconque à sa place aurait sans doute fait de même. Le quotidien dans un Centre d'Hébergement n'a pas de quoi faire rêver.

Cela fait, je retourne à mon ordinateur pour rédiger quelques mails, passer quelques coups de fils. Puis, je rejoins Luca dans le « grand bureau ». Ce début d'après midi je l'avais passé dans le « bureau du fond », petite pièce sans fenêtre qui se trouve en effet reculée dans le fond du local. Quand nous sommes dans ce bureau, il arrive que les trameur·euses découvrent notre présence uniquement lorsqu'on en sort. C'est un espace un peu caché, en retrait du chahut habituel.

Mais ce mardi là, pas besoin de se cacher du chahut ! La permanence de Fadhila est extrêmement calme, presque trop ? Il n'y a quasiment personne. Où sont-ils donc passés ? Au GEM ?

Dans le grand bureau, celui qui donne sur la rue et dans lequel nous faisons nos réunions d'équipe du jeudi matin, les ateliers radio et toutes autres réunions quand nous ne sommes pas trop nombreux·euses. Sans quoi nous restons dans la « pièce principale », celle où il y a le canapé, la petite bibliothèque et... la machine à café.

Depuis ce grand bureau, séparé de la pièce principale par une vitre, nous pouvons suivre les allées et venues, et restons visibles également.

Je retrouve Luca et nous accueillons Bako, que nous accompagnons depuis plus d'un an. Suite à l'expulsion du squat où il vivait avec plusieurs autres personnes, dont des familles, sans titres de séjour et des camarades militant·es de certain·es d'entre nous. Pour préparer les suites de l'expulsion et en particulier pour ne pas laisser trop isolé·es certain·es de ces squatteur·euses, ils et elles ont demandé à la Trame de

⁴³ CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

suivre les démarches et demandes d'hébergement, en lien avec les militant·es déjà engagé·es auprès de ces personnes.

C'est comme ça que nous avons rencontré Bako. Depuis, il a pu obtenir une place dans un CHRS d'une ville limitrophe où il est également accompagné par l'assistante sociale du lieu, Sabrina. Nous travaillons bien avec ce CHRS où plusieurs trameur·euses sont hébergées (notamment Pablo et Gisèle⁴⁴) ;

Dans les premières semaines ça a été très dur pour Bako. Le hic, c'est que sa chambre n'a pas de fenêtre. Nous avons tenté d'appuyer sa demande de changement de chambre auprès de l'établissement, et de Sabrina en particulier. Mais elle nous a appris que toutes les chambres « côté hommes » avaient été conçues ainsi, sans fenêtres. La seule amélioration possible pour Bako a été de changer de lit après le départ d'un des hommes avec qui il partageait cette chambre, ce qui lui a permis de gagner un peu d'espace.

Aujourd'hui les nouvelles de Bako sont égales. Malgré ses conditions de vie, difficiles, il en tire son parti. Il travaille beaucoup. A droite à gauche, en plus des heures de plonge qu'il fait quotidiennement pour une entreprise de restauration à l'autre bout du département.

Bako nous apprend qu'il a finalement, après plusieurs mois, pu faire changer son état civil. Il a reçu son nouveau passeport sénégalais. Il a souhaité se rajeunir. Parce qu'à quarante ans, sans-papiers, il pense que ça ne serait pas possible pour lui d'espérer trouver du travail. Il a donc pris âge et prénom de son frère, grâce à l'acte de naissance de celui-ci. Maintenant Bako voudrait que nous l'aidions à faire changer cet état civil, sur toutes les preuves de présence sur le territoire français qu'il a acquises depuis son arrivée. Il nous demande aujourd'hui si nous avons eu un retour de l'Hôpital où il a été hospitalisé plusieurs mois à son arrivée en France, depuis la Russie, pour une tuberculose.

Son dossier médical là-bas, constitue pour lui une preuve de présence importante, puisqu'il y a été hospitalisé plus d'un an. Lors de notre dernier rendez-vous avec Bako, nous avions contacté l'hôpital et sa direction. La secrétaire de direction avait transmis notre demande auprès de la médecin qui a soigné Bako. Nous n'avons pas eu de retour. Nous rappelons la direction de cet hôpital, dans la foulée de notre appel avec Bako, ce mardi-là. La secrétaire de direction se rappelle très bien de nous et de la demande de Bako, elle nous confirme avoir bien transmis sa demande au docteur qui a soigné Bako durant son séjour. S'excuse. Elle reprend nos échanges mails, va refaire un message à la médecin etc... Rebelote ! Cent fois sur le métier remettre son ouvrage.

Pendant ce rendez-vous, Youssef qui est de ménage aujourd'hui, a passé la tête par la porte du bureau. Comme tous les mardis, dans un français maladroit mais fleuri, il nous demande s'il fait ce bureau, pour quelques minutes encore, nous lui demandons de nous laisser. Après le départ de Bako, je m'occupe donc de passer la serpillière dans cette pièce. Il est 18h30, la journée est finie, la Trame brille.

⁴⁴ Dont on aura les entretiens

Un mercredi... par Clarisse

9h30 je marche entre chez moi et la Trame tout en appelant Anissa, une ancienne stagiaire devenue entre-temps assistante de service social de circonscription. Elle m'avait sollicitée il y a quelques jours pour évoquer ensemble certaines difficultés. Je l'écoute tout en traversant le centre ville puis en ouvrant la Trame par la petite porte de derrière, en préparant le café et en disant les premiers bonjours. Anissa est en difficulté dans l'accompagnement d'un monsieur qui revient tous les trois mois pour la même demande de CAF bloquée à l'identique, et dont elle vient de lire le dossier ouvert par sa prédécesseuse, mentionnant « sociopathes dangereux ». On échange au sujet de ses inquiétudes et en même temps de ses positionnements éthiques au travail.

10h10 je mets fin au coup de téléphone car entre-temps j'ai vu mes collègues arriver, ouvrir la porte principale, et des trameurs commencer à s'installer, boire le café, s'asseoir sur le canapé, dire quelques mots de bonjour. Il est déjà 10h15 et je sais que je vais devoir filer en VAD⁴⁵ avant 11h.

Lyes vient de rentrer à la Trame. Cette fois je ne dois vraiment pas rater l'occasion de parler avec lui car la dernière fois qu'on devait peut-être se voir, une urgence s'était présentée et il avait accepté de reporter notre échange. Depuis, on n'a toujours pas réussi à se voir et décidément, il ne va jamais s'imposer. On s'installe dans le grand bureau autour d'un café. Je lui demande des nouvelles. De sa voix douce et claire, il fonce vers une question, la question fondamentale pour lui et dont je n'avais pas connaissance jusque-là : il a obtenu un rendez-vous en préfecture pour renouveler son titre de séjour dans deux semaines mais le gars (une vague connaissance) qui jusque-là lui fournissait une attestation d'hébergement pour ses démarches administratives vient de lui annoncer que cette fois il ne pourrait pas lui fournir cette attestation. Sans attestation d'hébergement, le rendez-vous en Préfecture devient en soi caduc. Il m'explique même qu'en fait il avait obtenu un premier rendez-vous il y a trois semaines mais qu'il l'a annulé le jour J en disant qu'il était malade, parce qu'en fait il avait essayé par tous les moyens et par lui-même de trouver une adresse, en vain. Heureusement que la Préfecture en question lui a redonné un rendez-vous...

C'est donc pour ça qu'il vient me voir, et visiblement accepte pour la première fois de me demander de l'aide. Je lui dis que j'ai bien compris l'enjeu, et qu'en effet se faire domicilier d'ici deux semaines par un CCAS⁴⁶ de ce coin-là sans y avoir aucune attache semble peu jouable (sans

⁴⁵ VAD : visite à domicile

⁴⁶ CCAS : Centre Communal d'Action Sociale, dont l'existence est obligatoire pour toute mairie de plus de 1500 habitant·es, et dont les missions permettent de lutter contre l'exclusion et soutenir les plus fragiles, veiller à l'accessibilité des aides sociales ou encore apporter un soutien et un accompagnement aux personnes handicapées et aux personnes âgées (la

compter que pour les dossiers de régularisation, certaines préfectures, en toute illégalité, n'acceptent plus d'adresse de domiciliation administrative⁴⁷). Je ne connais personne dans ce coin d'Île-de-France, je vais donc essayer de mobiliser le réseau militant solidaire.

À moi d'aborder un autre point avec lui : le SIAO nous a informés qu'il y avait une place d'hébergement collectif à la Maison des Solidarités (MDS) de la Ville (à ce moment-là ? je n'ai pas en tête que c'est peut-être bien cette même place d'hébergement d'urgence que deux autres gars de la Trame ont refusé la semaine dernière). S'il est d'accord, nous pouvons l'orienter là-bas, sans certitude mais avec une bonne chance que ça marche. Dans cet hébergement en revanche, il faudra partir le matin tôt et rentrer le soir tard, mais aussi accepter de dormir à trois dans une même chambre. En revanche, il pourra y laisser ses affaires (jusque-là, la seule démarche qu'il m'avait demandé de faire, c'était une recherche de bagagerie pour pouvoir stocker ses affaires). Par ailleurs il connaît l'accueil de jour de la MDS, la MDS le connaît, c'est même par des usagers de la MDS et familiers de la Trame qu'il est arrivé jusqu'à nous, il y a moins de deux mois. Il accepte rapidement l'idée d'être hébergé dans cet endroit sans poser presque aucune question (à part le nombre précis de gens en chambre car il craint les bagarres et ne veut pas d'ennuis) et revient tout de suite sur le point central pour lui : le besoin d'une attestation d'hébergement dans telle circonscription d'Île-de-France.

Lyes est algérien, la cinquantaine. Il est en France depuis une dizaine d'année. C'est son quatrième titre de séjour qu'il devrait pouvoir renouveler si seulement il trouve une adresse de domiciliation. Jusqu'il y a moins d'un an, il travaillait et était en sous-location chez quelqu'un. Il a perdu son travail, puis son logement. A force de faire des crédits il s'est retrouvé criblé de dettes et ne sait plus par où recommencer - il attend la réponse de son dossier de surendettement. Il a beau avoir été amené ici par d'autres, depuis qu'il vient à la Trame je le vois surtout très seul, il se cache derrière un masque chirurgical et semble peu s'adresser aux autres. Il vient charger son téléphone, se connecte au réseau wifi (y compris quand la Trame est fermée, il se pose sur le rebord de fenêtre devant), fait ses trucs et repart généralement aussi discrètement qu'il est arrivé.

Avant de se quitter, il me demande sur le pas de la porte si la journaliste dont il m'avait parlé m'a appelée. Oui, en effet, hier matin elle m'a appelée longuement. Lui était resté très évasif sur le sujet, avait juste évoqué une journaliste intéressée par la Trame, mais en fait, c'est une réalisatrice de Zone Interdite qui suit Lyes dans Saint-Denis pour une émission sur la sur-pauvreté, les crédits, les dettes, et qui voudrait venir le filmer à la Trame, ou même filmer la Trame tout court, car il lui a expliqué que c'est là qu'il avait commencé « à relever la tête et à parler ». Je préviens Lyes que oui je transmettrai la proposition en

domiciliation administrative est une des aides possibles pour les personnes sans domicile fixe). Cette obligation a été mise en cause par le gouvernement lors du « Roquelaure de la simplification » au printemps 2025 puis confirmée.

⁴⁷ Le Collectif Domiciliation Île-de-France s'est penché sur ce sujet et a mené une enquête consultable [ici](#).

réunion mais que ce n'est pas moi qui décide et ne peux vraiment pas être sûre que la Trame voudra bien que M6 filme ici.

10h45 Sortis du bureau, on tombe sur une certaine effusion dans la grande salle. Il y a des gens qui sont arrivés pour enregistrer des textes à la radio. Il y a Khoudjia, une nouvelle que j'étais censée voir ce matin mais que mon collègue va finalement recevoir à ma place pour appeler la CPAM et faire un recours contre son refus d'AME (décidément en ce moment je m'organise bien mal dans mes rendez-vous - ou alors, on est décidément trop peu nombreux à travailler depuis le départ de la collègue non remplacée l'été dernier. Ou encore, les jours fériés et les congés, c'est bien agréable sur le coup mais ensuite ça me met dans le jus). Je laisse Lyes autour de ce petit monde et attrape le vélo jaune de la Trame stocké dans la salle de bain pour filer en visite à domicile.

10h55 Je retraverse le centre ville dans l'autre sens mais cette fois je pédale très vite sur ce super vélo. C'est Danil qui l'avait offert à mon collègue Lylian il y a deux ans environ, et on a décidé d'en faire le vélo de la Trame. Décidément, il roule vraiment très très bien. Je suis à 11h pétantes en bas de la tour de chez Éloïse. Je l'appelle pour prévenir que j'attends en bas les deux personnes du DAC⁴⁸ qui viennent la rencontrer pour la première fois - c'est l'objet de la visite à domicile. Les deux « référent·es de parcours » du DAC arrivent, l'interphone de l'immeuble ne marche pas, je rappelle Éloïse, elle descend nous ouvrir. On attend l'ascenseur assez longtemps, elle nous explique que la veille une dame est restée bloquée une heure dedans et puis on monte toutes les quatre collées serrées jusqu'au huitième étage. En entrant dans l'appartement, ses enfants dorment encore, le mini chien nous fait la fête, et l'énorme chat se prélasser dans le salon. On s'installe à la table. Éloïse ne s'assoit pas jusqu'à ce qu'arrive Joao, le père des enfants et l'unique personne qui l'aide sur tous les plans. Une fois arrivé, il nous propose un café, et à ce moment-là, elle accepte de s'asseoir avec nous, de parler avec l'équipe du DAC qui lui pose une série de questions et prend très au sérieux ses multiples douleurs, et plus généralement l'état de détresse dans lequel elle se trouve, perdue entre huit ou neuf médecins spécialistes qui ne communiquent pas entre eux.

12h15 On récapitule un peu tout ce qu'on s'est dit. Je les laisse finir leurs échanges, tout semble bien se passer, et Éloïse est en confiance. Ouf.

En sortant, Joao me dit en passant qu'il a vu un vélo jaune se faire voler en bas de la tour. Je me laisse prendre au jeu et bondis en disant « c'est mon vélo ! ». Il me charrie d'y avoir cru. Une fois en bas, je m'apprête à traverser avec ce même vélo jaune quand quelqu'un me tape sur l'épaule en me disant que la prochaine fois je ne dois pas laisser mon vélo comme ça à cet endroit car il va disparaître.

⁴⁸ DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination, qui est amené à coordonner les soins dans certaines situations de rupture de prise en charge ou de difficulté dans les soins.

Journal de bord : la Trame, au quotidien

12h30 De retour à la Trame. Dans le grand bureau, ils sont 6 ou 7 à avoir sorti les micros, en train d'enregistrer des textes ou témoignages en direct autour du voyage (« séjour-enquête », on dit) qu'on a fait l'an dernier en Italie, à Gorizia. Nous étions allé·es découvrir les Centres de Santé Mentale créés par le psychiatre Franco Basaglia après les années 70 et la loi 180 qui abolissait les hôpitaux psychiatriques en Italie. L'idée maintenant est de produire une émission de radio qui partage ce qu'on a découvert et appris là-bas. On a fait appel à un ami pour nous aider là-dedans car seul·es, nous nous perdions dans le chantier (ça nous passionne mais c'est sans fin, et en plus de tout le reste, ça risquait de passer à la trappe).

Je fume une clope sur le trottoir avec un collègue et un trameur de passage.

12h40 Pour ma part, pas le temps d'aller chercher à manger mais je retrouve les collègues pour le temps de transmission prévu ce jour là. Les autres grignotent et ça se donne quelques nouvelles.

13h25 Je dis au revoir aux collègues, passe une tête dans la grande salle d'accueil voir qui est encore là et salue tout le monde en leur souhaitant une belle permanence, avant de me mettre en route pour le GEM d'Epinay où je travaille à 14h. En tramway cette fois. Je verrai au GEM s'il reste un peu de riz d'hier.

Un jeudi... par Clarisse

Tous les jeudis matins, c'est la réunion d'équipe. On essaye d'être là toutes les six autant que possible. Depuis quelques temps, entre congés, formations, séjours, interventions à droite à gauche,... on est un peu dispersés et rarement au complet. C'était notamment l'objet d'interrogations lors de notre dernière séance d'analyse de la pratique.

Pourtant ce jeudi matin, j'ai moi-même fait une entorse à ce rituel : je commence la journée par une visite à domicile à Epinay, dans la famille de Sokha que j'accompagne depuis peu. Un très jeune homme, cambodgien, tout frêle, arrivé en France il y a quelques années pour rejoindre sa mère et son beau père. Il semble très handicapé, mais il m'est difficile encore de démêler les choses entre une malformation au visage et aux mains qui nécessite une opération en France, un caractère très réservé, une situation qui semble assez tendue à la maison, la crainte de ne jamais obtenir de titre de séjour et celle d'être expulsé de leur maison suite à la découverte d'un courrier d'huissier. Ce document enjoint sa mère et son beau père, titulaires du bail auprès d'un bailleur social, à payer leur dette locative ou à quitter les lieux.

Ce matin-là je pars donc en visite à domicile chez eux accompagnée de l'assistante de service social de la ville qui a reçu Sokha une fois et semble tout aussi démunie que moi. Le point de départ de cette visite est le risque d'expulsion.

Au domicile, nous trouvons Sokha mais aussi, comme nous l'espérions, sa mère et son beau père, et même la sœur du beau père, venue visiblement à leur demande pour traduire en khmer. Toutes semblent nous attendre vivement. La famille installe l'assistante sociale sur le canapé, moi sur une chaise. L'assistante sociale annule en arrivant le rendez-vous pris avec un interprète par téléphone.

Nous commençons tout de suite dans le vif du sujet. Ils ont sorti tous les papiers du bailleur. Sokha ne s'assied pas et se fait oublier, disparaissant régulièrement ailleurs dans l'appartement. Nous restons une heure environ, et l'assistante sociale s'engage à revenir le jeudi suivant avec sa nouvelle collègue conseillère en économie sociale et familiale pour commencer à mettre en place des choses concrètes.

Deux nœuds sont apparus au fil des échanges, délicats.

D'une part, le ménage est prêt à mettre en place échéanciers et prélèvements automatiques pour épouser la dette, mais le beau-père, chargé de payer le loyer, dit sans cacher que tout son argent part aux jeux. En rentrant du travail tous les jours, il va au PMU jouer au tiercé, voilà ce qui explique la dette. Autant il le dit ouvertement, autant il était bien trop tôt ce matin-là pour travailler sérieusement avec lui la possibilité d'un accompagnement au long cours côté addictologie ou santé. Croire que mettre en place un simple

prélèvement automatique réglera l'ensemble paraît bien facile, mais évidemment c'est par ce biais-là qu'il faut commencer.

D'autre part, tout au long de cette rencontre, le jeune homme par lequel l'assistante sociale et moi avons été introduites dans la famille était quasi absent. Peu avant que nous partions, ont fait surface les tensions entre les trois membres de la famille : personne ne se parle ni même ne se voit, et notre visite était manifestement une occasion rare de les voir rassemblés. La sœur du beau-père se fait non pas interprète, mais clairement porte-parole d'une critique amère de ce jeune garçon, trop arrogant à leurs yeux, qui ne respecte pas ses parents alors qu'il ne travaille même pas. Ma collègue et moi avons pu nommer qu'il n'avait pas le choix car n'étant pas en situation régulière en France, il n'avait pas le droit de travailler. Cela a été à peine entendu. Et nous n'avons pas nommé du tout son handicap, ou ses problèmes de santé, qui semblent inexistantes aux yeux des adultes autour.

Peu avant de quitter le logement, je réalise que je me suis fait piquer et que ça gonfle de façon assez impressionnante. Je demande à la famille si ça leur arrive aussi de se faire piquer, et que si jamais c'est le cas, vu qu'on est en lien resserré avec le bailleur justement, c'est possible de bénéficier d'une désinfection, que ce serait leur droit. Ils me disent que non et me donnent moult crèmes à appliquer aussitôt, sans transiger.

En sortant de l'immeuble, nous débriefons avec l'assistante sociale (que je ne connaissais que par téléphone avant ce jour) qui me raccompagne un bout en voiture. On pressent les mêmes difficultés. Nous nous mettons d'accord pour qu'elle suive la mère et le beau-père avec sa collègue, et qu'elle tente la prochaine fois de travailler avec un interprète professionnel pour éviter de donner à la sœur du beau père la place d'interprète, car de fait très impliquée elle-même dans la dynamique familiale et les tensions. De mon côté, je continuerai à recevoir Sokha sans la famille à la Trame pour lui préserver un espace à lui.

Dans la foulée, nous avons contacté les partenaires connus chez le bailleur. Ça tombe bien, c'est le bailleur avec qui la Trame a une convention : le lien est rapidement fait avec le service contentieux et la procédure bloquée pour laisser le temps au service social de tenter un premier travail avec cette famille.

Je prends le tramway. Entre-temps, ma piqûre a bourouflé. Je sais que je réagis très fort aux piqûres de punaises et suis prise d'un doute tenace : si je considère que c'en est une, je dois faire le « protocole », autrement dit repasser par chez moi me changer, tout mettre à laver à 60° et apporter le reste au congélateur de la Trame,... Bon an mal an, je tranche que ça n'en est pas et arrive quinze minutes plus tard à la réunion d'équipe où sont déjà trois collègues (un autre est en séjour avec le GEM, et une autre en congés).

Ils ont déjà abordé la plupart des sujets dits « institutionnels », ou d'organisation, qui concernent aussi bien la recherche d'une place de parking pour notre camion, que le prochain rendez-vous sur le budget prévisionnel avec le gestionnaire, les modalités de notre participation à un colloque sur la psychiatrie communautaire, l'envoi d'invitations à des associations partenaires, la coordination avec le Secours Islamique pour la

prochaine distribution de colis alimentaires, la composition du groupe qui partira en séjour en Bretagne fin juillet, l'organisation de deux sorties à la mer en août, ou encore : qui sort les poubelles de l'immeuble quel jour, comment prévenir le risque de multiplication des cafards avec l'été,...

Nous abordons ensemble la deuxième partie de la réunion, qui concerne les situations individuelles. Je leur fais retour d'un moment difficile pour Idir la semaine dernière, dans l'idée que toute l'équipe ait en tête ce qu'il traverse en ce moment - ça tombe bien, il est prévu qu'il parte en séjour à la campagne fin juillet avec la Trame, on espère que ça pourra le soutenir un peu. J'en profite pour leur partager la visite à domicile du matin et cet accompagnement dont pour l'instant ils n'avaient pas connaissance. Et puis chacun aborde les difficultés rencontrées autour ou au détour des accompagnements que nous faisons seul es ou à plusieurs.

À 13h30, nous mangeons des pâtes, comme presque tous les jeudis ces dernières années... Autour de ce repas, on s'échange les dernières choses. Ce jeudi-là, je nous trouve collectivement plutôt en forme, entre deux assiettes nous rions un peu et j'ai la sensation que nous abordons ce début d'été assez sereinement.

Tout en mangeant, nous voyons les trameurs et trameuses de plus en plus nombreux sur le trottoir. Certain es passent une tête à la fenêtre pour tenter de rentrer, mais comme chaque jeudi nous essayons de tenir bon un cadre et malgré la fenêtre ouverte, de garder ce temps pour nous. Cette fenêtre reste malgré tout une brèche possible à travers laquelle peuvent circuler cafés à emporter, téléphones à charger, sacs à stocker,...

À 14h, nous ouvrons la porte, les volets de la grande salle, les un es les autres rentrent s'installer, le café se lance, les premiers bonjours et conversations s'amorcent, tantôt timides tantôt plus éclatantes, pendant que l'équipe finit ses derniers échanges et la vaisselle.

Je salue les un es les autres et vois arriver Fidelia⁴⁹ et Élisabeth sa fille de sept ans, que j'attendais effectivement en rendez-vous. C'est mon collègue Benjamin qui m'a demandé si je pouvais les recevoir pendant qu'il est en séjour. En effet, le père d'Élisabeth est de passage en France, très peu disponible et c'est apparemment aujourd'hui ou jamais pour lancer certaines démarches communes. Jusque-là je n'avais jamais reçu Fidelia en entretien et connais peu de choses de ses démarches en cours. En revanche, nous nous sommes bien rencontrées dans les espaces collectifs auxquels elle participe, en particulier quand elle vient avec sa fille après la sortie de l'école. Nous nous sommes rencontrées aussi à travers son amitié avec Gisèle que j'ai accompagnée ces derniers mois, et enfin à travers l'entretien que nous avions fait ensemble en avril, Fidelia, Gisèle, Lucie et moi dans le cadre de ce mémoire pour le DU. Plus récemment, nous nous sommes particulièrement retrouvées autour du décès soudain d'une trameuse.

⁴⁹ voir entretien présenté en annexe.

Ce jeudi, donc, j'attends Fidelia et sa fille (c'est les vacances scolaires) mais aussi le père de sa fille, encore inconnu. Élisabeth, elle, reste dans la grande salle car par chance il y a ce jour-là un autre enfant, et ils regardent ensemble un dessin animé sur l'ordinateur. Fidelia me demande deux choses : appeler la CPAM pour savoir s'il vaut mieux rattacher l'enfant à la carte vitale de son père qui n'est jamais là, ou bien à sa propre carte AME, et appeler la CAF pour voir si puisque le père est français, il peut demander ou non une aide pour l'enfant même si celle-ci vit avec sa mère (et qu'elle n'est pas encore régularisée).

Le père annonce qu'il sera en retard. Pendant que nous le guidons par téléphone pour trouver son chemin depuis la gare, je commence l'entretien avec elle car j'aimerais participer à 15h30 à la réunion hebdo. Au téléphone, nous parlons à quelqu'un de la CPAM (une dame très sympathique qui nous met en confiance et ose même quelques drôleries) et ensemble nous tranchons sur le fait que même si elle n'a « que l'AME » puisqu'encore en attente d'un titre de séjour pour parent d'enfant français, elle écrira un courrier en son nom pour demander que l'enfant soit rattachée à elle et non à son père, puisque sinon elle serait amenée à avancer les frais s'il arrive quelque chose à la petite (or sans titre de séjour elle n'a pas le droit de travailler, et donc pas de revenus).

Une fois l'appel terminé, le père arrive. On se présente et s'installe assez vite autour de la table pour passer le deuxième coup de fil. A la demande de sa mère, Élisabeth vient saluer son père, de façon très fugace et dit qu'elle n'a pas envie de rester au rendez-vous. Je pense alors que c'est bien normal à sept ans de ne pas subir les méandres administratifs auxquels les adultes se retrouvent aliénés - à condition qu'à ce moment-là son accueil dans la grande salle, sans ses parents, soit possible.

Dans le bureau, je lance l'appel à la CAF. Le casse-tête démarre : si je connais très peu de Fidelia, je ne connais rien de ce monsieur. Il faut taper son numéro de sécurité sociale, jusque-là ça va. Son numéro de département ? Là commence le flou. Il me donne d'abord un département dans le Sud. Au fur et à mesure que ça bloque pour obtenir quelqu'un au bout du fil, je comprends de plus en plus d'éléments autour de la situation. C'est long ce coup de fil. Finalement quelqu'un de la CAF du Sud décroche et ne trouve Monsieur dans aucun fichier. Ah, il n'a jamais eu de compte CAF. J'avais compris l'inverse. Donc il faut rappeler pour parler à un interlocuteur de la CAF de son département de résidence actuelle. Ce n'est plus le même. Ah, je n'avais pas compris ça. C'est en Île-de-France en fait, pas si loin. Je comprends qu'il vit essentiellement à l'étranger, et ne passe que rarement en France, bien qu'il soit de nationalité française ce qui est l'élément déterminant, administrativement parlant, dans le parcours de Fidelia et Élisabeth. Où en Île-de-France ? Chez quelqu'un. Est-il domicilié là-bas ? Oui. Ils sont embarrassés tous les deux. Je comprends que son adresse est celle de sa fille ainée, qui n'est pas au courant de l'existence d'Élisabeth. Au fil de la conversation, je comprends aussi qu'il n'avait pas vu Élisabeth depuis presque un an. Ce rendez-vous prend une tout autre tournure.

Plus l'appel à la CAF dure, plus Élisabeth fait des allers-retours. La réunion a commencé à côté, rrrr je suis encore en retard et les collègues assurent encore en mon absence. Mais là je sens qu'il se joue quelque chose qu'il faut mener au bout. Élisabeth ne pouvant plus regarder le dessin animé à côté, elle vient et regarde la fin de la vidéo à coté de nous, sur mon ordinateur. Mais je vois qu'elle suit attentivement tous nos échanges, le tout sur fond de la musique d'attente de la CAF. À la fin de la vidéo, Élisabeth demande à en voir une autre. Au vu de ce qui est en train de se jouer, je lui installe plutôt des feuilles et des feutres et l'invite à dessiner ce qui lui vient (Élisabeth a l'habitude de dessiner quand elle est là).

Pendant qu'elle dessine, je m'adresse régulièrement à elle et non plus seulement à ses parents. Par ailleurs, en regardant les quelques papiers que j'ai sous les yeux, nous prenons conscience ensemble que cela fait un an jour pour jour qu'elles sont arrivées en France. Je demande à Élisabeth si elle se souvient de son arrivée en France ce jour-là. Elle me raconte l'avion, les films et le fait qu'elle avait dormi. Fidelia raconte qu'elle-même en revanche n'avait absolument pas pu dormir. Je demande au père où il était. Il raconte en souriant qu'il n'était pas au courant de leur départ, que c'est la police à l'aéroport qui l'a appelé pour s'assurer qu'il autorisait sa fille à quitter le territoire, qu'il était très surpris mais qu'évidemment, il ne s'y est pas opposé. C'est ainsi que s'est passé le départ du Bénin. Lui était en France à ce moment-là et les a vues une fois à leur arrivée. (Je sais que par la suite, elles ont erré à droite à gauche et sont restées à la rue plus de six mois, jusqu'à obtenir une place par le 115 en plein hiver, au moment où on les a rencontrées). Pendant que nous attendons que la CAF d'Île-de-France réponde, Élisabeth chantonner. Je lui demande ce que c'est. Fidelia montre la vidéo du spectacle de fin d'année de l'école où l'on voit Élisabeth chanter cette chanson. Le père et moi regardons attentivement la vidéo. Il se met à réagir, et petit à petit émerge un peu d'interactions entre la fille et le père.

Au détour de ce rendez-vous, le père a pu formuler que s'il y avait besoin, il était prêt à déclarer sa fille officiellement auprès de sa propre famille (il a quatre autres filles, déjà majeures ou presque) : « le vin est tiré, il faut le boire », a-t-il dit. Il affirme que si aides de la CAF il y avait, il serait prêt à les reverser à Fidelia. Ils semblent se faire confiance l'un l'autre.

L'échange avec la CAF s'est terminé sur une information peu probante : il n'y a pas grand chose à faire en termes d'aides matérielles possibles. C'est décidément ailleurs que les choses se sont jouées aujourd'hui. Par ailleurs, Élisabeth nous montre ses dessins avant de se quitter. Elle a dessiné un enfant et deux adultes. Elle montre une adulte en robe et me dit « c'est toi », l'autre grande personne c'est elle. Et la petite fille ? C'est sa mère. Le père réagit, visiblement vexé de ne pas être nommé ni dessiné. Tout le monde rit.

Le rendez-vous arrive à sa fin. La mère et le père me demandent s'il faut se revoir. Je dis que pour les démarches CAF et CPAM, il n'y a pas besoin de se revoir et demande cependant au père ce qu'il a prévu de faire ces prochaines semaines. Il m'explique son programme : il part en province plusieurs semaines et reviendra prendre son avion retour d'ici un mois. Ils n'ont pas prévu de se revoir toutes les trois d'ici là mais il dit qu'il est disponible pour revenir à la Trame avant de prendre son avion. Je leur redis que pour les démarches, il n'y a pas besoin, mais leur demande à eux trois s'ils veulent que nous refassions un rendez-vous ensemble. Ils disent oui et nous convenons d'une date.

Fidelia et moi raccompagnons William dehors. Élisabeth était partie accrocher son dessin sur un mur de la grande salle. Je vais la chercher pour lui dire que ça y est, son père s'en va. Ils se saluent et se disent à dans un mois.

Fidelia et moi rejoignons la réunion hebdo qui suit son cours avec une vingtaine de personnes en train de parler de l'été, des ouvertures et fermetures à venir, du séjour, des sorties à la mer,... En débat notamment, la question du repas du mois d'août. Fidelia avait mis ça à l'ordre du jour, car pour la première fois elle propose de prendre en charge une recette pour tout le monde. L'assemblée décide d'un menu parmi ses propositions. Et d'une date.

Samia l'infirmière arrive en fin de réunion, comme un jeudi sur deux, pour le lancement de la permanence infirmière qu'elle tient là depuis l'automne dernier. Pendant deux heures, le soir, elle discute de santé avec les gens selon les sujets qui émergent, et propose également de les recevoir dans le petit bureau du fond pour une consultation, mais encore de chercher avec eux un médecin traitant, un spécialiste,...

Il est 17h, je dois partir vite aujourd'hui donc nous convenons avec Sarah de se rappeler le lendemain pour parler plus amplement d'une proposition d'hébergement que sa famille a reçue du SIAO. Je prends avec moi les clés d'Éloïse dans son dossier car je lui ai promis de passer prendre son courrier de temps en temps afin de lui permettre d'aller dans sa famille au Portugal avec ses enfants sans risquer de passer à côté de courriers importants. J'embarque aussi avec moi le vélo jaune de la Trame pour aller plus rapidement chez elle et ne pas me mettre trop en retard pour ma vie du soir. Je salue tout le monde et monte sur le vélo. Ce jour-là, plus facile peut-être de s'arracher en vélo qu'à pied, la rupture avec le flux continu du jour me paraît plus franche ainsi.

Un vendredi... par Clarisse

C'est vendredi, je commence à 14h à la Trame (après un début de journée au GEM). Mais la Trame, elle, est ouverte depuis le matin, car il y a eu la réunion des participants. Alors quand j'arrive, il y a déjà toute une troupe posée là en train de bavarder. D'une certaine façon, le vendredi, c'est eux qui m'accueillent et moi qui glisse dans le fil de la journée déjà bien entamée. On se salue, on se donne des nouvelles pour celles et ceux que je n'ai pas encore croisé cette semaine, on ré-évoque la journée de la veille pour les personnes que j'ai vues un peu tous les jours.

Je vais voir Idir qui s'est installé tout seul dans un bureau pour préparer son dossier 2025 à l'intention de la Préfecture. Il a rendez-vous à 15h30 au service des étrangers de la mairie d'une ville voisine et m'a demandé de l'y accompagner. Je le laisse finir ses papiers dont il s'occupe très bien tout seul (il m'expliquera après qu'il a une cachette dans ce bureau de la Trame où il laisse l'entièreté de ses documents, onze ans de preuves de présence en France) et retourne dans la grande salle avec les autres.

Nous discutons un peu autour de la table du séjour qui se tiendra fin juillet en Bretagne pour aller rendre visite à un projet de lieu de répit en train de se monter (porté notamment par des anciennes collègues). Je vais voir Lylian dans le grand bureau pour me tenir au courant de ce que la réunion séjour de la veille (à laquelle je n'ai pas participé) a donné et préciser ensemble la liste des trameurs et trameuses qui pour l'heure y sont inscrites. Au milieu, quelqu'un demande à faire des photocopies. Le téléphone fixe sonne et j'invite Myriem qui tient la permanence ce jour-là à y répondre elle-même (c'est seulement sa deuxième permanence). Au bout du fil, c'est Joseph, et Myriem me le passe finalement car elle ne comprend pas sa demande - c'est vrai que souvent il trébuche en parlant. Il souhaite juste que mes collègues Lucie et Benjamin le rappellent, ce que je transmets aux intéressés par message. Mon collègue Luca appelle aussi, il est sorti du rendez-vous au foyer de vie avec Naïm et voudrait qu'on prévienne Serge de l'attendre pour son rendez-vous à la banque, mais Serge n'est pas là. Luca arrivera quand je serai déjà partie. Pendant ce temps, Benjamin est allé amener le Trafic de la Trame au garage car la banquette arrière est cassée. Décidément, ce vendredi est un peu décousu et tandis que Luca, Benjamin et moi ferons des chassés-croisés, Lylian tiendra un peu le fil de cette journée.

Il est 14h45, Idir et moi saluons les gens dans la salle et partons prendre le bus en direction de la mairie. Ça n'est plus la canicule mais il fait quand même chaud, et on cherche l'ombre d'un vieux kiosque publicitaire pour attendre à cet arrêt de bus. Idir est très en forme, il parle beaucoup, raconte plein de choses, il est content de m'amener là-bas car c'est un peu son quartier. Le bus arrive, et il évoque avec moi la raison pour laquelle il a refusé la place en CHU qu'on lui a proposé cette semaine à Saint-Ouen.

D'abord, c'est une chambre en collectif et ça, il n'en veut pas. Aussi, il sait qu'il n'y a pas de fenêtres dans ces chambres (mais qu'a fait l'architecte...!!?) Et puis, il dit qu'il y a déjà été une fois et qu'on l'avait mal accueilli. Qu'il connaît le quartier là-bas, c'est un lieu de deal et il ne veut pas de ça. Voilà pourquoi, après nous avoir relancé es pour le SIAO ces derniers mois, il a refusé l'unique proposition qu'on pouvait lui faire. Alors il se met à me raconter plus en détail comment il dort dans les bus de nuit en ce moment : il a un ami qui est chauffeur pour les cars qui relient la nuit Paris à l'aéroport. Chaque nuit, il s'assoit devant à côté de son ami et s'endort pour la durée du trajet, plusieurs allers-retours comme ça. Et quand son ami ne travaille pas ? Ce dernier le confie à ses collègues. Récemment, nous avons eu un échange en équipe à propos d'Idir : son refus (et celui d'autres trameurs après lui !) de cette place d'hébergement alors qu'il dort dans des bus la nuit nous inquiétait. En l'écoutant raconter ces ruses nocturnes avec un grand sourire, je me dis que tout compte fait, il est peut-être plus éprouvé ainsi pour l'instant. Certes, c'est un choix contraint par le panel restreint des possibles qui s'offrent à lui, mais peut-être un vrai choix quand même... du moins a-t-il en quelque sorte choisi ses contraintes (dormir dans des bus avec son ami plutôt que dormir dans une chambre sans fenêtres avec des inconnus)

Dans la foulée, je lui demande comment il fait pour rester toujours propre nickel comme ça, et vu qu'il est les mains dans les poches, où est-ce qu'il laisse ses affaires pour se changer. Il me dit que quand il vient dans cette ville, il va se doucher chez un ami chez qui il laisse toujours quelques affaires propres. Quand il va dans le 20^e arrondissement, il y a des bains douches et dans le café en face il laisse toujours un sac propre. Dans le quartier de Gare du Nord, pareil. Et dans le Sud de Paris, pareil. Quelle organisation !! Je n'en reviens pas... au milieu de tout ça, il me montre une photo de son chat, qu'il a confié à son ami ici mais qu'il contribue à nourrir quoi qu'il arrive tous les jours. Au détour de cette conversation, on parle de son histoire en Algérie. C'est très rare qu'on parle de son passé. Le sujet arrive car il m'explique qu'il a quitté sa famille à 19 ans parce que son père était trop sévère, et qu'après il s'est débrouillé à droite à gauche avec des amis, et notamment qu'il s'était fait faire une fausse carte d'étudiant pour pouvoir aller dormir la nuit dans l'université de Bejaia. Il me raconte qu'il a fait des gardes à vue là-bas pour des manifestations, sans pouvoir vraiment dire pour quoi étaient ces manifestations ni avec qui. Il raconte aussi en rigolant qu'à l'époque, il buvait avec des copains (ça me marque particulièrement car il insiste souvent sur le fait qu'ici il ne boit jamais). Quand je l'interroge un peu plus, il me dit qu'il ne parle plus à son père et très rarement à sa mère. Et ses quatre frères ? C'est fluctuant. En tout cas, le projet de partir en France, il l'a fait seul. Après avoir monté une boîte et déclaré un faux accident du travail, il a eu peur d'aller en prison et est venu tout seul avec un visa tourisme. Je m'étonne souvent avec Idir du contraste entre sa capacité à toujours s'entourer d'allié es, et en même temps sa grande solitude.

On arrive à la mairie en avance, et comme je dois poster trois courriers recommandés pour d'autres gens de la Trame il est content de m'amener lui-même jusqu'à la Poste. Je poste les courriers à la CPAM et la CRAMIF (un recours pour un refus de Complémentaire Santé Solidaire, un recours pour un refus de pension d'invalidité, une demande de bénéfice de Capital Décès suite au décès récent d'une trameuse). J'en sors soulagée car ces trois dossiers pesaient

lourd dans ma tête, je ne savais pas quand je pourrais enfin les envoyer. Je crois que c'est un peu grâce à lui que j'ai arrêté de tergiverser.

On quitte la Poste pour le service des étrangers de la ville. Une toute petite porte incognito. Personne à l'accueil en bas, mais Idir ne s'en étonne pas et monte à l'étage en terrain familier. Là, on est reçu es par Gladys avec beaucoup de sympathie. Idir nous présente d'abord l'une l'autre. Puis elle commence à expliquer le contexte : Idir a déposé avec elle il y a pile un an un dossier à la Préfecture car étant algérien, avec dix ans de présence en France il peut obtenir de plein droit un titre de séjour. Certes. Mais il y a un mois, tous les dossiers de première demande qu'elle a déposés depuis un an et demi et qui étaient en attente ont été classés sans suite. Car entre-temps, le site démarchesimplifiées a mis en place un nouveau formulaire de demande et désormais, il faut tout refaire sur ce nouveau formulaire. Elle avait visiblement expliqué cela par téléphone à Idir qui n'avait pas tout à fait compris (ou en tout cas il ne m'en avait pas fait part) et c'est la première douche froide : il faut recommencer à zéro, Idir a donc « perdu un an ». Gladys relance le site démarchesimplifiées et se met à le remplir avec Idir. Cette fois, le nouveau formulaire demande l'entièreté des documents et « preuves » de présence alors qu'avant, sur le site il n'y avait que quelques éléments à remplir pour lancer la demande, qui était ensuite censée aboutir à un rendez-vous sur place en Préfecture, lors duquel la personne apportait l'ensemble des documents évalués ensuite dans les mois suivants. Gladys nous rapporte qu'avec ses collègues juristes, elles craignent que ce nouveau formulaire signifie possiblement la fin des rendez-vous physiques en Préfecture et le traitement uniquement informatique des dossiers, justifiant refus et OQTF sans même un rendez-vous physique pour la personne demandeuse de titre de séjour. Elle remplit ce qu'elle peut avec des allers-retours sur le mail d'Idir pour chercher les dates de naissance de sa famille et autres documents multiples et variés.

Dans ce nouveau formulaire, il faut indiquer s'il y a déjà eu une OQTF et si oui, à quelle date. Nous cherchons longtemps dans les archives mail d'Idir. Nous finissons par trouver la date : décembre 2022. Là, deuxième douche froide : en janvier 2023 est passée la « loi Darmanin » qui prolongeait les OQTF de un à trois ans. Au début, comme il n'y avait pas plus de précisions, tout le monde a pensé que cette modification était valable à partir de janvier 2023. Mais depuis lors, la jurisprudence a montré que cela était valable de façon rétroactive... En direct, nous réalisons ainsi toutes les trois que l'OQTF d'Idir que nous pensions expirée depuis décembre 2023 est en fait encore valable jusqu'à... décembre 2025. A partir de là, la discussion se corse : si Idir dépose maintenant sa demande, étant encore sous le coup d'une OQTF, il est très probable qu'elle soit refusée. Idir finit par décider à contrecœur d'attendre décembre 2025 pour (re)déposer son dossier. Si l'on résume : Idir venait discuter de son dossier en attente depuis un an, puis il apprend que c'est comme s'il n'avait jamais rien déposé et qu'il doit recommencer, puis il apprend qu'il a encore une OQTF et qu'il doit attendre encore six mois pour déposer.

Enfin, quand on évoque ce qu'il faudra faire en décembre, c'est la troisième douche froide : Gladys apprend à Idir qu'en décembre elle ne sera plus là car la mairie a mis en cause le service « droits des étrangers ». La mairie voulait fermer tout le service, il y a eu une lutte en interne qui a abouti à supprimer un seul poste sur les trois postes de juristes à temps plein. C'est son poste qui va prendre fin en septembre. Gladys qui connaît Idir depuis

trois ans lui explique que même si elle part, c'est sa collègue qui reprendra son dossier en décembre. Qu'elles ont décidé en interne de ne plus prendre de nouvelles personnes pour pouvoir permettre aux deux professionnelles restantes de reprendre les dossiers de Gladys. Idir passe de la colère à la tristesse. Il dit qu'il va appeler ses amis élus à la ville pour faire remonter tout ça. Il lui demande aussi si elle peut le prévenir de son pot de départ et la remercie pour tout. Au passage, Gladys ajoute le mail de la Trame dans la liste sur laquelle leur service envoie des informations et mises à jour aux partenaires sur les questions de droits des étrangers.

Après une bonne heure dans ce bureau, nous repartons autour d'un au revoir très chaleureux et un « on lâche rien » partagé. Aux côtés d'Idir, je suis abasourdie par toutes ces nouvelles, en même temps que très impressionnée par le travail de ces trois femmes dans ces bureaux incognitos de la mairie. D'après Gladys, aucune autre ville autour n'a un tel service municipal dédié aux demandes de titres de séjour. Je découvre l'existence de ce service en même temps que le fait qu'il est menacé...

En sortant, Idir laisse aussitôt un audio sur whatsapp à son camarade élu à la mairie. Il m'emmène comme un poisson dans l'eau jusqu'à un café tenu par des amis à lui sur la place de l'hôtel de ville. Là, il salue tous les serveurs, et même un monsieur en terrasse qui est justement bénévole à l'association qui à l'époque a orienté Idir vers ce service municipal. On s'installe un moment pour reparler de ce qui s'est passé. Idir est désappointé, et moi avec lui, mais comme souvent, il rebondit d'une humeur à l'autre et passe très vite au fait qu'il va passer voir son ami et son chat à côté, prendre une douche,... C'est le présent qui refait surface, finie la projection. « On avance on recule », comme il dit souvent. Au moment d'aller payer, il veut m'inviter et je lui propose plutôt que la Trame nous invite tous les deux (c'est-à-dire de payer avec la carte de l'association), il semble content à cette idée. On se salue, se souhaite bon courage et je pars prendre le bus dans l'autre sens.

Quelques coups de fil encore pour caler un rendez-vous de lundi prochain et échanger sur une proposition SIAO à une famille qu'on accompagne. Je rappelle aussi une ancienne stagiaire qui m'annonce une bonne nouvelle : elle a obtenu son diplôme de monitrice éducatrice. En revanche, elle n'a aucune nouvelle de la Préfecture pour sa demande de titre de séjour déposée il y a plus de deux ans, le recours suit son cours... et j'ai fini ma semaine.

Quelle matérialité ? Les fonctions de la Trame

« Quand on ne s'assied pas, on ne tend pas le pied. »

C'est en Île-de-France que se trouve la Trame, et plus précisément dans le 93, et plus précisément encore à Saint-Denis, dans le centre-ville. Plongée au milieu de la plus grande zone urbaine de France, au sein d'une sorte de continuum urbain. À la Trame, on y vient souvent en RER depuis le Nord (le 95 notamment), en tramway depuis le 92, en métro depuis Paris, en bus depuis les autres villes du 93,... Une fois à la station Porte de Paris, aux portes de Paris peut-être, on se trouve dans une partie du centre-ville relativement calme. À quelques mètres de là, le parc de la légion d'honneur, seul espace vert de la ville. Tous les moyens sont bons et peuvent converger, à coups de correspondances, vers ce petit point : « vous êtes ici ».

La Trame est donc d'abord dans la ville. Une ville aux contours flous, un tissu dont le bord ne se rend jamais visible et dont certains ne sont plus repartis depuis qu'ils y ont atterri. Une ville, une zone qui colle à la peau. Une ville dans laquelle on circule ou on erre, une ville qui parfois enferme et étouffe, en même temps qu'une ville qui parfois fourmille de rencontres et de possibles.

Stefan Le Courant dans son livre *Vivre sous la menace*⁵⁰ dédie un chapitre entier à « la ville des sans-papiers », essayant de déceler ce qui fait signe de menace dans les moindres recoins de la ville. Il tente de « cartographier la menace ». Au fil de sa recherche, la rue apparaît clairement comme l'espace par excellence de l'exercice policier, lieu de danger imminent. De sa cartographie de la menace, il tire un « savoir-circuler », savoir-faire singulier qui consiste à éviter certaines zones plus que d'autres, se déplacer tout en contournant le plus possible le danger, en esquivant ce qui se présente comme possiblement suspect. « L'exclusion légale se double d'une exclusion spatiale », écrit-il.

En mettant en valeur cette cartographie propre aux sans-papiers, Stefan Le Courant met aussi en évidence, en creux, les possibles sanctuaires repérés comme étant des espaces de relative sécurité. Il insiste notamment sur l'opposition entre la rue et le domicile, décrivant de façon détaillée l'espoir et parfois l'illusion selon laquelle le domicile pourrait constituer un refuge (même si dans les entretiens présentés en annexe, la menace dans la rue n'est pas tant liée à la présence policière qu'à la violence potentielle d'autres individus). Ce qui apparaît peu dans la cartographie des personnes rencontrées par Le Courant, ce sont les haltes, les points relais, ou lieux intermédiaires, refuges tiers, qui permettent malgré tout autre chose que d'aller uniquement d'un point A à un point B sans détour, toujours au plus prudent. Ces points de chute, ces points d'ancrage, la Trame pourrait bien en faire partie, et avec elle certainement une multitude d'associations, de centres sociaux, de médiathèques,... Autant de lieux qui permettent parfois même malgré eux et malgré tout de sortir de cet enfermement que constitue l'aller-retour répété et limité de A à B. Ces lieux ne sont pas la

⁵⁰ LE COURANT, Stefan. *Vivre sous la menace*, éditions du Seuil 2022 p. 119-120

maison, ces groupes ne sont pas la famille, et pourtant il s'y passe bien des choses. En l'absence de famille voire en l'absence de maison, ces lieux occupent de nombreuses fonctions au sein des cartographies de la menace propres à chacun·e.

A la fin de l'entretien que nous avons fait ensemble, Fidelia cite un adage de son pays : « quand on ne s'assied pas, on ne tend pas le pied. » Elle le commente elle-même aussitôt :

Fidelia : Il faut pouvoir s'asseoir pour pouvoir étendre ton pied. Tu ne peux pas étendre le pied en étant debout. Donc je n'ai pas encore la possibilité de le faire [...] Je ne suis pas encore assise, dès que je serai assise, peut-être que je vais mieux réfléchir et ordonner les choses dans ma tête.⁵¹

Il est possible que la Trame propose à sa façon déjà une certaine assise. Quelle est l'assise propre à la Trame ? Quelle est la matérialité de cette assise ? Quelles sont les fonctions, et avant tout les fonctions matérielles de la Trame ? Nous poserons ces questions non pas tant du point de vue des bureaux dans lesquels nous passons du temps en rendez-vous (ces bureaux qui apparaissent fort dans notre journal de bord), mais plutôt du point de vue de la grande salle et de son usage à la fois individuel et collectif, usage qui ne nécessite pas forcément notre action ou notre intervention en tant qu'animatrices salariées.

C'est à ces questions que nous essayerons de répondre ici, à partir des entretiens comme de nos observations. Une description au plus simple, au plus direct, au ras-du-sol peut-être, qui passe par l'exercice suivant : « à la Trame, il y a... ». Mais ce « lieu d'accueil » fait l'hypothèse que le fait de répondre *d'abord* à des besoins matériels peut devenir un vecteur qui permette d'aller chercher le sujet, qui permette à une personne de se re-subjectiver, d'apparaître aux autres et à elle-même.



Un espace du dedans

Partons du plus simple : être à la Trame, c'est être à l'intérieur, dans un espace « dedans ». Or, quand l'exclu est enfermé dehors⁵² (la figure du clochard des années 90, mais aussi aujourd'hui celle de l'exilé en tente au bord du canal), cet espace intérieur n'est pas négligeable. Quand Pablo dans son entretien raconte sa « cavale », il est paradoxalement cloîtré dehors, craignant que la police vienne le chercher dans son centre d'hébergement suite à son OQTF. Assigné à résidence dans le département, il prend la fuite et va dormir dehors dans un département voisin. Quand on a une

⁵¹ Cet adage cité par Fidelia nous a fait penser toutes les deux à la première scène du film *J'ai rêvé d'une grande étendue d'eau* visionnée pendant le DIU : au cours de la première séance présentée dans le film, la maman qui est là avec ses deux enfants raconte un rêve dans lequel ses sœurs veulent venir du pays mais elle leur répond qu'elle est debout, soutenant qu'elle ne peut donc pas les accueillir. La séance se termine sur la difficulté à s'asseoir quand on est dans une forme de précarité qui nous dépasse.

⁵² DE RIVOYRE, Frédéric (sous la direction de). *Dire l'exclusion* éditions Erès 1999

OQTF, passer ses journées dehors, que ce soit pour dormir à la rue ou parce qu'on attend devant un magasin de bricolage en espérant être embauché au pied levé pour un chantier, c'est en quelque sorte jouer avec le feu. En hiver à la Trame, il y a du chauffage (et souvent les places assises près des radiateurs sont prisées). En été, il y fait plutôt frais, il y a quelques ventilateurs, de l'eau, un frigo. À la question « pourquoi venez-vous à la Trame ? », Fidelia répond :

Fidelia : On vient surtout parce qu'en venant ici, on peut s'asseoir, on peut se poser, on peut prendre un café, ce qui n'est pas forcément pareil dans la rue.

La Trame se situe au rez-de-chaussée, elle « donne sur la rue », mais ça n'est pas la rue. Il y a une porte ouverte tous les après-midis (permanences sans rendez-vous), une porte qui distingue le dedans et le dehors, qui produit un effet de seuil - même si le trottoir devant reste en lui-même un espace intermédiaire entre le dedans et le dehors. La Trame, une porte que nous essayons de tenir suffisamment ouverte, quand d'autres portes sont déjà fermées⁵³.

Idir : On cherche la porte qui nous amène quelque part mais on se retrouve toujours au point de départ. On revient là où on a démarré.

Abdel : Toutes les portes sont fermées, je ne sais pas pourquoi.

Alors, « à quelle porte frapper ? » est une expression récurrence. Parmi les personnes qui arrivent jusque-là, beaucoup ont pris l'habitude de trouver porte close, ont déjà vécu un certain nombre d'expériences de fermeture, d'assujettissement, d'aliénation. La Trame, une porte que l'on se retrouve à ouvrir parfois par désir, souvent par besoin, même si cela n'est pas d'emblée formulé ni formulable.

Derrière la porte, une grande salle, une table et des chaises pour s'asseoir, plus ou moins confortables. De l'électricité pour charger le téléphone, le wifi pour accéder à internet (d'ailleurs, lorsqu'il nous arrive de passer devant la Trame le soir ou le weekend, on tombe régulièrement sur un trameur appuyé là contre les volets, sur le trottoir, le téléphone à la main). Une fois assis, ou debout adossé contre les meubles de la cuisine (car certains ne s'assoient jamais !), on peut boire un café. Plus rarement mais ça arrive, on dégote un truc à manger. Ou on se fait chauffer quelque chose dans le micro-ondes.

Dans les grandes toilettes, il y a aussi deux éléments matériels particulièrement utiles : la machine à laver et la douche. Ces derniers temps, la douche est assez peu utilisée, voire quasi jamais, mais elle l'a été d'autres années, à la demande. Dans ce cas, les personnes venaient plutôt le matin, quand il y a moins de monde. On a progressivement orienté les personnes qui en avaient régulièrement besoin

⁵³ Voir les quasi dernières pages du roman *Les Portes* de GAUZ : « Une porte est une surface réelle ou symbolique qui marque une frontière réelle ou symbolique. Toujours. Un mur, une cloison, une clôture, une barrière, une frontière est un dispositif hermétique cohérent. Y placer une porte, c'est y aménager une faiblesse pour laisser entrer ou sortir. Toujours. Elle peut être voulue ou naturelle, mais dans les deux cas, elle implique à minima une entente, ou des codes, voire des lois, pour spécifier qui entre, qui sort, et comment. Toujours. Une porte est un point, un site de mouvements, d'échanges. Toujours. [...] Nous sommes tous frères et sœurs de portes. Alors, d'instinct, nous savons que vivre, grandir, s'adapter, produire, se reproduire, se pérenniser, demandent de chercher, de trouver, et si nécessaire de fabriquer des portes. Tout notre étant est inscrit dans ce mouvement. D'abord à l'intérieur de nous. Ensuite dans le terrain de jeu de l'univers entier. Partir ou périr, trouver des portes ou être emporté. Nous savons. » p. 186-187

vers les bains-douches ou les points hygiène, plus adaptés. La machine à laver, elle, est utilisée toutes les semaines par les trameurs et les trameuses - en ce moment il m'est difficile de dire s'il y a ou non une règle pour son utilisation, mais il est certain qu'elle est utilisée et que pour certain·es, cela fait partie des raisons de venir à la Trame.

Un espace-papier, antichambre des administrations

Lucie : C'est quoi la valeur de cet endroit, de ce lieu, ce collectif pour toi ?

Idir : D'échanger avec des gens, de discuter de faire des démarches administratives, de... comme faire des photocopies, d'imprimer, de prendre le lien.

Dans la grande pièce, il y a aussi un coin stratégique et très habité, qui jouxte la salle de réunion/le grand bureau : un canapé, une table basse, mais surtout un bureau avec un ordinateur fixe et une photocopieuse qui fait aussi scanner, en libre service. Cet ordinateur et cette photocopieuse sont des outils centraux aussi bien dans notre travail quotidien d'accompagnement que dans la façon dont les trameurs et trameuses investissent le lieu. L'ordinateur est investi quasiment toute la journée. Le matin parfois plus pour mettre de la musique, regarder des vidéos. Souvent, l'après-midi, chacun·e vient faire ses propres démarches, déclarations, CV,... L'imprimante en est le prolongement, en tout genre donc : le plus souvent pour imprimer des avis d'impôts, attestations de toutes les administrations, courriers AMELI,... mais parfois aussi des coloriages, des photos improbables. Le prolongement du monde administratif monotone et redondant comme celui de l'imaginaire loufoque de certain·es. La photocopieuse est aussi en libre accès, et souvent ce sont les trameurs trameuses qui en transmettent l'usage aux nouveaux - du moins c'est ce à quoi nous nous essayons lors des permanences notamment. Car on sait que l'objet en soi ne suffit pas, encore faut-il savoir et pouvoir le manier seul·e. C'est-à-dire manier à la fois le matériel et les mots.

Idir : Pour faire des démarches par exemple, pour moi, sur le micro ordinateur c'est un peu... c'est l'informatique qui joue. Je peux pas manipuler un ordinateur seul, parce qu'il faut utiliser les termes pour discuter avec une personne, pour envoyer un email à quelqu'un avec un bon message. Sinon c'est facile...

Imprimer, photocopier ou scanner constitue aujourd'hui une opération essentielle pour tout le monde, mais spécifiquement pour les sans-papiers. Le Courant écrit ainsi : « En attendant la régularisation, les étrangers en situation irrégulière doivent se barder de toute une gamme de documents, plus ou moins authentiques, pas toujours tout à fait faux, qui leur permettent d'accéder à tout ce dont l'irrégularité les prive. Les différents papiers doivent compenser l'absence de légalité. ». Le Courant va jusqu'à parler un peu plus loin de « légalité alternative »⁵⁴.

⁵⁴ LE COURANT, *Vivre sous la menace*, p.169 et p. 189 : « les différents documents d'identité dont les sans-papiers peuvent se munir déterminent les modalités d'incorporation à la société française. Celui qui est capable de produire des formes de légalités alternatives bénéficiera d'affiliations plus stables, pourra mener une vie moins marquée par le sceau de

Quoi qu'il en soit, imprimer des papiers a de la valeur. Fabriquer des papiers à tout prix⁵⁵ (gratuitement en l'occurrence), tout type de papiers, de « preuves »... Photocopier un même papier, dupliquer pour mieux conserver, ne plus avoir peur de perdre, laisser une copie voire l'original⁵⁶ dans son dossier papier à la Trame. Et cela d'autant plus quand certains trameurs déboussolés perdent régulièrement toutes leurs affaires, ou se les font voler la nuit dans la rue : ils reviennent le lendemain, et l'attestation, le RIB, l'avis,... sont à nouveau édités, en papiers comme en PDF, une opération magique censée venir effacer parfois la détresse de la perte (mais jamais l'événement de la perte ou la violence du vol en lui-même). L'imprimante comme le scanner sont des objets dont le potentiel rassurant dépasse la valeur matérielle.

Cela vaut d'autant plus dans un contexte où pour obtenir un droit, il faut multiplier les recours, et ce pas uniquement dans le domaine du droit des étrangers. L'an dernier, au détour d'un accompagnement partagé, un travailleur social installé depuis longtemps dans une maison de quartier de la ville m'expliquait un changement considérable dans son travail : il y a 20 ans, il faisait 95% de nouveaux dossiers et 5% de recours, aujourd'hui d'après lui c'est 50-50. Il faudrait aller chercher les chiffres d'obtention des recours⁵⁷. Mais quand bien même à la fin la demande aboutit, l'effet est clair, c'est celui d'une extrême précarisation, celle d'une production quasi industrielle de personnes extrêmement précaires, résultat net de politiques d'inhospitalité. Quoi qu'il en soit, faire toujours plus de recours pour obtenir un même droit, c'est un travail de Sisyphe que partagent le travailleur et l'usager : recommencer sans cesse. Et le travailleur social se tient là auprès de celui ou celle qui vient le voir découragé précisément pour ne pas lâcher le droit censément assuré.

Fidelia : c'est comme si on nous demande tout. Et puis, on sait qu'on ne peut pas y arriver seul. Et à la fois, on ne veut pas nous aider à y arriver. Donc c'est vraiment bloqué [...] je n'ai pas encore la solution mais je sais que

l'irrégularité. » Et un peu plus loin, p.212 : « [Masséré] a compris que la relation s'entretient surtout par des dossiers et du papier. Car, même si leur séjour n'est pas autorisé, les étrangers en situation irrégulière sont sommés de produire des preuves de leur présence en France par des factures, des relevés de banque, des ordonnances médicales, des décisions administratives, etc. Les armoires des sans-papiers débordent littéralement de tous ces papiers. Les étrangers en situation irrégulière se transforment aussi en archivistes de leur existence et la diffusion de la logique du 'dossier' est un révélateur de la pénétration de l'État dans la vie ordinaire des personnes contraintes à devenir, elles-mêmes, les productrices d'un « champ documentaire » qui capte et fixe les individus dans l' 'épaisseur du document'. » Mais Stefan le Courant s'interrogeant sur la folie que crée la situation irrégulière, se demande lui-même p.306 : « Untel a-t-il simplement l'idée et le lieu pour conserver la masse de papiers ? » On peut penser que pour certain·es, la Trame devient cette armoire d'archiviste.

⁵⁵ Les attestations pendant le confinement en sont un exemple clair. A l'ancien local de la Trame, nous en fournissions aussi bien aux trameurs qu'aux gens du quartier qui passaient (et en particulier à la bande de jeunes hommes qui traînaient sur la place devant la Trame). Dans cet ancien local, exigu, je me suis parfois laissé à penser à la légende qu'on nous a racontée dans le quartier, selon laquelle notre local avait été il y a une dizaine d'années un local de faussaires.

⁵⁶ Et ce quand bien même souvent avec le tout numérique, la distinction entre original et copie n'a plus beaucoup de sens. Mais pour la Préfecture, il reste encore au moment du rendez-vous deux « dossiers » : l'un avec les originaux qu'il faut seulement montrer, et le deuxième avec les copies, qu'il faut laisser. De plus en plus, hormis certains papiers d'identité ou d'état civil, les deux dossiers sont identiques. Cela me fait penser à la stratégie du personnage de Fodié dans *Journal d'un exilé* (Amadou BARRY, 2025) : contrairement aux exemples qu'on vient de donner, lui ne copie rien et ne garde aucun papier par peur d'usurpation d'identité, donc il scanne tout et conserve ses documents consciencieusement sur un cloud. A sa mort, son ami Dramé ne trouve aucun papier dans sa tente, rien qui puisse même indiquer son nom. En lisant, spontanément je me suis raconté que malgré tout, ayant obtenu son droit d'asile, il avait probablement laissé certains papiers chez quelqu'un ou... dans une association !

⁵⁷ Dans le domaine qui nous concerne, nous avons pu trouver les données suivantes : l'augmentation des contrôles conduits par la CNAM conduit à un taux de refus croissant de dossiers AME : 8% en 2016, 13,7% en 2024. Source : commission des finances d'après la CNAM

c'est rassurant de savoir qu'il y a des gens qui peuvent nous aider selon ce qu'ils peuvent faire.

L'espace de la Trame est un espace partagé, collectif, mais où il y a malgré tout certaines possibilités de déposer quelque chose à soi : dans son dossier papier, sur une étagère, sur une table, ou dans la cave (certains Trameurs y ont construit avec un menuisier de grandes étagères). À la cave, il fait humide, c'est limité et risqué, mais c'est malgré tout un espace pour stocker provisoirement des affaires. Cependant, l'usage des espaces n'est pas toujours celui prévu pour : lors du rendez-vous au service des étrangers, Idir m'explique qu'il cache tout son dossier pour la Préfecture (ses onze années de preuves de présence) dans un recoin du petit bureau caché entre deux meubles. C'est là qu'il glisse toutes ses formes de « légalités alternatives », c'est derrière ce meuble en fer qu'il décide tout seul de mettre en sécurité l'espoir d'être régularisé un jour.

Matériellement parlant, multiplier les recours produit une prolifération de papiers, et c'est aussi un besoin très concret de papeterie, de stylos, d'enveloppes, de timbres. Parfois, le petit bureau de la Trame devient l'antichambre du bureau de Poste. Sur une étagère, on essaye d'avoir disponibles des bordereaux de recommandés, toujours si fastidieux à remplir, afin de les pré-remplir ensemble avant envoi au guichet, espérant ainsi éviter soit la queue au guichet, soit la solitude face à la machine, les deux n'étant jamais agréables et souvent anxiogènes, surtout quand il s'agit d'enveloppes dont dépend l'ouverture d'un droit, d'une « couverture sociale » dont l'impact sur la vie personnelle peut être déterminant. Ce petit bureau de la Trame a des enveloppes de différents formats, disponibles pour les trameurs et les trameuses. Au-delà de ces enveloppes et bordereaux, il y a la question des timbres : pour certains courriers lambda, nous pouvons fournir des timbres stockés dans l'armoire⁵⁸. Pour les recommandés, il arrive qu'on aille nous-mêmes payer les envois à la Poste et les poster. Ce geste est à la fois une garantie matérielle minimale, assumer l'aide administrative jusqu'au bout, mais aussi une façon de se voir déléguer une certaine confiance, de laisser reposer le poids psychique de ces courriers. Peut-être aussi parfois malgré nous d'essayer d'amoindrir la violence institutionnelle qui s'exerce au cœur de ces envois, si l'on peut considérer qu'à défaut de rendez-vous physiques auprès des administrations, le guichet de la Poste devient parfois malgré lui l'interface par excellence entre les usagers et l'Administration.⁵⁹ Alors « passer comme une lettre à la poste » n'est pas toujours si léger.⁶⁰

Sur cette étagère reposent encore des pochettes en plastique, en carton, des chemises,... et bien souvent aussitôt après avoir imprimé ses avis d'impôt, ses attestations CAF, son RIB,... il s'agit de les protéger – on incite d'ailleurs plutôt les trameurs et trameuses à ne pas demander l'autorisation d'aller se servir, considérant que c'est de l'ordre du bien commun.

⁵⁸ Cette importance historique du timbre rappelle que la circulaire du 4 février 1958 portant sur « l'organisation du travail des malades mentaux en traitement dans les hôpitaux psychiatriques » fixait le taux du pécule minimum en référence au prix de l'affranchissement d'une lettre ordinaire, c'est-à-dire au prix du timbre.

⁵⁹ Cette histoire de poste me fait penser au titre de l'intervention d'un petit groupe de Trameurs en 2024 aux Rencontres de Psychothérapies Institutionnelles de Saint Alban (dont le thème était « *S'affranchir* : soin et hiérarchie en institution ») : « *S'affranchir, ça fait un peu postal* ».

⁶⁰ Cette fonction d'antichambre de la Poste et de l'Administration marche aussi dans l'autre sens : il est fréquent que les Trameurs Trameuses viennent nous montrer les courriers qu'ils ont reçus. Outre la question primordiale de lire et comprendre/déchiffrer ensemble les courriers, il arrive aussi qu'ils n'aient pas encore ouvert l'enveloppe et nous demandent de faire ce geste pour ou avec eux.

(Libre) circulation

Dans l'armoire du bureau, la seule qui ferme à clé d'ailleurs, il y a aussi des titres de transport : ces tickets papiers qui depuis quelques mois sont devenus des cartes « easy » en plastique, à recharger encore et encore. Quel que soit le support, pour certaines personnes qui n'ont pas de pass Navigo et qui n'ont pas de revenus, nous fournissons un aller-retour par semaine. C'est peu, surtout pour les trameurs et les trameuses hébergé·es loin de Saint-Denis. Il s'agit à la fois d'affirmer qu'on ne peut pas « tout », ni tout faire ni tout solutionner, tout régler. Et de reconnaître que derrière le principe affirmé à la Trame de « libre circulation », il y a un besoin matériel auquel on ne peut pas couper. La hantise étant les contrôleurs dans les transports : d'abord parce que quand une personne sans-papiers vient nous montrer le ticket d'une amende, on sait que sans ressources, elle n'aura pas moyen de la payer, de « régler l'amende ». Et puis parce que tout contrôle dans les transports cache la possibilité que la police intervienne, d'être emmené·e en centre de rétention,...

Cette question de la distribution de titres de transports devient notre propre hantise car elle vient toucher à nos limites, aux limites du dispositif. En effet, nous prônons la liberté de circulation comme principe politique et thérapeutique à la fois : le mouvement de la Psychothérapie Institutionnelle dont la Trame s'inspire affirme la nécessité de proposer aux patient·es des possibilités multiples de transfert, et donc celle de créer des lieux et des institutions différents en assurant aux patient·es la liberté de circulation, à savoir la possibilité d'aller et venir, de passer d'un lieu à un autre. Au sein de la Trame, cela se traduit d'abord par le fait qu'il n'y a pas d'espace réservé à quiconque, les bureaux sont ouverts à tou·tes dans la mesure où ils ne sont pas déjà occupés. (Seule l'armoire noire est fermée à clé - quand bien même la clé est posée dessus et qu'on ne s'en cache pas, seul·es les professionnel·les en font l'usage, assumant là une distinction statutaire). Mais plus largement, cela se traduit par le fait que la Trame est intrinsèquement liée à d'autres lieux : les GEM voisins bien sûr (circulation largement favorisée par nos « doubles casquettes » d'animateurs et animatrices à la fois à la Trame et dans certains GEM) mais aussi dans un réseau ouvert sur la ville. Nous essayons de rester mobiles, d'inciter les gens à circuler⁶¹ par ces lieux amis, de s'y rendre avec eux, de favoriser la multiplicité des points d'ancre. Or avec les personnes sans-papiers, c'est précisément ce principe fondamental de libre circulation qui est mis à mal par le réel. Tout le monde ne dispose pas du même droit de circuler. On peut inviter ou inciter les gens à venir nous voir, à bouger, mais cela achoppe vite face à l'absence de titres de transports. Comme une effraction du réel dans le principe thérapeutique.

Au-delà des titres de transport, c'est l'argent qui occupe une position centrale dans ce qui se joue au premier abord dans l'accompagnement. Depuis ses débuts, la Trame expérimente la question de la gratification des usager es, réfléchissant concrètement à la façon de mettre en œuvre le principe de

⁶¹ Dans mon souvenir, nous avons choisi en équipe de faire deux exceptions ces dernières années : l'une pendant les Jeux Olympiques à l'été 2024, l'autre en juin 2025 lorsqu'une opération de contrôle massif dans les transports a été annoncée par le ministère de l'Intérieur, et dénoncée dans beaucoup de médias comme « rafle ». Dans ces deux cas, nous avons explicitement demandé aux trameurs et trameuses sans-papiers de ne pas venir à la Trame en annulant une réunion prévue ce jour-là et leur avons suggéré de rester le plus possible chez eux - chose qu'après, ils ont fait ou non, selon leur appréciation personnelle du risque.

pair-aidance défendu aujourd’hui par les pouvoirs publics eux-mêmes. Aujourd’hui, 43 usager·es de la Trame ont la possibilité de « travailler » jusqu’à cinq heures par mois, donc d’obtenir jusqu’à cinquante euros par mois. Si pour ce faire les personnes en situation régulière peuvent bénéficier d’un contrat (CDDU) via une association intermédiaire de la ville, les autres sont payé·es soit en espèce, soit en tickets restaurant bénévoles, le tout en échange d’une facture et d’une signature qui viennent officialiser l’opération. Sachant que pour la légalité de la comptabilité du dispositif, nous nous apprêtons à arrêter le paiement en espèce. Plusieurs possibilités en découlent, et l’option privilégiée par l’équipe (mais non encore faisable) est celle à terme de proposer l’alternative entre les tickets restaurant et le paiement du pass Navigo (avec la diminution de 50% par l’AME, cela correspond environ à la somme de 50 euros aujourd’hui délivrée en espèce par la Trame pour cinq heures de missions gratifiées). Cela ne résout pas le problème pour ceux et celles qui jusque-là, dans leur économie propre, utilisent cet argent ni pour un abonnement de transports, ni pour de la nourriture.

De petites aides palliatives ?

Deux grandes questions constituent un chantier permanent dans l’accompagnement global de ces personnes : la question des soins (santé somatique et psychique) dans la mesure où souvent après leur arrivé en France leur santé se dégrade⁶², et celle de l’hébergement. Accéder à un hébergement, demander de changer de foyer, rompre avec un centre d’hébergement, rechercher une nouvelle place d’hébergement ailleurs, ... Telle est une partie importante de notre travail, sur laquelle nous reviendrons en détail plus loin.

Mais les démarches *administratives* que nous faisons ensemble sont plutôt des renouvellements administratifs ponctuels : par exemple, une fois par an nous renouvelons la domiciliation au CCAS de la ville, l’AME, la déclaration d’impôts, parfois les réductions de transport⁶³. Pour faire ces démarches, statutairement il n’y pas besoin d’être accompagné es de travailleurs sociaux, et d’ailleurs il arrive souvent que dans ce domaine les personnes s’autonomisent ou bien s’entraident.

Au-delà de ces démarches administratives courantes, par un courrier et par le tampon de la Trame, les trameurs et les trameuses peuvent aussi accéder à un vestiaire solidaire, à une inscription aux colis alimentaires du Secours Islamique (SIF), à un bon pour un téléphone à petit prix chez Emmaüs Connect, à des bons de l’association la Cloche⁶⁴ pour aller manger ou se rendre chez le coiffeur

⁶² Le *healthy migrant effect* (l’effet bonne santé des migrants) est le constat qu’en moyenne, l’état de santé des migrants à leur arrivée dans le pays d’accueil est globalement meilleur que celui de la population du pays d’accueil. C’est dans les années qui suivent l’arrivée que l’état de santé est amené à se dégrader fortement. Cet apparent paradoxe est principalement expliqué par un processus de sélection à la migration selon lequel les individus aptes à migrer sont les membres les plus vigoureux de leur pays d’origine.

⁶³ Depuis décembre 2000, la loi « solidarité et renouvellement urbain » (SRU) oblige les autorités organisatrices de transports à accorder une réduction aux voyageurs et voyageuses les plus démunis : 50% de réduction aux bénéficiaires de l’AME, 75% pour ceux de la CSS, quasi gratuité pour ceux de l’AAH, ...

⁶⁴ La Cloche est une association qui agit contre l’exclusion des personnes en situation de grande précarité (personnes sans-domicile, personnes précaires) à travers le lien social et le bénévolat. Son programme le Carillon permet aux commerces et

gratuitement,... Sans parler des demandes d'aides financières exceptionnelles que nous sommes régulièrement amené·es à faire auprès des CCAS et autres services (notamment pour le paiement de timbres fiscaux à la Préfecture). Toutes ces aides sont rendues possibles par la mobilisation du réseau associatif (la Cloche, le Secours Islamique, le Secours Catholique, Emmaüs,...) et institutionnel (CCAS, services sociaux).

Derrière le tampon, notre statut, notre signature, c'est un ensemble d'avantages matériels qui sont possibles. Le dispositif (et nous-mêmes animatrices qui l'incarnons) détient là un pouvoir particulier. En effet, ces demandes sont dites exceptionnelles (même si elles peuvent être régulières), elles ne s'obtiennent pas de plein droit, et nécessitent donc le recours à un travailleur social. La plupart de ces inscriptions ou orientations sont décidées unilatéralement par l'équipe dans le cadre des accompagnements individuels. Par exemple, le Secours Islamique propose à la Trame d'inscrire dix personnes tous les mois à leurs distributions de colis alimentaires, et c'est en équipe que nous constituons la liste des bénéficiaires en fonction du critère de l'absence de ressources. La seule distribution de cet ordre qui passe par le collectif est celle des bons de l'association la Cloche : ces dernières années, nous avons essayé d'en faire un objet collectif, et partagé en réunion avec les trameurs/trameuses la réflexion sur les critères les plus justes quant à la distribution de ces bons (le critère principal qui en est ressorti étant sans surprise l'absence de revenus, même si ça n'est pas le seul). Actuellement l'association la Cloche tient une permanence par mois à la Trame, ouverte à toutes, pendant laquelle se discutent collectivement les besoins.

Quoi qu'il en soit, dans ces demandes, *a priori*, rien de structurant, rien qui puisse changer durablement des conditions de vie très précaires. Carolina Kobelinsky étudie de près, dans le contexte très particulier qui est celui du travail en CADA⁶⁵, l'impuissance des travailleurs sociaux⁶⁶, coincés dans leurs fonctions, coincés dans leurs dilemmes (en l'occurrence, le fait de devenir eux-mêmes vecteurs d'une politique qu'ils considèrent éloignée des principes de leur métier), désappointés de constater que leur rôle devient « de plus en plus complémentaire de celui des agents préfectoraux ». Sans droit au travail⁶⁷, les demandeurs d'asile auprès de qui Carolina Kobelinsky fait son enquête deviennent de plus en plus dépendants de l'aide sociale qui leur est dédiée mais aussi des « petites aides » qui peuvent « éventuellement être attribuées de manière discrétionnaire à certains résidents dont l'histoire émeut et provoque la compassion des professionnels du centre ».

À la Trame, nous produisons une série de « petites aides », nous démenant à chercher des critères internes provisoirement justes et équitables... Et ce n'est certainement pas là que nous sommes d'une grande aide ! L'exemple le plus frappant actuellement est la question de la distribution de titres de transport. La règle établie en équipe jusque-là était que nous pouvions distribuer un aller-retour à quelqu'un·e pour se rendre à un rendez-vous (aussi bien à la Trame qu'à l'extérieur

autres lieux de quartier de s'engager contre la grande exclusion en proposant gratuitement des produits et/ou services aux personnes en situation précaire, via ce qu'on appelle les « bons » de la Cloche.

⁶⁵ CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

⁶⁶ Carolina KOBELINSKY, « 'Il n'y a que l'expulsion à l'horizon' : le dilemme des travailleurs sociaux des CADA en France » in *Politique de l'exception : réfugiés, sinistrés, sans-papiers*, 2012

⁶⁷ 1991 : une circulaire ministérielle supprime le droit au travail pour les demandeurs d'asile.

d'ailleurs), mais aussi un aller-retour par semaine « juste » pour venir à la Trame, même en dehors d'un rendez-vous. Cette deuxième possibilité venait acter l'importance de la socialisation et de la participation au dispositif au-delà des rendez-vous fixés avec l'un·e ou l'autre des professionnel·les. Or récemment (depuis le passage des tickets en papier aux titres en plastique ? depuis l'arrivée de telle ou telle nouvelle personne ?), nous sommes collectivement débordé·es par cette distribution, devenue de plus en plus hasardeuse et probablement de plus en plus liée au mélange d'affects qui sont les nôtres lorsque quelqu'un e nous sollicite au pied levé à ce sujet (débordement, agacement, fatigue, compassion, ignorance, ...). Repenser ces distributions sera un des chantiers de réflexion inévitables après l'été, et si l'équipe se sent débordée, c'est signe d'après nous que ce débordement ne pourra être dépassé que s'il est partagé en assemblée, à l'image du ballet d'allées et venues incessantes que ces demandes provoquent entre la grande salle (espace collectif) et le petit bureau (espace des échanges inter-individuels).

Quelles que soient ces différentes aides, distributions, inscriptions, orientations, nous avons conscience que cela reste entièrement « palliatif »⁶⁸, au sens d'une mesure qui n'a qu'un effet passager, mais aussi au sens médical : « qui atténue les symptômes d'une maladie sans agir sur sa cause ». Or en tant que travailleuses sociales, hormis l'accompagnement vers les soins et vers l'hébergement, l'accompagnement administratif que nous produisons avec les personnes sans-papiers se limite bien souvent à ces aides palliatives. Ou en tout cas il en passe par là. A défaut du droit à travailler, à défaut du droit à percevoir des allocations qui viendraient compenser un handicap, à défaut d'accéder au droit commun, à défaut de débloquer le cœur du problème, nous multiplions ce genre d'aides discrétionnaires, qui ne s'obtiennent pas de plein droit dans la société mais pas non plus visiblement au sein de notre micro-dispositif.

Lever le pied, tendre l'oreille et « prendre le lien »

Idir : C'est notre lieu de rencontre, on y tient. Il n'y a pas d'autres places pour se rencontrer. On vient là.

Idir : La vie aujourd'hui est dure. Au niveau de tout ce qui est espace. Quelqu'un sans-papiers est comme je dis sans toit sans droit, ça veut dire que s'il n'a pas de toit il n'a pas de droit.

Il me semble qu'il se joue quelque chose précisément au niveau de l'espace : en l'absence de toit, il y a « tout ce qui est espace », le « lieu de rencontre », une « place pour se rencontrer », et puis « là ». En plus des possibilités matérielles que l'espace de la Trame propose, et dont chacun e dispose à sa façon, le collectif essaye de faire de la Trame un espace de répit, de repos. Il n'y a pas de lit certes, mais un canapé, toujours occupé. À défaut de ne pas avoir l'espace d'être soi-même chez soi, dans la ville ou dans le pays, la Trame tente d'être un espace pour permettre d'être soi-même, soi-même avec d'autres, à côté d'autres, lié e à d'autres. Dans *La Grande Débrouille*⁶⁹, une trameuse raconte ce

⁶⁸ Pour reprendre le terme de Margarita SANCHEZ-MAZAS dans *La construction de l'invisibilité, Suppression de l'aide sociale dans le domaine de l'asile*, éditions ies 2017

⁶⁹ *La Grande Débrouille, conversations à la Trame*, ouvrage collectif, éditions Soin'Soin 2025

qui compte pour elle dans ce lieu : « On ne te demande pas qui tu es et pas tout de suite ce que tu veux. Un siège, un café, le temps que les clameurs qui habitent la tête se calment un peu ».

Fidelia : C'est comme s'il y a cette sorte de protection. On se sent un petit peu en sécurité ici.

Fidelia : ça me permet de venir, de rester à l'abri, le temps de repartir vers mes activités ou d'aller chercher ma fille et tout. [...] J'aime vraiment rester dans mon monde toute seule, à penser toute seule. Et quand je viens ici, je peux rester seule tout en étant avec tout le monde. Je peux prendre un café, je peux parler avec qui je veux sans embêter les autres. Je peux écouter les autres [...] j'aime bien l'ambiance [...] en venant ici, on sait qu'on est moins seule.

En plus de la fonction refuge qui apparaît là, Fidelia précise dans la foulée que cet espace permet indirectement de nourrir son lien et son amitié avec Gisèle :

Fidelia : Et à chaque fois, on vient, on se croise. Je pense que c'est notre petit coin de rendez-vous. [rires]

Clarisse : Parfois, vous venez sans savoir que l'autre est là ?

Fidelia : sans savoir que l'autre est là ou dans l'espoir que l'autre soit là.

Un espace pour soi, mais aussi donc un espaces de possibles rencontres, et d'espoir. Tou tes l'explicitent dans les entretiens, à leur façon. Quand Idir parle de l'imprimante et des photocopies, il ajoute « prendre le lien ». Et même si tou es n'ont pas la chance de nouer des amitiés aussi fortes que celle qui relie Gisèle et Fidelia, il n'en reste pas moins que cet espace permet a minima de côtoyer d'autres gens. Parfois des personnes en particulier, qu'on attend ou qu'on espère trouver, parfois des gens *tout court*, mais certainement avec des liens personnalisés (ces « gens » qu'on croise et recroise à la Trame ne sont pas les mêmes que les gens à côté de qui on s'assoit dans le métro, par exemple).

Pablo : Ce qui m'intéresse là-dedans c'est le soutien, le collectif, l'entraide et tout ça c'est dedans. Bon on côtoie aussi des gens, on croise des gens aussi [...] j'ai croisé des bonnes personnes à la Trame.

C'est un espace où il est possible de parler, parler en espérant être écouté e (Fidelia sait qu'être écoutée n'est pas chose donnée : « écouter, ce n'est pas un truc que tout le monde se permet de faire »). Mais en-deçà, pouvoir écouter les autres tandis qu'ils parlent, même l'air de rien, ça produit des effets.

Gisèle : Moi je me sens bien avec tout le monde. Donc voilà, j'aime venir voir le jeudi. Quand il y a la réunion, j'aime écouter ce qu'il y a à dire et tout. C'est pour ça que je viens le jeudi.

Si dans leur entretien commun, Fidelia insiste sur l'importance de pouvoir être écoutée, Gisèle quant à elle revient sur l'importance de pouvoir écouter, depuis sa chaise au fond près du radiateur. Quand certain es ont été privé es de parole pendant un moment, avoir un espace où il est possible d'écouter parler les autres tout en gardant le silence peut être un premier chemin vers sa propre parole. Une assise pour tendre la jambe et pourquoi pas, tendre l'oreille.

Quelles temporalités ?

"Ce ne sont ni les motifs du départ, ni le choix initial de la destination finale qui font la différence entre les partants et leurs familles ; c'est l'imprévisibilité et l'incertitude permanente de l'entreprise migratoire ; c'est l'impossibilité de (se) construire un destin d'immigré dans des conditions juridiques et sociales stabilisées.⁷⁰



Nous relisons les retranscriptions des cinq entretiens menés à la Trame, avec les trameurs connus depuis des années et avec qui des liens se sont noués, des histoires se sont écrites... Et aussi ceux de Fidelia et Gisèle, deux trameuses que nous connaissons depuis deux mois à peine au moment de notre entrevue – pour qui le lien à la Trame a été moins éprouvé et qui, par ailleurs, du fait même d'être très récemment arrivées en France et en tant que femmes (et mère pour Fidelia), amènent quelque chose de très différent, notamment dans leur rapport à l'exil et à ce que nous pourrions nommer l'espoir (pour reprendre les termes des trameur·euses). Bien qu'elles aussi aient à faire à la rue, aux hébergements contraints, à la peur, à l'angoisse liée à l'irrégularité de séjour. Elles sont plus affirmatives, plus ancrées dans ce réel. Leurs projets, comme leurs rêves, sont les mêmes aujourd'hui et hier. L'intensité avec laquelle elles nous partagent leurs ambitions d'hier, d'avant leur départ du pays semble intact. Comme si les épreuves du temps de l'exil et de l'irrégularité n'avaient pas émoussé leur capacité de rêverie, de projection. Fidelia évoque ce rêve déchu d'être diplomate :

Fidelia : Mais moi, je voulais être ambassadrice du Bénin près des États-Unis. C'était mon rêve. Je savais que j'allais étudier la diplomatie et tout. Depuis toute petite.

Tout en expliquant comment elle a dû renoncer à cette ambition - ce sur quoi nous reviendrons plus loin - Fidelia se présente d'abord sous cette identité rêvée, vivace en elle. Elle continue d'imaginer son futur ici en France avec force conviction :

Fidelia : Bah, je suis très ambitieuse. Je sais que j'exagère parfois dans mes ambitions. Mais je pense que même si je ne peux pas tout réaliser, au moins une partie, je vais essayer de le faire avant.

Gisèle, quant à elle, raconte l'écart entre les projections de sa famille pour elle et son rêve à elle :

Gisèle : J'aimerais être aide soignante. C'était mon rêve depuis petite. Et mes parents ne voulaient pas ça pour moi. Eux, ils voulaient autre chose. Que

⁷⁰ LAACHER Smaïn « Éléments pour une sociologie de l'exil » *Politix*, janvier 2005, n° 69, p.103

Quelles temporalités ?

je suis douanier. Travailler dans l'armée. Moi, j'ai refusé. Je ne voulais pas ça.

Le passé, le pays, la famille restent malgré tout assez présents, vivants dans leurs discours. Elles n'ont pas encore eu à faire l'expérience des affres de l'administration française, de l'attente, des empêchements et obstacles multiples du parcours impossible de la demande de titre de séjour.

Alors que les trois hommes interrogés, Abdel, Idir et Pablo, font état de leurs débrouilles (pour dormir, gagner un peu d'argent, trouver du boulot...), à travers leurs expériences ils rendent compte du temps qui a passé, des attentes « déçues », de la difficulté à se fixer, d'un temps qui n'a plus de début, plus de fin, un temps qui tourne rond, dans lequel se perdre. Une temporalité erratique, déglinguée.

Le temps en France s'est arrêté pour ceux qui sont là depuis longtemps en particulier. C'est assez frappant de mesurer cette perte de repères temporels dans les accompagnements que nous menons à la Trame. Cela peut paraître plus évident pour les personnes psychiatrisées mais il en va de même pour les personnes sans-papiers. Il s'agit alors de fabriquer avec elles des repères de substitutions, liés à leurs biographies, à des expériences marquantes individuelles ou collectives. C'est ainsi qu'Abdel peut se repérer dans son récit, dans l'entretien, à partir du COVID :

Abdel : L'avocat il a fait le recours. Ça fait longtemps. 2020, le moment du Covid-19. Il faut toujours faire des tests. Chaque fois, il faut faire un test. C'est compliqué.

Ou encore Youssef, un autre trameur engagé dans un parcours de demande d'asile, lors d'un rendez-vous avec son avocate, qui ne parvient pas à structurer son récit dans le temps et à retrouver les dates des différentes demandes. L'avocate, attentive aux faits qui permettent d'organiser le cours de ces démarches, propose à Youssef de prendre pour repère le ramadan. Telle année, telle démarche a-t-elle eu lieu avant ou après le ramadan ? Combien de ramadans se sont-ils écoulés depuis ? Est-ce qu'il faisait chaud ou est-ce qu'il faisait froid ? Et en fonction de la réponse de l'intéressé, d'aller voir sur internet à quel mois correspondait le ramadan l'année de la démarche en question.

Ce qu'il s'est passé avec Youssef lors du rendez-vous avec son avocate nous semble assez exemplaire d'une tension récurrente qui se joue dans ces accompagnements. Cela n'est d'ailleurs certainement pas réservé aux personnes étrangères, car bon nombre de trameurs et de trameuses ont un rapport au temps délité, abîmé. Leur passé demeure parfois un vaste flou au sein duquel identifier telle ou telle date n'est pas toujours possible – ni souhaitable. La grande différence pour Youssef comme pour tous les trameurs et trameuses dont on parle ici réside dans le fait que pour ce qui est du droit, il reste nécessaire d'établir *a posteriori* quand et comment il ou elle était là ou bien là-bas, « objectivement » et non dans un rapport au temps subjectif, comme si le droit au séjour exigeait de se préparer à dérouler à tout moment un parfait CV de « sa vie en France ».

Cela nous fait penser au roman *Deux grands hommes et demi* de Diadié Dembélé. Manthia, le personnage principal et narrateur, est enfermé en Centre de Rétention Administrative, et c'est

Quelles temporalités ?

depuis le CRA qu'il adresse son récit à son avocat, et plus précisément à son interprète, dans un long monologue (l'auteur a d'ailleurs lui-même été interprète dans une association d'aide aux migrants).

Cessez de jeter votre stupide son dans ma voix, rompant ma vitesse parolière : « Combien de temps ça dure ? C'était en quel mois de l'année ? » Comme si vous ne saviez pas déjà que le calendrier hégirien a des siècles de retard sur celui de vos maîtres français, et que nos mois portent des noms multiples. Pourtant, je vous ai prévenu. Ne pas m'interrompre lorsque je suis sur le point de toucher à un os de la parole. Taureau immature ! Je sais que c'est votre travail. Vous n'avez pas besoin de le répéter comme un argument inépuisable face auquel tout ce que je dis aura la même valeur qu'un pet de bouc. Enfin, vous connaissez les noms des mois en soninké, en français et même en arabe et savez pertinemment lesquels coïncident avec la saison pluvieuse, lesquels couvrent la saison froide, et lesquels courrent vers la saison sèche. Vous savez aussi que tous les villages de ma région ont été déplacés de leur site d'origine à cause des razzias, il y a cent cinquante ans.⁷¹

Les questions de l'interprète qui ne sont autres que celles de l'avocat (combien de temps ça dure ? c'était en quel mois de quelle année ?) se rapprochent pourtant parfois de nos propres questions lors de certains entretiens. Nous ne pouvons que ressentir ce décalage des temporalités subjectives et soutenir dans la mesure du possible (du mesurable, du quantifiable, du datable) les demandes pragmatiques des avocat·es (dans l'espoir d'ouvrir ces fameux droits, de lever le plus d'obstacles administratifs) tout en essayant de laisser la personne toucher à « l'os de la parole »...

Abdel ignore aujourd'hui jusqu'à son âge exact. Alors qu'il sait nous dire sans hésiter, du tac au tac, que son père, hospitalisé au moment de notre entretien, a quatre vingt six ans ; il ne sait plus où il en est, lui :

Abdel : 55. 57. 58 peut-être... Hier, mon anniversaire.

« Point de continuum, mais le sentiment d'une continuité de jours qui se suivent, le sujet étant susceptible de voir s'ouvrir devant lui le point de rupture où il ne peut plus « joindre les deux bouts ». ⁷²

C'est ainsi que nous comprenons la décompensation de Pablo. Le point de bascule à son arrivée en France, son entrée dans le délire et la pathologie psychiatrique : Pablo situe le début de son trouble très clairement peu de temps après son arrivée en France.

Pablo : C'est ici que j'ai connu ça [...] Parce que ça a commencé j'avais les locks quand je suis venu. Après les gens ils m'ont dit tu as les locks et tout ça. T'es sans-papiers, tu peux pas travailler. Donc du coup je me suis coiffé. Depuis, quand j'ai coiffé ça, voilà, au niveau de la santé mentale, je suis pas bien [...] quand je me suis coiffé, tu vois. Je me suis plus retrouvé encore.

D'ailleurs lorsque nous l'interrogeons sur l'attente, sur son rapport au temps, Pablo répond :

Pablo : Ça passe très vite, puisque quand tu n'as pas de papiers, y a beaucoup de choses qui deviennent un peu... qui ne tiennent pas, parce que tu ne peux pas joindre les deux bouts.

⁷¹ DEMBÉLÉ, Diadié *Deux grands hommes et demi*, JC Lattès 2024, p.59

⁷² F. DE RIVOYRE (dir.), *Dire l'exclusion* Erès, 1999

Quelles temporalités ?

Le temps se disloque. Ça ne tient pas, le temps file entre les jours, entre un présent éternel et un avenir invisible, rien ne s'arrime à l'histoire subjective de Pablo qui ne peut plus joindre les deux bouts de son existence.

Une temporalité béante de l'absurde, c'est ce que nous évoque la situation récente d'Idir. Alors qu'il attendait depuis un an la réponse du dépôt de sa demande de titre de séjour, pour dix ans de présence en France (dossier qu'il avait déposé à la date anniversaire de son arrivée en France, dix ans en arrière, en conscience et avec empressement), alors qu'il pouvait oser se projeter dans une potentielle régularisation, il apprend au cours du rendez-vous avec Clarisse et la juriste du service municipal des « droits des étrangers » qu'il lui faut tout recommencer à zéro. Que la nouvelle Loi Immigration, dite loi Darmanin, parce qu'elle est rétroactive, porte sa dernière OQTF à trois ans au lieu de un⁷³.

Alors qu'il se croyait délivré de cette menace de l'OQTF, il apprend du jour au lendemain que tout est à nouveau suspendu, arrêté, ses espoirs naissants, sa capacité à se projeter à nouveau dans une existence légale... Annihilés.

Il n'est pas possible de compter sur ce qui est inscrit dans la loi puisque celle-ci change si rapidement et peut par ces effets de rétroactivité agir sur des mesures qui lui sont postérieures (comme les OQTF) et ainsi modifier le temps de l'administration, garant, à sa manière d'une instabilité constante :

- *Une circulaire arrive un jour et tu es « avec-papiers », une autre circulaire arrive un autre jour et tu es « Sans-Papiers ».*
- *Sans avoir rien fait, sans avoir tiré le plus petit poil.* ⁷⁴

Et c'est le « serpent qui mord sa queue » d'Idir, l'effort pour rendre l'autre fou d'H. Searles⁷⁵.

Le temps de l'errance en France a des effets psychologiques indéniables sur les personnes avec qui nous nous entretenons, que nous accompagnons parfois pendant plusieurs années.

Mais une chose nous est apparue au fil de ces entretiens et que nous souhaitions souligner. C'est que l'exclusion commence avant même l'arrivée en France, pays d'immigration, dans le pays d'origine.

C'est ce que laissent entendre Fidelia et Gisèle dans notre entretien lorsqu'elles évoquent le temps d'avant l'exil. La vie au Bénin. L'impasse d'existences déjà aliénées :

Fidelia : Oui [...] depuis le début, je savais que ce rêve (celui de devenir ambassadrice du Bénin aux États-Unis), ça n'allait jamais se réaliser. Parce qu'il faut voir où tu nais et il faut voir tes ambitions. Et puis, au fil du temps, quand j'ai fait l'anglais, je n'ai pas abouti.

⁷³ Voir première partie : journal de bord, « *un vendredi... par Clarisse* »

⁷⁴ *Les Portes*, GAUZ p.140

⁷⁵ *L'effort pour rendre l'autre fou*, Harold SEARLS, 1977. Nous reprenons ici la métaphore éponyme du livre de Searls - qui théorise la manière dont le contre-transfert agit chez l'analyste dans les cures avec des personnes psychotiques – pour dire la non-reconnaissance des droits des personnes étrangères immigrées en tant que cela implique une déconsidération de leur être.

Quelles temporalités ?

Fidelia explique comment malgré tous ses efforts pour étudier, la réalité matérielle de son existence l'a rattrapée et a rendu progressivement impossible la poursuite de ses études.

Fidelia bénéficiait d'une bourse pour étudier, mais au Bénin elle explique que ces bourses permettent tout juste de se nourrir. Il lui a donc fallu travailler pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses parents. Ce qui a mis en échec ses études dès les premières années.

Le départ constraint de chez soi n'est nullement une option existentielle (...). Ce sont des circonstances imposées, le plus souvent, par l'exclusion du pouvoir d'intervenir sur la production et la distribution de l'espace et des places (distribution des charges et des postes, etc.)⁷⁶

L'exclusion est déjà en cours dans les pays où les droits sont niés. En ce sens « il n'y a pas le choix » de l'exil pour tenter de reconstruire une vie, sa vie.

La précarité vient ensuite se surajouter à l'existence clandestine des personnes exilées - « sans feu, ni lieu » ou pour reprendre l'adage d'Idir « sans toit, ni droit » - en tant qu'elle n'offre aucune garantie de durée, de stabilité. Cette précarité va induire un rapport au temps particulier pour les personnes. Le temps « intemporisable » de la galère, où le coup de rame est un début sans cesse recommencé. Où tout est susceptible d'être toujours remis en cause, redemandé, où rien n'est assuré.

En parallèle de cette temporalité décousue, morcelée, syncopée de la vie en squat, à la rue, en foyer, la maladie psychique, tout comme l'irrégularité, altèrent le rapport au temps.

Pablo le raconte, entre deux hospitalisations, entre deux crises, deux bouffées délirantes, quand il perd ses papiers, « tous ses papiers » :

Pablo : Au début j'ai cru à un truc passager [...] Maintenant, c'est un truc, c'est chaque année. Ça devient une histoire d'habitude. Il y a des moments bien, des moments pas bien.

Il vit au rythme de sa maladie.

Pablo : Parce que ça me prend, après ça me laisse, je suis bien... Quand la période arrive, je tombe malade, comme ça.

D'une certaine manière, les crises dans la vie de Pablo, parce qu'elles sont cycliques permettent de faire repère dans son existence. En négatif, peut-être, mais jusqu'à présent, aujourd'hui, c'est ce qui l'occupe :

Pablo : Pour moi actuellement, la priorité c'est la santé d'abord. Je voulais me retrouver bien dans mes idées. [...] Parce que j'attends, j'attends, j'attends, mais je pense qu'un jour ça va aller.

Dans ce que nous tentons de fabriquer à la Trame, en nous appuyant sur les outils de la psychothérapie institutionnelle, la question de la différenciation des temps et des espaces est en jeu.

⁷⁶ Op. Cit, S. LAACHER, p.106

Quelles temporalités ?

Pour des personnes perdues, dans un hors-temps, psychotiques avec ou sans-papiers, reprendre lien à l'autre et par là-même à soi, passe par la circulation.

D'un espace à un autre, d'un lieu à l'autre et à l'intérieur d'un même lieu, d'un temps à un autre. Lundi n'est pas mardi. Le matin n'est pas l'après midi, qui n'est pas non plus le même que la soirée puis la nuit.

Distinguer, différencier c'est aussi faire appel à la subjectivité. Permettre d'investir chaque temps à sa façon, pour ses raisons propres, c'est une de nos tentatives à l'œuvre dans la fabrication du planning de la semaine à la Trame ou avec la grille dite « des participant·es » qui indique chaque mois quand et qui fera quoi pour la Trame ou pour le collectif de la Trame.

Cette tentative de remettre en ordre une temporalité vivante, Fidelia l'explique, pour elle-même, dans son quotidien, lorsqu'elle était à la rue et encore maintenant depuis qu'elle est hébergée dans un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Pour tromper l'attente et le vide, « comme [elle] fait rien », Fidelia va au marché. Elle s'est donné un but. Modéliste au Bénin, Fidelia va au marché de Saint-Denis pour chercher du sinamay, un tissu en fibre de chanvre qu'elle affectionne particulièrement.

C'est au marché qu'elle a rencontré Gisèle, qui l'a entendue parler au téléphone dans leur langue commune. Gisèle et Fidelia sont béninoises. Toutes deux sans-papiers, hébergées par le 115, à Drancy et à Saint-Ouen.

Pour ces deux femmes, la Trame est lieu de rendez-vous. L'une et l'autre viennent « dans l'espoir que l'autre soit là ». Elles s'y sont fabriqué une routine, même précaire. C'est un lieu qui compte pour elles. Un espace-temps pour se repérer, se retrouver. Parce que la Trame a des horaires, un emploi du temps auquel se référer, elle assure une certaine stabilité, offre des repères.

Le jeudi, elles s'y retrouvent. Le jeudi c'est le jour de l'assemblée, la « réunion hebdomadaire » : Fidelia s'« arrange pour être ici le jeudi, car c'est pendant cette réunion qu'on a toutes les informations ».

La Trame revêt une fonction pivot, nous l'avons dit dans le chapitre précédent. Elle est un sas qui permet de ne pas être nulle part, à la rue. Un ici et maintenant de rencontres, entre deux allées et venues, qui permet les détours.

Se poser mais pas complètement se reposer, s'endormir sur ses lauriers ou, comme le dit le dicton béninois cité par Fidelia, « s'asseoir pour pouvoir étendre ses jambes ».

L'usage que les deux femmes font de la Trame - lieu de rendez-vous en tout genre : entre elles, pour elles, chacune prise dans un accompagnement avec un membre de l'équipe, pour ramener Élisabeth de l'école ou bien pour se coiffer - permet aussi que leur relation se tresse et se tisse. Elles trouvent là un abri pour se lier.

Quelles temporalités ?

Quand Fidelia est occupée, c'est Gisèle qui va chercher Élisabeth à l'école. Elles peuvent s'attendre et se retrouver à la Trame.

Mais quand la Trame est fermée ? Les fermetures, bien qu'exceptionnelles, en semaine, peuvent arriver. Elles font rupture dans l'organisation du temps de Fidelia, en particulier, qui doit sans cesse courir de son hébergement à l'école de sa fille, d'une cliente à une autre quand elle est appelée pour coiffer ici ou là.

Les fermetures sont souvent en question. Une question pour tout le monde. A l'intérieur même de l'équipe des salarié·es de la Trame, il est souvent difficile de se résoudre à fermer, ne serait-ce que pour une après-midi, conscient·es qu'il est nécessaire pour la plupart des personnes qui fréquentent ce lieu d'avoir un endroit ou aller.

C'est également en ce sens que nous tentons de faire en sorte qu'il y ait des endroits où aller, des circulations. Pour que la fermeture d'un seul lieu ne fasse pas rupture.

Tisser des réseaux de lieux et de circulation, dans la ville et dans nos entours. Permettre de prendre le large, des vacances même parfois, c'est l'une des fonctions des séjours à la Trame.

Certains séjours sont faits pour aller rencontrer d'autres lieux, d'autres collectifs. Parler de la Trame, partager nos expériences communes et les trajectoires personnelles de celles et ceux qui la composent.

D'autres séjours sont faits en plus petits nombres, pour se sortir de la ville et - pour le dire avec les mots de Jérôme Baschet - de cette « tyrannie du présent »⁷⁷ que décrit bien ici Smaïn Laacher :

*Alors que dans la vie civile, avant l'exil, chaque chose avait son espace et chaque chose s'effectuait en son temps, dans la clandestinité où les techniques de structuration du planning (la montre, l'agenda, le calendrier, le rendez-vous, etc.) n'ont plus d'utilité sociale ou ne possèdent qu'une importance mineure, les choses et les activités ne se déploient pas selon un ordre logique et chronologique. Elles n'arrivent pas les unes après les autres de manière prévisible. Pour le clandestin, il n'y a pas un ordre du monde où les choses et les activités s'enchaîneraient logiquement les unes aux autres de manière cohérente et sensée. [...] Tout arrive ensemble et tout doit être traité en même temps et non dans des moments différents : emploi-logement-argent-papier, logement-argent-papier-emploi, papier-emploi-logement-argent.*⁷⁸

Quand les journées ne sont pas rythmées par le temps social « ordinaire », comme celui de l'école pour Fidelia et Elisabeth, quand donc le temps n'est pas structuré, il aliène au présent celles et ceux qui comme Pablo et Abdel s'y perdent et ne s'y retrouvent plus.

Abdel : Après, je me réveille et je me dis qu'est-ce que je fais là ? Dans quelle ville je suis ?

Nous pouvons penser comme en témoignent Pablo, Idir, Fidelia et Gisèle, et même encore Abdel - sur le registre de la colère et de la déception - que la Trame dans sa dimension pérenne, de repère -

⁷⁷ Jérôme BASCHET, *Défaire la tyrannie du présent. Temporalités émergentes et futurs inédits* (Éd. La Découverte, coll. L'horizon des possibles, 2018).

⁷⁸ Op. Cit, S. LAACHER, p. 120-121.

Quelles temporalités ?

en tant qu'elle est un lieu stable auquel se fier - incarne un ancrage possible pour s'amarrer, même en pointillés. Un lieu qui dure dans le temps. Où s'inscrire, en tant que sujet, au-delà ou en-deçà même des papiers.

Depuis notre rencontre avec Pablo, en 2017, il en a fait l'expérience au fil des années. La Trame est là quand il en a besoin :

Pablo : Durant toutes ces années y a eu beaucoup de soutien. [...] Il y a beaucoup d'étapes que j'ai passées. Je pouvais pas les traverser moi seul. Et j'ai croisé des bonnes personnes à la Trame [...] Tu vois, y a eu beaucoup de soutien. Bon je sais que la Trame c'est pas pour donner les papiers, c'est pas pour donner des choses. Mais je sais aussi ... qu'ils sont là pour nous aussi. Qu'ils sont là pour ce genre de situations aussi. Tu vois. Parce que j'ai passé des moments difficiles, la Trame était toujours là.

Une assise, qui n'immobilise pas. Mais permet le répit.

Pablo, à sa manière, dit quelque chose de ce lien en souplesse à la Trame. Pendant ce que nous avons nommé pour lui « sa cavale », il a suspendu ce lien (éteint son téléphone, manqué les rendez-vous, ...). Se retirer, pour penser. Quitte à perdre sa place dans le foyer d'hébergement...

Pablo : Je voulais reculer un peu, pour pouvoir bien réfléchir à ce que... aussi... rentrait dedans...

Et parce que ce temps est permis, des liens peuvent se tisser

Pablo : c'est devenu comme une famille.

Aussi, à travers ce que dit Pablo, une autre dimension de la Trame affleure, c'est l'amicalité qui empreint l'ambiance et la façon de nous rapporter les un·es aux autres. Pas tout à fait une famille, assurément une alliance, un bercail avec ses modes de fonctionnement, sa matérialité, sa temporalité qui font repères mais qui autorisent aussi à partir et revenir, en claquant la porte, sur la pointe des pieds... s'éloigner, prendre ses distances sans pour autant perdre sa place.

Et la colère parfois surgit. Abdel et Idir, peuvent en faire état dans les entretiens que nous reprenons ici. Tous deux ont des liens plus anciens avec la Trame. Malgré les reproches, ou le ressenti, ils sont toujours là, à nos côtés et nous aux leurs.

Mais avec le temps, les rencontres et les expériences communes, il y a aussi une certaine nostalgie qui s'installe. Et dans l'écart qui se creuse entre les attentes des expériences passées et la réalité de ce qui est possible depuis la Trame, il y a la déception. Le « c'était mieux avant » d'Abdel, le « pourquoi la Trame a changé » d'Idir.

Alors quand les personnes viennent là depuis dix ans, est-ce un échec ? une « chronicisation » ?

Pour pouvoir ne plus venir, pour partir, il faut avoir un ailleurs. Mais quand les ailleurs s'épuisent, disparaissent aussitôt qu'ils sont apparus, que la possibilité du retour n'existe pas... Fidelia l'explique ainsi :

Quelles temporalités ?

Fidelia : On n'a parfois pas autre choix que de rester. Je suppose que la condition dans laquelle on est actuellement n'est pas du tout bonne ici. Et si on retourne au pays, ça serait pire. Parce qu'on est venus en France, tout le monde sait que nous, on est venus en France. Quand tu quittes le pays, tu arrives en France, tu as déjà réussi. C'est ce que tout le monde pense là-bas déjà. Donc, si tu reviens en arrière, tu risques de devenir fou.

Dans ce contexte, entre prendre le risque de chroniciser quelque chose dans le lien à la Trame, dans sa fonction même et partir sans possibilité de revenir, il peut être souhaitable d'imaginer avec la durée, un temps ouvert aux passages et aux allers-retours. Un lieu qui dure, qui demeure, n'implique pas que les sujets demeurent avec lui immobiles. C'est même parce que les murs tiennent qu'il est possible de claquer des portes et, doucement, quand le temps de la colère retombe, les rouvrir... ou pas, pourvu que nous puissions envisager avec les personnes que nous accompagnons des ailleurs vivables.

Prendre du recul, c'est aussi ce qu'Idir envisage. Après toutes ces années à circuler, à militer dans de nombreuses associations et collectifs :

Idir : Par exemple la Coordination 93, j'ai quitté parce que ça y est... J'étais dans le syndicat aussi je me suis retiré. Toutes les places, je commence à me retirer comme une bougie qui fond. Ça veut dire, ça y est. Moi ça y est, ça fait onze ans que je suis dans ce milieu, je veux pas perdre mon énergie.

Idir peut dire cela dans ce moment-là de l'entretien et annoncer quelques semaines plus tard qu'il veut partir, qu'il est temps pour lui de changer d'air, d'aller vers la Bretagne, à Saint-Nazaire où il a des amis. Et nous demander de l'accompagner à partir.

Si l'errance et la clandestinité n'autorisent pas la flânerie, dans la répétition de ces temps institués que sont les réunions, les permanences... ; la Trame offre, nous l'avons dit, la possibilité d'allées et venues. Cette possibilité existe aussi dans la souplesse de l'accueil. Et bien que le quotidien de l'équipe se fasse souvent rattraper par les nombreuses demandes et rendez-vous à honorer, il nous faut préserver quelque chose de l'imprévisible pour permettre aux urgences d'être accueillies. Pour continuer de recevoir les personnes qui pour une raison ou une autre ne peuvent pas venir à l'heure donnée d'un rendez-vous, mais toujours à côté, en dehors du prévu.

Pouvoir « "venir", « être là » sur un mode de présence choisie. Dont chacun·e, sans conditions d'accueil, peut se saisir à sa manière.

Un lieu pour prendre son temps. Le temps de se dire, de se raconter et d'entendre les histoires d'autres.

En écho à cette phrase écrite dans *Journal d'un exilé*, par Amadou Barry :

*« Pour les gens d'ici, nous n'avions pas d'histoire, pas de passé, nos récits tournaient autour de nos échecs, de petites vies cahoteuses et misérables. La misère. »*⁷⁹

⁷⁹ A. BARRY, *Journal d'un exilé*, p. 155.

Quelles temporalités ?

Échos et rebonds, dans l'intimité de ces entretiens, nous avons appris beaucoup de chacun·e des cinq trameur·euses qui ont accepté de partager avec nous leurs réflexions et leurs rêves. Nous avons également pu saisir, à demi-mot, la difficulté de dire la vie passée, les liens avec la famille restée au pays. Des liens abîmés, voire rompus par ce qu'Abdelmalek Sayad nomme « la double absence ».⁸⁰

Fidelia : Parce que chez nous, on avait toute la famille, mais c'est comme si on n'avait personne. Donc, on est déjà resté dans cette mentalité où on n'a personne. Donc, en venant ici, c'est comme... Bon, j'essaie de trouver un chemin et puis je m'en sors, c'est tout.

Abdel : Je travaille pas et après, la famille... Parce que comment tu vas rentrer à la famille sans rien de salaire ? Comment tu bouges là-bas ? Au bled tu bouges pas sans liquide. La famille vous attend. Elle attend l'argent. Même les derniers 15 jours, mon père à l'hôpital il est malade il m'a appelé. Je n'ai pas d'argent.

Mais malgré toutes les difficultés, malgré l'impasse et l'objectivation. Malgré l'attente indéterminée, ad nauseum... Malgré tout, Pablo, comme Fidelia ou Gisèle, peuvent dire l'espoir qui les tient et qui semble se loger dans cette attente même, la patience dont ielles font preuve. Aussi dans la spiritualité qui les accompagne.

Gisèle : Je sais que ça va être très, très, très, très difficile. Mais j'ai cet espoir qu'un jour, ça va, tout va s'arranger. J'ai cet espoir.

Pablo : Pour moi, je pense que l'espoir est permis. Je vais espérer un peu et j'aimerais retrouver la santé comme avant et bien. [...] Même si je retourne en Afrique [...] C'est pas facile là-bas. Donc je voulais rester un peu pour espérer pour avoir au moins une bonne situation aussi.

*Que reste-t-il alors ? Sinon la rupture de la « perspective de vie», la déchirure, l'autodestruction; sinon, comme disent les immigrés eux-mêmes quand ils frôlent cette situation limite qui leur fait découvrir leur « inexistence » et leur incapacité (sociale) à se situer dans une « perspective» qui donne sens à leur existence, la situation paradoxale du « mort vivant» ou du « vivant (déjà) mort ». Renouer les fils par-delà la rupture, recomposer les morceaux brisés, c'est l'acharnement désespéré qui soutient la vie, porte la vie et remplit toute la vie, de sorte que cet effort finit par s'identifier totalement à la vie, par constituer la vie au point que l'auteur de cette entreprise en vient à oublier de vivre autrement; à oublier que vivre, c'est vivre autrement qu'en s'acharnant à vivre. Nécessité et liberté!*⁸¹

⁸⁰ Abdelmalek SAYAD. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Seuil, 1999

⁸¹ *ibid*, p.208

Du mouvement à l'activité, ou « qu'est-ce qu'on fout là ? »

L'immigré n'est que son corps. L'importance de ce qu'on nomme le « langage du corps » ou, en d'autres termes, l'importance organique du corps ne sont, au fond, rien d'autre que l'importance du corps comme organe, c'est-à-dire, essentiellement, comme force de travail, d'abord, et comme forme de présentation de soi, ensuite : l'immigré, c'est avant tout son corps, sa force corporelle et sa présence par son corps biologique différent des autres corps.⁸²

La question du mouvement et de l'action, de l'activité n'était pas une question ainsi posée dans les entrevues avec nos cinq camarades trameurs⁸³, mais une saillance apparue à la lecture des retranscriptions.

À travers leurs usages des mots, leurs champs lexicaux, se manifestent pour nous leurs mouvements et leurs agitations. Dans les verbes d'action et de lutte : « se battre », « s'accrocher », « ne pas lâcher », « tenir debout », « passer des passages », « franchir des obstacles », « plonger dans le travail »... Dans les « devoir » et les « pouvoir », dans les « aller » et les « venir ».

Nous sommes parfois plus saisies par l'agitation que par une mise en actes, en actions délibérées ou même consentis. Car être agité·e ou s'agiter c'est peut-être aussi se débattre pour se re-saisir a minima de ce pouvoir d'agir dont tou·tes sont dépossédé·es. À l'inverse des sables mouvants, être en mouvement pour résister, pour ne pas sombrer, pour rester debout.

Savoir se fondre, rester en mouvement

Encore une fois, parce que nous connaissons Idir depuis plus longtemps, nous osons dire qu'il s'agit pour lui moins d'être que de paraître.

Idir travaille dur à se préserver une image d'homme actif : il se déplace souvent avec un petit cartable, type attaché-case, une certaine idée de l'homme moderne, trader à ses heures ?

Ou comme c'est arrivé, il y a quelques années, que des connaissances communes nous racontent l'avoir vu « apparaître » - lors d'une réunion de coordination de collectifs militants sans-papiers et précaires - en costume, sa serviette sous le bras.

Non pas que nous trouvions là une bonne raison de prendre de haut et de moquer Idir, mais cela donne à voir la façon dont il se présente à l'autre, tous les autres, même « camarades ».

⁸² A. SAYAD, *La double absence*, Seuil, 1999 p 301

⁸³ Pour reprendre la formule de Gauz dans son livre *Les Portes*, où il explique en référence à son précédent livre *Camarade papa*, que « l'expression refuse de séparer sentiments personnels et idées politiques. »

Du mouvement à l'activité, ou « qu'est-ce qu'on fout là ? »

Idir tient à cette apparence, se tient en apparences. Il donne à voir de lui un homme occupé, « propre sur lui », « bien sous tous rapports ».

Idir : Malheureusement on fume pas, on boit pas, à ça on fait très attention parce que la poche est déjà fragile. On ajoute ça et on risque de tomber. Toujours j'essaie de m'habiller bien, de m'en sortir, de trouver des solutions.

Cette remarque d'Idir entre en résonnance avec l'analyse d'Abdelmalek Sayad qui souligne l'infantilisation dont les personnes sans-papiers sont « en tout, partout et tout le temps » assignées du fait de devoir « apprendre à bien se conduire (techniquement et moralement), à se conformer aux normes et aux exigences (techniques et morales), bref à «vivre» selon les règles de la société d'immigration. »⁸⁴

Idir, Abdel et Pablo (qui coupe ses locks en arrivant en France) témoignent auprès de nous de la façon dont ils se plient à cette exigence d'« hypercorrection sociale »⁸⁵.

*Disparaître dans la foule, se désingulariser passe par un effacement qui affecte le corps.*⁸⁶

Jusqu'à risquer, comme Pablo, d'en perdre la tête.

Au-delà de cette forme d'aliénation, Stefan Le Courant, dans son livre, révèle une mise en scène de la vie quotidienne⁸⁷ comme une « ruse qui défait la force », une « aptitude à se sortir des situations mal engagées ».⁸⁸ Laquelle semble nécessaire pour survivre à l'expérience de la rue, en particulier sur un territoire tel que Saint-Denis où d'une part la présence policière se fait harcelante et d'autre part la densité de population précaire est plus importante qu'ailleurs.

La débrouille, au bord de l'inaction

A la Trame et à la différence d'autres associations ou lieux qui pourraient accueillir des personnes en attente de titre de séjour, la question de la souffrance psychique et du trouble est centrale dans la majorité des accompagnements.

Cela marque tout de même une différence dans le rapport des personnes à la débrouille et au travail. Car il est plus compliqué d'arriver à se « démerder » pour trouver du travail quand on est pris par la psychose ou la dépression, quand le corps et l'esprit sont englués par un traitement neuroleptique, quand le fil du temps est fait d'à-coups et de discontinuités...

Ainsi nous savons que rares sont les trameur·euses qui vivent de revenus stables bien que non déclarés. Quasiment aucun·e n'utilise ou ne partage l'identité d'un·e autre pour travailler, comme cela arrive pour des personnes intégrées au sein d'une communauté solidaire. Ils et elles vivotent de quelques rares dépannages - comme Fidelia qui tresse les cheveux ou Gisèle qui garde des enfants quelques heures par-ci par-là - et de bidouilles plus ou moins fiables mais toujours précaires. « A droite à gauche » répète Idir...

⁸⁴ *Op. Cit.*, A. SAYAD, 1999.

⁸⁵ *Op. Cit.*, A. SAYAD, 1999.

⁸⁶ LE COURANT, *Ibid* p.129,

⁸⁷ En référence à l'ouvrage éponyme d'Erving GOFFMAN.

⁸⁸ LE COURANT *ibid*, p. 135

Du mouvement à l'activité, ou « qu'est-ce qu'on fout là ? »

Abdel : Qu'est-ce que je fais des fois ? Des fois, je vais aller prendre... Les choses que les gens ont jetées dehors. Je prends des choses propres. Je suis parti à un grand marché, il s'appelle Porte de Clignancourt. J'ai posé là et j'ai vendu. Pour prendre de la nourriture. Qu'est-ce que je fais ? Il n'y a pas de choix. Par exemple, 2 euros, 3 euros, quelqu'un qui veut quelque chose, 3 euros, 2 euros. Après, j'ai ramassé 30 euros, 25 euros, ça va. Je continue comme ça des fois. Je me suis réveillé à 5 heures avec un chariot. J'ai parti à la défense. J'ai parti avec tous les gens dans la région, très loin, les gens qui veulent jeter des affaires, de meubles. Je prends des choses bien. J'ai chargé le chariot. Après, j'ai fatigué. Je suis fatigué. C'est compliqué.

Dans son entreprise de biffin, Abdel ne peut aller très avant. Outre son état psychique et son membre amputé, il souffre d'un diabète également handicapant et qui l'oblige à un suivi régulier et à un régime strict. Ce que son mode de vie et d'abord ses conditions d'existence ne lui permettent pas.

Empêchés, Pablo et Idir le sont aussi. Idir ne peut en dire grand-chose et nous l'avons vu, il dissimule son inactivité et met en scène l'activité par son militantisme.

Pablo, lui, se fabrique une débrouille dont ses crises donnent le rythme. Quand il n'est pas aux prises avec son délire, Pablo se rend le matin à l'aube sur le parking d'un magasin de bricolage, au fin fond d'une zone industrielle, au milieu de dizaines d'autres - comme lui sans-papiers - pour attendre et espérer durant des heures, se voir embaucher sur un chantier, à la journée.

« La maladie » qu'il ne peut nommer l'empêche de garder un travail. Contre cela non plus il ne peut rien, sinon prendre le temps pour se soigner.

Pablo : Pour moi actuellement, la priorité d'abord, c'est la santé d'abord. Je voulais me retrouver bien dans mes idées.

Quand la menace s'empare du vide...

Les trameur·euses ne représentent pas les sans-papiers les plus débrouillards de ce monde-là, ils sont bien souvent inactifs. Privés de leurs capacités à agir, à plus d'un titre. Handicapés de surcroît.

Or, la menace (...) sait aussi s'emparer des interstices, envahir les vides (...). Sans travail ni ressources le sens de la migration peut-être questionné. L'oisiveté est aussi crainte parce qu'elle laisse tout le champ libre pour « penser à ses problèmes », parce qu'un corps fatigué par une journée de labeur s'endort plus facilement, parce qu'après une journée à ruminer le sommeil fuit celui qui « a trop de choses dans la tête ».⁸⁹

Sans activités le jour, l'esprit a libre cours. Et ce vide gagne les nuits, privant de repos jusqu'à la folie. Ainsi Le Courant compare cet état à la maladie :

L'irrégularité affecte le corps, trouble le rapport à soi, contamine les relations aux autres. Elle devient un état, une condition de vie faite d'angoisse et de solitude. La menace fait douter du réel, de soi-même.⁹⁰

Ce dont Abdel témoigne d'une certaine manière lorsqu'il fait état de ses errances :

⁸⁹ LE COURANT, *ibid* p.229-230

⁹⁰ *Ibid*

Du mouvement à l'activité, ou « qu'est-ce qu'on fout là ? »

Abdel : Tu travailles pas, tu pars à droite à gauche. Tu es perdu sur la route. Tu ne sais pas où tu vas.

Pour espérer un jour obtenir des papiers, tou·tes le savent, il faut être sans cesse activement en recherche.
À la recherche de quelque chose, mais quoi ?

Abdel : Qu'est ce que je fais là ? Dans quelle ville je suis ?
Des fois, je demande aux gens ici c'est où ?
Des fois, je prends le RER, n'importe comment. Je ne sais pas où aller.
Des fois, je pars n'importe où.
Des fois, je prends le métro, je veux descendre, par exemple à Villeneuve-la-Garenne, et j'oublie, je pars jusqu'au terminus...

Chercher son papier... Ethique de la clandestinité

Travailleur·euses sociaux et soutiens, dont nous sommes, répètent aux personnes en quête de papiers qu'il faut rassembler des « preuves de présences » (sous-entendu, des preuves de leur résidence sur le territoire français). Mais quand rien de tangible n'est à leur portée ? Les déplacements viennent combler ce vide dans une recherche sans motif.

Si on ne fait rien, quelles traces laissent ce rien ? Comment fabriquer les preuves de cette présence absente au monde des actifs ? Comment consigner les traces de cette recherche de présence ? Pure errance, en creux. Et du point de vue de l'administration, sans lieu ni sens.⁹¹

Ainsi Abdel comme Idir affirment que la recherche d'un travail reste pour eux le premier objectif à atteindre.

Abdel : Quand je trouve une solution de travail, je m'en fous des papiers.

La liberté de circulation s'obtient grâce aux papiers, mais la possibilité de vivre dignement, de subvenir à ses besoins élémentaires s'obtient par le travail, quel qu'il soit. Avec ou sans-papiers.

*Dans un espace d'interconnaissance le plus souvent extrêmement réduit, travailler et vivre tendent à se confondre ; on travaille pour faire vivre les siens, on travaille pour vivre et aussi parce que cela oblige à vivre lorsque les conditions d'existence sont invivables.*⁹²

C'est également ce que S. Laacher explicite quelques pages plus loin dans son article, lorsqu'il convoque la dimension éthique et nécessaire du travail clandestin :

*Quand la fraude nécessaire est [...] un moyen de forcer le destin, elle s'accompagne d'une sorte d'exigence éthique [...]. Cette exigence éthique implique, quand les circonstances le commandent, d'inverser l'ordre des urgences : ne pas attendre d'être autorisé à séjourner et à travailler mais séjourner pour travailler en attendant d'y être autorisé.*⁹³

⁹¹ On pense ici à la note de bas de page d'Annemarie MOL dans son livre *Ce que soigner veut dire*, Presses des Mines 2009, p.149 : « les travaux montrent que « ne rien faire » est loin d'être facile. Cela nécessite un travail ardu. Voir pour ceci l'analyse de Stefan Hirschauer sur les personnes qui se retrouvent dans un espace confiné comme un ascenseur, faisant beaucoup afin de ne rien faire, surtout pas « se rencontrer » (HIRSCHAUER, 2005). La souffrance aussi implique une activité : la douleur physique n'est pas subie par les personnes, il faut activement la manœuvrer et l'aménager. Voir Struhkam, 2005b. » (Nous n'avons pas pu avoir accès à ces références)

⁹² S. LAACHER, *Eléments pour une sociologie de l'exil*, Notes n° 15, p. 13

⁹³ Ibid, p. 24

Du mouvement à l'activité, ou « qu'est-ce qu'on fout là ? »

Rester en mouvement ou l'hébergement du chat, qui ne dort que d'un œil

Aussi, nos rencontres avec les trameur·euses nous font dire que dans cette clandestinité subie et derrière les apparences, se loge notamment un danger, celui de l'immobilité... Le risque de se laisser endormir par le confort (très relatif) de l'hébergement d'urgence, par exemple, c'est ce que nomme très clairement Idir.

Idir : Dans l'hébergement d'urgence c'est un système qui n'aide pas à aller de l'avant ; ce système t'oblige à dormir, rester dormir, comme un médicament.

On te donne un lit, rien de plus. Tu ne réfléchis pas, plus. Rien qui ne vienne aider à résoudre les problèmes, rien qui ne permette d'accéder à un statut digne, à entrer dans la société pour s'y faire une place qui vaille et exister.

On est proche ici du récit que fait Leonora Miano de son expérience en centre d'hébergement d'urgence à Crimée, dans le Paris des années 90, trente ans plus tôt⁹⁴ :

Crimée n'est pas là pour comprendre. Il a ses impératifs. Que les passagères ne restent pas trop longtemps. Qu'elles ne reviennent pas trop souvent. Crimée gère –c'est comme ça qu'on dit – l'urgence. Il ne peut réaliser que des opérations simples : retrait et placement des enfants, virement des femmes en maison de repos, en hôtel social, en hôtel meublé, en retour à la case départ le plus souvent. Ce n'est pas à partir de là que l'on obtient le logement tant espéré. Les options proposées sont toutes provisoires.

Ou encore, un peu plus loin :

Crimée ne peut sauver que les meubles les moins cramés par l'incendie. Tant pis pour celles qui ont pris une balle –même perdue – qui les aura laissées invalides. Tant pis pour les rêveuses, les aventurières, les décidément pas convenables. Crimée ne peut rien pour elles. Ce lieu n'est pas dédié à la reconstruction. Il n'est qu'une voie trop fréquentée. Une artère creusée sur le bas-côté pour la transhumance de celles qui ne sont plus. Transit, exit.

Alors oui : « ne rien lâcher », « aller de l'avant », « continuer à se battre » et pour le dire avec Fidelia : rester debout, ne pas s'asseoir... avant d'être sûre de pouvoir étendre ses jambes.

L'immobilité dans leur précarité est un autre synonyme de l'échec. Rien ne bouge et c'est impensable de rester « bloqué·e » (verbe qui revient souvent pour dire leurs situations) ad vitam dans ce no man's land de l'irrégularité, aux allures d'impassé.

Alors nous entendons mieux le refus d'Idir face aux dispositifs d'hébergements d'urgence, ce qu'il nomme « l'hébergement du chat ». Hébergé·es, nourri·es... « mais le jour où tu veux partir, tu pars sans rien », explique-t-il dans son entretien. La situation n'a pas bougé, rien n'a changé. Entre l'arrivée et le départ, tu as certes dormi et mangé... mais après ?

Idir : Parce que la chose dont on ne parle pas dans l'hébergement, c'est ta situation administrative. Alors ta situation reste la même.
[...] Tout le monde veut être comme le chat : tu manges, tu dors [et c'est tout]. Mais c'est impossible d'être comme le chat.

⁹⁴ MIANO, Leonora. *Stardust*, Pocket 2022 p. 72 et p. 85

Du mouvement à l'activité, ou « qu'est-ce qu'on fout là ? »

Pourtant... Idir a effectivement deux chats à lui, et pas de maison où dormir. Tandis que lui disperse ses affaires aux quatre coins de l'Île-de-France pour pouvoir stocker des affaires, se doucher, s'habiller quand il passe ici ou là... il trouve toujours à faire loger ses chats.

Un peu chat, Idir ? Lui qui dort dans un bus de nuit. Un bus en marche. Qui va et vient d'un terminus à l'autre, jusqu'à l'aube. Toujours en mouvement.

Sentinelles aussi, Idir et Pablo ont raconté au détour de conversations combien il est dangereux pour eux de prendre les traitements neuroleptiques qui leurs sont prescrits lorsqu'ils sont dans le bus ou dans la rue.

Le sommeil que ces molécules provoquent est trop profond pour rester vigilants, dans un état de sommeil léger, à demi-éveillés, à demi-endormis. Dans ces conditions, comment adopter une bonne observance de ses traitements (pour reprendre les termes employés par le corps médical) ?

La question se pose qu'il s'agisse de troubles psychiatriques ou de pathologies somatiques, chroniques. C'est-à-dire potentiellement traversés par des moments de crises aigües et des moments de mieux-être ou de stabilité, où l'environnement joue un rôle majeur dans la réappropriation de ses symptômes et au-delà même de la question des traitements.

Car il semble difficilement possible de (se) soigner lorsqu'il n'est déjà question que de survie.

Penser l'activité comme outil de la Trame

À les entendre, tou·tes les cinq, nous mesurons à nouveau combien leurs galères sont tissées d'allées et venues. Entre des continents, des villes, des administrations, des centres d'hébergement. Ou pour citer Idir : « Entre le point A et le point B. »

Et si vraiment au fil du temps « rien ne bouge », si leurs situations ne trouvent pas d'issues ?

Nous essayons depuis la Trame d'insuffler du mouvement. Une remise en circulation des corps pour susciter des bifurcations - dans ce temps de l'attente permanente, des rencontres. Nous inventons des outils pour créer de l'activité, du « travail vivant » pour reprendre Jean Oury⁹⁵.

Du travail qui puisse se distinguer de la logique de débrouille dans laquelle trameurs et trameuses naviguent la plupart du temps. Il s'agit alors d'entrer ensemble, collectivement, dans une logique de soin pour se décaler des logiques de survie. Tisser des réseaux de lieux et d'entraide.

Dans cette logique du soin⁹⁶, tantôt nous soignons, tantôt nous sommes soigné·es. Tantôt nous sommes aidé·es, tantôt nous aidons. Les activités sont partagées de différentes manières. C'est en cela que nous reconnaissions de la valeur à la Trame

Pablo : C'est le soutien, le collectif, l'entraide et tout ça, c'est dedans. Bon, on côtoie aussi des gens, on croise des gens aussi. [...] Moi en particulier je me retrouve bien dedans.

⁹⁵ GAINARD, L. et MOLINIER, P. *Le travail inestimable*. Travailler, 19 (2008) p.9.

⁹⁶ Ici nous faisons référence à l'ouvrage d'Annemarie MOL (2009), *Ce que soigner veut dire*.

Du mouvement à l'activité, ou « qu'est-ce qu'on fout là ? »

Remettre du mouvement et de la pensée en participant à des rencontres, se déplacer, aller parler en public de cette expérience-là (leur expérience de la Trame et leur expérience tout court), prendre la parole « à droite, à gauche »... Nous misons sur le fait que ces différentes « missions » (nous les nommons ainsi au sein de l'organisation des « activités gratifiées » à la Trame) devenues possibilités d'agir réaniment quelque chose de la subjectivité de celles et ceux qui vivent dans leurs corps la maladie psychiatrique, l'assignation au statut de sans-papiers, des vies d'errances....

Avant d'arriver à la Trame, les personnes ont traversé beaucoup d'assujettissements préalables, beaucoup d'aliénations. C'est là un des points de départ à nos rencontres. C'est aussi à partir de cela que les activités gratifiées ont été pensées. Et jusqu'à aujourd'hui, nous sommes pris·es entre la nécessité de tenir compte de la précarité des personnes et celle de penser le sens de l'activité, du travail thérapeutique.

Ce sens nous pouvons le saisir avec Idir lorsqu'il dit sa fierté :

Idir : Mais moi, je suis fier parce que j'ai fait des choses à la Trame. Parce que j'ai fait des bons liens, j'ai fait des choses dont on a besoin.

Ainsi il peut se réparer un peu, restaurer quelque chose de sa dignité, gommer la honte en faisant des choses à la Trame, des choses pour la Trame.

Idir : J'aimerais bien aider les gens avec les papiers, en faisant des permanences, améliorer la Trame.

Ceci fait écho aux paroles de Nadia, une trameuse qui, dans le recueil de paroles de trameurs et trameuses récemment publié récemment en auto-édition⁹⁷, témoigne de l'importance de la réciprocité dans un lieu comme la Trame :

Nadia : [...] servir à quelque chose, être utile à des gens, même si c'est modeste, tout d'un coup tu sers. Tu es utile, tu peux aider quelqu'un à apprendre le français, tu peux aider quelqu'un à être rassuré par rapport à tel ou tel problème dans lequel quand ça t'arrive à toi, tu es complètement noyé. [...] mais le fait d'aider à entretenir un lieu... Des choses très simples, d'entretenir un local ensemble, le fait de tenir un groupe ensemble, un collectif ensemble. Quand tu vois que tu participes à pacifier les rapports entre les personnes, à rendre les rapports moins violents, où à expliciter des enjeux... Donc oui c'est le fait d'appartenir à cette communauté, à ce groupe, de faire corps collectivement, d'être écoutée aussi, qui fait de la Trame un lieu précieux.

Dans sa dimension thérapeutique, le travail et l'entraide tels que nous les envisageons là visent une reconnaissance réciproque. Celle-ci passe par la rémunération, autrement appelée la gratification (une quarantaine de trameurs et trameuses ont actuellement la possibilité d'effectuer ces « missions » jusqu'à cinq heures par mois, ce qui représente une gratification de cinquante euros) et par la possibilité de rompre avec l'assignation au statut de personnes « demandeuses » (de papiers etc.), toujours en position de dépendance vis-à-vis des professionnel·les.

Sans prétendre s'affranchir absolument de ce qu'il y a d'inégalitaire dans la relation d'aidé·e à aidant·e, nous tentons d'aménager des espaces de rencontres autres où quelque chose est mis en commun, qui peut être partagé, réapproprié et remis en circulation.

⁹⁷ *La Grande Débrouille, conversations à la Trame*, ouvrage collectif. éditions Soin'Soin 2025, p.74-75

Du mouvement à l'activité, ou « qu'est-ce qu'on fout là ? »

Idir : Si moi je suis le seul bénéficiaire, je suis le bénéficiaire de rien du tout.

La question de la rémunération : l'irrégularité partagée et les limites de cet outil

Mais dans ce que nous appelons avec force précautions à la Trame « le travail » ou « les activités gratifiées », notre ambivalence demeure. Et il est souvent tentant de penser faire bénéficier à tous et toutes - sans conditions ni préalables - de ce forfait des cinquante euros mensuels. Lequel est censé rémunérer chaque mois la participation des trameur·euses à certaines activités ou missions pensées, décidées collectivement et inscrites sur une grille, en réunion (permanences d'accueil, ménages, animation de réunions, de rencontres, gestes d'entraide et d'accompagnement, etc.).

Par ailleurs, nous savons également que ça n'est ni tenable, ni souhaitable tant matériellement qu'éthiquement. Cette reconnaissance à laquelle nous œuvrons reste une tentative, elle demeure palliative, puisque nous n'avons pas les moyens ni le pouvoir de changer les statuts des personnes et de permettre à Idir de passer du statut de sans-papiers à celui de régularisé, à Pablo de passer de celui de malade à guéri...

Idir le sait. À sa manière, toute personnelle, il le formule :

Idir : Ça veut dire y a des gens qui arrivent, qui ne connaissent pas c'est quoi la Trame, c'est ça qui me dégoûte aussi. Avant d'arriver dans une place il faut voir. Là les gens ils arrivent, ils pensent direct. Un point d'argent, ils veulent faire la permanence [...] C'est pas la division que je cherche, mais quand tu arrives, tu essaies d'apprendre c'est quoi la Trame, c'est quoi la valeur de la Trame.

Une acculturation est nécessaire pour s'emparer de cette Trame comme outil de travail commun.

Au-delà du sens même que le travail vient prendre pour chacun·e dans son lien à la Trame, au collectif et dans son accompagnement par les salarié·es ; rémunérer des personnes en situation irrégulière demeure illégal. Jusqu'à présent, nous avons toujours été transparent·es avec les financeurs et nous sommes efforcés de chiffrer la part du budget destinée à la rémunération des participant·es en général en distinguant la part consacrée à la rémunération des personnes déclarées officiellement par le biais de petits contrats (CDDU⁹⁸) de celle consacrée à la rémunération des personnes sans titre de séjour, qui signent une simple facture. Cette situation limite ne peut visiblement pas durer car d'un point de vue comptable, il semble que c'est la pérennité de la Trame qui est en jeu. Aussi, depuis deux ans nous réfléchissons collectivement à transformer le fonctionnement jusque-là instauré pour la rémunération des activités et missions liées à la Trame, en introduisant progressivement une tierce voie, celle de tickets-restaurant bénévoles.

Ces discussions sont difficiles mais puisque nous ne pouvons pas, à terme, maintenir une rémunération sous forme d'argent en espèce pour les personnes en situation irrégulière, il nous faut imaginer d'autres formes (tickets-restaurant mais pourquoi pas aussi Passe Navigo, ...) qui une fois encore viennent contraindre un peu plus la possibilité pour les personnes d'user et de disposer librement de ce forfait de

⁹⁸ CDD dits « d'usage », établis par l'association intermédiaire Services Perso, située dans le centre ville de Saint-Denis. Cette association intermédiaire établit les CDDU chaque mois pour les trameurs et trameuses qui s'inscrivent sur la « grille du travail », les rémunère pour cela, et facture ensuite à la Trame ce que cela aura coûté.

Du mouvement à l'activité, ou « qu'est-ce qu'on fout là ? »

cinquante euros mensuel (cinquante euros laissent le choix de l'usage de l'argent, tandis que des tickets restaurant ou un abonnement de transports le flèchent, le contraignent à un seul usage possible).

Cette période de remise en cause dans l'organisation du travail à la Trame qui implique une distinction toujours plus marquée entre les personnes avec-papiers et celles qui en sont privées, habite également la déception d'Abdel :

Abdel : Toutes les portes sont fermées, je ne sais pas pourquoi. Et la solution qui reste, c'est pour les permanences qu'on a fait. Même les permanences, il veut les faire effacer, pourquoi ? Des fois, il parlait de ça : il ne faut pas payer pour les gens sans-papiers, il faut changer ça parce qu'il y a un comptable qui a fait ça.

Avec Abdel, nous nous confrontons à la difficulté de maintenir un semblant d'équité dans le traitement de la participation à la Trame. Ici il évoque le comptable qui accompagne la Trame pour penser cette question du côté de la loi. Il a lui-même fait partie d'une petite délégation de trameurs qui s'est rendue au bureau de ce comptable pour réfléchir ensemble à de nouvelles pistes.

À travers l'activité, nous pensons le lieu de la Trame comme un lieu pour permettre de se décaler de l'impasse. Mais il arrive que cela achoppe, que l'impuissance triomphe. En témoigne la colère d'Abdel.

Abdel regrette. Il pense que parce qu'elle l'a déçu, la Trame cause son mal être.

De notre point de vue, nous ne produisons pas moins d'accompagnement social avec Abdel aujourd'hui comparé au moment de son arrivée dans le lieu. Mais force est de constater que lui ne s'y retrouve plus.

Bon an mal an, malgré tout, Abdel continue pourtant d'orienter de nouvelles personnes, des femmes en particulier, vers la Trame, considérant que les femmes ne peuvent pas dormir dehors - encore moins que les hommes - qu'elles doivent être protégées et mises à l'abri. À sa manière, il continue donc d'inventer une façon singulière de participer à la vie de la Trame en accueillant les personnes qu'il rencontre (la plupart du temps sur son lieu d'hébergement), dans un certain « esprit de la Trame » ou comme d'autres l'ont fait pour lui dans le passé.

Abdel : C'est pour ça que les femmes qui viennent ici, elles me parlent, parce qu'elles ont confiance. [...] Mais pourquoi la Trame, elle ne fait pas comme moi ?

Mais Abdel souffre et le soutien que nous tentons de lui apporter n'est pas suffisant. Il ne trouve plus de sens, nous renvoie à notre propre incapacité, ne comprend plus les permanences où il s'agit de servir du café et c'est tout.

Abdel : Qu'est-ce que je fais à la Trame ? Poser du café, après poser du café, y a rien à faire.

Abdel s'est beaucoup investi dans un atelier de cuisine réalisé plusieurs années consécutives pour un festival de musiques expérimentales, le festival Sonic Protest⁹⁹. Avec un collectif ami de la Trame (le collectif Encore Heureux...¹⁰⁰), des trameur·euses volontaires étaient rémunéré·es pour confectionner les

⁹⁹ <https://www.sonicprotest.com/2024>

¹⁰⁰ Voir site internet des [Rencontres Encore Heureux...](#) au Mans.

Du mouvement à l'activité, ou « qu'est-ce qu'on fout là ? »
repas des bénévoles, artistes ou invité·es de ce festival, durant deux jours de rencontres consacrées aux pratiques brutes de la musique.

De telles invitations faites au collectif de la Trame à venir participer à ce type d'événements publics sont toujours d'une grande intensité. Abdel porte la nostalgie de ces moments très animés et durant lesquels le travail prenait, pour lui, tout son sens. Nostalgique du temps qui passe sans modifier pour autant son existence clandestine, toujours invisibilisée.

Abdel : Des fois, je rentre à la Trame, et vite fait, ma tête, elle est... Direct, la tension.

Il se sent mal quand il reste à la Trame. Il n'y a rien à opposer à Abdel, c'est juste. La Trame ne peut pas tout. Aux prises avec un certain principe de réalité, nous devons collectivement tenter de nouvelles inventions pour que l'activité perdure quel que soit le statut administratif des personnes, pour que le travail demeure vivant.

Contre la maladie de l'irrégularité, enfoncer des portes ouvertes : l'hospitalité

La tension dont Abdel nous fait part lorsqu'il est à la Trame, l'hypertension qu'il a en commun avec Pablo, les migraines dont ils souffrent également tous les deux, tous ces maux résonnent avec leur condition clandestine : « la menace aussi imprime sa marque », laisse dans les corps les cicatrices des « plaies de leur irrégularité »¹⁰¹

Nous comprenons que pour Idir, Abdel et Pablo comme pour beaucoup de trameur·euses la question de leur pouvoir d'agir est entravée, même empêchée, à plus d'un titre.

*Il est un paradoxe [...] qui est lié au désir de liberté, en théorie et en imagination, face à la réalité qui ne cesse, sans répit, de réduire les principes de désir à une gestion bricolée de l'existence, à l'avenir invisible et au présent enserré dans mille et une dépendances de toutes sortes, paralysant ainsi tout mouvement de liberté.*¹⁰²

La participation au collectif de la Trame vient peut-être soulager un peu du poids de ce paradoxe et ouvrir un espace-temps alternatif à celui de l'impasse. Un lieu où choisir ses interdépendances, un lieu à animer, où refaire société. Et aussi pour maintenir ouverte la porte du rêve ou de « l'espoir », pour reprendre le mot de Fidelia, Gisèle, Pablo, mais aussi d'Idir à sa manière.

*Nous sommes tous frères et sœurs de portes. Alors, d'instinct, nous savons que vivre, grandir, s'adapter, produire, se reproduire, se pérenniser, demandent de chercher, de trouver, et si nécessaire de fabriquer des portes. Tout notre étant est inscrit dans ce mouvement. D'abord à l'intérieur de nous. Ensuite dans le terrain de jeu de l'univers entier. Partir ou périr, trouver des portes ou être emporté. Nous savons.*¹⁰³

¹⁰¹ LE COURANT Op. Cit, p.226

¹⁰² LAACHER Op. Cit, p.20

¹⁰³ GAUZ Op. Cit. p.187

Le champ des possibles

Clarisse : Est-ce que toi, Abdel, dans tout ce parcours que tu as, est-ce qu'il y a eu des moments où tu as eu l'impression de pouvoir choisir quelque chose ?

Abdel : ... Par exemple ?

Au fil de cette année de DIU, au gré des « modules », « cours », « interventions », toutes les deux nous pensions régulièrement à certaines personnes précises, nous étions habitées par certaines rencontres marquantes, et portions un certain souci d'elles avec nous jusqu'à l'ORSPERE. Nous avons suivi cette formation là-bas tout en cheminant parallèlement à la Trame avec ces personnes rencontrées il y a parfois longtemps. À y regarder différemment, au lieu de ne percevoir ce temps qui passe que comme un bloc immuable et écrasant (« la tyrannie du présent »), au cours de cette année nous avons été particulièrement sensibles à la façon dont l'histoire de chacune des personnes à qui nous pensions a bougé, s'est décalée, a bifurqué,... Et non sans elles-mêmes ! D'une façon ou d'une autre, nous avons reparcouru ensemble ces dernières années, identifié des moments de bascule, remis des dates, des points de repères, de modulation voire de changement. Les entretiens que nous avons faits avec cinq d'entre elles ont été un moment bien précis dans ce processus, même s'ils sont à lire comme une partie seulement du travail de conversation engagé à plusieurs.

Lorsque nous avons eu en tête plus précisément les personnes avec qui nous allions faire les entretiens, qu'elles ont toutes accepté et que nous avons préparé la grille d'entretien, je me souviens avoir été plus que gênée. À l'approche des premiers entretiens, je craignais en effet que les questions du rêve et du choix soient trop douloureuses à entendre, que nos questions soient déplacées ou mal placées, éthiquement parlant : face à un horizon si bouché, que reste-t-il à choisir ? À quoi bon poser la question ? N'est-ce pas rajouter de la douleur à la détresse ?

Face à cette absence d'horizon, je me sentais donc mal à l'aise à l'idée de poser ces questions qui à l'inverse venaient chercher voire provoquer l'horizon. Puis, j'ai fait confiance à Lucie, à Nicolas Chambon et surtout aux cinq personnes avec qui nous avons fait les entretiens. J'ai accepté de penser que le DU et le mémoire d'une part, la confiance fabriquée ces dernières années à la Trame d'autre part, nous autorisaient à nous décoller un peu du jus du quotidien et du seul prisme de l'impossible, et à oser affirmer des questions. Oser « causer », se mouiller un peu nous aussi et peut-être laisser apparaître leurs propres constructions, strates temporelles, projections, imaginations,... au-delà des nôtres, et au-delà du champ très restreint de ce qui leur est aujourd'hui matériellement autorisé.

La question qui trébuche, l'agentivité empêchée

Aujourd'hui, je suis convaincue que ces conversations étaient justes voire nécessaires. Dans le détail des entretiens, je lis comment chaque fois, la question du choix trébuche, bute, se heurte à l'incompréhension, mais aussi comment à force de tourner autour de ces reformulations quelque chose émerge, autant dans l'entretien que plus généralement dans la relation.

Regardons d'abord comment la question du choix s'énonce à plusieurs voix.

Clarisse : Est-ce que toi, Abdel, dans tout ce parcours que tu as, est-ce qu'il y a eu des moments où tu as eu l'impression de pouvoir choisir quelque chose ?

Abdel : Par exemple ?

Lucie : D'avoir le... C'est une question peut-être un peu bête, mais d'avoir... De pouvoir choisir, par exemple, où tu vas dormir. Ou de choisir pour toi, de partir ou de rester ?

A : De ma vie ?

L : oui, avoir le choix.

C : Oui, partir rester. Te lier avec telle personne ou pas te lier avec telle personne ? Travailler, ne pas travailler ? Manger ça ou manger ça ?

A : Moi, il ne faut pas dire ça pour travailler. Tu sais, moi, il n'y a personne qui le veut.

[...]

C : Est-ce qu'il y a des moments où t'as l'impression d'avoir pu choisir quelque chose de toutes ces années en France ? Par exemple de quitter chez l'ami dans le 94 ou de rester, ou de partir, ou d'aller plutôt à gauche ou plutôt à droite ?

A : Je fais tout ça.

C : Est-ce que t'as choisi quelque chose ? Ou est-ce que t'as jamais choisi et t'as toujours subi ?

A : Je choisis pour aller où ? Pour notre...

L : C'est une question un peu en général. Comment tu te sens ? Est-ce que dans ta vie aujourd'hui, t'as l'impression que c'est ouvert, que tu peux choisir des choses ou que plutôt t'es obligé... ?

A : ça vraiment c'est une bonne question, d'accord. Pour le moment, la seule chose que je veux savoir, c'est le travail. Si je trouve un travail, tous mes problèmes s'effacent.

Abdel passe de l'incompréhension totale, voire du rejet de cette question, à son approbation (« ça vraiment, c'est une bonne question, d'accord »). Cette appréciation nous saisit sur le coup, comme une petite fenêtre qui s'ouvre. Mais aussitôt, il embraye sur le travail, dont il vient pourtant de nous décrire longuement à quel point il lui est impossible, à la fois du fait de sa situation irrégulière, de son handicap physique (il est amputé d'un bras) et de son âge qu'il considère avancé. Il enchaîne donc non pas sur un choix qu'il aurait déjà fait, mais sur un choix actuellement impossible : « Pour le moment, la seule chose que je veux savoir, c'est le travail. » Il ne peut pas travailler, mais c'est cela qu'il veut. Ce qui ressort en premier, c'est une agentivité contrainte, partagée sans grande surprise par l'ensemble des personnes interrogées.

Clarisse : Une autre question un peu centrale, ce qui nous intéressait avec Lucie, c'était d'essayer d'entendre quel choix toi, tu as eu l'impression de faire ? [Silence]

Ça fait onze ans que tu es en France. Quel choix tu as pu faire ces années ? Malgré toutes les difficultés que tu as rencontrées, à La Trame ou ailleurs dans ta vie en dehors, avec les papiers, le logement etc...Qu'est ce que tu as fait comme choix ou à quel moment tu as eu l'impression de faire des choix ?

Le champ des possibles

Et aussi notamment par rapport à ce qu'on a pu faire ensemble comme chemin, les moments où tu as pu refuser les choses qui t'étaient proposées ?

Idir : Ouais, ça veut dire... le moment auquel j'ai commencé à retirer ça veut dire ça commence avec les gens qui respectent pas l'état des lieux. On peut dire ce mot. Ils ne respectent pas l'état des lieux !

C : ... De la Trame là tu parles ?

I : Ouais, j'parle bien de la Trame.

C : Mais pour toi ? Tes choix, à toi ? Pas que pour toi à la Trame, mais pour toi tout court ?

Lucie : Toi en général, tout court. Pour toi-même. Est-ce que tu as l'impression d'avoir le choix, dans ta situation administrative et sociale ?

I : Ça veut dire aujourd'hui je viens pas comme d'habitude à la Trame. Je me suis retiré de toutes les associations.

Pour Idir, c'est le choix du retrait qui apparaît spontanément. Retrait de la Trame (de fait plus proclamé qu'effectif) et de « toutes les associations ». Quoi qu'il en soit, quand on aborde la question du choix, il semble d'abord difficile de parler de choix faits en dehors de la Trame.

L : Tu vois un petit peu où on veut en venir. On tourne autour de ça : est-ce que tu as l'impression que du fait de ta situation, de ne pas avoir de papiers, ça t'empêche d'avoir le choix ? Ou alors tu as l'impression qu'il y a quand même des endroits, dans ta vie, où tu choisis des choses ? Par exemple en tant qu'entraîneur de foot, tu arrives à préserver ça ? Ou alors, je dis n'importe quoi... par rapport à l'hébergement tu arrives à choisir un peu des choses à l'endroit où tu es hébergé ? Ou pas ? C'est quoi ton impression par rapport à ce mot là de « choix » ?

I : Des choix, ça veut dire... on parle de ce qui se passe. La vie aujourd'hui est dure. Au niveau administratif, au niveau de l'hébergement, au niveau de tout ce qui est espace.

[...] Après ce dont vous me parlez là, je ne peux pas parce que le système est celui-là.

Une forme de pragmatisme pur (« on parle de ce qui se passe ») qui décrit l'empêchement pur produit par le système (« je ne peux pas parce que le système est celui-là »). Fidelia et Gisèle, toutes les deux bien plus récemment arrivées, font d'ailleurs remonter cette absence de choix comme un empêchement généralisé même à avant le départ vers la France. Pour Fidelia, il semble que l'absence de choix déborde sur tous les moments de sa vie, y compris les plus anodins.

Clarisse : Une fois vous êtes venues aussi vous coiffer pendant la réunion.

Fidelia : [rires] Parce qu'on n'avait pas le choix, c'était le seul moment qu'on pouvait avoir.

Comme une grille de lecture de tous ses propres faits et gestes.

Clarisse : Quand on a l'impression de ne plus avoir de choix du tout, qu'est ce que toi Pablo tu penses que tu peux faire comme choix ? Ou qu'est-ce que tu as l'impression d'avoir fait comme choix ?

Pablo : Bon, le choix que j'ai fait... Le choix par rapport à la Trame ou... ?

C : Par rapport à toi dans ta vie. Depuis que tu es en France notamment.

P : Bon, ouais, le choix que j'ai fait vraiment... ?

C : Oui c'est ça, c'est plutôt des choix... pas que toi avec la Trame. Ça peut être avec La Trame mais aussi toi tout court, quoi.

P : Sinon moi, comment on appelle... Après la Trame ? Le choix que je vais faire ou ... ?

S'ensuit une prise de parole de chacune de nous deux d'abord pour préciser la question à Pablo.

C : Toi, est-ce que tu as l'impression d'avoir fait certains choix, certains choix plutôt que d'autres ? Des moments par exemple où tu avais plusieurs possibilités et tu as fait un choix plutôt qu'un autre ?

Ici, je me retrouve spontanément à passer de la question « as-tu le choix ? » à une série de question autour de *certains* choix, certains choix *plutôt que d'autres*. Pablo ne réagit pas plus que ça à ma reformulation et Lucie émet directement une hypothèse concernant le moment précis (et très récent) de sa « cavale » dont nous avons été témoins, et même d'une certaine façon, l'un des acteurs. Exemplifier la question, comme nous demandait Abdel plus directement.

Lucie : Par exemple, je ne sais pas si c'est trop précis pour illustrer ça : là dernièrement, il y a eu tous ces moments où on essayait de te joindre et où on n'arrivait pas à te joindre. Est-ce que toi tu as décidé à un moment de ne plus nous répondre au téléphone parce qu'il y avait toute cette situation très angoissante avec le fait de devoir aller pointer tous les jours au commissariat ? Est ce que par exemple, tu avais décidé de te cacher ? Moi je dirais que c'est un choix...?

Pablo : Mouais, bon... Oui, oui... On peut dire que c'est un choix.

[...] Sinon par contre par rapport aux choix que j'ai faits. C'est pas parce que la Trame ou ... Mais non. Je suis avec la Trame. Je sais comment les choses se passent. Je pense que j'ai fait un mauvais... euh ! un bon choix. Mais je pense que c'est moi qui n'ai pas encore eu la chance.

Non plus « As-tu le choix ? » ni même « As-tu fait certains choix plutôt que d'autres ? » mais « la fois où... est-ce que tu dirais que c'était un choix ? ».

Clarisse : Mais est-ce que toi, même sans la Trame, t'as l'impression, depuis que tu es en France, de faire des choix ? De choisir des choses pour toi ?

Idir : Moi mon choix, ce serait d'avoir des papiers, de quitter l'Ile-de-France.

La réponse d'Idir anticipe en quelque sorte la question suivante des rêves : son choix s'énonce ici au conditionnel (« mon choix, ce serait.. ») et non à l'indicatif passé (« j'ai fait un choix », par exemple). Là, son désir de quitter l'Ile-de-France s'affirme clairement, en tant que désir non encore assouvi peut-être, mais posé là comme une boussole vers le futur, une possible projection, et qui ne dépend pas de la Préfecture ou d'une quelconque autorité.

Malgré l'incompréhension initiale, on peut penser qu'il y a quelque chose qui leur parle à tou·tes : certes la nécessité de dire l'empêchement, mais aussi l'exercice de réfléchir pour identifier, envers et contre tout, dans le marasme indifférencié, certains choix qui sont bien les leurs. C'est du moins ainsi qu'on peut comprendre comment Abdel passe de « il ne faut pas dire ça [pour travailler] » à « ça, vraiment c'est une bonne question, d'accord ».

Choix sensibles, choix des interdépendances

« Je suis comme un cycliste sur une route de montagne, à gauche comme à droite, il y a le précipice. Je n'ai d'autre choix que de continuer à pédaler ».

Thomas Isidore Noël Sankara¹⁰⁴

Sur cette route de montagne, c'est sûr qu'il ne reste toujours qu'à pédaler. Les larmes comme la colère apparues tour à tour dans les entretiens en sont une trace incontestable. Mais ce travail de conversation au long cours que nous tentons à plusieurs, ce travail particulier qui oscille entre accompagnement et compagnonnage, fait apparaître qu'il n'en reste pas moins certains moments d'affirmation, même discrète. « On n'a pas le choix » : est-ce parce qu'il n'y en a pas, parce qu'ils n'en font pas, ou parce que la question ne se pose pas/qu'on ne leur pose pas la question ?

Au cours des entretiens, l'empêchement imagé par Sankara ne cesse de ressurgir. N'empêche : ces entretiens (de même que tout ce qui a eu lieu et qui aura encore lieu autour des entretiens), fortement intriqués dans les relations transférentielles multiples à la Trame, contribuent à affirmer certains choix déjà agis, mais ont pu aussi contribuer à en faire depuis. Repensons ici aux mots de François Héran, cités en introduction :

Les atouts et les habitudes des migrants diffèrent selon les origines et les milieux mais la compréhension des stratégies suppose que l'on comprenne à quoi les individus ont été sensibles dans cet univers de choix sous forte contrainte¹⁰⁵

Alors, ces choix, quels sont-ils ? Une des premières choses qui nous a frappées en écoutant les un·es les autres est leur façon de s'être lié·es, accroché·es à certaines personnes en particulier. La Bourse du Travail semble avoir été notamment le pivot de multiples rencontres, et nous n'en avions pas autant conscience avant de relier ces entretiens entre eux. La Bourse du Travail de Saint-Denis, c'est le siège à la fois de syndicats et d'associations historiques de la ville comme la Coordination Sans-Papiers 93 (CSP 93) ou le DAL (Droit au Logement). Le premier local de la Trame était situé à 100 mètres de la Bourse du Travail et Abdel raconte précisément comment une fois sur place, à la CSP 93, il rencontre Kamel dont il souligne la gentillesse et qui lui parle de la Trame, l'accompagne physiquement, une fois, deux fois, jusqu'à tomber sur l'un de nos collègues qui l'accueille. Pablo depuis son squat à la Plaine Saint-Denis rencontre Sonia de Médecins du Monde, puis Jean Marc qui lui donne rendez-vous à la permanence du DAL à la Bourse du Travail, où il recroise Sonia à qui il parle cette fois de ses « problèmes de santé » et qui l'amène jusqu'à la Trame. Ainsi se déroule la bobine de fils de rencontres qui peuvent amener jusqu'à la Trame.

Au cours de l'entretien, Fidelia remonte elle aussi en arrière, dans ses derniers mois en France, avant sa rencontre avec Nadia à la Bourse du Travail puis avec Benjamin à la Trame. Dans l'entretien on

¹⁰⁴ Citation en exergue du premier chapitre du roman *Les Portes de GAUZ* intitulé « les Sans-Papiers ».

¹⁰⁵ François Héran, *Leçon inaugurale au Collège de France*, chaire « Migrations et sociétés », 5 avril 2018. (32^e minute) disponible [ici](#) en ligne.

entend qu'un lieu déterminant pour elle a été l'école de sa fille. C'est à partir d'un rendez-vous avec la maîtresse que la parole peu à peu se délie. Pas du premier coup, car Fidelia résiste à faire confiance à cette institution qui incarne pour elle le risque qu'on lui retire sa fille. Mais dans un travail délicat et soutenu entre la maîtresse et la directrice d'école, Fidelia raconte comment elle finit par s'ouvrir sur la réalité de sa situation. Au contact de cette directrice, elle est ensuite hébergée avec sa fille à droite à gauche au sein d'un réseau solidaire jusqu'à obtenir une place du 115. Par ce même réseau, elle devient bénévole à l'atelier français de la Bourse du Travail, atelier soutenu par plusieurs associations dont la Trame. Là elle rencontre Nadia, trameuse de longue date qui anime cet atelier.

Fidelia : Moi, j'ai été orientée [à la Trame] par Nadia, parce que je donne des cours de français en bénévolat avec elle là-bas [à la Bourse du Travail]. Du coup, un jour en chemin, on parlait, elle me demandait comment tu fais, comment tu t'en sors. J'ai dit vraiment, je ne sais pas trop, voilà, voilà, voilà. Et là, elle me dit, tiens, je te montre la Trame, je te présente un travailleur qui pourra t'aider ou t'orienter dans ce que tu veux. J'ai dit ok. C'est là où on est arrivés, on a vu Benjamin et puis on a pris rendez-vous et voilà. C'est comme ça que je suis arrivée à la Trame.

Dans ces différents récits de leurs arrivées à la Trame, ne sont pas tant évoqués des noms de lieux ou de structures que des noms de personnes, incarnées. Leur façon d'arriver jusqu'à la Trame est loin d'être le fruit d'une orientation par un flyer trouvé quelque part ou par un partenaire professionnel. « Moi j'avais le bon contact avec la dame Sonia » dit Pablo. On n'entend pas dans cette formulation l'idée d'avoir un carnet d'adresses stratégiques, mais plutôt cette intuition liée à un effet de rencontre, cette confiance qui s'établit au contact de telle ou telle personne. Une fois arrivé·es à la Trame, c'est cette même logique du contact qui continue : ils n'arrivent pas seulement « à la Trame », ils tombent sur telle ou telle personne qui les y accueille, les y introduit, un visage qui des années plus tard, dans le souvenir reconstitué, a souvent joué un rôle déterminant.

Pascale Molinier écrit en 2016 dans la recherche action qui a donné lieu à la Trame :

*Cartographier ce réseau permet d'identifier les ressources d'une personne ou d'un groupe de personnes et d'identifier les points de faiblesse ou de tensions. Cette façon de concevoir l'action comme étant déterminée par le collectif, et qui plus est par un collectif ouvert, non institué, en perpétuelle transformation, modifie la façon de penser l'autonomie des personnes. L'autonomie dépend de la qualité des interdépendances. [...] Pour ne donner qu'un exemple, certaines personnes âgées doivent beaucoup à des restaurateurs de quartier qui les accueillent chaque jour, leur parlent, s'en occupent, bref réalisent un travail de care. Plus nous sommes dépendants ou malades, plus ce réseau de proximité bien sûr prend de l'importance. Mais le résultat est le même pour tout le monde, **ce que nous gagnons en autonomie, nous le devons à nos interdépendances.** La plupart des actions efficaces reposent sur la consolidation de ces interdépendances ou de ces « ensembles.*¹⁰⁶

Idir, Abdel, Pablo, Gisèle et Fidelia font le choix de ces interdépendances. À qui je me lie, à qui je me fie, qui je suis. Tou·tes décrivent un mélange d'effets de hasards (par exemple, la rencontre au

¹⁰⁶ *Entre la ville et nous*, Alexandre VAILLANT, Pascale MOLINIER, Christophe MUGNIER et Julie SABATIER, décembre 2016 (disponible en ligne sur le [site](#) de l'UTRPP Sorbonne Paris Nord).

marché entre Gisèle et Fidelia par le biais de la reconnaissance de la langue, du familier) et de rencontres fortes, structurantes, agies. À travers ces rencontres, ils se sont affirmés. Nous-mêmes apprenons à reconnaître au fil de la rencontre avec chacun·e leurs constellations propres, qui constituent le plus souvent leur moteur d'agir principal.¹⁰⁷

La question de l'hébergement, ou le choix en négatif

La question de l'hébergement¹⁰⁸ est un domaine où sous des allures de non-choix radical pour les personnes à la rue, de système entièrement impersonnel (une affectation décidée par un logiciel), force est de constater que c'est peut-être au contraire un des rares domaines où certains choix personnels s'affirment... par le refus.

Expliquons d'abord rapidement en quoi consiste le fait d'accompagner quelqu'un vers un hébergement. Pour les personnes sans titre de séjour que nous accompagnons (et non demandeuses d'asile)¹⁰⁹, il s'agit exclusivement du champ de l'hébergement d'urgence, géré par le 115 et la plateforme du SIAO¹¹⁰. Pour accéder à une place au 115, l'accompagnement produit par un service social joue un rôle fondamental : certes, les personnes à la rue peuvent appeler le 115 elles-mêmes (désespérément), mais seuls des travailleurs sociaux ont le pouvoir de créer et alimenter des « fiches SIAO ». Ce mot est entré dans le langage courant du social. Ce qu'il y a derrière, c'est un grand logiciel, auquel on ne peut avoir accès qu'avec des identifiants et codes, délivrés par le SIAO une fois qu'il reconnaît l'association ou le service en question.

Ainsi, à la Trame nous créons régulièrement des « fiches SIAO » pour les personnes à la rue que nous accompagnons (ce qui d'ailleurs nous engage pour la suite à un certain suivi avec elles). On y inscrit une multitude d'informations sur la personne, répondant à une foule de questions de l'ordre administratif d'une part, et de l'ordre des besoins spécifiques d'autre part (par exemple, quel type d'hébergement souhaité, collectif ou non, éloigné ou non,...). De ce qu'on aura rempli avec la personne accompagnée résulte un pourcentage de chances plus ou moins grand d'obtenir une place

¹⁰⁷ Ce qui semble cohérent par ailleurs avec les deux motivations principales du choix du pays de migration : là où il y a du travail et là où l'on connaît déjà quelqu'un.

¹⁰⁸ On distingue hébergement et logement en fonction des conditions d'accueil et du statut de l'occupant : « L'accueil en hébergement est destiné à répondre aux besoins immédiats des personnes privées de domicile et en situation de détresse sociale, médicale ou psychique. L'hébergement est provisoire, voire précaire, dans l'attente d'une solution de logement durable et adaptée. Il ne donne pas lieu à l'établissement d'un bail ou d'un titre d'occupation, ni au versement d'un loyer, ce qui n'exclut pas une participation financière des personnes accueillies. L'hébergement comprend notamment : les centres d'hébergement d'urgence, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les nuitées d'hôtel... Dans le logement, le locataire dispose d'un titre d'occupation avec garantie de maintien dans les lieux [...] Le logement est un repère permettant l'appropriation d'un chez-soi. Il est essentiel pour l'intégration. » (Site internet de la DEETS, Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

¹⁰⁹ Au sein de l'hébergement, on distingue le DNA (Dispositif National d'Accueil) dédié à l'hébergement des demandeurs d'asile et géré par le ministère de l'intérieur, des centres d'hébergement dits généralistes : ces derniers recourent le dispositif AHI (Accueil Hébergement Insertion) financé par la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement) qui compte CHRS, CHU, nuitées à l'hôtel,... En janvier 2021, 81% des personnes hébergées en dispositif AHI étaient de nationalité étrangère (enquête ES-DS publiée sur le site internet de la DREES, parue en 2023).

¹¹⁰ SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, système créé par une circulaire de 2010 qui vient transformer l'organisation de l'hébergement d'urgence.

d'hébergement (par exemple, on sait que demander une chambre seule est quasiment peine perdue), même si ça n'est évidemment pas le seul facteur (le premier étant probablement le nombre de places d'hébergement disponibles au moment où nous créons la fiche ainsi que les critères de priorisation selon la vulnérabilité de la personne). Derrière la prise en compte de ces besoins spécifiques, nous oscillons entre poser la question des préférences aux personnes accompagnées, et leur transmettre plutôt notre connaissance du système, cherchant à répondre ainsi au logiciel de façon sincère mais stratégique.

Une fois la fiche remplie et transmise au SIAO, nous écrivons un mail aux travailleurs sociaux du SIAO 93 pour alerter sur la situation et pouvons également les appeler. Car derrière les mails et les numéros de téléphone, ce sont des personnes incarnées que nous avons rencontrées en réunion, que nous pouvons nommer et avec qui nous pouvons parler le plus souvent sincèrement. Face à ce grand logiciel du SIAO censé déjouer les effets de réseau et d'affinités, il y a donc quand même une série d'interférences personnalisées : entre la personne à la rue et nous, entre nous et l'équipe identifiée du SIAO. Mais aussi éventuellement entre l'équipe de la Trame et les différentes équipes des structures d'hébergement du territoire (une fois l'orientation faite par le SIAO vers tel ou tel centre, l'équipe sur place convient d'un entretien de pré-admission avec la personne et c'est suite à leur accord réciproque que cette dernière intègre ou non la structure d'hébergement).

Or, force est de constater que de nombreuses personnes à la rue ou en grande précarité, et particulièrement sans titre de séjour, que nous accompagnons refusent régulièrement les propositions qui leur sont faites par le SIAO via notre intermédiaire, ou encore que certaines quittent la structure dans laquelle elles se trouvent hébergées¹¹¹.

Nous pensons ici à une situation récemment traversée. Une famille de trois personnes, la mère, sa fille et son fils, tous deux jeunes adultes, hébergés tou·tes ensemble dans une chambre d'hôtel à Saint Denis, après avoir été expulsé·es d'un squat du centre ville. Tou·tes les trois sont en situation irrégulière en France, arrivé·es il y a bientôt dix ans dans l'espoir que le fils serait mieux soigné ici. En effet, le fils aîné est autiste et à chaque crise, dans cette chambre exigüe, d'une part la mère et la sœur craignent pour lui, c'est-à-dire pour sa vie (risque de défenestration, mais aussi d'électrocution dans la disposition actuelle de l'hôtel), d'autre part pour elles-mêmes, car elles se retrouvent comme prises en otage dans cet espace contraint sans véritable porte de sortie, espace contraint qui accroît l'agressivité déployée dans la crise. À l'extérieur de cet espace, en cas de crise le risque d'avoir affaire à la police est trop important, et particulièrement dans les transports en commun car le RER et le métro accentuent les crises et provoquent des interventions de la sécurité, la police,... Depuis la Trame, nous soutenons de façon répétée depuis plusieurs années auprès du SIAO leur demande d'accéder à un « logement diffus », perle rare du 115, un deux-pièces indépendant octroyé à tel ou tel ménage, dans un immeuble « lambda », qui permettrait d'avoir deux espaces distincts et d'espérer pouvoir accueillir ces moments de crise un peu différemment. Au début de cet été, nos interlocuteurs du SIAO nous transmettent enfin une proposition d'orientation vers ce type de

¹¹¹ Ou encore qu'elles se font exclure de celles-ci, mais dans ce cas la décision n'est pas la leur.

logement pour la famille, situé dans un département du Sud de l'Île-de-France, à une heure et demie en transports en commun depuis Saint-Denis.

Dans les jours qui suivent, nous échangeons régulièrement avec la sœur. Un vrai dilemme se présente à elle et sa mère : actuellement, le jeune homme semble aller mieux, il a bien « accroché » à la fois avec un médecin neurologue qui parle la même langue que lui, à l'hôpital voisin, et un médecin psychiatre du CMP situé à côté de leur hôtel. Le jeune homme demande régulièrement à sa mère d'aller se promener en centre-ville où il a ses repères, où il connaît certains commerçants, circule au marché avec une joie manifeste. La sœur demande à aller visiter le logement avant de décider. Or, pour pouvoir visiter, il faut déjà avoir accepté, au risque de perdre l'hébergement actuel... Ayant quand même connaissance de l'adresse de ce logement, nous convenons ensemble à minima qu'elles fassent une fois le trajet en transports et qu'elles aillent repérer le quartier en question avant de se décider. Notre travail à leurs côtés, au fil des jours où la décision devait se prendre, a été de dialoguer suffisamment avec elle mais aussi avec les professionnels du SIAO pour apprécier avec eux la possibilité réelle de refuser cette proposition-là sans se fermer la porte à une prochaine opportunité, plus proche de leur hôtel et de ce quartier qui a manifestement un réel potentiel soignant. Au retour de cette visite, après une heure et demie aller, une heure et demie retour, à coup de nombreuses correspondances, après avoir trouvé un quartier résidentiel avec très peu de magasins autour, la mère et la sœur décident finalement de refuser cette proposition qui se présentait pourtant au départ comme le graal, considérant que l'amélioration du confort risque de ne pas pouvoir palier à l'importance des repères quotidiens de ce jeune homme. La référente du SIAO prend acte de la décision qu'elle comprend, et assure qu'il est possible qu'il y ait une autre proposition plus proche et plus adaptée dans les temps à venir.

Quant à Gisèle, peu avant l'entretien que nous avons fait ensemble pour ce mémoire, elle a obtenu une place dans un CHU de Saint Ouen avec lequel nous avons l'habitude de travailler. Quand je lui annonce cette orientation en lui décrivant les conditions d'accueil (horaires bien précis, chambres de quatre), elle n'est clairement pas emballée mais accepte, ou selon ses mots, n'a pas le choix que d'accepter : elle accepte avant tout pour se tirer d'affaire car sa situation précaire la met en danger. Par ailleurs, je lui parle d'emblée de l'assistante sociale qui travaille là-bas et que j'ai en grande estime pour le travail qu'elle fait avec les personnes hébergées. Une fois qu'elle s'installe dans cette structure, le travail d'accompagnement se resserre avec cette assistante sociale mais aussi avec une troisième structure pour femmes victimes de violence, et enfin avec l'assistante sociale du commissariat où je l'accompagne par la suite déposer plainte. Dans ce contexte, Gisèle relâche quelque chose, elle s'ouvre aux différentes professionnelles autour d'elles, s'autorise de la tristesse et met en branle des décisions importantes (comme celle de porter plainte contre son ex-mari). C'est durant cette période qu'elle a aussi ses premières crises d'asthme.

Quelques mois à peine après son installation là-bas, en plein cœur de ce travail de soutien proche mené par le réseau, Gisèle nous surprend : elle m'appelle pour m'annoncer qu'elle partira deux jours plus tard « tenter sa chance » chez une connaissance dans un autre département d'Île-de-France. Elle explique cela par le fait que ça ne se passait pas bien entre elle et les femmes avec qui elle partage la chambre, mais aussi par une trop grande peur de croiser son ancien compagnon (ce qui me semble

alors paradoxal puisque celui-ci habite précisément dans le département où elle se rend, mais je ne saurais dire si dans sa géographie elle en avait conscience ou non). Elle passe nous saluer à la Trame, je lui donne l'entretien imprimé en guise d'au revoir. En partant, elle me pose une question bien précise : aura-t-elle la possibilité de revenir si elle en a besoin *un jour* ? Avec elle comme avec l'assistante sociale du CHU, nous convenons que bien sûr, ayant un téléphone professionnel, je resterai joignable de là où elle est, et ce quasiment au nom des différents professionnels engagés auprès d'elle (car l'assistante en question n'a pas accès à un téléphone professionnel). La perspective de s'éloigner d'une part, de rejoindre une connaissance d'autre part, justifie à ce moment-là une rupture avec ce qui était en train de se tisser autour d'elle. Pour autant, notre travail est alors dans *la mesure du possible* d'assurer un filet de sécurité à son choix : le CHU lui garde non pas sa place en chambre, du moins deux valises, le temps qu'elle s'assure de son projet là bas. La Trame lui assure un possible retour et reprise d'accompagnement en cas de problème. Le souci né de la rencontre ne s'arrête pas à la frontière d'un département. Bien que nous ayons du mal à comprendre son choix, nous tentons de le sécuriser, *dans la mesure du possible...*

Ce n'est pas là l'œuvre de notre choix à nous travailleurs sociaux, voire c'est contre notre avis, si tant est qu'on nous demande notre avis. Cela nous interroge bien souvent. Quand nous sommes particulièrement pris d'inquiétude, cela peut susciter en nous de l'incompréhension voire un certain désespoir. Mais que les personnes « accompagnées » choisissent de ne pas intégrer la structure proposée ou qu'elles choisissent de la quitter, dans les deux cas, à travers ce refus, cette décision est la leur. Alors, notre juste rôle auprès d'elles est de les informer des éventuelles conséquences de leur décision. Auprès des partenaires mentionnés plus haut, notre juste rôle est de tenter de sécuriser, malgré tout, ces choix. Pour cela, nous essayons de trouver le sens que met la personne dans son refus, de le rendre visible et intelligible. De s'assurer que ce refus ou ce départ, dans la mesure du possible, ne fermera pas les portes pour plus tard, que la personne ne soit pas « grillée » ou définitivement « oubliée » du 115 et du SIAO, dont il nous semble important qu'ils comprennent eux aussi ces refus.

Choix des contraintes

Choisir ses interdépendances donc, mais aussi, au sein d'un environnement envahi de contraintes, choisir ses contraintes. La question de l'hébergement en est une fois de plus un bon exemple. Comme il apparaît dans le journal de bord, le jour où Idir et moi allons rencontrer la juriste qui l'accompagne ces dernières années¹¹², c'est dans le bus qu'il me donne certaines clés pour comprendre comment il passe ses nuits... dans un bus. Mais pas n'importe lequel ! C'est la navette

¹¹² Décidément entre l'avocate de Pablo et la juriste d'Idir, les accompagnements sociaux sont de plus en plus partagés avec ces spécialistes du droit, pris eux-mêmes dans les logiques transférentielles, acteurs à part entière du travail de care si ce n'est du soin. Vu la tournure qu'a pris ce rendez-vous où j'accompagne Idir, c'est presque de l'ordre d'une « consultation d'annonce » à l'hôpital, présentée sur le site internet de l'APHP de la façon suivante : « consultation dédiée réalisée dans un endroit calme, au cours de laquelle le médecin vous confirmera le diagnostic de votre maladie avec des mots simples et le temps nécessaire. Il répondra à vos questions au rythme où vous voudrez les entendre et vous présentera les traitements envisagés [...] Vous pouvez vous faire accompagner par un proche si vous le désirez. »

qui relie la nuit Paris et Roissy, le car conduit par un ami. Idir s'endort assis devant à côté de son ami. Et quand son ami ne travaille pas, celui-ci le confie à un collègue. Ce jour-là, en écoutant ses ruses nocturnes, je me souviens qu'Idir est tout souriant, il est heureux de sa trouvaille. Comparé au fait de partager un lit dans une chambre avec trois inconnus et sans fenêtres... Pour lui c'est clair, son choix est fait. Dans cette contrainte qu'il se choisit (dormir de façon très hachée dans un bus dont il faut sortir toutes les heures), il semble jouir d'une certaine liberté. Peut-être Pablo aussi se sentait-il plus libre dans son enfermement dehors que dans sa chambre au centre, susceptible de voir y débarquer la police à tout moment.

Pourtant, dix jours plus tard, tandis que Lucie et moi sommes parties une semaine en congé pour travailler à ce mémoire, nous apprenons par un compte-rendu de réunion qu'Idir a accepté une proposition d'hébergement dans le 92. Le jour de mon retour, Idir m'interpelle aussitôt pour savoir où en sont les échanges à ce sujet avec le SIAO. À ce moment-là, je n'ai pas les éléments qu'il souhaite avoir, mais lui signifie joyeusement ma surprise qu'il ait accepté cette place après tant de refus. Manifestement il se réjouit, dit que les choses bougent, et au passage mentionne que dans ce CHU là dort aussi son ami Slimane (qu'il a introduit lui-même à la Trame ces derniers mois). Le déclic d'accepter une « mise à l'abri » semble avoir été rendu possible une fois encore par la présence proche d'un ami. Le lendemain, Idir apprend de mes collègues que le SIAO l'oriente finalement à l'autre bout du 93. Il me surprend toujours plus en acceptant de nouveau sans hésiter, et ce malgré l'absence de visages familiers là-bas.

Il est convenu alors avec l'équipe de ce foyer qu'il l'intègrera seulement dix jours plus tard car Idir a aussi décidé de partir en séjour avec une petite équipe de la Trame en Bretagne, au milieu de la campagne, autour d'un projet de création de lieu de répit. Avant de partir à ce séjour, il insiste pour que l'on planifie ensemble un rendez-vous formel le lundi suivant son retour. Ce lundi-là, il m'apporte un papier où il a travaillé à élaborer sa « feuille de route » (présentée en annexe), qui représente son avancée dans les différents domaines au fil des années, quitte à y inscrire littéralement le mot « rien » juste en-dessous du mot « travail ». Après le rendez-vous « douche froide » avec la juriste, après l'annonce d'une place d'hébergement, après le séjour joyeux en Bretagne, lorsqu'il me présente cette feuille de route je réalise qu'en ce mois de juillet 2025, il s'agit d'un croisement d'anniversaires multiples : exactement onze ans de présence en France (et donc onze ans qu'il a quitté l'Algérie), un an qu'il a déposé un dossier à la Préfecture qui n'en a finalement jamais tenu compte, mais aussi le moment de fêter ses 42 ans. Au beau milieu du séjour, il a été visiblement fêté avec l'ensemble des participant·es et même repris en cœur par un groupe de musique qui donnait ce jour-là un concert au village. Idir en sort touché, fier et plein d'espoir. Il revient très directement sur son projet : quitter l'Île-de-France pour s'installer à la campagne. À ce moment-là, Lucie passe dans le bureau et s'arrête un peu discuter avec nous. Il nous adresse son incertitude quant à la possibilité réelle de pouvoir passer du temps là-bas, mais aussi son inquiétude quant à la possibilité de s'éloigner de « la » Préfecture. Nous lui assurons qu'il peut (au sens où il est « autorisé à ») aller passer quelques mois à la campagne, d'autant plus qu'attendre encore six mois avant de redéposer son dossier en Préfecture risque de lui sembler long. Dans l'idée, le voilà

décidément convaincu. Restera alors à continuer de construire un lien avec la ferme qu'il a rencontrée sur place, sentir s'il peut véritablement aller y travailler quelque temps...

Entre le moment de l'entretien, les conversations filées au quotidien, les rendez-vous plus formels, les accompagnements produits par l'ensemble de l'équipe, le séjour en Bretagne, il semblerait qu'Idir dessine son paysage un peu différemment d'avant, qu'il introduit des variations dans sa colère et s'autorise à se projeter de plus en plus précisément dans un ailleurs. Il ne prend pas juste « son mal en patience », il œuvre à quelque chose, saisissant les perches multiples qui se présentent en dépit de tous les blocages.

Choix dans la crise

Pablo, lui, a traversé plusieurs moments de crises délirantes depuis que nous le connaissons. Par deux fois au moment de décompenser, il a « perdu sa place » d'hébergement. Une fois, il se fait exclure d'un foyer suite à l'agressivité qui a pu alors être la sienne. Une autre fois, il y a peu, il quitte de lui-même le CHU. C'est cette expérience récente que nous abordons avec lui dans l'entretien lorsqu'il nous amène à exemplifier la question du choix.

Henri Maldiney parle de la crise comme étant le moment où le sujet est « actuellement rien et potentiellement tout », le « moment décisif du saut qui décide de soi puisqu'en elle [la crise] on est contraints de se transformer ou de s'anéantir »¹¹³. Pour Pablo, cette expérience de la crise semble relever de ce type d'épreuve. Et en même temps, c'est dans ce moment-là que sa condition administrative donne plus que jamais une certaine tournure à la crise. Pendant sa décompensation, contrairement à l'expérience précédente, le CHU (et plus précisément la même assistante sociale que celle de Gisèle) travaille de façon très étroite avec nous pour préserver à tout prix sa place malgré le délire croissant et ses errances de plus en plus fréquentes. Nous tentons de nous appuyer avec lui sur les expériences précédentes pour le convaincre de se faire hospitaliser mais Pablo n'en est pas là à ce moment de la crise. Il finit par être hospitalisé d'office suite à un trouble à l'ordre public dans un bus. Alors tout au long de l'hospitalisation, le CHU lui « garde » sa place d'hébergement et se met en lien avec l'hôpital. Après plusieurs semaines et quelques « permissions » bordées entre lui, l'équipe médicale, le CHU et nous, il va décidément mieux.

Son jour de sortie définitive arrive, il s'en réjouit tout comme nous. Là, rien ne se passe comme prévu : c'est la police qui vient le chercher à l'hôpital (on ne saura jamais quel maillon de la chaîne y a contribué depuis l'hôpital), le ramène en garde à vue du fait du trouble à l'ordre public qu'il avait causé quelques semaines auparavant, puis le fait sortir sans poursuites pénales mais avec une OQTF et une obligation de pointer chaque matin au commissariat. Sous le choc, il réintègre son hébergement et vient nous trouver le lendemain. Nous lançons immédiatement un recours¹¹⁴ avec une avocate de confiance et tentons de le réassurer, quand bien même nous nous trouvons à vrai

¹¹³ Henri MALDINEY, *Existence : crise et création*, Encre marine 2002

¹¹⁴ Le recours était à faire impérativement dans les 48 heures qui suivaient la décision d'OQTF...

dire nous-mêmes sous le choc de ce lien police/hôpital, et très peu rassurés. Quelques jours plus tard, le CHU ne le voit plus rentrer et Pablo n'est plus joignable au téléphone. Une semaine après, il refait surface et l'équipe du CHU comme celle de la Trame sont très présents auprès de lui, nous le réaccompagnons au commissariat pour pointer. Puis à nouveau il reste introuvable et injoignable. La semaine suivante, l'audience du recours se tient avec son avocate mais sans lui - nous n'avons pas même pu l'en informer. Le recours est rejeté et un énième appel est à ce jour encore en attente. Depuis, Pablo a fini par revenir vers nous. Entre-temps, le CHU a dû « libérer sa place ». Mais Pablo est clair : de toute façon, il ne veut plus retourner là-bas car il craint que la police vienne le chercher. Il n'ira plus pointer et il n'y a plus qu'à attendre le jour de la deuxième audience. L'entretien est une occasion précieuse de reparler de tous ces événements.

Lucie : Par exemple, je ne sais pas si c'est trop précis pour illustrer ça : là dernièrement, y a eu tous ces moments où on essayait de te joindre et où on n'arrivait pas à te joindre. Est-ce que toi tu as décidé à un moment de ne plus nous répondre au téléphone parce qu'il y avait toute cette situation très angoissante avec le fait de devoir aller pointer tous les jours au commissariat ? Est ce que par exemple, tu avais décidé de te cacher ? Moi je dirais que c'est un choix...?

Pablo : Mouais, bon... Oui, oui... On peut dire que c'est un choix. Parce que quand je suis parti avec Luca¹¹⁵, après... comment on appelle... Après j'étais pas bien, tout ça. Et je cherchais encore des solutions. Comment je vais dormir ? Avec le traitement tout ça... Que j'étais pas encore bien habitué. Tout ça. Comment je peux charger le téléphone ? Alors moi je voulais rester un peu seul.

L : Un peu seul...

P : Voilà. donc euh... C'était pas à côté aussi. Donc c'est pourquoi j'ai pas pu décrocher le numéro et tout ça. Mais sinon, comment on appelle... c'est pas parce que ce truc... c'est pas ça. Sinon quand je suis allé avec lui. Sabrina¹¹⁶ m'avait dit aussi que si je venais pas je risquais de perdre la place et tout ça. Mais moi aussi avec ma santé. Et vu que... le policier il m'avait un peu effrayé aussi¹¹⁷, tu vois ? J'ai vu aussi que si je retourne en Afrique je n'aurais pas les moyens de me soigner, tu vois, parce que... je n'aurais pas les moyens de me soigner et tout ça. Mais j'avais plein de choses en tête t'as vu. C'est pourquoi je voulais rester un peu seul. Sinon par contre par rapport aux choix que j'ai faits. C'est pas parce que la Trame ou ... Mais non. Je suis avec la Trame. Je sais comment les choses se passent.

Je pense que j'ai fait un mauvais.. euh ! un bon choix. Mais je pense que c'est moi qui n'ai pas encore eu la chance. Quand je suis venu ils m'ont logé plusieurs fois... ça fait deux fois maintenant tout ça. Mais à cause de la maladie et tout ça. Je n'ai pas pu saisir cette chance là. S'il n'y a pas ça, y a pas de problème avec la Trame de mon côté.

Clarisse : Par exemple, aujourd'hui par rapport à il y a un mois ? Là maintenant en ce moment t'es plus au Centre d'hébergement à Saint-Ouen. Comme tu dis, à la fin Sabrina a dû laisser la place pour quelqu'un d'autre, une fois que tu étais parti. Moi le mot qui me venait, c'était que t'étais en

¹¹⁵ Collègue de la Trame qui pendant que Pablo avait déjà disparu une fois l'avait ensuite retrouvé devant la mairie pour retourner parler au Centre d'hébergement et sur les conseils de l'avocate, aller pointer au commissariat. Finalement ils avaient tourné ensemble dans le quartier, vu l'AS, mais n'étaient jamais allés jusqu'au commissariat.

¹¹⁶ Assistance Sociale du centre d'hébergement de Saint Ouen

¹¹⁷ Pablo était allé pointer les premiers jours, jusqu'à rater un jour et en y retournant, c'est là qu'un policier lui a fait très peur.

« cavale ». C'est-à-dire que quand on a trop peur on peut aussi prendre un peu la fuite. Quand ça fait trop peur, ou quand la police fait trop peur.

Pablo : Voilà, moi j'avais coupé le numéro et tout ça. Je me disais que la police pouvait m'appeler et tout ça parce que j'ai toujours mon numéro, tu as vu ? Sinon c'était pas pour truc... non. Voilà.

Clarisse : Parce que parfois dans le travail social (et c'est aussi pour ça qu'on se pose cette question avec Lucie), c'est que parfois nous, on peut conseiller quelque chose, ou avoir un avis. Le Centre d'hébergement il peut avoir un avis, l'avocate elle peut avoir un avis. Et là en l'occurrence c'est ce qui s'est passé : Sabrina elle te donnait certains conseils, nous on te donnait certains conseils, l'avocate disait certaines choses. Mais à la fin c'est toi qui as décidé justement de couper le téléphone et de partir un peu. Et je crois que personne n'a pensé que tu ne voulais plus nous parler, mais qu'en tout cas peut-être tu avais fait un choix, pour toi aussi. Peut-être que quelque chose de ta survie à toi à ce moment-là, c'était plus de partir que de rester avec tous ces gens qui te donnent des conseils ?

Pablo : En fait, je sais très bien que ceux qui me donnaient des conseils tout ça, ils étaient bien, mais tu vois.. Voilà. À la dernière minute j'ai fait le choix. Je voulais reculer un peu, pour pouvoir bien réfléchir à ce que... aussi... rentrait dedans... Tu vois, parce que... Je sais pas comment ça se passait tout ça tout ça, avec tous ces trucs là-dedans. Sinon c'était pas pour dire que j'étais en cavale pour laisser la Trame, tout ça. Non, non, non. C'était pour la police et tout ça.

Nous saisissions aussi l'occasion de cet entretien pour comprendre plus précisément où il a été se réfugier et où il trouve abri désormais. Dehors, il s'est visiblement fabriqué une nouvelle errance, à force d'alliances.

C : Et tu es retourné avec des amis aussi, à ce moment-là ?

P : En ce moment là, j'étais chez un ami qui est à Nanterre¹¹⁸. C'est un vieux qui avait une petite place aussi, tout ça. Mais il avait dit qu'il pouvait me garder pour quelques jours. C'était chez lui que j'étais, tu vois. Après ça, maintenant je suis revenu présent à la Plaine¹¹⁹, maintenant.

C : Et là quand tu dors dehors, avenue du Président Wilson, c'est aussi avec des amis ou tout seul ?

P : C'est aussi avec les amis, parce que c'est un monsieur qui m'a donné la place. C'est pas loin. C'est juste à côté du Stade de France. Tu dépasses un peu le Stade. Tu vois, y a le parc là. Y a un parc qui est là, juste là où y a le terrain de basket. Voilà y a le parc qui est là-bas. Et y a des gens qui dorment là-bas aussi, sur les bancs. Et les Restos du Cœur m'ont donné des couvertures, voilà, tout ça.

L : Et c'est des gens en qui tu as confiance ?

P : Huuummm... Non c'est des personnes que je ne connais pas, non. Voilà donc. Comme j'ai pas le choix pour le moment vaut mieux que je reste avec des gens plutôt que je reste seul, quelque chose pourrait m'arriver. Et comme eux ils dorment là-bas, il y a un peu longtemps qu'ils sont là, alors je suis avec eux.

Durant cette période, c'est toute notre équipe qui se mobilise à se côtés, avec l'assistante sociale mais aussi l'avocate qui se rend disponible presque quotidiennement durant cette période, quand

¹¹⁸ Nanterre c'est dans le 92, et Pablo était assigné à résidence dans le 93, avec comme adresse déclarée celle du foyer à St Ouen. Aller à Nanterre faisait partie de ce que la Trame, l'avocate et le foyer lui « déconseillaient » de faire.

¹¹⁹ Là où il dormait quand on s'est rencontrés vers 2019

bien même jusqu'à aujourd'hui elle n'a jamais pu le voir. Tout le monde semble choqué de ce qui lui arrive et inquiet que la sortie d'hôpital, censée amorcer une forme de rétablissement, le condamne à une dégringolade sans fin. Mais à ce moment-là, l'ami qu'il a à Nanterre et les inconnus de la Plaine semblent lui apporter plus de sécurité la nuit que tous les professionnels réunis le jour. À la Plaine, plus que des personnes connues, il indique une forme de présence rassurante, y compris dans l'anonymat, face au danger nocturne. Solitude et anonymat semblent être ses bouées de secours à ce moment-là, et ne l'empêchent pas d'ailleurs de revenir plus tard vers nous. Aussi désespéré et apeuré soit-il, c'est une détermination à toute épreuve dont il fait montre dans cette « cavale », une forme d'indépendance dans les interdépendances. Et on ne saura jamais ce qui se serait passé s'il nous avait « écoutés », s'il était retourné vivre au CHU et pointer au commissariat, mais peut-être était-il moins naïf que nous sur les capacités de la police et de l'Etat à venir le chercher jusqu'au foyer, à l'enfermer sous prétexte qu'il n'était pas venu pointer quelques jours.

Dans l'entretien, il revient en tout cas plusieurs fois sur l'importance pour lui de retrouver la santé, de « se retrouver » lui-même.

Pablo : Tout passe très vite. Pour moi actuellement, la priorité, c'est la santé d'abord. Je voulais me retrouver bien dans mes idées. Pour pouvoir voir comment ça va se passer tu vois. Parce que j'attends, j'attends, j'attends, mais je pense qu'un jour ça va aller.

[...] Pour le moment, comme je t'ai dit, pour moi c'est la santé d'abord. Parce que si je suis bien, je sais que je peux avoir beaucoup de choses. Parce qu'actuellement, comment on appelle. Je sais que pour les papiers, pour les avoir, c'est difficile. Je sais très bien. Je voulais avoir un peu la santé d'abord pour pouvoir me décider.

Nous tentons tant que possible de le soutenir dans ce désir lors des rendez-vous dans son nouveau CMP, nous déplaçant avec lui pour les premières fois, assurant le lien avec l'équipe médicale et sociale. Même si par ailleurs, comme dirait Idir, c'est le serpent qui mord sa queue puisque les injections qu'il reçoit sont si fortes qu'elles provoquent une très grande fatigue pendant quelques jours et nécessitent de dormir au calme, ce qui à la rue est quasi impossible. La rue met en péril le soin. Deux mois environ après l'entretien, Pablo a finalement obtenu une place dans un autre CHU. Il se rend moins souvent à la Trame ce qui semble bon signe, car c'est aussi qu'il reprend petit à petit son système de débrouille et de bricolage qui lui permet de gagner un peu d'argent et de reconstruire son quotidien. Il n'a pas forcément toujours honoré ses rendez-vous au CMP mais cahin-caha, il sort de cette longue épreuve de crise et les choses se remettent presque à ressembler à avant. Malgré toutes les transformations qu'amène la crise, cette quasi-routine retrouvée est en soi une forme d'apaisement. Reste bien sûr l'audience à venir, et les décisions administratives qui en découleront auront un impact important. Mais finalement, si ses décisions ont pu nous heurter et surtout nous inquiéter, il en a fait son chemin, a redessiné son territoire, de nouvelles coordonnées.

Retrait dans le choix, la crise qui ne se voit pas

Ces choix qu'Idir déploie dans les mois qui suivent l'entretien semblent bien différents de sa position de retrait affirmée, voire revendiquée, posée comme un choix au début de l'entretien. En effet, quand nous lui posons la question du choix, il répond spontanément en colère :

Idir : Ouais, ça veut dire... le moment auquel j'ai commencé à retirer ça veut dire ça commence avec les gens qui respectent pas l'état des lieux. On peut dire ce mot. Ils ne respectent pas l'état des lieux !

Mais au fil des pages suivantes, voici comment ce retrait se décline :

Idir : Par exemple la Coordination 93, j'ai quitté parce que ça y est... J'étais dans le syndicat aussi je me suis retiré. Toutes les places, je commence à me retirer comme une bougie qui fond. Ça veut dire, ça y est.

[...] Ça veut dire aujourd'hui je viens pas comme d'habitude à la Trame. Je me suis retiré de toutes les associations.

[...] Quand je vois comment font les gens, ça me donne pas le goût.

[...] Malheureusement aujourd'hui j'en arrive au point où je ne peux pas rester avec les gens, ça m'arrive, je ne sais pas si c'est ces derniers temps ou si c'est depuis un bon moment. Aussi je ne parle pas avec les gens c'est parce que je suis fatigué, je suis en colère. J'ai pas qu'un dossier qui m'attend, parce qu'il y a un dossier de logement, y a un dossier de régularisation. Après le logement, y a le travail. Y a ... Comment améliorer ma situation chaque jour ? Comment je m'habille ?

Le discours critique justifiant colère et retrait légitimes change de tonalité par moments et Idir ose énoncer une position plus dépressive, ou du moins de l'ordre du découragement (« comme une bougie qui fond ») et littéralement du « dégoût ». Cette position l'impuissante, le rend incapable d'être en lien (« je ne peux pas rester avec les gens »). Très récemment en rendez-vous, quelques larmes lui échappent, peut-être parmi les premières qu'il laisse entrevoir, loin de la colère défensive habituelle.

Abdel se trouve lui aussi dans une ambivalence proche : sous forme de colère, il énonce des critiques (« c'était mieux avant », il y a « trop de monde » à la Trame aujourd'hui comparé aux débuts en petit comité). Abdel sent de la tension dès qu'il entre à la Trame, il préfère parfois ne pas sortir de son foyer éloigné. Peu à peu, ces critiques offensives s'entendent aussi comme nostalgies, craintes d'abandon, et incapacité d'être au contact de l'autre. Pablo, lui aussi, préfère « rester seul ».

Alors plutôt que d'entendre au pied de la lettre un choix revendiqué de retrait, de nommer ce choix et de le valoriser en tant que choix, quelques mois plus tard on peut penser qu'avec certains, le travail a aussi été de faire le mouvement contraire : aller un peu plus les chercher, accepter de voir en cette position de retrait un non-choix, un repli défensif qui s'estompe peu à peu lorsque l'autre sent que quelque chose lui est véritablement proposé.

Au contact des personnes en grande précarité, Furtos et Roussillon élaborent dans les années 1990 une clinique de l'exclusion et cernent plus précisément le syndrome d'auto-exclusion¹²⁰. À force d'être précarisées, les personnes en viennent à se donner une forme de mort sociale, de suicide social. Se retirer pour survivre. Or c'est là que notre travail peut nous tendre un piège si l'on se repose tête baissée sur le consentement, le choix, le respect de l'autonomie. L'expression de toute cette colère est non pas à mettre sous le tapis, non pas à délégitimer (pour ce qui concerne les manquements de la Trame, le sentiment d'injustice peut bien sûr être lié à des ratés institutionnels voire de réels dysfonctionnements), mais à entendre sérieusement comme un écran qui protège de souffrir, voire un moment de seuil, un possible point de franchissement vers cette « souffrance qui empêche de souffrir ». En ce sens, entendre le choix du retrait et en déduire que chacun·e serait libre de ses choix, c'est aussi laisser tomber quelque chose qui nous est pourtant adressé.

Faisons ici un crochet par le livre d'Annemarie Mol *Ce que soigner veut dire*¹²¹, lecture qui a marqué un certain changement dans notre approche de l'idée de choix. Ce livre a été écrit à partir de l'exemple de patient·es atteint·es de diabète, mais ce qui en ressort nous parle également dans notre contexte de travail. Dans l'introduction, elle part d'histoires liées à des trajectoires médicales, dont une qui nous parle particulièrement au regard de ce « choix du retrait ». Voici ce qu'elle raconte.

Je suis invitée à présider une discussion entre éthiciens et psychiatres, qui porte sur le choix et l'autonomie du patient. L'un des éthiciens commence par la présentation d'un cas. En résumé, un matin, un patient qui est résident dans une salle ouverte en psychiatrie refuse de se lever. Question : allez-vous accepter qu'il reste au lit ou non ? (Signalons qu'il est implicite que « vous » êtes dans la position sûre du psychiatre qui peut offrir aux autres la liberté de choisir ou non. Le « vous » en éthique médicale semble n'être jamais le patient.) La plupart des éthiciens présents pensent que le cas est simple. Une personne qui reste au lit ne fait de mal à personne. Cela évoque un principe libéral de base : chacun est autorisé à faire ses propres choix tant qu'il ne nuit pas à autrui. Laissez cet homme vivre, laissez-le faire son propre choix. Un éthicien y voit un problème. Qu'en est-il si l'homme est incapable de fonctionner comme le sujet d'un choix ; que faire s'il est fou – c'est un patient après tout ? Une discussion sur la folie s'ensuit. Est-ce qu'un patient dans un hôpital psychiatrique est toujours « fou » et incapable de faire des choix ? Ou est-ce seulement le cas s'il est dans un état psychotique, gravement dépressif, ou submergé, de quelque manière, par sa pathologie ? La question de l'autonomie se trouve alors liée au diagnostic psychiatrique. En lui donnant une telle importance, les éthiciens semblent renoncer à leur propre droit à la parole. Quand il est question de diagnostic, les psychiatres sont les experts.

Toutefois, de leur côté, les psychiatres rassemblés ne semblent pas tellement concernés par le diagnostic. Ils ont d'autres préoccupations. L'un d'entre eux dit que la vie dans une salle d'hôpital étant communautaire, les patients doivent s'adapter aux règles communes. « Dans une famille aussi, commente-t-il, il faut se joindre aux autres pour le petit-déjeuner. Ces habitudes contribuent à une meilleure vie quotidienne. » Un autre psychiatre insiste sur le fait que les personnes admises à l'hôpital

¹²⁰ Jean FURTOS distingue trois modalités cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale : la souffrance qui peut stimuler, aider à vivre (le « bon stress »), la souffrance qui commence d'empêcher de vivre et la souffrance qui empêche de souffrir sa souffrance. De cette troisième modalité s'ensuit le syndrome d'auto-exclusion (« Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale », Jean FURTOS, *Mental'idées* n°11 - 09/2007).

¹²¹ Annemarie MOL, *Ce que soigner veut dire, Repenser le libre choix du patient*, Presse des Mines 2009 (introduction, p. 8 à 10)

psychiatrique doivent souvent apprendre à faire des choix, ce qui fait partie de leur traitement. Vu comme cela, qu'on laisse ce patient-là se confronter aux conséquences négatives de son choix (pas de petit-déjeuner, pas d'activités) ou qu'on l'encourage à se lever pour le protéger de lui-même, dépend du degré d'évolution de son traitement. D'autres propositions fusent dans différentes directions. L'une d'entre elles me frappe particulièrement. Un professeur de psychothérapie à la retraite déclare : « tout cela est une question d'argent. » Il reproche à l'éthicien qui a présenté le cas d'avoir écarté le contexte institutionnel. Ce type de dilemme, précise-t-il, ne survient que lorsqu'il n'y a pas assez de personnel hospitalier. « Dans une salle avec une équipe suffisante, j'enverrais une infirmière s'asseoir à côté du lit du patient pour lui demander pourquoi il ne veut pas se lever. Peut-être que sa femme ne viendra pas le voir cet après-midi. Peut-être se sent-il mal et craint-il de rester interné pour le restant de ses jours. Prenons du temps, laissons-le parler. Quelqu'un qui ne veut pas se lever, poursuit le psychothérapeute, a besoin de soins. Lui donner le choix de rester au lit est une façon de le négliger, tout autant que le forcer à se lever. » Voilà qui est instructif. Oui, il n'y a pas seulement un contraste entre « choix » et « non-choix », mais aussi entre deux options réunies dans la logique du choix, et une alternative complètement différente, celle du soin, qui est l'inverse de la négligence. Serait-il possible, me suis-je demandé au cours des jours et des années qui ont suivi, de trouver une façon d'énoncer une logique du soin ? »

Le contexte institutionnel de la Trame est évidemment très différent de celui d'un hôpital psychiatrique. Il n'y a pas de lits, pas non plus d'infirmières. Les personnes ne sont pas « patientes ». Pour autant, quand Idir affirme qu'il ne veut plus venir à la Trame, quand Abdel ne peut plus venir à la Trame (plus l'été avance, plus il reste alité dans la chambre de son foyer), comment ne pas simplement acter « le choix du retrait » et se donner les moyens de créer une situation dans laquelle le *pourquoi* se pose sincèrement à lui ?

Logique du choix, logique du soin

Dans ce livre, Annemarie Mol oppose deux logiques contrastées, bien que dans la pratique, elles soient souvent amenées à se croiser : la logique du choix et la logique du soin.

Dans la logique du choix, un acteur est celui qui prend des décisions. Afin de prendre des décisions, les acteurs doivent prendre en considération les arguments pertinents et pondérer les avantages et les inconvénients des options disponibles [...] Ce qui découle de votre choix, pour le meilleur et pour le pire, tombe sous votre responsabilité. Vous avez à le porter sur vos épaules. Étant donné la difficulté à faire des choix, il n'est pas surprenant que déterminer qui a – et qui n'a pas – la capacité de choisir attire notre attention. Dans la logique du soin, la capacité est plus fluide. [...] les acteurs agissent [...] Mais aucun acteur n'est amené à agir seul [...] l'action se déplace. Un moment vous soignez, et après l'on vous soigne. Les activités de soin sont partagées de diverses façons. Et elles se modifient également. [...] le fait que le patient ait une maladie détermine ce qui doit être fait, mais cela ne décharge pas le patient de jouer un rôle actif dans le processus. Vous ne devez pas tout faire seul. Vous ne pouvez pas : même les médecins ayant une maladie ont besoin d'un soin professionnel. Mais vous faites toujours quelque chose.¹²²

¹²² *Ibid*, chapitre 6 « le bien en pratique », p.133 à 168

Les sociétés occidentales et libérales seraient composées d'individus libres faisant des choix rationnels, selon une logique qui viendrait cacher une « promesse de maîtrise ». Quant à la pratique du soin, elle « exclut le rêve rationaliste du contrôle car elle concerne des corps fragiles et des machines peu prévisibles ». Car le monde ne peut pas être obéissant, il est imprévisible. Ce qu'Annemarie Mol redessine, c'est la responsabilité morale, l'exigence dans le cadre du soin de remodeler le monde de telle sorte que soient créées des « situations de choix ».

Dans ces situations de choix, où quelque chose est agi, ce qui se dessine pour une personne a à voir avec la constellation autour d'elle. Les soignant·es autour sont pris dans l'action, ils font partie de l'action pourrait-on dire. On peut lire ici différemment ce qui a traversé Pablo ces derniers mois, et ce qui nous a traversées avec lui. Il le dit lui-même quand on lui demande au tout début ce que la Trame représente pour lui :

Pablo : J'ai vu qu'il y a beaucoup d'étapes que j'ai passées. Je pouvais pas les traverser moi seul. Et j'ai croisé de bonnes personnes. [...] Bon, je sais que la Trame c'est pas pour donner les papiers, c'est pas pour donner des choses. Mais je sais aussi [...] qu'ils sont là pour ce genre de situations.

Dans un tel contexte, un peu plus tard dans l'entretien, faut-il défendre de le laisser seul maître responsable de son choix au nom de la valeur supposée du choix (en l'occurrence, son errance jusqu'à l'hospitalisation puis celle après la délivrance de l'OQTF, à sa sortie d'hôpital) ? Faut-il prendre le pli contraire et imposer nos conseils en le dépossédant de la valeur de sa décision ? Le soutien de l'assistante sociale, de l'avocate et de l'équipe de la Trame autour de lui n'ont visiblement pas réussi à remodeler une situation de choix - même si Pablo a finalement tracé quelque chose de son chemin propre.

Nicolas Chambon, lui, évoquait une tension proche, cette fois entre éthique du care et éthique de la justice :

Si l'éthique de la justice se préoccupe davantage de l'inégalité, l'éthique du care s'attache à la souffrance d'autrui, et plus généralement à sa vulnérabilité. Pour Patricia Paperman, « la perspective du care élabore une analyse plus large des relations sociales organisées autour de la dépendance et de la vulnérabilité, point aveugle de l'éthique de la justice ». C'est la vie ordinaire qui est appréhendée, celle faite d'histoires singulières. Aux théories de la justice, la visée d'égalité et le respect des droits individuels, à l'éthique du care l'interdépendance et le souci de l'autre, engageant alors une éthique de la responsabilité.¹²³

Annemarie Mol écrit plus loin : « la liberté est un dur travail. Si vous voulez marcher dans les montagnes, c'est parfait, mais juste le vouloir n'est pas suffisant. »

¹²³ CHAMBON ibid p. 292

Pouvoir, vouloir, devoir

De ce hiatus entre *vouloir* et *pouvoir*, Pablo ne cesse de parler dans l'entretien de façon clairvoyante, empêché plus par la maladie que par l'absence de papiers :

Pablo : Je peux essayer de voir comment je peux faire, tu vois ?

[...] Quand t'as pas les papiers, tu ne peux pas faire beaucoup de trucs tout ça. Je sais, mais pour le moment, comme je t'ai dit, pour moi c'est la santé d'abord. Parce que si je suis bien, je sais que je peux avoir beaucoup de choses. [...] Je voulais avoir un peu la santé d'abord pour pouvoir me décider.

[...] On peut se retrouver. On peut avoir du travail, on peut trouver ici une bonne personne, une femme ou un truc et tout peut reprendre encore jusqu'à ce que tu puisses avoir les papiers. [...] Mais quand tu n'es pas en bonne santé, que tu n'es pas bien, tu ne peux même pas faire tout ça.

[...] Je voudrais espérer juste un petit temps aussi. Voir peut-être que ça peut aller.

[...] Si je me retrouve, peut-être que je peux mettre ça [son activité artistique] en pratique aussi. [...] Pour moi, l'espoir est permis, bon. Quand on est humains, chacun de nous a ses épreuves, chacun de nous fait sa vie. Y en a qui prétendent être [inaudible], y en a aussi qui deviennent [inaudible], et quand on devient grand, chacun connaît sa position, comment il faut faire et comment il faut mener sa vie aussi. Pour moi je pense que l'espoir est permis. Je vais espérer un peu.

C'est là qu'on arrive à un mouvement présent dans l'ensemble des entretiens : la tension entre *pouvoir*, *vouloir* et *devoir*. Jean Oury¹²⁴ reprend à ce propos la pensée d'Henri Maldiney et Jacques Schotte, qui eux-mêmes reprennent celle de Viktor von Weizsäcker. Tous reviennent autour de ce qu'ils appellent les « verbes pathiques » qui indiquent la qualité même de la rencontre, caractérisent le mouvement de l'agir. « Ces verbes confèrent la qualité même de l'échange affectif » écrit Oury. En français, ces verbes sont au nombre de trois : *pouvoir*, *vouloir* et *devoir*. Mais en allemand, le verbe *pouvoir* se décline de deux façons : *können* et *dürfen*. *Können* exprime la *capacité* de, et *dürfen* le fait d'être autorisé ou de s'autoriser à quelque chose. Jacques Schotte le traduit par *oser se permettre de*.

Ci-dessus, Pablo nomme précisément sa capacité ou son incapacité à faire certaines choses en fonction des deux éléments principaux que sont sa situation administrative et sa maladie. Il termine l'entretien littéralement par le registre du *dürfen* plus que du *können* : si l'espoir est permis, c'est qu'il ose (se permettre d') espérer. Au-delà de la conscience aigüe qu'il a de son incapacité à certains endroits, Pablo ose se permettre, et ce verbe paraît essentiel dans sa façon de se rapporter à l'autre et au monde, dans sa manière d'exister. Juste après le pic de la crise, en dépit du caractère tragique de sa situation, il se rapporte au monde par un mouvement qui ose.

Il s'agit là, en dépit du registre administratif-policier qui s'acharne, pourrait-on dire, de reconnaître certaines forces pulsionnelles qui lui sont propres. La notion de choix ici est à lire comme mouvement passionnel, par lequel advient la transformation dont parlait Maldiney plus haut. Le

¹²⁴ Jean OURY, « Le pré-pathique et le tailleur de pierre », revue *Chimères*, n°40, automne 2000.

destin s'articule. Ainsi Marc Ledoux va plus avant en présentant ce qu'il appelle le passage du « test de Szondi »¹²⁵ :

Qui choisit ? C'est l'événement de ce passage qui choisit. Et dans l'interprétation des choix, le sujet s'aperçoit d'avoir choisi et le sens qu'a pris cet acte de choisir. Cet événement révèle la tension entre liberté et nécessité dit Szondi, entre le vouloir et le devoir dit Von Weizsäcker.

Loin de pratiquer le « test de Szondi », il est possible qu'indirectement, même très minimalement, à travers la relation d'accompagnement, quelque chose du sens de l'acte de choisir surgisse ou se mette en jeu, autour de la question du choix telle que naïvement posée lors des entretiens. Dans cette tension entre liberté et nécessité.

Fidelia problématise quant à elle une autre tension centrale entre les verbes pathiques au fil de l'entretien :

Fidelia : Je voulais être ambassadrice du Bénin [...] Je savais que j'allais étudier la diplomatie [...] Mais bon, il y a ce qu'on veut, il y a ce que la nature nous exige, nous présente ». [...] Je n'ai pas encore la possibilité de faire. [...] Mais je pense que même si je ne peux pas tout réaliser, au moins une partie je vais essayer de le faire. [...] je ne permets pas qu'on échoue. Je ne sais même pas. Je m'exige tellement de choses que parfois je me dis que je ne peux pas tout contrôler. Mais je ne peux pas ne pas faire ça parce que j'ai grandi sans rien. Donc, je suis obligée de réussir.

Comme le verbe *pouvoir*, le verbe *devoir* aussi se décline de deux façons différentes en allemand : *müssen* (du côté de la contrainte, « je ne peux que », « je ne peux pas ne pas ») et *sollen* (du côté de l'éthique, « il faut que je », « je suis obligée de réussir », « je m'exige », ou encore en négatif : « je ne me permets pas de »). Fidelia est actuellement sans titre de séjour, mais en attente d'une réponse au titre de parent d'enfant français. Même si cette attente paraît interminable (plus de six mois que la demande est déposée et toujours aucune nouvelle de la préfecture), l'horizon est plein d'espoir (normalement, ce titre de séjour s'obtient « de plein droit ») et la perspective d'une réponse positive dessine un futur proche prometteur, ce qui distingue fondamentalement sa situation de celle des quatre autres personnes interrogées. Pourtant, ce n'est pas spécialement cet horizon qui est évoqué dans l'entretien : parce qu'elle sait « d'où elle vient », et aussi parce qu'elle a une fille dont « il faut » s'occuper, ce qui semble moteur est plutôt de l'ordre du devoir éthique, une modalité qui lui est propre et à travers laquelle elle s'affirme.

¹²⁵ Marc LEDOUX, « le devenir pathique de l'homme », Congrès Szondi 2011 (disponible sur son site internet szondi.fr)

Le piège d'Abdel ou « je prends la Trame de mon corps »

Avec Abdel, pendant l'entretien puis à la lecture de cet entretien, nous nous sentons coincées. Entre sa colère et sa tristesse. Prises avec lui à un piège qui nous embarque ensemble, lui, nous deux, la Trame, la mairie, la Préfecture,... Tout au long de l'entretien, il alterne lui aussi les verbes pathiques comme autant de façons dynamiques de se rapporter à l'action, au présent.

La particularité dans sa façon de s'adresser à nous, et peut-être de parler tout court, est qu'Abdel remet continuellement en scène ce qui s'est joué pour lui sous forme de dialogues. Les verbes pathiques sont ainsi attribués à tour de rôle à toutes les personnes qu'il convoque dans son récit.

D'abord, du côté du vouloir, et plus précisément du non-vouloir. Les gens qui veulent ou ne veulent pas sont : un homme de la Coordination Sans-papiers 93 (il veut lui faire payer la carte d'adhésion), le policier en centre de rétention (il ne veut pas laisser passer son ami, ni lui donner des médicaments), le médecin du centre de rétention (il ne veut pas lui donner une chambre seul), l'avocat de Paris (il ne veut pas répondre au téléphone), l'homme de la formation (ne veut pas lui permettre de faire la formation), notre collègue Christophe (il ne veut pas l'aider à déposer son dossier), notre collègue Lylian (il ne veut pas répondre à sa question) et surtout « la Trame » en tant qu'elle nous englobe toutes les deux (ne veut pas prendre son dossier, ouvrir ça, faire un plaisir pour lui, répondre à sa question).

Plus généralement, Abdel répète certaines phrases en particulier : « il m'a dit non », « il n'y a personne qui veut ». Personne ne veut lui donner d'argent ni du travail, personne ne veut l'aider, personne ne « le veut ». Cette forme de rejet est absolue. Seules figures d'exception qui se dessinent : son ami du 94 (qui lui donne de l'argent et l'invite à manger), Kamel l'ancien trameur (qui lui fait découvrir la Trame), Alexandre un ancien collègue (il dit pas non, il veut donner toutes les solutions, il est d'accord) et sa fille (qui est la seule à lui souhaiter son anniversaire).

Abdel se définit lui-même par rapport aux autres à travers cet autre mot récurrent dans son récit en dialogue : « (j'ai dit) d'accord ». Les autres, eux, sont rarement amenés à lui dire « d'accord » (à part le juge, mais on comprend que celui-ci peut dire aussi bien « d'accord » que « pas d'accord »). Abdel ne s'arrête pas de subir. Du fait de son handicap physique, il ne *peut* pas travailler. À la moindre tentative, il est très concrètement empêché : le jour de l'examen pour la formation, il ne peut pas bien lire car il n'a pas de lunettes, quand il veut aller à Villeneuve-la-Garenne il s'endort et oublie l'arrêt. Plus généralement, à cause de la maladie (le diabète, qu'il mentionne plusieurs fois), il ne *veut* pas voir ou parler à d'autres gens. Il ne veut pas parler à d'autres gens lorsqu'il est enfermé en centre de rétention, mais pas non plus à la Trame. Depuis le jour de l'entretien, cette position de retrait s'est encore accentuée (à l'inverse d'Idir) et nous sommes même démunis·es car il répond de moins en moins au téléphone.

À la fin de l'entretien, on en arrive à éclaircir ce qui est clairement le nœud central. On pourrait le résumer de la façon suivante. Abdel nous dit : « vous ne voulez pas [déposer mon dossier à la

Préfecture] ». Nous lui répondons : « nous ne pouvons pas le faire ». Et lui : « oui mais vous devez le faire ». Cela dans un glissement ambigu entre les mots « droit » et « devoir ».

Abdel : Vous avez le droit. Vous avez le droit. C'est la Trame. C'est la première. C'est la Trame. C'est la plus grande maintenant. Et le droit, il fait n'importe quoi. On ne dit pas non. Il ne faut pas dire non. Il faut toujours essayer. Après, tu dis, ce n'est pas nous. C'est l'autre qui a refusé. Ce n'est pas la Trame. Il faut qu'il demande quelque chose. Il me dit, je veux le voir. Il ne faut pas dire non.

Clarisse : Qui a refusé quoi ?

A : Par exemple. Je donne par exemple. C'est quelqu'un qui veut demander quelque chose. Il ne faut pas dire non, on va voir. Si tu veux faire ce qu'il demande, n'importe quoi, ce n'est pas toi qui refuses. Soit à la mairie, soit à la préfecture, soit à n'importe quoi. Tu dis, c'est pas moi, c'est là-bas qui a refusé. Donc, t'es pas responsable. C'est la responsabilité là-bas. L'autre, il a fait confiance. C'est pas toi qui as refusé. Mais pourquoi avant, tu dis non ? Tu as arrêté avant que t'aies pas essayé.

L : Là, tu as l'impression qu'aujourd'hui, on n'essaye même pas. C'est ça ?

A : Il faut que tu essaies, normalement. Après, tu dis, voilà, ce n'est pas nous. Voilà ce qui se passe.

Ce qui est difficile à sentir, c'est jusqu'où Abdel imagine la Trame plus puissante qu'elle n'est. Quand il évoque les liens de la Trame avec la mairie et la Préfecture, quand il constate que désormais la Trame est connue et reconnue, il va jusqu'à dire « la Trame, c'est *la solution* ».

Si la question de « la solution » arrive bel et bien dans tous les entretiens, pour les autres au contraire, cette solution n'est pas liée directement à la Trame, ou dépendante de la Trame :

Pablo : Bon je sais que la Trame c'est pas pour donner les papiers, c'est pas pour donner des choses. Mais je sais aussi que... Qu'ils sont là pour nous aussi. Qu'ils sont là pour ce genre de situations aussi. Tu vois. Parce que j'ai passé des moments difficiles, la Trame était toujours là.

Pour Pablo la Trame ne donne pas les papiers, son rôle est du côté du soutien : elle est *là*.

Fidelia racontant comment elle a emmené son amie Gisèle à la Trame : Elle m'accompagnait ici tout le temps. Elle m'a parlé de sa situation et tout. Bon, moi, je n'ai pas de solution... Comme personne d'ailleurs [rires]. Mais je me suis dit, il faut en parler pour voir, peut-être qu'on va t'aider.

Pour Fidelia, personne n'« a » la solution, ce qu'on peut trouver est simplement de l'aide. Or là où notre point de départ était celui de l'impuissance, Abdel nous renvoie au contraire l'impression que la Trame est omnipotente. Il inverse d'ailleurs presque la dynamique d'entretien en nous renvoyant à son tour d'autres questions : pourquoi la Trame ne veut pas [l']aider ? Et même : pourquoi la Trame n'a pas d'avocat ?

En relisant l'entretien, désappointées nous nous demandons si ce qui se joue dans ces échanges, c'est aussi l'envie de repartir confrontée à son impossibilité de rentrer au pays. Comme d'autres le

font avec d'autres mots (la honte sociale ou le risque de devenir fou pour Fidelia et Gisèle par exemple), Abdel, lui, exprime l'impossibilité de rentrer dans sa famille tant qu'il n'a pas de salaire¹²⁶.

Abdel : Je travaille et après, la famille. Parce que comment tu vas rentrer à la famille sans rien de salaire ? Comment tu bouges là-bas ? Au bled tu bouges pas sans liquide. La famille vous attend moi ? Elle attend l'argent.

Mais, parmi les cinq personnes interrogées, c'est peut-être le seul qui n'affirme pas tel quel son souhait de rester en France. En revanche, il évoque à un moment l'Espagne ou l'Italie, comme une troisième voie...

Abdel : Je réfléchis le dernier mois... Est-ce que une solution, la dernière, je demande à la Trame « est-ce que vous me donnez une chance ? » Une chance pour poser mon dossier, sinon j'ai quitté la Trame et j'ai quitté tout ici. En France j'ai une autre chance, j'ai une autre à Espagne ou je vais partir à l'Italie, je ne sais pas de quoi faire. C'est la dernière chance que je vous attends.

En soi, Abdel pourrait déposer une nouvelle demande de régularisation sans nous (d'autres personnes le font ou trouvent d'autres espaces pour le faire en dépit de nos mises en garde). Mais force est de constater qu'il ne le fait pas, et l'on sait que bien souvent sans le support ne serait-ce que matériel d'une structure, c'est difficile de le faire (pour toutes les raisons concrètes détaillées notamment dans la partie « Quelles matérialités ? Les fonctions de la Trame »).

Alors après tout, faudrait-il faire avec Abdel ce que nous avons décidé précisément de ne plus faire, à savoir contribuer à déposer un dossier en Préfecture quand tous les avis spécialistes concordent à dire que l'on se dirige vers un refus ? - refus qui pourrait impliquer des conséquences encore plus sévères que les précédentes OQTF qu'il a reçues. Visiblement, ne pas prendre le risque de ce refus a d'autres conséquences difficiles pour Abdel, sur un autre registre. Si on l'aide à déposer sa demande, ce serait le suivre dans son choix tout en sachant qu'il est radicalement impossible de sécuriser ce choix. Voire à nos yeux, que ce choix est en lui-même un élément d'insécurité. Abdel nous explique que pour lui, si nous l'aidons à déposer sa demande, en cas de refus ce ne sera pas notre responsabilité mais celle des autres (la mairie, la Préfecture).

¹²⁶ Le livre de Margarita SANCHEZ MAZAS *La construction de l'invisibilité, Suppression de l'aide sociale dans le domaine de l'asile* soulève le véritable impensé que sont les obstacles au retour.

L'espoir, ou le revers de la menace

Il s'agit plutôt là d'une chaîne sans fin de responsabilités que personne ne veut prendre. Car à la fin, en cas de refus, en cas d'OQTF, comme d'ailleurs en cas d'acceptation, ce ne sera jamais une personne incarnée qui formulera directement à Abdel la réponse. Rappelons ici que donner ou ne pas donner de titre de séjour relève d'un des derniers domaines régaliens. Un Préfet a toujours le droit de régulariser quelqu'un, il s'agit d'une « pouvoir discrétionnaire »¹²⁷. Si la Préfecture peut avoir à justifier devant la loi un refus de délivrance¹²⁸ de titre de séjour, le Préfet a priori n'aura jamais à se justifier devant la loi pour l'avoir au contraire octroyé. Quand Abdel présuppose nos liens avec la mairie et la Préfecture, d'une certaine façon il nous donne malgré nous un rôle à jouer dans le prolongement du pouvoir discrétionnaire du Préfet. Quand Abdel met sur le même plan la Préfecture, la mairie et la Trame, alors, qu'elle le veuille ou non, la Trame participe peut-être pas directement à l'Etat, mais au moins à un certain ordre (étatique).

Comme le récit de Pablo, celui d'Abdel est très proche de l'enquête de Stefan le Courant, qui détaille la façon dont la menace s'insinue au plus intime du quotidien des personnes sans-papiers¹²⁹. Nous faisons ce rapprochement d'abord du fait du récit abracadabrant de son arrestation dans un village à côté de l'aéroport, et de l'arbitraire qui s'ensuit (Abdel se retrouve enfermé à Lille), à n'y rien comprendre. Mais surtout dans la façon dont Abdel ressent profondément cette indistinction des ordres. Dans son chapitre « Frontières mouvantes, quotidien labyrinthique » Le Courant décrit d'abord comment par la menace, la frontière devient protéiforme, se révèle en tout lieu. Comment « du rapport [de chacun·e] à la menace dépend l'ampleur de l'assujettissement à la situation administrative ». Mais voici ce qui nous fait le plus penser à Abdel :

La menace [...] se mêle des relations. Elle transforme un statut administratif en une condition de vie. Même en l'absence de ses agents traditionnels – administration, police, justice – l'Etat trouve des relais pour l'actualiser.[...] La coercition directe, sur les corps, n'est finalement qu'un élément d'un gouvernement plus vaste reposant sur des intermédiaires qui coopèrent plus ou moins consciemment, plus ou moins volontairement¹³⁰. Le pouvoir de l'Etat se manifeste ainsi dans sa capacité à imposer ses catégories de pensée. La fragilité de la situation des sans-papiers donne la possibilité à tous ces relais du pouvoir de se saisir des « mécanismes de la souveraineté » [...] Incrustées dans le plus ordinaire, surgissant du plus banal, les relations sociales sont traversées de fragments de ce pouvoir que tout un chacun a le moyen d'exercer.

Le Courant explique en note de bas de page ce qu'il appelle « mécanismes de la souveraineté » :

Plus que l'irruption de l'arbitraire royal, Michel Foucault voit dans la lettre de cachet-enfermement de l'Ancien Régime, qui répondait le plus souvent à une « demande vue d'en bas », la distribution de

¹²⁷ Claire RODIER, « les délices du droit régalien : 1947-1997, 50 ans de régularisations », *Plein droit* n°38, avril 1998

¹²⁸ On dit « délivrer » un titre de séjour à quelqu'un...

¹²⁹ LE COURANT, *Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'Etat*, éditions du Seuil 2022, p. 107-162

¹³⁰ Le fait que la police soit allée chercher Pablo directement à l'hôpital le jour de sa sortie sans que personne ne sache qui leur a transmis cette information en est un effet cynique.

*l'« énormité du pouvoir absolu », une manière d'insérer la souveraineté politique au niveau le plus élémentaire du corps social.*¹³¹

Comme si en nous poussant dans nos retranchements (ou nos contradictions internes ?), Abdel nous renvoyait à ce rôle d'intermédiaire qui a toujours la possibilité de coopérer « plus ou moins consciemment » avec l'Etat, de s'être vu distribué ne serait-ce qu'une infime partie de « l'énormité du pouvoir absolu ». Nous ne sommes pas extérieur·es à l'État, nous en sommes parties - et d'ailleurs nos financements sont publics. Mais avec Abdel, nous sommes amenées à lire ce passage de Le Courant à l'envers. Car il ne nous pousse pas du côté de la coopération coercitive avec l'Etat. Quel pourrait être alors le corollaire de la menace, revers de la même triste médaille ? L'espoir... Abdel dépose en nous précisément cet espoir d'accéder à la Préfecture. Tout comme la menace, son contraire l'espoir aussi s'insinue dans toutes les relations sociales. Être membre d'une association, en l'occurrence la Trame, peut laisser espérer voire fantasmer que cette association aura le pouvoir de tout débloquer.

Le Courant développe cette idée plus loin dans son livre¹³² à partir de la quête de papiers de Masséré Sissoko, fructueuse après onze années où il aura multiplié les tentatives, secoué par les incertitudes.

Maintes fois il s'était demandé quand s'achèverait son irrégularité. Quand la résolution est sans cesse différée, suspendue à un document qu'il faudra apporter au prochain rendez-vous, que subsiste la conviction que le dénouement est proche, quelque part mais toujours à côté, la quête de papiers prend les allures d'un atermoiement illimité. [...] Durant cette période d'incertitude, l'espoir d'être, un jour, régularisé agit comme le revers de la menace d'être expulsé. L'espoir, qui permet d'endurer la rudesse du présent, de supporter l'attente, pousse à se conformer à ce qui est exigé¹³³ d'un étranger en situation irrégulière qui doit prouver qu'il mérite ses papiers. L'entretien de l'espoir participe ainsi du gouvernement des sans-papiers devant qui miroite le reflet longtemps inaccessible d'une régularité tant convoitée.

Or paradoxalement, cet espoir qu'Abdel met en nous le fait d'autant plus désespérer, quand il ne peut pas voir que nous n'avons aucun moyen d'accéder au Préfet et à son pouvoir discrétionnaire... Il bute sur son espoir et préfèrerait perdre confiance en nous que mettre en cause la réalité de cet espoir, la faisabilité de son espoir. Il en va peut-être là d'une forme de survie.

¹³¹ Michel FOUCAULT, « la vie des hommes infâmes », dans *Dits et écrits II*, Gallimard 2001 [1977], p. 237-253

¹³² LE COURANT, *Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'Etat*, éditions du Seuil 2022, p. 241

¹³³ Le « d'accord » répété d'Abdou..

Ajournement indéfini

Dans ce passage sur l'espoir entendu comme revers de la menace, le Courant évoque le roman *Le Procès de Kafka*¹³⁴ - dans nos souvenirs, c'est la seule fois que cet ethnographe fait appel à la littérature.

Il fait appel à la scène de la rencontre entre le personnage principal K. et le peintre Titorelli. Dans cette scène, K. se rend chez le peintre Titorelli, « un homme de confiance du tribunal » qui travaille à faire des portraits pour le tribunal, afin de lui demander de l'aide dans sa situation, dans son propre procès, espérant « régler ses difficultés personnelles ». Il est cueilli par des petites filles au pied de l'immeuble qui l'amènent dans l'atelier du peintre. Là, il est cerné par des portraits qui se ressemblent tous : portrait d'avocat, portrait de juge,... C'est le portrait de « la Justice », explique le peintre. Pour K., le personnage de la Justice ne ressemble plus vraiment à la déesse de la Justice ou à celle de la Victoire, mais plutôt à celle de la Chasse... Dans cet atelier sans fenêtres, le peintre lui donne une « consultation ».

[Titorelli] posa alors enfin « la première question concrète, qui fit oublier tout le reste à K. « Est-ce que vous êtes innocent ? demanda-t-il. – Oui » dit K., et de répondre à cette question lui procura une joie authentique [...] personne ne l'avait encore interrogé aussi franchement.

Une fois l'innocence de K. affirmée dans la joie, Titorelli commence à faire le véritable portrait de la Justice, à lui présenter « une vue d'ensemble du tribunal ». Le peintre demande à K. le type d'acquittement qu'il désire. Il expose trois possibilités d'acquittement, et c'est à ces trois possibilités que Stefan le Courant fait allusion dans son livre au moment précis où il décrit la façon dont l'espoir des sans-papiers est entretenu par l'Etat.

« Dans un *acquittement réel*, les dossiers du procès doivent être complètement mis à l'écart, ils disparaissent tout à fait de la procédure. Non seulement l'accusation mais le procès lui-même et jusqu'à l'acquittement sont détruits, tout est détruit. » Le peintre ne s'attarde pas sur cet acquittement car en fait, il n'existe pas : « les juges de niveau inférieur n'ont pas le droit d'acquitter définitivement. Ce droit n'appartient qu'au tribunal supérieur, qui lui est tout à fait inaccessible (ni pour vous ni pour moi ni pour tous) ». Le peintre demande par conséquent à K. de choisir entre les deux possibilités suivantes :

L'acquittement apparent : Les juges inférieurs n'ont pas le droit supérieur d'acquitter de l'accusation, mais ils ont le droit de détacher de l'accusation. « Pour ce qui est du dossier, il n'est pas intervenu d'autre modification sinon qu'il a été enrichi de l'attestation d'innocence, de l'acquittement et des attendus de l'acquittement. Mais pour le reste, il demeure dans la procédure, il est, comme le requiert le circuit ininterrompu des greffes, transmis aux instances supérieures, puis revient aux instances d'en bas et fait ainsi la navette entre le haut et le bas avec des oscillations plus ou moins importantes, et des déblocages plus ou moins importants. [...] aucun dossier ne se perd, le tribunal ne connaît pas l'oubli. » Un beau jour, le dossier refait surface, et l'accusé est de nouveau arrêté, et

¹³⁴ Franz KAFKA, *Le Procès*, folio classique 2018 [1925], chapitre « Avocat. Fabricant. Peintre » p. 185 à 210.

le processus reprend jusqu'à un deuxième puis troisième acquittement et « ainsi de suite ». L'accusé est donc libre en apparence mais temporairement libre.

*L'ajournement indéfini*¹³⁵ « consiste en ceci que le procès est durablement maintenu à son niveau inférieur. Pour y parvenir, il est nécessaire que l'accusé et son assistant, ce dernier en particulier, demeurent en contact personnel ininterrompu avec le tribunal. » Il n'est pas nécessaire de déployer autant d'énergie ... « mais cela exige sans doute de faire preuve d'une plus grande attention. On ne peut pas se permettre de perdre le procès des yeux, on doit aller voir le juge concerné à intervalles réguliers [...] tenter par tous les moyens de garder un contact amical avec lui. Si on ne le connaît pas personnellement, il faut le faire influencer par des juges qu'on connaît ». L'inconvénient de cette méthode est qu'« il doit toujours se passer quelque chose pour l'extérieur. [...] Le procès doit continuer à évoluer dans les bornes du petit cercle auquel il a été artificiellement restreint. » Dans cet artifice, tout n'est que formel.

Le long exposé du peintre se conclut ainsi : « Les deux méthodes ont ceci en commun qu'elles empêchent une condamnation de l'accusé. – mais elles empêchent aussi l'acquittement réel », dit K. tout bas comme s'il avait honte d'avoir compris ça. « Vous avez saisi le noyau de l'affaire » souffla le peintre d'un trait. »

K. étouffe, il veut sortir. Il préfère ne pas sortir par la porte principale car il a compris que les petites filles qui l'attendent de l'autre côté font partie elles-mêmes du tribunal - le peintre avait répondu ainsi à cette découverte : « tout le monde fait partie du tribunal, n'est-ce pas. » K. veut sortir par la porte cachée derrière le lit du peintre mais il comprend alors que cette porte donne sur les bureaux du greffe. Le peintre répond à cette autre découverte de K. : « Il y a des greffes dans presque tous les greniers, pourquoi est-ce qu'il n'y en aurait pas précisément ici ? Mon atelier aussi appartient à proprement parler aux bureaux du greffe, mais le tribunal l'a mis à ma disposition. »

Derrière une porte se trouvent les enfants qui font partie du tribunal, derrière l'autre c'est le greffe. K. s'échappe finalement par cette deuxième porte via le bureau du greffe, où tous les couloirs de ressemblent (ils ressemblent même à son propre bureau), comme tous les tableaux du peintre se ressemblaient. Entre-temps, le peintre lui a dit au-revoir en précisant : « Vous êtes pressé aujourd'hui mais nous allons rester en rapport. »

On comprend pourquoi Stefan le Courant évoque cette fiction au moment où il caractérise le travail infini de recherche de la régularité. Pour lui, cette attente des papiers, qu'il situe du côté d'une recherche active et non d'une inactivité, a quelque chose à voir avec cet « ajournement indéfini ».

Mais après avoir été nous-mêmes si imprégnées par l'embarras dans lequel l'entretien avec Abdel nous plonge, ce qui nous frappe le plus dans le récit de cette rencontre entre les deux personnages,

¹³⁵ « Ajournement indéfini » est la traduction faite par Jean-Pierre Lefebvre dans la version que nous avons, « atermoiement illimité » celle par Alexandre Vialatte, utilisée par Le Courant.

c'est la place de ce peintre-assistant-auxiliaire. Ce dernier affirme que du fait de sa position inébranlable (il restera peintre du tribunal jusqu'à sa mort), il peut « risquer de temps à autre d'aider un pauvre homme qui a un procès ». De ce fait, même si la « consultation » se fait de plus en plus pénible et l'atmosphère pesante, K. reste car il ne veut pas renoncer à l'aide du peintre. Certes, Titorelli lui a expliqué que jamais il ne bénéficierait d'un acquittement réel (autrement dit, de l'unique acquittement qui existe) dans la mesure où le Tribunal Suprême reste inaccessible à tous, lui compris. Mais en attendant, le peintre peut fournir de petits papiers, des « attestations d'innocence », des « garanties ». Alors malgré l'inatteignable acquittement, K. continue à croire à son aide pour les relations personnelles que Titorelli entretient avec les juges. C'est pourquoi il reste jusqu'à la fin de l'exposé. Quand la scène se termine, on comprend que K. restera visiblement pour toujours en contact avec Titorelli. K. est condamné à entretenir et nourrir des liens qui lui font espérer l'acquittement qu'on pourrait caractériser de « palliatif » ou « secondaire ». Il s'aliène à lui jusqu'à lui acheter trois tableaux et les ramener dans son bureau (même s'il les cache ensuite au placard...petite marge de liberté).

Lorsque K. réussit à s'extraire de cette scène littéralement étouffante (pour lui comme nous qui lisons...), il est plus effrayé « de lui-même et de son ignorance » que de sa découverte. Entre-temps, on ne peut que constater qu'à la question initiale posée par Titorelli de savoir quel type d'acquittement K. désire, K. n'aura pas répondu.

Choix en miroir, aliénation en miroir

Lorsque nous proposons à Abdel de répondre à nos questions autour du choix et du pouvoir d'agir, au cours de l'entretien, il nous retourne l'adresse. Il renvoie l'idée que ce serait une volonté de « nous la Trame » de ne pas déposer son dossier en Préfecture : pour lui, si nous ne le faisons pas, ce n'est pas que nous ne pouvons pas mais que nous ne voulons pas, alors que nous le devons (et ce n'était pas de trop que d'être deux pour éprouver ce moment-là de l'entretien...).

Par cette volonté qu'il continue de nous attribuer, c'est en nous qu'il loge l'empêchement vital qu'il subit. Or précisément, aucun individu n'assume jamais en chair et en os de refuser à un autre individu un droit de séjour, seuls des courriers désincarnés de la Préfecture informent de ces refus de titres voire des obligations à partir, émanant d'une administration froide et anonyme. Travailleuses sociales, nous ne ferions ensuite que lire ou traduire ces courriers désincarnés, les rendre tristement intelligibles par nos voix et nos corps accessibles, eux. Pire, nous pourrions nous placer tel le peintre Titorelli en assistantes ou auxiliaires jouissant du pouvoir d'expliquer les différentes modalités d'une même impossible liberté. Pourtant, y compris dans cette fiction on voit bien que l'atelier du peintre lui-même est englobé dans le grand tout du Tribunal, qu'il n'y a aucun point d'extériorité pure possible. Travailleuses sociales ou non, nous n'agissons pas sur le monde, nous sommes dedans.

Stefan Le Courant revient dans son enquête sur le terme « sans-papiers » : en même temps qu'il constitue dans un contexte politique donné une réappropriation puissante, une catégorie qui impose

immédiatement la revendication d'un droit, il devient aussi « une manière de se définir par un manque ». L'irrégularité se mue en une condition de vie qui serait une « forme de vie aliénée qui ne vaut pas celle des autres »¹³⁶. Il prend ici le temps de revenir sur l'épaisseur du concept d'aliénation, au cœur de notre sujet :

S'appuyant sur la notion développée par Karl Marx dans les Manuscrits de 1844 – désignant l'expérience de la privation et de la dépossession, de la réduction du champ des possibles du prolétariat du fait du travail, et de sa division au sein de l'économie capitaliste -, Stéphane Haber en propose la définition suivante : « l'aliénation est ce qui arrive à l'individu lorsque, par rapport à d'autres formes de vie humaines comparables, son existence se voit durablement contrainte (tout en pouvant aussi s'y complaire) à s'organiser dans un espace de jeu particulièrement étroit, lorsque le cercle des conduites, des intérêts et des projets de la personne apparaît comme bien plus petit qu'il ne pourrait être si certaines circonstances extérieures se trouvaient modifiées : le rapport au monde s'en voit alors très probablement faussé. »¹³⁷ Avant cela, s'intéressant au travail des ouvriers à la chaîne, Simone Weil aura pensé l'aliénation comme le résultat de la privation de la possibilité, du fait des conditions matérielles du travail à l'usine, de se penser autrement que comme des ouvriers¹³⁸.

La forme de vie aliénée dont parle Le Courant à propos d'une personne « sans-papiers » interrogée dans le cadre de son enquête, nous renvoie ici moins à l'aliénation d'Abdel (à nous, la mairie, Préfecture, à l'Etat, au système,...) qu'à notre propre aliénation à l'œuvre dans le travail. Certes, la Trame n'est pas l'usine. Nous avons eu la possibilité de choisir ce travail, avons contribué à façonner cet environnement de travail, à penser les conditions de rencontre dans ce lieu et dans ce cadre. Pour autant, très vite, nous devenons ouvrières du social, prêtes à le défendre, à se revendiquer d'un corps social, à répéter ou enchaîner rendez-vous sur rendez-vous. Nous faisons le pari ici que la désaliénation vis-à-vis des logiques mortifères de l'Etat ne peut se jouer, dans ce contexte précis du travail social, qu'à deux voix : notre propre tentative de désaliénation, notre tentative d'être autre chose que de « bonnes » travailleuses du social (celles-là mêmes qui refuseraient de faire le « sale boulot »), ne va pas sans celle des personnes accompagnées de se penser et d'être reconnues autrement que comme les victimes auxquelles la violence (en l'occurrence de l'Etat) les renvoie. Penser autrement que par le registre compassionnel qui d'après Didier Fassin caractérise le tournant des années 1990 en France¹³⁹.

Plutôt que de se renvoyer la « patate chaude », de refuser de déposer un dossier ou de lire un courrier froid au titre que ce ne serait pas « à nous » de le faire mais « à d'autres » (non pas aux personnes elles-mêmes à qui ces courriers sont adressés, mais aux services ou associations spécialisées, à n'importe qui d'autre qui accepterait de faire ce « sale boulot »), ne s'agit-il pas plutôt de tenter de mettre en partage ces écarts entre pouvoir, vouloir et devoir ? de déjouer nos aliénations réciproques ? Au-delà de l'attente de « la solution » (le sésame des papiers), sur quelle scène peut se jouer une telle élaboration pour chacun·e des protagonistes que nous sommes ?

¹³⁶ LE COURANT, Ibid p. 220 et note de bas de page associée p. 345.

¹³⁷ Stéphane HABER 2009, *L'Homme dépossédé*, Paris CNRS Editions, p.31-32.

¹³⁸ Simone WEIL, 1937, *La condition ouvrière*, Paris Gallimard.

¹³⁹ Voir introduction.

Quand nous l'interrogeons sur *son* pouvoir d'agir, Abdel nous renvoie le pouvoir que *nous* avons d'agir. D'une certaine façon, il renvoie au fait que les deux pouvoirs d'agir doivent trouver un point de rencontre (au sens de *sollen* et non de *müssen*, pour reprendre la distinction apportée plus haut : du côté de l'éthique « s'exiger de », et non pas du côté de la contrainte, « ne pouvoir que »). Il ne s'agit alors peut-être pas tant d'un pouvoir d'agir, ou d'un pouvoir choisir, que de créer ensemble de la possibilité d'agir, qu'elle passe ou non par la confrontation à l'instance de la Préfecture. Plus qu'une situation de choix, dessiner un espace des possibles. Ce passage ne peut se faire que s'il dépasse la seule scène de l'entretien individuel, de l'accompagnement individuel, du face-à-face entre Abdel et nous deux.

Quelque chose de cet ordre-là commence d'ailleurs peut-être déjà à se jouer dans le passage de « l'entretien » entendu comme rendez-vous individuel quotidien dans le cadre de nos missions de travailleuses sociales (rendez-vous parfois même produits « à la chaîne ») à « l'entretien » entendu dans le cadre de ce mémoire comme point de départ méthodologique d'une « recherche », d'une question mise en partage. Depuis ce lieu qui produit « de l'accueil et de l'accompagnement », cette deuxième forme d'entretien ne peut exister en soi sans la première, c'est-à-dire sans l'avant et l'après des échanges. Le récit et les réflexions qui s'expriment dans les entretiens présentés en annexes trouvent encore une autre valeur lorsqu'elles résonnent dans un ensemble continu. Dans l'après-coup de ce DU, quelles peuvent être de nouvelles formes d'entretiens partagés ? À quel mouvement d'ensemble ce mémoire pourrait-il bien contribuer ?

Le possible, le vivant : une capacité à penser

Ce qui peut nous relier alors passe d'abord par le constat de Stefan Le Courant : « la quête de papiers se double d'une enquête sur l'Etat »¹⁴⁰. C'est par ces mots qu'il introduit son dernier chapitre intitulé : « Comprendre l'Etat, sortir de l'irrégularité ». Être activement à la recherche de papiers passe par le fait de comprendre la logique de l'Etat, de sonder ses rouages, de le comprendre pour s'en servir,... Alors notre place peut être celle d'oser partager avec les personnes accompagnées ce travail d'enquête, qui une fois entamé se présente sans fin.

Au détour de cette enquête partagée s'inversent même souvent les rôles : entre les retenu·es de Centres de Rétention Administrative et les bénévoles de la Cimade, si l'on en croit Stefan Le Courant dans son enquête, mais aussi dans notre cas entre les personnes que nous accompagnons et nous-mêmes. On l'a dit d'ailleurs, certaines personnes en situation irrégulière depuis longtemps sont bien plus à mènes que nous de transmettre aux nouveaux arrivés les choses « à faire » (renouvellements de l'AME, déclaration des impôts, réductions de transport,...), dans une logique réelle de pair-aidance.

¹⁴⁰ LE COURANT, Ibid, p. 241

L'entretien d'Idir est certainement celui où cette dynamique d'enquête permanente sur l'Etat est la plus manifeste. Voici certaines phrases qui ponctuent l'entretien : « au fur et à mesure je me posais des questions », « tu vas faire l'état des lieux pour trouver le terrain qui n'est pas accidenté », « quand on arrive il faut regarder, observer, analyser comme sur le terrain, d'abord tu vois tout ce qui se passe ». Il faut « avoir les informations, arracher les informations » mais aussi « trouver pourquoi on a bloqué là ». Idir produit un discours qui responsabilise l'Etat : « on rencontre des obstacles avec ce gouvernement qui essaie de mettre contre les étrangers un mur, un mur dur qui empêche d'aller de l'avant ».

Mais Idir n'est pas seul dans cette enquête permanente, c'est un élan partagé.

Idir : Quand on se forme avec vous, quand on apprend le système, comment on parle, comment on négocie et comment on fait.

Notre inscription au DU cette année est donc elle aussi à lire dans ce mouvement d'enquête, cette volonté de comprendre, ce besoin de construire un discours critique clair. Mais enquêter sur l'Etat, seul·e ou à plusieurs, ce n'est pas uniquement tendre vers une compréhension limpide d'un système qui se laisserait déchiffrer. C'est aussi éventuellement s'appréter à découvrir son irrationalité, l'absence de logique dans l'application du droit, l'arbitraire de la « chance », due notamment au fait que le droit au séjour relève d'un des derniers domaines régaliens, comme indiqué plus haut.

Devant les incompréhensions répétées quant aux décisions de séjour, les incohérences constatées, les portes dérobées réelles ou fantasmées donnant accès aux « papiers », une autre image de l'Etat se dessine, celle d'un Etat doté de qualités magiques. Un Etat qui tend des pièges, assujettit les individus à ses artifices. Un Etat inscrutable, illisible, imprévisible et potentiellement dangereux qui a le pouvoir de « donner des papiers » à sa guise.¹⁴¹

Si en dépit de certaines constantes clairement identifiables, l' État lui-même ne se présente plus uniquement sous une forme rationnelle, il nous pousse à penser autrement le problème éprouvé. Car le problème de penser en termes de « choix » est bien de mettre de la rationalité là où ça n'est pas toujours possible. La pensée n'est pas rationnelle ou irrationnelle, pas plus qu'elle est régulière ou irrégulière. C'est bien plutôt du côté de la réflexivité qu'apparaît la seule échappatoire vivable.

Nous disons vivable, car le risque, c'est que la mort affleure. Par exemple lorsque, pour reprendre le lexique combatif qui fait surface dans chaque entretien, quelqu'un·e arrête le combat, baisse les armes, baisse les bras,... D'une certaine façon, à lire et relire les entretiens retranscrits, notre souci pour Abdel, Pablo, Gisèle, Fidelia et Idir ne fait que redoubler. Au quotidien, bien sûr on se soucie d'elles et d'eux, mais ce souci peut aussi être pris dans des moments simples, voire joyeux, ou banals, ou banalement tristes et joyeux à la fois. Cette banalité du quotidien est certainement vitale car elle a aussi pour fonction de faire oublier à tout le monde le vif de sa condition.

« La maladie, la mort, la souffrance, les difficultés : le soin commence à leur contact »¹⁴², écrit Annemarie Mol. Elles ne sont « pas marginalisées », et bien plutôt au contraire « intégrées comme

¹⁴¹ LE COURANT, Ibid, p. 272

¹⁴² Annemarie MOL, *Ce que soigner veut dire, Repenser le libre choix du patient*, Presse des Mines 2009, p. 166

parties de la pratique quotidienne ». Accompagner et soigner, c'est se confronter si ce n'est à la mort possible, du moins à la vulnérabilité¹⁴³. Dans la logique du soin telle qu'elle l'énonce, « ce qui importe ce n'est pas le substantif « vie » (un objet qui peut être jugé) mais bien le verbe « vivre » (une activité dont nous sommes le sujet) »¹⁴⁴. À la Trame, il y a bien un enjeu vital à saisir ce qui est vivant. Certain·es clinicien·nes parlent d'ailleurs, dans les situations les plus dures et figées, d'une pratique de la « réanimation psychique ».

Le pari d'un lieu d'accueil, de ce « zéro degré de l'accueil » comme surface d'accroche, c'est de provoquer des occasions pour que fourmillent différentes prises possibles, et laisser le temps aux gens de s'en saisir ou non. Parier sur le fait qu'à travers ces prises possibles se dégèle quelque chose de la pensée de soi à travers l'autre. On pense ici aux effets de l'exclusion telles que décrites dans le livre collectif *Dire l'exclusion*¹⁴⁵ : dans l'épreuve de l'exclusion, les capacités de penser et de se penser sont défensivement gelées, de même que les fonctions psychiques essentielles (penser, fantasmer, éprouver). La dévalorisation et la honte subies sont autant de blessures narcissiques dont les conséquences psychiques peuvent aller jusqu'à l'altération irréversible de ces fonctions. Que le lieu viennent re-solliciter et réanimer ces fonctions vitales provisoirement gelées, c'est une tentative à la fois simple et ambitieuse. Simple parce que cela peut commencer par un sourire, une main tendue, une écoute au débotté. Ambitieuse car cela exige une attention constante dont personne ne peut présupposer que les effets seront fructueux.

Lorsqu'Idir exprime littéralement son « dégoût » du système, ce qui l'amène à refuser l'hébergement, du moins pendant un temps, c'est une pensée critique du système du 115 tel qu'il est aujourd'hui¹⁴⁶. De même (si l'on comprend bien), son refus de bénéficier ces derniers temps de la gratification à la Trame. « Moi je veux un système », dit-il de façon très explicite.

À l'inverse, ces dernières années, Idir fait preuve de créativité en s'emparant des outils de la Trame : il a pu investir aussi bien les émissions de radio que les assemblées (« réunions hebdos »), deux outils institutionnels importants du dispositif. Lors de certaines émissions radio enregistrées à la Trame et diffusées à l'antenne d'une radio associative, il a été à l'initiative de l'invitation de la CGT chômeurs comme de la Coordination Sans-papiers 93. À l'assemblée, il a invité des élus et des assistants parlementaires, mais aussi des représentant·es de l'association la Cloche et plus récemment le Président de l'ONG du Secours Islamique Français. Dans tous les cas, c'était un lien qui pouvait certes émaner d'un besoin personnel, mais dont il n'a eu de cesse, à travers ces outils collectifs, de vouloir

¹⁴³ En cela on pense ici à la façon dont Judith Butler considère la précarité comme une « condition politiquement induite qui expose certaines populations aux blessures, à la violence et au déplacement. » Ces personnes exposées à la précarité ne sont pas reconnues comme des sujets. Les vies précaires, c'est avant tout des vies exposées à la mort. Une vie dont la mort ne vaut pas de faire le deuil. (Cette exposition à la fois à la mort et au déplacement nous fait penser au danger latent de l'expulsion comme à une forme de mort symbolique.) Judith BUTLER, *Vie précaire, les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, éditions Amsterdam, 2005.

¹⁴⁴ Annemarie MOL, ibid, p. 147

¹⁴⁵ DE RIVOYRE, Frédéric (sous la direction de). *Dire l'exclusion* éditions Erès 1999

¹⁴⁶ Et on l'a vu, une critique du système de l'hébergement d'urgence qui se rapproche de la lecture (et l'écriture !) qu'en fait Leonora Miano à partir de son expérience des années 90.(voir *Stardust*, Pocket 2022)

faire bénéficier « la Trame », et à travers elle les autres trameurs (pour les bons de la Cloche comme pour les colis alimentaires du Secours Islamique).¹⁴⁷

Idir : Si moi je suis le seul bénéficiaire, je suis le bénéficiaire de rien du tout.

Par la possibilité de lancer ces invitations, il vient modifier la Trame. Ces invitations ont des effets, elles transforment l'activité du dispositif, comme le montre la mise en place depuis deux ans d'une permanence mensuelle de la Cloche dans nos locaux.

Par ces nouveaux liens noués, Idir nourrit une forme d'enquête permanente qui est la sienne, dans sa tentative de comprendre et d'opposer une lecture critique de l'Etat. Son enquête permanente rejoint la dynamique de « recherche action permanente » revendiquée par la Trame elle-même, jusque dans ses demandes de financements et rapports d'activité. Les deux mouvements tentent ici de se rejoindre.

Cela exige de nous salariées du dispositif de rester ouvertes et disposées à agir pour que ces initiatives se réalisent. Qu'elles trouvent une scène d'expression et un potentiel de transformation. D'autant plus qu'il est rare que des personnes sans-papiers bénéficient d'une scène publique pour s'exprimer, du moins en-dehors de espaces explicitement militants. Là, il s'agit de s'emparer de la radio comme de l'assemblée non pas seulement en tant que surfaces possibles d'expression d'un témoignage, mais aussi d'expression partagée d'une réflexivité. Préserver un espace de pensée, un espace de sens. Quitte à exprimer le morbide, oser aller du côté du vivant.

Narrativité et réflexivité

À la Trame, il n'y a *a priori* pas d'injonction à faire récit dans le cadre des accompagnements individuels. En effet, sans pouvoir trop l'expliquer d'ailleurs, nous n'accompagnons que très ponctuellement des personnes demandeuses d'asile (et également très peu de personnes ayant obtenu le statut de réfugié), et en ce sens nous sommes peu amenées ou assignées à produire des récits victimaires formatés décisifs pour obtenir un droit auprès de l'OFPRA (qui instruit les premières demandes d'asile) ou de la CNDA (qui juge les recours).

Pour autant, bien que peu assignées à la production de ce genre de récits, nous nous retrouvons régulièrement à écouter les récits des un·es et des autres « aux fins pratiques de la résolution du problème qui leur importe ». Deux exemples très concrets se sont d'ailleurs posés avec Pablo et Gisèle après avoir mené les entretiens : l'avocate de Pablo semblait indiquer récemment que le nouveau traitement qui lui a été prescrit après sa dernière hospitalisation (le même qui d'après Pablo lui-même est trop fort et invalidant au quotidien) pourrait, « sait-on jamais », donner droit à un titre de séjour pour soins (nous ne pourrons éventuellement le savoir qu'une fois passée l'audience, dont

¹⁴⁷ Sans pouvoir encore tout comprendre à cette théorie, l'activité d'Idir nous évoque la théorie de l'acteur réseau : ce qui ferait le social, ce serait l'association et l'ensemble des relations et les médiations qui les font tenir ensemble. Bruno LATOUR, *Changer de société, refaire la sociologie*, éditions la Découverte 2006.

on attend aujourd’hui encore de connaître la date). Concernant Gisèle, la psychologue de l’association dédiée aux femmes victimes de violence m’avait glissé avant que je l’accompagne au commissariat que l’idéal serait que soit prononcée une « ordonnance de protection », pas tant au vu des risques encourus par Gisèle elle-même, ou encore d’un point de vue clinique, mais bien dans un registre juridique, dans la mesure où ce type de protection aurait pu impliquer le droit à un titre de séjour (rien de tel n’est arrivé depuis).

Nicolas Chambon termine le dernier chapitre de sa thèse sur la question de « l’épreuve du récit ».

L’histoire est ici mise en scène pour sensibiliser. Selon Olivier Voirol, « la mise en récit procède elle-même d’une distribution des faits et des actions reconnues, fait intervenir des procédures de sélection et d’organisation signifiante ». Nous avons affaire ici à une activité militante qui consiste à « prélever, compiler, organiser, et constituer des récits par une multitude d’opérations sémantiques, permettant à des phénomènes épars de se relier les uns aux autres ». Par exemple, avec le développement d’internet, des sites deviennent des plateformes de témoignages. De même, depuis quelques années le souhait de vouloir faire participer les patients usagers, dans les dispositifs du champ médico-social, se fait souvent sur le registre du témoignage, celui d’un sujet collectif : le migrant, le demandeur d’asile, le malade... L’enjeu est alors d’attirer l’attention publique sur une condition particulière.

Ainsi, les soutiens, par-delà la diversité de leurs domaines et modalités d’intervention, mettent-ils pareillement l’accent sur la narrativité aux fins pratiques de la résolution du problème qui leur importe. Nous faisons alors l’hypothèse que ces injonctions à la mise en récit ont des conséquences sur les individus requérants et obligent à être le « bon » sujet sur les unes et les autres de ces scènes, à tenter d’être le sujet qui correspond à l’objet du dispositif avec lequel il entre en relation.

Comment (dé)jouer les choses autrement à la Trame ? Comment ne pas simuler le « bon » sujet sur des scènes prédéfinies, mais plutôt chercher à inventer nos propres scènes, ou des scènes propres à chacun·e ?

Hormis les moments de traduction et de réduction du récit présent, ce que nous essayons plutôt de faire est d’« essayer de rendre le présent suffisamment accueillant et sécurisant, ouvert, pour pouvoir ré-accueillir le passé »¹⁴⁸. Si dans notre activité il n’y a pas *besoin* de produire un récit du passé, nous espérons pour autant que ce passé ne soit pas effacé et qu’il puisse refaire surface au juste moment.

Après plusieurs années à intervenir fréquemment collectivement en public avec la Trame autour de sujets qui concernent le plus souvent la participation, l’organisation collective, la pair aidance,... il nous semble qu’on en arrive récemment à avoir besoin de renouveler quelque chose de la forme. Même si les personnes qui témoignent, elles, ne sont plus forcément les mêmes, nous salarié·es qui sommes encore là entendons quelque chose de la répétition dans ces témoignages.

Il semble que sur une scène unique (qu’elle soit dans un bureau en face à face travailleur social-usager comme à l’université par exemple), le sujet ait tendance à se figer, se réduire. Nous misons

¹⁴⁸ Pauline ESPI, leçon intitulée « clinique du psychotraumatisme chez l’enfant et l’adolescent », délivrée dans le cadre de ce DIU le 13 décembre 2024.

dans notre pratique sur le fait que seule l'invention d'une pluralité de scènes peut engager une narrativité qui fasse point de rencontre entre témoignage, récit de soi et élaboration collective, fruit de l'engagement de ces différentes dynamiques.

Cette réflexivité peut se jouer dans des moments qui ont pu s'appeler « groupes de recherche » le vendredi après-midi par exemple. Mais elle se diffuse tout au long de l'année sur des scènes et avec des personnes aussi différentes que sont : les invitations aux partenaires, proches, voisin·es lors des assemblées du jeudi. Les invitations aux ancien·nes stagiaires à venir parler de leurs mémoires. Les ateliers pour préparer ensemble le prochain colloque où nous interviendrons. Les rendez-vous pour aller voir le comptable et réfléchir aux futures possibilités de gratification. Les futures occasions d'aller présenter *La Grande Débrouille* ici ou là. Les réponses aux invitations d'autres émissions de radio. Les départs en séjour à la rencontre d'autres lieux, d'autres pays, d'autres projets,...

Pablo dit très tôt dans l'entretien :

Pablo : [Ici] c'est comme une association, chacun vient avec ses idées, tu vois on n'est pas obligé de tomber sur le même point d'avis.

Là où on aurait pu classiquement s'attendre, dans un lieu d'accompagnement social, à entendre dire que c'est un lieu où « chacun·e vient avec ses problèmes », il induit ici tout autre chose. Avec cette simple phrase « chacun vient avec ses idées », on passe du problème à la réflexivité. À moins que les deux soient intimement intriqués, les deux revers d'une même face.

Ce qui ressort des entretiens, c'est une porte de sortie de la rationalité. Non pas comme principe épistémologique dirait Nicolas Chambon, mais comme résultat de l'enquête : plus que de la rationalité ou de l'irrationalité, c'est de la réflexivité qu'on saisit là.

Formation et transformation, institué et instituant

Idir disait plus haut qu'il se formait à nos côtés. Et nous aux siens. Ces deux élans de formation sont pris dans une volonté plus générale de tenter de re-symétriser quelque chose dans nos relations. De présumer une égalité dans la capacité à penser, pourrait-on dire avec Jacques Rancière.

Dans le livre *La Grande Débrouille* publié cette année et issu de « groupes recherche » qui ont eu lieu il y a trois ans à la Trame, cette question de la Trame-école est très forte. Voici les éléments avancés par certain·es trameurs et trameuses :

La Trame c'est une école (p. 115)

Plus je viens à ces réunions plus je me dis qu'on est une équipe d'intellos. On est de plus en plus affinés dans le parler, dans la parole. [...] dans le parler et la façon de voir les choses, ces réunions nous améliorent (p.121)

Tous les messieurs dames là, il n'y a pas les mêmes cerveaux. On n'a pas les mêmes idées mais il faut écouter tout le monde. (p. 122)

L'effet boomerang « on jette une discussion et ça fait retour vers nous » (p. 122)°

Nourrir une réflexion qui ne soit pas miroir, encore moins aliénation en miroir, mais transformation de chacun·e indépendamment de son statut. (Je pense ici au fait que c'est par VAE, validation d'acquis et *d'expérience*, que j'ai obtenu mon diplôme d'éducatrice spécialisée). Être accompagné·e peut faire école pour quelqu'un·e. Travailler à accompagner aussi.

Revenons à Nicolas Chambon et son dernier chapitre sur l'épreuve du récit :

Si l'on suit Ricœur, narrer, c'est composer son récit, imaginer. La configuration narrative consiste dans « une opération de mise en intrigue » de l'action racontée et suspend l'action. Cette mise en intrigue correspond à la faculté qu'a le sujet de raconter ses expériences biographiques. Pour Johann Michel et à partir de Ricœur, cette « mise en intrigue [...] provoque une distanciation du réel ». « L'histoire d'une vie ne cesse d'être refigurée par toutes les histoires véridiques ou fictives qu'un sujet se raconte sur lui-même. » nous dit en effet Paul Ricœur. Cette capacité narrative est donc indissociable d'une reconnaissance d'une part de fiction dans la narrativité. »¹⁴⁹

Témoigner. Raconter. Inventer. Se former. Penser. Tout cela ne semble cependant possible que dans un contexte institutionnel propice, qui mette au travail et accepte de se démener avec la tension institué/instituant. Castoriadis va jusqu'à dire que le conflit entre instituant et institué est précisément ce qui permet la création de nouvelles significations imaginaires. Il parle même d'« imagination radicale ».

Ce travail d'« imagination radicale » nous parle et questionne les conditions d'existence qui rendent possibles nos « fabriques instituantes ». En ce sens, les réflexions autour de la temporalité des personnes accompagnées nous ont amenées au fil de ce mémoire à nous rapporter à nos propres temporalités, mais surtout à celle du dispositif où nous travaillons.

La Trame ne se laisse pas « dater » facilement : pour certain·es, elle s'origine dans de premières discussions à la clinique de la Borde, pour d'autres elle date du début de la recherche action (2015), pour d'autres encore elle commence au moment où une assemblée lui trouve son nom (2017), à une époque où pour les tutelles elle n'était qu'une « plateforme d'inclusion citoyenne ». Pour d'autres encore, elle démarre lors de la première installation dans un local (la « petite Trame », en 2019). D'autres enfin l'associent au dernier déménagement en date (2020). Quelle que soit la (non) réponse à cette question, il est vrai que l'installation dans le local actuel correspond à une certaine forme d'installation tout court. C'est par exemple le moment où nous avons commencé à formaliser la gratification des trameurs et des trameuses, élément structurant de l'activité actuelle du dispositif. C'est aussi dans la foulée de cet emménagement que se ritualise le temps du « groupe recherche » du vendredi après-midi dont *La Grande Débrouille* est issue.

Quelle que soit encore une fois la réponse à cette date de l'origine, il n'y a jusqu'à preuve du contraire pas de date de fin (ni de péremption) ! D'un point de vue institutionnel, c'est d'ailleurs ce qui a été reconnu en partie lors de la pérennisation du dispositif par l'ARS en 2023.

¹⁴⁹ CHAMBON ibid p.441

Aussi notre activité s'inscrit-elle dans la temporalité du dispositif lui-même, sans en donner pour autant une lecture linéaire (cherchons à entendre chez Abdel plus un désir d'activité que pure nostalgie du passé). Un des effets du temps qui passe pourrait certes être la chronicisation de ses usagers et de ses salarié·es... soit. Mais jusqu'à présent cela ne nous pose pas trop problème, voire cela a plutôt été perçu comme un élément positif. En revanche, il est vrai qu'après les années de frémissement autour de la création du dispositif, la créativité ne se pose plus quotidiennement, ou du moins très différemment, ou du moins pas si on ne cherche pas à la provoquer un peu. À certains moments « donnés », on invente et on ajuste plus que d'autres. Une fois inventées toutes ces dimensions, comment continuer à créer au jour le jour sans répéter à l'identique ? Quand une forme n'est plus adaptée, comment en faire autre chose ? Car il y a des choses « qui marchent », d'autres « qui ne marchent pas », ou bien l'une et l'autre marchent différemment selon les moments et les personnes qui les agissent. On avance en ajustant. Ces derniers mois par exemple, l'atelier radio et les groupes recherche sont un peu en berne. Certes, d'une part les complications institutionnelles de ces dernières années à la Trame ne sont probablement pas pour rien dans un certain essoufflement de ces espaces. D'autre part, le travail « à faire » (la production d'accompagnement social) reste toujours à faire. Mais on peut courir longtemps derrière les « choses à faire ». Et l'on sait que fatigue, colère, tristesse,... tous ces affects négatifs dont il a beaucoup été question dans ce mémoire - ne prennent sens que lorsqu'ils peuvent être adressés. Que cette adresse permet déjà en soi quelque chose d'une transformation.

Alors quelles sont les formes de « recherche action permanente » d'aujourd'hui à la Trame ? En ce qui nous concerne l'une et l'autre, partir se former à Lyon et Saint-Étienne plusieurs jours par mois cette année, c'était déjà remettre de l'air et du mouvement dans notre propre dynamique. Ne pas s'échapper mais faire retour autrement et remettre au travail le conflit instituant/institué. La question qui s'ouvre désormais est bien celle des effets que cet élan de formation à l'extérieur de la Trame aura en son sein et pour les sujets qui la font vivre - dans un va-et-vient entre dedans et dehors. Nous trouverons certainement réponse chemin faisant.

Pour conclure

La formation, incidences et retentissements

S'il est une chose qui peut autoriser et encourager à disposer du discours recueilli, et recueilli, à coup sûr, en toute confiance (c'est-à-dire en oubliant la relation d'enquêté à enquêteur et, par moments, la relation symétrique d'enquêteur à enquêté, « oubli » qui est, sans doute, la condition de la confiance, mais aussi, plus certainement, l'effet de la confiance établie), c'est l'espèce de soulagement, voire de joie très visible bien qu'éphémère, qui a suivi le moment décisif où les mots les plus douloureux, les plus « retenus » ont été lâchés. (...) La confession - car c'en est une; confession plus que confidence - apparaît comme un gain de liberté, comme une libération, comme un morceau arraché à l'« inexistence », donc une nouvelle parcelle d'existence: un petit espace, une petite rencontre, un petit échange, une relation intermittente, un bavardage de quelques instants dans lesquels et à l'occasion desquels on peut exister partiellement certes, mais d'une existence socialement attestée.¹⁵⁰

Nous l'avons éprouvé tout au long de ce travail, les effets de cette année de formation et de ce travail de recherche sont palpables pour nous deux. Tant dans les accompagnements que nous produisons - auprès des personnes ici interrogées mais aussi auprès des autres, de tous les autres, avec ou sans-papiers - que dans le collectif et même à l'intérieur de notre équipe, avec nos collègues. Ces effets bien sûr ne sont pas spectaculaires, ils se logent dans les détails, les légers bouger qui se laissent entrevoir au détour d'une présence, d'une discussion, ou d'un choix qui nous surprend. Lorsqu'Idir réinvestit la Trame sur un mode disons un peu plus positif. Lorsqu'il partage avec nous sa feuille de route, ouvrant la voie à de nouveaux horizons pour lui ou encore lorsqu'il accepte, un beau jour, la proposition d'hébergement du SIAO. Lorsque Gisèle, quelques semaines après cet entretien, décide de partir tenter sa chance ailleurs. Ou plus simplement lorsque l'on se positionne un peu différemment vis-à-vis d'un·e tel·le, soit que l'agacement qu'i·el produit d'ordinaire chez nous ce soit évaporé, soit que l'on se sente finalement moins envahies par ses demandes. Remobilisées. Ce qu'en termes cliniques nous nommons le contre-transfert s'en trouve en partie au moins remanié.

Du point de vue du travail d'équipe, quelque chose aussi s'est modifié. C'est peu, mais c'est là. Une dynamique nouvelle, légèrement différente. Un supplément d'âme dans la confiance en notre capacité partagée à pouvoir, malgré tout, accueillir les personnes dont la situation demeure, du point de vue administratif, impossible. Une force nouvelle, qui témoigne d'un sens retrouvé parce que mis au travail collectivement, durant ces mois de formation.

Sortir de l'impasse, s'en sortir, s'en dégager, au sens où bien sûr l'impasse demeure, mais le sujet dans l'impasse lui, peut se mouvoir, se déplacer, pourvu qu'il soit reconnu et peut-être accompagné. Dans les entretiens ici rapportés, nous avons pu saisir comment la mise en partage de ces problématiques permet à nos pouvoir d'agir de se rencontrer. Mettre en lumière ensemble tel ou tel aspect d'un choix - qu'il trouve à s'incarner dans la crise ou dans le refus - entendre la part du rêve

¹⁵⁰ A. SAYAD, *La Double Absence*, éditions du Seuil, 1999, p.231

Pour conclure

qui subsiste, active en chacun·e, ou bien mettre en question les limites de ce pouvoir d'agir de la Trame, qui n'est pas toute puissance. Ce sont là des façons de reconnaître nos interdépendances.

Écrire et penser l'expérience de cette formation aura permis sans doute de redéfinir des limites, des contours, d'introduire du jeu là où le travail parfois se grippe. Du jeu également pour agir « de concert », se mettre au travail ou se remettre, c'est selon... s'engager.

Le « social » comme prétexte

La question du travail est centrale pour les trameurs et les trameuses (en témoignent Idir, Pablo, Abdel, Gisèle et Fidelia) tout autant que pour nous, depuis nos fonctions d'animatrices, et comme outil du collectif, au quotidien. Dans toutes ces dimensions il revêt à la Trame une polysémie de sens.

Ce qui de prime abord est au cœur de notre activité, c'est ce que l'on nomme le « travail social ». Outre le terme d'animateur·ice nous utilisons également pour nous présenter à nos interlocuteur·ices institutionnel·les celui de « travailleur·euses social·es ». Car l'une des portes d'entrée à la Trame est cette part-là de l'activité qui consiste à accompagner les personnes dans leurs démarches administratives. La dimension sociale est souvent première, c'est par là que nous prenons attaché avec les trameur·euses et qu'illes prennent attaché avec nous. Même lorsque ces démarches sont limitées, comme dans l'accompagnement des personnes privées de leurs droits, sans titres de séjours, donc sans existence administrative. C'est d'une certaine façon un prétexte pour nous (l'équipe) et pour prendre soin, dans le sens où, comme nous l'avons dit, notre démarche est aussi une démarche clinique. En ce sens, nous trouvons un écho dans cette citation issue du travail de thèse de Nicolas Chambon :

Pour Jacques Ion, Christian Laval et Bertrand Ravon, dans le paradigme d'action contemporain du champ médico-social, l'objet des étayages psychologiques est le social, décrit comme faisant défaut. L'intervention psychologique se déploie alors dans une perspective de reconnaissance sociale des personnes en difficulté.¹⁵¹

À la Trame aujourd'hui, en 2025, tout le monde a des droits, à l'exception des sans droits que sont les sans-papiers ou à l'extrême limite les personnes en grande exclusion (qui va jusqu'à l'auto exclusion). Mais si l'on pousse à l'extrême la marche de ce monde qui nous pousse à croire que les droits les plus élémentaires sont voués progressivement à disparaître dans le tout-ultralibéral, le tout-privatisé d'une société totalitaire ; si l'on anticipe cette dystopie en nous transposons cinquante ans plus loin, dans une Trame tenace, presque inespérée, tous ces gens-là, les trameur·euses d'aujourd'hui, précaires et marginaux, n'auront plus de droits. La Trame telle que nous la pensons, notre travail tel que nous tentons de le définir, auront-ils toujours du sens ?

C'est un pari, nous misons sur le fait que ce que nous tramons, ce n'est pas tant de savoir si la personne a bien eu sa CSS ou son bail, mais plutôt comment elle chemine, comment elle négocie avec ses répétitions, ses échecs.

¹⁵¹ *Solidarisations. Enquête sur les migrants en situation irrégulière et leurs soutiens*, Nicolas CHAMBON 2017, p.464

Pour conclure

Alors soutenir la capacité des personnes à choisir, à décider pour et par elles-mêmes, c'est aussi ça qui est en jeu. La réflexion autour de ce mémoire et cette année de formation nous a amenées à le formuler. Et pour le dire avec Jean Oury :

*Pour qu'il y ait un choix, c'est peut-être idiot, mais il semble qu'il faut le dire – il faut qu'il y ait rencontre.*¹⁵²

Au regard des parcours des cinq trameur·euses et au terme de cette réflexion que nous avons menée ensemble en tant que collègues, mais également en tant que nous nous considérons faire partie de la Trame - trameuses à plus d'un titre – nous avons cherché à penser cette question du pouvoir d'agir autrement que comme une contrainte.

Ces entretiens ont notamment pu faire émerger ce par quoi les un·es et les autres se re-subjectivent. Et ce travail d'enquête, à partir du recueil de la parole des personnes concernées par l'assignation au statut de sans-papiers, fait trace de leur passage, de nos rencontres.

En ce sens, nous pouvons considérer qu'il y a une agentivité de la trace. Car consentir à livrer sa parole pour permettre ce travail, relevait déjà d'une première mise en jeu subjective, puissance d'un agir, celui de prendre la parole, en son nom, pour se dire et autoriser que cette parole soit re-prise – ce que l'écriture permet - et repartagée :

*Pour résumer, par-delà la seule catégorie administrative (le demandeur d'asile, le débouté...), il s'agit de saisir justement le sujet migrant comme une personne, mais aussi comme un sujet appréhendé différemment par nombreux de professionnels et de dispositifs éclatés. C'est alors une communauté de la relation qu'il s'agit de faire exister, pour s'attacher à penser la solidarité, non à partir du semblable mais de la différence. L'enjeu est de sortir d'une solidarisation inclusive indexée à une figure de la victime (dans les termes de laquelle le rôle de l'accompagnant ou du soignant est alors évident) et corrélativement, de déplacer la question de la politique, de l'institution à la relation : depuis le sujet assujetti à une catégorie jusqu'au sujet « personne » et, ce faisant, agir pour que ce soient les épreuves et les difficultés du côté des professionnels qui puissent être l'objet d'une mise en collectif.*¹⁵³

La forme de l'enquête nous a permis ici de réduire, en partie, l'asymétrie de départ. Aussi ce que nous nous efforçons de tenir depuis la Trame, c'est cette re-solidarisation qu'évoque Nicolas Chambon.

En poursuivant cette idée, le choix de l'enquête comme méthode pour interroger notre embarras avec les trameur·euses va dans le sens de ce que nous tentons depuis la Trame, à savoir ne pas laisser les personnes seules face à leur choix. Et - pour reprendre Annemarie Moll qui défend une logique du soin qui ne vaut que parce que soigner est une action collective - soigner ensemble :

*Au lieu de rêver que nous sommes à l'extérieur, il vaudrait mieux faire face au fait que nous sommes dedans. Nous agissons non pas sur mais dans le monde (...) Le monde (...) nous absorbe et nous y participons, avec notre corps et tout le reste. Jusqu'à notre mort.*¹⁵⁴

¹⁵² *La Décision, Séminaire 1985-1986*, Jean OURY (Institutions – Col La Boîte à outils, 2015), p.18.

¹⁵³ Op. Cit, Nicolas CHAMBON, p. 468.

¹⁵⁴ *Ce que soigner veut dire, Repenser le libre choix du patient*, Annemarie MOL, Presse des Mines 2009,p. 167-168

L'immigré, aujourd'hui : un sans-papiers en puissance ?

La solidarité est aujourd'hui d'autant plus nécessaire que les politiques « anti » migratoires fleurissent à une cadence de plus en plus soutenue et prennent des formes toujours plus sécuritaires et fascisantes, il faut bien le dire. Dans ce contexte de dégradation galopante des conditions d'existence des personnes en situation irrégulière - et semble-t-il, vouées à le rester – dans quel avenir peut-on se projeter ? Quelles suites peut-on même craindre pour les personnes qui parviennent à arracher un titre de séjour ? Peut-on vraiment penser qu'avec l'obtention d'un titre de séjour, un nouveau chapitre s'ouvre, une nouvelle vie commence ?

Au vu de ce qui se passe autour de nous, dans nos villes et ailleurs, il est difficile de croire en la pérennité du statut d'immigré régularisé. Pour exemple, nous avons assisté ces derniers mois dans les sous-préfectures et notamment à Saint-Denis à une multiplication de non-renouvellements de titres de séjour, du fait de l'absence pure et simple d'attribution de rendez-vous. L'inaction, le silence de l'administration - rendue possible par la dématérialisation des prises de rendez-vous - suffit à faire basculer la vie de milliers de personnes qui se voient privées de tous leurs droits (travail, logement, CSS, aides sociales dont l'AAH etc.) et à nouveau réduites à la condition de sans-papiers.

Ces négligences produisent toujours plus de discriminations. Par exemple, dans ce cas précis, sans aucun motif valable, sans justification, la CAF ne prend pas en compte la rétroactivité des droits suspendus ou encore, pour les bénéficiaires de l'Allocation d'Adulte Handicapé, la compensation de handicap ne vaut plus face à l'absence de papiers, survenue, rappelons-le, du fait de la sous-préfecture. Qu'en est-il alors de la responsabilité de l'Etat ?

Ce type de pratiques qui tendent à devenir ordinaires révèle à quel point les logiques d'aliénation par les papiers et de domination par le temps¹⁵⁵ se font progressivement omniprésentes pour les personnes les plus précarisées.

Le statut d'immigré régularisé est alors comparable à une phase de rémission, dans cette maladie de l'exil où les rechutes sont toujours possibles. Le Collectif pour le Respect des Droits des Étrangères et Étrangers du 93, qui s'est créé en septembre 2024 à Saint-Denis pour lutter contre ces politiques discriminatoires et indignes, parle avec justesse d'une (nouvelle) « fabrique des sans-papiers ».¹⁵⁶

C'est aussi ce que Stefan le Courant souligne dans son livre *Vivre sous la menace* quand il rappelle que la régularité n'est pas immuable et que l'obtention des papiers est loin de mettre un terme définitif à la relation avec la Préfecture. Il est toujours possible de tout perdre, de devoir recommencer à zéro... La menace qui n'a pas de fin, quant à elle, risque de devenir immuable.

¹⁵⁵ *La domination par le temps*. Sociétés contemporaines, N° 132, (Presses de Sciences Po, 2023)

¹⁵⁶ Communiqué du Collectif pour le respect des droits des étrangères et étrangers 93 du mercredi 11 décembre 2024.

Luttes locales... Et nous ?

Saint-Denis - nous l'avons évoqué plus haut - du fait de son histoire et de celle du territoire auquel elle est liée, abrite de multiples formes d'organisations, dont des collectifs de lutte.

Outre le Collectif pour le Respect des Droits des Étrangères et Étrangers du 93, d'autres collectifs, de différentes natures, sont proches de la Trame : le collectif Combat pour l'Hébergement 93 constitué de femmes exilées (et de leurs enfants) à la rue qui luttent pour obtenir des hébergements, un collectif des soignant·es de l'Hôpital Delafontaine qui se mobilise pour un accès aux soins gratuits et égal pour tout·es, contre la suppression de l'AME,...

Bien qu'aucun·e des membres de l'équipe de la Trame ne soit réellement engagé·e dans ces collectifs, nous pensons notamment que l'enjeu avec les sous-préfectures autour des non-renouvellements des titres de séjours des personnes immigrées doit être pris en compte avec le plus grand sérieux, voire faire l'objet d'études dans les mois à venir, car il s'agit du prolongement tragique de cette logique de domination déjà à l'œuvre.

Pourtant, sans que nous y prenions part activement, il existe une articulation entre ces luttes locales et le travail social à la Trame. Ainsi, nous accompagnons depuis la Trame des personnes en souffrance issues de ces collectifs, soit pour leur permettre d'accéder à un hébergement d'urgence via le SIAO, soit pour ouvrir des droits ou pour aider à trouver un logement (lorsque la personne a des papiers). Nous sommes sur les bords, en soutien et en relais, proches mais hors du champ de la lutte. Une base arrière en quelque sorte, extension pour des accompagnements individuels et parfois même « caution » officielle mais camarade pour les demandes des personnes.

Toutes ces luttes sont essentielles. Tout en disant cela, nous nous interrogeons sur notre manque d'engagement auprès de ces collectifs. Puisqu'elles sont nécessaires, pourquoi n'y sommes nous pas, au moins individuellement, actives ? Un pas de plus à franchir puisque nous prétendons, depuis la Trame, faire valoir les droits des personnes ?

Ce contexte politique dans la ville produit inévitablement ses effets sur l'ambiance à la Trame, sur ce qui se joue à l'intérieur du local, dans le collectif. « Entre la ville et nous », les circulations foisonnent. C'est ce que Clarisse donne à voir dans le journal de bord lorsqu'elle raconte être allée aux deux premières réunions du collectif dit « de la sous-préfecture » :

J'y vais avec des amies, il y a deux personnes de la Trame, Nadia et Idir. Je n'y suis pas retournée mais ça a compté entre Idir et moi.

De même que nos présences communes à des manifestations, à des rassemblements ont forcément des effets sur ce qui se joue à l'intérieur de la Trame.

Et si nous ne nous revendiquons pas publiquement comme militant·es de ces luttes, nous faisons vivre ces combats à la Trame, en relayant des informations, en donnant des nouvelles de ces luttes pendant nos réunions hebdomadaires, en accompagnant des personnes sur un piquet de grève devant la sous-préfecture, ...

Le recours aux politiques publiques : un rapport de force possible ?

En écoutant l'intervention d'Anouk Flamant durant ce DU¹⁵⁷, le recours aux politiques publiques nous est apparu comme un levier d'action plus fort que ce que nous imaginions auparavant. Bien qu'elle se situe plus du côté du pouvoir d'agir des professionnel·les de la Trame, cette réflexion autour de notre engagement dans la ville et dans les luttes en cours sur le territoire de la Trame nous amène à penser nos rapports avec les pouvoirs publics locaux.

Comment notamment s'inscrire concrètement dans le mouvement anglo-saxon de la *health justice*, qui pense la santé basée sur la justice sociale ? L'idée est si simple qu'elle vaut la peine d'être rappelée : « la justice sociale est bonne pour la santé ». Les concepts clés qui découlent du livre de Norman Daniels sont l'humilité culturelle, la responsabilité sociale en santé et le plaidoyer en santé. Nicolas Chambon disait dans son intervention au DU : « quand il y a action publique, c'est qu'il y a un problème. Faut faire monter le problème, après y a des solutions... » Dit ainsi, cela paraît simple et encourageant.

Depuis la création de la Trame il est arrivé à plusieurs reprises que nous sollicitions des élus·es (députés, adjointe au maire, ...) pour faire une sorte de lobbying en faveur de personnes psychiatisées, pour l'amélioration et le respect des droits des patient·es en psychiatrie. Idir a d'ailleurs été bien souvent l'initiateur de ces rencontres. C'est lui qui porte le plus, à la Trame, cette dimension-là de nos actions. Ces tentatives n'ont pas été bien fructueuses. Et les résultats obtenus bien en deçà de ceux espérés, si du moins l'on considère la seule présence de ce député LFI ou de cette élue au logement à l'une de nos réunions hebdomadaires comme une fin en soi...

Mais en termes de revendications pour l'accueil et le soutien des personnes immigrées, jusqu'à présent nous nous sommes toujours tenu·es assez éloigné·es de tout discours public en direction des pouvoirs locaux.

Et pourtant... il y aurait tant à faire. Si l'on prend pour exemple les inégalités de traitement selon les communes du Nord de la Seine-Saint-Denis en termes d'accès aux droits et aux soins. Ou encore les violences policières incessantes exercées sur les plus précaires et en particuliers les personnes étrangères - nous aurions matière à recenser, à compiler. Et ainsi faire œuvre de plaidoyer aux côtés des collectifs et associations particulièrement actives en ce sens sur le territoire (comme Médecins du Monde, la Cimade, Aides, le Collectif Accès aux Droits¹⁵⁸ etc.).

Pour exemple, il suffit de comparer les politiques publiques dites « sociales » entre les villes d'Epinay (au lointain passé socialiste, puis de plus en plus à droite ces vingt dernières années) et celle de Saint-Denis (historiquement communiste, plus récemment socialiste) : à Epinay, le CCAS n'accorde que très

¹⁵⁷ Anouk FLAMANT, intervention intitulé « Enjeux et questionnement de l'accueil des personnes exilées vue depuis les villes », effectuée dans le cadre de ce DIU le 16 janvier 2025

¹⁵⁸ Le Collectif Accès au Droit (CAD) est un observatoire des violences institutionnelles et policières commises à l'encontre des personnes en situation d'exclusion en Ile-de-France.

Pour conclure

peu de domiciliations¹⁵⁹ et il n'existe pas de Centre *Municipaux de Santé*, tandis qu'on en compte quatre à Saint-Denis.

Ces choix assumés différemment d'une mairie à l'autre marquent bien une volonté d'exclure de la ville les personnes sans-papiers et précaires. Ce qui fait écho avec l'intervention d'Anouck Flamant, lorsqu'elle évoque notamment « les discours ambigus et la polysémie des termes employés par les représentant·es de ces pouvoirs publics qui dissimulent les enjeux de positionnement des villes. »

Sachant cela, comment tenter d'établir avec nos municipalités de nouveaux rapports de forces ? Comment contribuer localement à tendre vers la constitution de « villes sanctuaires »¹⁶⁰ ? Depuis la Trame comme observatoire, comment pourrions-nous nous inscrire dans ces missions de plaidoyer ? Comment nous organiser pour peser sur la gouvernance à l'échelle des villes ? En nous alliant avec d'autres acteurs associatifs pour rendre publiques les conditions d'existence et de non-accueil des personnes exilées dans ces villes, peut-être...

À l'image de Médecins du Monde qui a au sein de sa structure dyonisienne des salarié·es dédié·es à ce travail de recueil de preuves des nombreux manquements de l'État, et qui a demandé récemment à toutes les associations du territoire de leur faire remonter les chiffres de tous les recours pour refus d'AME. Ce type de recensement, ce travail rigoureux de plaidoyer, pourraient-ils nourrir le débat à la veille d'élections municipales ?

Ainsi, par exemple, en matière de santé publique, pourquoi pas revendiquer auprès de nos futures municipalités (en s'appuyant sur ce matériau tangible qu'élabore en ce moment Médecins du Monde) la suppression pure et simple de l'AME (tout en la défendant actuellement..) en tant qu'elle est l'émanation d'une loi stigmatisante des années 90 qui en introduisant la condition de la régularité du séjour a mis fin au principe d'une couverture maladie universelle pour tou·tes (autrefois sur seul critère de résidence) – et exiger ainsi le retour à une protection inconditionnelle et gratuite pour toute personne résidant sur le territoire, avec ou sans-papiers ?

Ou encore : en s'appuyant sur l'existence du service municipal « droits des étrangers » de cette ville voisine à la nôtre, pourquoi pas s'autoriser à imaginer que chaque municipalité en soit dotée et en faire un enjeu des élections à venir ?

Parole, témoignage, récit, fiction. Pour une littérature de l'exil

Un autre levier est celui du récit. De la parole donnée, sous forme de témoignage, comme possibilité de se raconter, comme position politique.

Porter ces paroles collectivement, visibiliser l'invisible, faire entendre l'inaudible dans notre alliance avec les trameur·euses. Permettre que ces paroles fassent traces et résonnent au-delà des murs de

¹⁵⁹ À ce sujet, voir le rapport d'enquête « accès à la domiciliation dans les centres communaux d'action sociale (CCAS) d'Île-de-France » publié en février 2025 et disponible [ici](#)

¹⁶⁰ Les villes sanctuaires (« Sanctuary city ») sont des villes aux États-Unis et au Canada qui appliquent une politique de protection des immigré·es en situation irrégulière ou de neutralité eu égard à ce statut.

Pour conclure

la Trame, aussi pour rendre justice à celles et ceux que nous accompagnons et dont l'existence même est silenciee, niée. Voilà peut-être une bien grande prétention... Prétention qui au détour d'une liste apparaît comme synonyme d'embarras.¹⁶¹

Nous voilà, à nouveau, plongeant dans l'embarras.

Nageant en cette eau trouble, nous avançons pourtant avec la conviction que la parole des personnes que nous accueillons leur est rarement accordée. Nous avons là encore une responsabilité. Puisque les personnes qui arrivent à la Trame, reviennent de loin et parfois même n'en reviennent pas ou pas tout à fait, il s'agit de leur offrir d'abord un espace de parole en même temps qu'un espace d'écoute.

Témoigner peut se faire sous différentes formes, en différentes langues, de la plus censée à la plus originale, singulière.

Nous utilisons depuis la création de la Trame la radio comme outil de mise en récit, en tant qu'elle est une scène publique possible.

Aussi, nous pensons en ce sens les diverses interventions publiques : colloques, formations, assemblées, ... auxquelles nous participons toujours en polyphonie.

Alors que nous utilisons assez peu l'écrit pour porter publiquement les paroles des trameur·euses, peut-être est-ce un des enjeux de cet exercice d'écriture dans le cadre du DU : rendre compte de leurs parcours mais aussi des regards qu'ielles portent sur la Trame.

Témoigner, témoigner... certes, mais après ?

Dans des allers-retours incessants entre les entretiens, nos discussions, les interventions de ce DU et les lectures qui auront nourri ce travail, écrire nous a amenées au-delà du témoignage. Vers les récits, les fictions autobiographiques d'écrivain·e exilé·es qui furent aussi, pour certain·es, sans-papiers.

La place qu'occupe ce genre de littérature aujourd'hui reste semble t-il à prendre.

En écho à cette remarque, nous ne résistons pas à citer Gauz, dans son livre *Les Portes* :

*Cette fois, nous avions le pouvoir de décider, juste décider, entre nous, en pleine conscience et connaissance de cause. Nous l'avons pris, nous avons pris ce petit pouvoir. C'était déjà un premier pas. Maintenant, nous allons essayer de nous faire entendre, ce sera le second.*¹⁶²

Nous osons comparer ici le geste de l'écriture avec l'occupation de l'église Saint-Bernard dont l'auteur franco-ivoirien s'inspire librement. Car il y a (à notre sens) dans l'acte d'écrire, mais surtout dans la reconnaissance de cet acte, qui passe par l'édition et la diffusion de ces œuvres, une forme d'occupation de l'espace public, de re-visibilisation nécessaire de la puissance de ces hommes et de ces femmes qui ont décider de partir, pour vivre leur vie.

¹⁶¹ Prétention : Synonymie de prétention. <https://www.cnrtl.fr/synonimie/prétention>

¹⁶² GAUZ, *Les Portes* Seuil, 2024

Assumer notre responsabilité éthique, vers une re-solidarisation des liens.

Ne peut-on pas aujourd’hui être amené à questionner l’hospitalité comme horizon politique ?¹⁶³

Tout au long de ce travail nous avons tenté de nous poser à nous-mêmes, tout autant qu’aux trameur·euses, la question de nos engagements.

Chemin faisant, nous avons saisi comment la pratique du soin exclut le dogme de la responsabilité individuelle et du contrôle, qui fragilisent les liens sociaux.

Maintenant qu’arrive le moment de conclure, nous voudrions insister sur ce qui a surgi de la nécessité à nous engager auprès de nos camarades trameur·euses. Car ouvrir des possibles ou des possibilités d’agir ne peut se faire dans la solitude de nos impasses.

Autorisons-nous à penser la Trame non comme utopie mais comme hétérotopie, au sens où Foucault la définit. C'est-à-dire comme un lieu autre d'où l'on peut penser, alternative à l'utopie - cet ailleurs idéalisé dont on peut rêver.

Un lieu pour faire « pousser la capacité de sentir et de penser les un·es avec les autres »¹⁶⁴

A partir de là, émerge notre responsabilité commune.

Dans ce monde plus proche du champ de ruine que du paradis perdu, face à ce gouvernement qui manipule et détourne les chiffres en matière d'immigration afin de forger ses politiques migratoires¹⁶⁵, il nous revient en tant que travailleuses sociales, à ce titre-là, de choisir une éthique à la hauteur du combat à mener, une certaine éthique de l'engagement.

¹⁶³ CHAMBON, Op. Cit. p 480.

¹⁶⁴ *Une autre science est possible*, Isabelle STENGERS,(La Découverte, 2019), p.30

¹⁶⁵ Discours de Bruno Retailleau en octobre 2024 : « *Trop c'est trop.* » « *Mon souhait c'est que la France ne soit pas plus attractive en matière d'immigration que le reste des pays d'Europe.* » « *Nous sommes débordés par le nombre. En 2023 les derniers chiffres que l'on ait qui soient sûrs, c'est entre immigration légale et illégale plus de 550 000 étrangers arrivés sur le territoire français. L'équivalent de Lyon. Nous ne pouvons plus nous le permettre.* »

Bibliographie

Articles et ouvrages scientifiques

- ASTIER, Isabelle. « Les transformations de la relation d'aide dans l'intervention sociale » dans *Informations sociales*, 2009/2
- BASCHET, Jérôme. *Défaire la tyrannie du présent. Temporalités émergentes et futurs inédits* La Découverte, 2018
- BRESSON, Maryse. « Le lien entre santé mentale et précarité sociale : une fausse évidence » dans *Cahiers internationaux de sociologie*, 2003/2
- BUREAU, Marie-Christine et CORSANI, Antonella. « Fabriques instituantes. Les zones grises des relations de travail et d'emploi ». in *Un dictionnaire sociologique*, 2019
- BUTLER, Judith. *Vie précaire, Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001* éditions Amsterdam 2005
- CHAMBON, Nicolas. *Solidarisations. Enquête sur les migrants en situation irrégulière et leurs soutiens* thèse soutenue en 2017
- CHAMBON, Nicolas. « Le migrant précaire comme nouvelle figure du débordement » revue *Rhizome*, 2013
- CHAMBON, Nicolas. « Raconter son histoire comme personne : les migrants et leurs récits » in *Le sujet dans la cité*, 2019/2 n°9, 2019, p.63-74
- CHAMBON, Nicolas, COCHET Pierre, LE GOFF Gwen. « Soigner des migrants précaires en psychiatrie publique » *Ecarts d'identité* 2013
- DELPRAT, Laurent, « Vulnérabilité, handicap et protection sociale : que dit le droit ? » in *Solidarités, précarité et handicap social*.2010
- DEVILLE, Clara « L'agenda de Mme De Matos » in *La domination par le temps*. Revue Sociétés Contemporaines 2023
- EHRENBERG, Alain. « La plainte sans fin. Réflexions sur le couple souffrance psychique/santé mentale ». *Cahiers de recherche sociologique*.2005
- EYRAUD, Benoît. « Quelle autonomie pour les « incapables » majeurs ? Déshospitalisation psychiatrique et mise sous tutelle » - *Politix* n° 73/2006, p. 109-135
- FASSIN, Didier. « Souffrir par le social, gouverner par l'écoute, Une configuration sémantique de l'action publique » *Politix*, 73/2006, p137-157
- FASSIN, Didier. *Des maux indicibles, sociologie des lieux d'écoute* - Paris, La Découverte, 2004,
- FURTOS, Jean. « les enjeux cliniques de la précarité » *le carnet PSY*, 2011
- FURTOS, Jean. « Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale », *Mental'idées*2007
- GAIGNARD, Lise et MOLINIER, Pascale. « Le travail inestimable ». *Travailler*, 19/2008
- HERAN, François. Conférence inaugurale au collège de France de la chaire « Migrations et sociétés » 5 avril 2018 (disponible en ligne)
- IZAMBERT, Caroline « Menace sur l'aide médicale d'Etat », *Plein droit* n°124, mars 2020
- KOBELINSKY, Caroline. « "Il n'y a que l'expulsion à l'horizon" : Le dilemme des travailleurs sociaux des centres d'accueil pour demandeurs d'asile en France » in *Actuels*, n° 1, 2012, pp. 24-35.
- LAACHER, Smaïn. « Éléments pour une sociologie de l'exil » - *Politix* Volume 24 - n° 69/2004
- LAACHER, Smaïn *Le peuple des clandestins*, éditions Calmann Lévy 2007
- LE COURANT, Stefan. *Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'Etat*, éditions du Seuil, 2022
- LEDOUX,¹ Marc « le devenir pathique de l'homme », Congrès Szondi 2011
- MALDINEY, Henri. *Existence : crise et création*, Encre marine 2002
- MATH, Antoine et SPIRE, Alexis. « Précarisation : la preuve par les chiffres » *Plein droit* n°102, 2014.
- MOL, Annemarie. *Ce que soigner veut dire. Repenser le libre choix du patient*, Presses des Mines 2009
- MOLINIER, Pascale et al. Introduction au dossier *Travailler*, 2010/2, n° 24, p. 16-17
- OTERO, Marcelo. « Regards sociologiques sur la santé mentale, la souffrance psychique et la psychologisation » *Cahiers de recherche sociologique* n° 41-42, 2005

Bibliographie

- OURY, Jean. « Le pré-pathique et le tailleur de pierre », revue *Chimères*, n°40, automne 2000
- OURY, Jean. *La Décision, Séminaire 1985-1986*, La Boîte à outils, 2015
- PASSI, Martial. « La souffrance psychique dans l'espace public : une question politique ? » in *La santé mentale en actes*, éditions Erès 2005
- PHILLIPS, Adam. *Les trois capacités négatives*, éditions de l'Olivier 2009
- PREVOST, Marianna. « La souffrance psycho-sociale : regards de Jean Furtos » dans *Santé conjuguée* n°48 2009
- DE RIVOYRE, Frédéric (sous la direction de). *Dire l'exclusion* éditions Erès 1999
- RODIER, Claire. « les délices du droit régalien : 1947 – 1997, 50 ans de régularisations » *Plein droit* n°38, 1998
- SANCHEZ-MAZAS, Margarita. *La construction de l'invisibilité, Suppression de l'aide sociale dans le domaine de l'asile*, éditions ies 2017
- SAYAD, Abdelmalek. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, édition Seuil 1999
- STENGERS, Isabelle. *Une autre science est possible*, La Découverte 2019
- VAILLANT, Alexandre. MOLINIER Pascale. MUGNIER Christophe. SABATIER Julie. *Entre la ville et nous*, décembre 2016 recherche action disponible en ligne sur le site de l'UTRPP Sorbonne Paris Nord.
- La Grande Débrouille, conversations à la Trame*, ouvrage collectif, éditions Soin'Soin 2025

Interventions dans le cadre du DIU « Santé, société, migration »

- Nicolas CHAMBON, « Quand la migration rencontre le logement d'abord » le 12 décembre 2024 à Lyon
- Pauline ESPI, « Clinique du psychotraumatisme chez l'enfant et l'adolescent » le 13 décembre 2024 à Lyon
- Anouk FLAMANT, « Enjeux et questionnement de l'accueil des personnes exilées vu depuis les villes » le 16 janvier 2025 à Saint-Étienne
- Caroline IZAMBERT, « L'accès au soin des étrangers en France : une discrimination légale ? Historique et état des lieux » le 16 mai 2025 à Lyon
- Arnaud VEISSE, « Enjeux de l'accès aux soins des personnes migrantes / étrangères » le 15 mai 2025 à Lyon
- Halima ZEROUG VIAL, « Santé mentale, souffrance psychique et psychopathologique des personnes en situation de migration » le 13 décembre 2024 à Lyon

Littérature

- ANAM, Ysiaka. *Et ma langue se mit à danser*, la Cheminante 2017
- BAKIR, Zyed. *La naturalisation*, Grasset 2025
- BARRY, Amadou. *Journal d'un exilé*, Julliard 2025
- BRAHIM, Nejma. 2 euros de l'heure. La face cachée de l'intégration à la française, Seuil 2024
- CISSE, Madjiguène *Parole de sans-papiers*, La Dispute 1999
- DEMBÉLÉ, Diadié *Deux grands hommes et demi*, JC Lattès 2024
- GAUZ. *Les Portes*, Le Nouvel Attila 2024
- GAUZ. *Debout-payé*, Broché 2014
- HARCHI, Khaoutar. *Comme nous existons*, Actes Sud 2021
- KAFKA, Franz. *Le Procès*, folio classique 2018 [1925]
- MIANO, Leonora. *Stardust*, Grasset 2022
- SANÉ, Mamady. « *Sorti de l'ombre* », *journal d'un sans-papiers*, Broché 2000
- SKIF, Hamid. *La géographie d'un danger*, Naive 2005

Héroïne, une épopée au cœur d'un tribunal, compagnie les Arts Oseurs 2022 (pièce de théâtre)

Annexes

Entretien avec Pablo, le lundi 7 avril 2025 à la Trame

Lucie : Et bien merci d'être venu. On a une première question, qui est un peu la base : **comment tu es arrivé à la Trame** ? Comment tu as connu la Trame, si tu te rappelles ?

Pablo : ça va faire maintenant peut-être 5 ans je crois. Ca va faire au moins 5 ans. C'est une dame que je connais qui travaille à Médecins du Monde. On l'appelait Sonia. C'est une maman aussi. Elle est française. On se connaît il y a très longtemps. Depuis dans mes débuts en France ici. Y avait les amis qui étaient à la Plaine¹⁶⁶, avenue du Président Wilson. Qui étaient... Qui étaient dans un squat là-bas et moi j'étais logé à Sarcelles¹⁶⁷. Du coup celui que je logeais chez lui il voulait que je quitte. Parce que moi je voulais demander l'asile tout ça, donc je suis allé squatter avec mes potes là-bas. Après ils ont fermé le squat, c'était après... y avait. Ils avaient joué l'Euro ici. Stade de France une année...

Clarisse : Ah, l'euro 2016 !

P : Ouais 2017. C'était en 2017. Du coup ils ont fermé là-bas, après on squattait tous sur le parc. Avenue du Président Wilson, on habitait, on était tous là-bas. Bon après c'est là-bas on a croisé Jean-Marc¹⁶⁸, bon lui souvent il... Je sais pas s'il est toujours là-bas, à la maison du Brousse ?

C : La Maison de ?

P : Du Bourse...

C : Du Brousse ?

P : Ouais c'est la maison du Brousse. Ici là !

L : La Maison du peuple ?

C : Ah ! La Bourse du Travail !

P : Ouais la Bourse. La Bourse du travail. Exactement. On était là-bas. Donc du coup, c'est là-bas que je les ai connus. Donc après moi, moi j'étais dans la merde parce qu'après ils ont fermé là-bas. Je venais d'arriver tout ça. Bon moi j'étais dans la rue. Donc après, moi j'avais le bon contact avec la dame Sonia, je sais pas si elle est toujours à Saint-Denis ici ? Bon après je suis allée la voir, quelques années plus tard. Je l'ai croisée je lui ai expliqué mon problème. Je lui ai dit voilà, j'ai un problème de santé tout ça et j'ai perdu tous les papiers, j'ai perdu tous mes trucs tout ça. Elle m'avait donné rendez-vous.

¹⁶⁶ La Plaine Saint-Denis, un quartier de Saint-Denis

¹⁶⁷ Une ville du 95 mais pas très reliée à la gare de Saint-Denis dans les logiques de circulation resserrée.

¹⁶⁸ Un militant du DAL de Saint-Denis

C : A Médecin du monde ?

P : Euh ici. A la Bourse du Travail elle m'a donné rendez-vous et je suis parti, j'ai croisé Jean-Marc et elle avec une autre maman aussi, qui est française aussi, qui est à Saint-Denis aussi. Alors du coup, c'est elles qui m'ont orienté à la Trame. C'est elle, le soir on a fait la réunion. Ils sont allés. Elle m'a demandé si je connaissais bien l'endroit tout ça et elle m'a montré l'endroit. Du coup j'ai pris rendez-vous. Quand je suis allée, j'ai trouvé là-bas. C'était de l'autre côté.

C : La petite Trame¹⁶⁹.

P : Voilà ! Et puis maintenant on a échangé un peu tout ça. Jusqu'à présent voilà, je suis toujours à la Trame. Mais toujours les problèmes de santé aussi. Ouais.

C : Et du coup nous après la question qu'on voulait te demander c'était... Tu dis que tu es toujours à la Trame après toutes ces années et qu'en même temps y a toujours les problèmes.

P : Ouais, les problèmes de santé.

C : Et on se demandait **pour toi, qu'est ce qui compte à la Trame** ? Pour toi, c'est quoi la valeur de la Trame ? C'est quoi qui fait que tu reviens et qui fait que tu trouves quelque chose ici ?

P : Bon ici. ca fait... Depuis... Après ces années y a eu beaucoup de soutien. Parce que j'ai vu qu'il y a beaucoup d'étapes que j'ai passé. Je pouvais pas les traverser moi seul. Et j'ai croisé des bonnes personnes. J'ai croisé des bonnes personnes à la Trame. Y a eu beaucoup de soutien aussi. Tu vois, y a eu beaucoup de soutien. Bon je sais que la Trame c'est pas pour donner les papiers, c'est pas pour donner des choses. Mais je sais aussi que... Qu'ils sont là pour nous aussi. Qu'ils sont là pour ce genre de situations aussi. Tu vois. Parce que j'ai passé des moments difficiles, La Trame était toujours là. Je suis reconnaissant envers La Trame, tu vois.

L : *Et est-ce que... Tu dis que tu sais bien que c'est pas un endroit où tu vas trouver les papiers... Mais... J'ai oublié ma question. Ca va revenir. Désolée.*

C : Peut-être dans ce que tu trouves à la Trame y a toute la partie de soutien un peu, dans ta situation, dans tes galères comme tu dis, dans ce que tu dis des différentes étapes... Et est-ce que le fait qu'ici il y ait aussi des moments avec d'autres gens, ou tout cas avec d'autres personnes qui sont aussi en galère, est-ce que ça, ça compte pour toi ? Ou est-ce que toi c'est plutôt pour les rendez-vous individuels ? Par exemple tu fais aussi souvent les courses pour la Trame le lundi. Qu'est ce qui te plaît là-dedans, ou qu'est ce qui t'intéresse dans tout ça ?

P : Qu'est ce qui m'intéresse là-dedans... c'est le soutien, le collectif, l'entraide et tout ça, c'est dedans. Bon on côtoie aussi des gens, on

¹⁶⁹ La Trame s'est installée dans un premier petit local juste derrière la Bourse du Travail début 2019 et a déménagé dans un plus grand local fin 2020, à 5 minutes à pieds.

croise des gens aussi. C'est devenu pour moi comme une famille, voilà donc. Moi en particulier je me retrouve bien dedans et je sais pas si c'est... Ouais je me retrouve bien dedans. Ouais.

C : C'est difficile aussi parfois le collectif ?

P : Ouais bon, ça peut arriver que c'est difficile, mais c'est comme une association et chacun vient aussi avec ses idées, tu vois on n'est pas obligé de tomber sur le même point d'avis, on est obligé de faire comme ça aussi...

C : La question d'après (qui était un peu notre question de départ en fait) c'était autour de la question du choix. C'était un peu ce que je te disais toute à l'heure... Là où la Trame vient en soutien avec toi c'est aussi parce que justement tu traverses des moments difficiles. Parce que, aussi, au niveau des papiers comme tu dis, c'est difficile. Parce que t'as eu plusieurs moments à la rue, parce qu'il y a eu aussi ces problèmes de santé et que parfois au milieu de ces moments de difficultés, on subit un peu tout ça. Notre question c'est : au milieu de tout ça, **qu'est ce que toi tu as l'impression de pouvoir choisir, ou en tous cas de pouvoir décider toi-même** ? A quel moment tu...

(Arrivée de Fidelia - questions, réponses blablabla)

C : Quand on a l'impression de ne plus avoir de choix du tout, qu'est ce que toi tu penses que tu peux faire comme choix ? Ou **qu'est ce que tu as l'impression d'avoir fait comme choix** ?

P : Bon, le choix que j'ai fait... Le choix par rapport à la Trame ou... ?

C : Par rapport à toi dans ta vie. Depuis que tu es en France notamment.

P : Bon, Ouais. Le choix que j'ai fait vraiment... ?

C : Oui c'est ça c'est plutôt des choix... pas que toi avec la Trame. Ça peut être avec La Trame mais aussi toi tout court, quoi.

P : Sinon moi, comment on appelle... Après La Trame ? Le choix que je vais faire ou ... ?

C : On te connaît depuis à peu près 2018/2019, ça fait à peu près 5 ans. Y a eu différents moments. Y a eu des moments où t'étais à la rue, des moments où tu étais hébergé, y a eu la Maison de la Solidarité, après le foyer à Saint-Ouen. Y a eu des moments où tu as été à l'hôpital, des moments où tu n'as pas voulu aller à l'hôpital. Des moments où tu allais bien. Y a eu des moments très différents depuis qu'on se connaît. Et face aux choses qui arrivent et qu'on n'a pas décidées - que ce soit des histoires administratives ou des moments aussi liés à la santé - toi, est-ce que tu as l'impression d'avoir fait certains choix, certains choix plutôt que d'autres ? Des moments par exemple où tu avais plusieurs possibilités et tu as fait un choix plutôt qu'un autre ?

L : Par exemple, je ne sais pas si c'est trop précis pour illustrer ça : là dernièrement, y a eu tous ces moments où on essayait de te joindre et où on

n'arrivait pas à te joindre. Est-ce que toi tu as décidé à un moment de ne plus nous répondre au téléphone parce qu'il y avait toute cette situation très angoissante avec le fait de devoir aller pointer tous les jours au commissariat ? Est ce que par exemple, tu avais décidé de te cacher ? Moi je dirais que c'est un choix...?

P : Mouais, bon... Oui, oui... On peut dire que c'est un choix. Parce que quand je suis parti avec Luca¹⁷⁰, après... comment on appelle... Après j'étais pas bien, tout ça. Et je cherchais encore des solutions. Comment je vais dormir ? Avec le traitement tout ça... Que j'étais pas encore bien habitué. Tout ça. Comment je peux charger le téléphone ? Alors moi je voulais rester un peu seul.

L : Un peu seul...

P : Voilà. donc euh... C'était pas à côté aussi. Donc c'est pourquoi j'ai pas pu décrocher le numéro et tout ça. Mais sinon, comment on appelle... c'est pas parce que ce truc... c'est pas ça. Sinon quand je suis allé avec lui. Sabrina¹⁷¹ m'avait dit aussi que si je venais pas je risquais de perdre la place¹⁷² et tout ça. Mais moi aussi avec ma santé. Et vu que... Le policier il m'avait un peu effrayé aussi¹⁷³, tu vois ? J'ai vu aussi que si je retourne en Afrique je n'aurais pas les moyens de me soigner, tu vois parce que... je n'aurais pas les moyens de me soigner et tout ça. Mais j'avais plein de choses en tête t'as vu. C'est pourquoi je voulais rester un peu seul. Sinon par contre par rapport aux choix que j'ai faits. C'est pas parce que la Trame ou ... Mais non. Je suis avec La Trame. Je sais comment les choses se passent.

Je pense que j'ai fait un mauvais.. euh ! un bon choix. Mais je pense que c'est moi qui n'ai pas encore eu la chance. Quand je suis venu ils m'ont logé plusieurs fois... ça fait deux fois maintenant tout ça. Mais à cause de la maladie et tout ça. Je n'ai pas pu saisir cette chance là. S'il n'y a pas ça, y a pas de problème avec la Trame de mon côté.

C : Par exemple, aujourd'hui par rapport à il y a un mois ? Là maintenant en ce moment t'es plus au Centre d'hébergement à Saint-Ouen. Comme tu dis, à la fin Sabrina a dû laisser la place pour quelqu'un d'autre, une fois que tu étais parti. Moi le mot qui me venait, c'était que t'étais en « cavale ». C'est-à-dire que quand on a trop peur on peut aussi prendre un peu la fuite. quand ça fait trop peur, ou quand la police fait trop peur.

P : Voilà, moi j'avais coupé le numéro et tout ça. Je me disais que la police pouvait m'appeler et tout ça parce que j'ai toujours mon numéro, tu as vu ? Sinon c'était pas pour truc... non. Voilà.

C : Parce que parfois dans le travail social (et c'est aussi pour ça qu'on se pose cette question avec Lucie), c'est que parfois nous, on peut conseiller quelque chose, ou avoir un avis. Le Centre d'hébergement il peut

¹⁷⁰ Collègue de la Trame qui pendant que Pablo avait un peu pris la fuite l'avait retrouvé devant la mairie pour retourner parler au Centre d'hébergement et sur les conseils de l'avocate, aller pointer au commissariat. Finalement ils avaient tourné dans le quartier, vu l'AS, mais pas été au commissariat.

¹⁷¹ AS du centre d'hébergement de Saint-Ouen

¹⁷² La place au centre d'hébergement (CHU)

¹⁷³ Pablo était allé pointer les premiers jours, jusqu'à rater un jour et en y retournant, c'est là qu'un policier lui a fait très peur

avoir un avis, l'avocate elle peut avoir un avis. Et là en l'occurrence c'est ce qui s'est passé : Sabrina elle te donnait certains conseils, nous on te donnait certains conseils, l'avocate disait certaines choses. Mais à la fin c'est toi qui as décidé justement de couper le téléphone et de partir un peu. Et je crois que personne n'a pensé que tu ne voulais plus nous parler, mais qu'en tout cas peut-être tu avais fait un choix, pour toi aussi. Peut-être que quelque chose de ta survie à toi à ce moment-là, c'était plus de partir que de rester avec tous ces gens qui te donnent des conseils ?

P : En fait, je sais très bien que ceux qui me donnaient des conseils tout ça, ils étaient bien, mais tu vois... Voilà. A la dernière minute j'ai fait le choix. Je voulais reculer un peu, pour pouvoir bien réfléchir à ce que... aussi... rentrait dedans... Tu vois, parce que... Je sais pas comment ça se passait tout ça tout ça, avec tous ces trucs là-dedans. Sinon c'était pas pour dire que j'étais en cavale pour laisser la Trame, tout ça. Non, non, non. C'était pour la police et tout ça.

C : Et tu es retourné avec des amis aussi, à ce moment-là ?

P : En ce moment là, j'étais chez un ami qui est à Nanterre¹⁷⁴. C'est un vieux qui avait une petite place aussi, tout ça. Mais il avait dit qu'il pouvait me garder pour quelques jours. C'était chez lui que j'étais, tu vois. Après ça, maintenant je suis revenu présent à La Plaine¹⁷⁵, maintenant.

C : Et là quand tu dors dehors, avenue du Président Wilson, c'est aussi avec des amis ou tout seul ?

P : C'est aussi avec les amis, parce que c'est un monsieur qui m'a donné la place. C'est pas loin. C'est juste à côté du Stade de France. Tu dépasses un peu le Stade. Tu vois, y a le parc là. Y a un parc qui est là, juste là où y a le terrain de basket. Voilà y a le parc qui est là-bas. Et ya des gens qui dorment là-bas aussi, sur les bancs. Et les Restos du Cœur m'ont donné des couvertures, voilà, tout ça.

L : Et c'est des gens en qui tu as confiance ?

P : Huuummm... Non c'est des personnes que je ne connais pas, non. Voilà donc. Comme j'ai pas le choix pour le moment vaut mieux que je reste avec des gens plutôt que je reste seul, quelque chose pourrait m'arriver. Et comme eux ils dorment là-bas, il y a un peu longtemps qu'ils sont là, alors je suis avec eux.

C : Et est-ce qu'au niveau de ta santé tu as eu l'impression aussi de pouvoir faire des choix ces dernières années? Parce que quand tu es arrivé à la Trame, il y a environ 5 ans, à la fois tu parlais de problème de logement, de la rue, de papiers mais tu parlais aussi de problèmes de santé. Est-ce que de ce côté là, tu as eu l'impression que tu pouvais choisir des choses ? De la façon de te soigner ou de pas te soigner, ou même d'autres choses... ?

¹⁷⁴ Nanterre c'est dans le 92, et Pablo était assigné à résidence dans le 93, avec comme adresse déclarée celle du foyer à St Ouen / aller à Nanterre faisait partie de ce que la Trame, l'avocate et le foyer lui déconseillaient de faire

¹⁷⁵ Là où il dormait quand on s'est rencontrés vers 2019

P : Bon au début, la maladie me prenait régulièrement et j'ai cru que c'était un truc passager. Mais je vois que maintenant ça devient un truc de chaque année. C'est un truc que j'ai pas connu, tu vois. C'est ici que j'ai connu.

L : C'est arrivé en France ?

P : Voilà, c'est ça. C'est ici que j'ai connu ça. Sinon j'ai pas connu ça.

C : Avant d'arriver en France t'avais jamais eu ça ?

P : Non, non, non j'avais pas eu. Parce que ça a commencé j'avais les locks quand je suis venu. Je sais pas... Mais quand je me suis coiffé, tu vois. Je me suis plus retrouvé encore.

L : Tu t'es pas reconnu ?

P : Ouais, je me suis plus retrouvé encore. Parce que je suis venu au début j'avais les locks. Après j'ai vu que je devrais travailler au black, tout ça. Après les gens ils m'ont dit t'avais les locks et tout ça. T'es sans-papiers, tu peux pas travailler. Donc du coup je me suis coiffé. Depuis, quand j'ai coiffé ça, voilà, au niveau de la santé mentale, je suis pas bien. Maintenant... J'ai cru que c'était un truc qui était passager. Parce que ça me prend, après ça me laisse, je suis bien. Après, encore, ça me prend encore, après je suis bien. Ça devient une histoire d'habitude. Après, j'ai pris rendez-vous au CMP. Et je vais aller là-bas, comment on appelle... le jeudi. Et je vais suivre le traitement pour voir comment ça va donner. Voilà.

L : Tu as l'impression avec le temps, les années, que tu arrives à mieux te comprendre ? Comment ça marche ?

P : Voilà. Parce que, ça revient, une fois chaque année tu vois. Quand la période arrive je tombe malade comme ça. Tu vois ? Ça me donne des maux de tête aussi. Qui est très fort aussi. Ouais. Mais quand je suis allé à l'Hôpital cette fois-ci, ils m'ont dit que c'est de l'hyper tension aussi. Que je dois suivre ce traitement aussi. Donc le jeudi, je vais aller de l'autre côté et je vais croiser l'infirmière, je vais continuer le traitement. Pendant au moins un certain temps, pour voir comment ça va donner.

L : Là, par exemple, tu as décidé d'essayer ça ? Tu as décidé de suivre le traitement régulièrement pour voir ce que ça va donner ?

P : Ouais pour voir comment ça va donner. Parce que même l'année passée, je crois bien que je suis tombé malade. Cette année encore. L'année je suis passé encore. Ça devient une sorte d'habitude. Ou peut-être que j'ai pas pris ça au sérieux tu vois. Mais cette fois-ci quand j'étais à l'hôpital ils m'ont expliqué c'est quoi la maladie, elle est réellement tout ça. Et je dois suivre le traitement.

C : Par rapport peut-être à la maladie... **Nous on avait une question par rapport au temps en général.** Parce que tu dis, depuis que tu es en France, tu dis ça c'est répété. Mais aussi... même par rapport à ta situation en

général, ça c'est répété. Avec les demandes d'asile que t'as faites et qui n'ont pas marché... Et puis après, les différents problèmes... Notre question c'était un peu **comment c'est pour toi, ce rapport au fait d'attendre beaucoup**. De ne pas savoir quand est-ce qu'il y aura une réponse, quand est-ce qu'il y aura une solution, quand est-ce que ça va marcher ? Et d'être un peu toujours en train d'attendre... ou pas ? Peut-être pas ? Est-ce que tu as l'impression que tu attends tout le temps ou alors pas ? Est-ce que le temps te paraît très long ou est-ce que tout passe très vite ?

P : Ouais. Tout passe très vite. Pour moi actuellement, la priorité, c'est la santé d'abord. Je voulais me retrouver bien dans mes idées. Pour pouvoir voir comment ça va se passer tu vois. Parce que j'attends, j'attends, j'attends, mais je pense qu'un jour ça va aller. Et puis je vois que, bon... Si je gagne du travail et tout ça... Je peux essayer de voir comment je peux faire quoi, tu vois ?

C : Parce qu'au début quand tu es arrivé en France et que tu as demandé l'Asile y a eu un peu toute la démarche très précise pour la demande d'asile. C'est très rythmé, il faut attendre telle étape puis telle étape. Et après y a eu le refus définitif. Y a quoi, y a 4 ans à peu près ?

P : ça va faire 5 ans. 5 ou 6 ans.

C : Et justement nous à la Trame on t'a rencontré après le refus de l'asile, là où il n'y avait plus une échéance précise pour la Préfecture ou pour les papiers. C'était un temps un peu comme ça sans savoir trop ce qui allait se passer et en même temps, sans les « papiers », de pas pouvoir faire tout ce que tu voulais. Mais toi tu dis que ça passe très vite tout ce temps là ?

P : Ouais ça passe très vite. Puisque quand tu n'as pas de papiers, y a beaucoup de choses qui deviennent un peu... qui ne tiennent pas, parce que tu ne peux pas joindre les deux bouts. C'est pas...

C : Y a beaucoup de choses qui quoi ?

P : Y a beaucoup de choses qui ne tiennent pas quand t'as pas les papiers parce que tu peux pas travailler, tu ne peux pas faire beaucoup de trucs tout ça. Et je sais. Je sais, mais pour le moment, comme je t'ai dit, pour moi c'est la santé d'abord. Parce que si je suis bien, je sais que je peux avoir beaucoup de choses. Parce qu'actuellement, comment on appelle. Je sais que pour les papiers, pour les avoir, c'est difficile. Je sais très bien. Je voulais avoir un peu la santé d'abord pour pouvoir me décider

L : Quand tu es parti du pays et que tu es arrivé en France, tu t'étais préparé à ce que ce soit long et compliqué ?

P : Non je ne m'attendais pas à un truc qui était long. Je ne m'attendais pas parce que j'avais une copine ici, qui était déjà en France. Donc quand je suis venu, j'étais avec elle. Et après ça n'a pas marché. Tu vois ? Bon, on avait beaucoup de promesses ensemble tout ça. Mais ça n'a pas marché. Quand ça n'a pas marché moi j'ai demandé l'asile. Je ne savais même pas qu'il y avait une histoire d'asile, tout ça. Je ne connaissais rien. Après j'ai demandé aussi, ça n'a pas marché aussi. Ouais

L : Tu as du faire face à apprendre beaucoup de choses et peut-être des choses qui étaient décevantes, ou qui étaient dures quoi ? Le fait d'avoir à faire toutes ces démarches, t'étais prêt ?

P : Oui, oui. C'est vrai ça a fait ça. Mais tu sais, chez nous, par exemple, on dit, les papiers c'est la chance. C'est l'espoir. Parce qu'on se dit même si tout ça, ça n'a pas marché... On peut se retrouver. On peut avoir du travail. on peut trouver ici, une bonne personne, une femme ou un truc et tout peu reprendre encore jusqu'à ce que tu puisses avoir les papiers, fonder une famille, tout ça. tu vois ? Tous ces trucs là qui sont là. Mais quand tu n'es pas en bonne santé, que tu n'es pas bien. Tu ne peux même pas faire tout ça. Tu vois ?

C : Mais justement, avec tout ça toi, **à quoi tu rêves** ? Ce serait quoi, en ce moment, ce à quoi tu rêves ?

P : Pour moi, ce que je rêve d'abord, c'est que l'OQTF parte. Je voudrais espérer un peu. Je voudrais espérer un peu pour voir... peut-être que ça peut changer, quoi. Je voudrais espérer juste un petit temps aussi. Voir peut-être que ça peut aller.

L : Et quand tu te laisses justement à espérer, tu t'imagines... SI t'étais libre de pouvoir penser comme ça tu t'imaginerais comment ? Ta vie, comment tu la voudrais ici ? Je sais pas, dans 1 an, 2 ans, c'est quoi que tu voudrais pour toi ?

P : Je voudrais avoir une vie meilleure comme tout le monde.

L : Et ce serait quoi ta vie meilleure ?

P : Ouais, ma vie meilleure... J'ai mes papiers, j'ai un chez moi et je me refais.

C et L : Tu te refais ?

P : Ouais je me refais. Je refais la vie. Oui je me refais.

L : Tu te referais comment ?

P : Ouais si j'ai les papiers, je peux travailler, je peux avoir une maison en location, je peux reprendre la vie. Mais prendre une femme, avoir une famille... Je peux espérer aussi. Tu vois ?

L : Et comme travail, si tu pouvais le choisir ? Ce serait quoi pour toi ?

P : Bon je rêve de choisir la peinture. Dans le bâtiment. Parce que le métier que j'ai fait ici, j'ai pas encore eu d'opportunités d'appliquer ça. Sinon j'ai mon propre métier.

L : C'est quoi ton propre métier ?

P : Bon mon propre métier c'est de l'art. Je suis artiste. C'est grâce à ça que j'ai eu même le visa. Je suis artiste et je fabriquais aussi des choses. Tu vois ? Et les choses que je fabriquais, comme c'était dans l'art et qu'on était dans le truc de touristes, je croisais aussi beaucoup de

Français. Qui venaient nous acheter. C'est tout ça qui m'a motivé à venir ici. De voir si je peux pratiquer ici, mon art. Bon quand c'est arrivé c'était aussi le projet... Bon ça. Ça n'a pas encore marché. Mais si je me retrouve peut-être que je peux mettre ça en pratique aussi.

L : Tu voudrais reprendre ton art là où tu en étais ?

P : Ouais je voulais reprendre mon art aussi. Ouais

C : Du coup c'est pas forcément la peinture dans le bâtiment comme tu fais un peu en ce moment à droite à gauche... Mais plutôt la peinture comme art ?

P : Ouais la peinture, mon art. Parce que moi je peins avec la paraffine, la bougie. Ma technique à moi, c'est ce que je fais ouais.

L : Est-ce qu'il y a d'autres choses que tu aimerais dire ?

P : Bon de mon côté, j'ai pas grand-chose à dire. Pour moi, l'espoir est permis, bon. Quand on est humain, chacun de nous a ses épreuves ; chacun de nous, chacun fait sa vie. Y en a qui prétendent être [inaudible] y en a aussi qui deviennent [inaudible] et quand on devient grand chacun connaît sa position, comment il faut faire et comment il faut mener sa vie aussi. Pour moi, je pense que l'espoir est permis. Je vais espérer un peu et j'aimerai retrouver la santé comme avant et bien. Parce que même si avec ma situation et tout ça... ma santé et tout. Même si je retourne en Afrique ça sera encore plus difficile parce que je sais au niveau des soins là-bas. C'est pas facile là-bas. Donc je voulais rester un peu pour espérer pour avoir au moins une bonne situation aussi.

L : Et toi ta vie, tu l'imagine ici en France ?

P : Ouais, ouais, je l'imagine ici en France.

C : Nous aussi on l'espère Pablo. Je crois que cet espoir on le partage. Merci Pablo.

L : Ouais merci beaucoup.

P : Merci à vous. Et merci à La Trame.

Entretien avec Gisèle et Fidelia, le lundi 7 avril 2025 à la Trame,

Clarisse : La première question, elle était assez simple, c'est : **comment vous êtes arrivées à la Trame toutes les deux ?**

Fidelia : Ok, à la Trame. Moi, j'ai été orientée par Nadia, parce que je donne des cours de français en bénévolat avec elle là-bas. Du coup, un jour en chemin, on parlait, elle me demandait comment tu fais, comment tu t'en sors. J'ai dit vraiment, je ne sais pas trop, voilà, voilà, voilà. Et là, elle me dit, tiens, je te montre la Trame, je te présente un travailleur qui pourra t'aider ou t'orienter dans ce que tu veux. J'ai dit ok. C'est là où on est arrivés, on a vu Benjamin et puis on a pris rendez-vous et voilà. C'est comme ça que je suis arrivée à la Trame.

Gisèle : C'est arrivé grâce à Fidelia. Un jour, elle m'a trouvée et puis elle m'a dit, on n'a parlé. Moi, je l'ai abordé en premier.

C : Vous vous êtes rencontrées où toutes les deux ?

G : Au marché de Saint-Denis. Donc, on n'a parlé et puis elle m'a amenée ici deux, trois ou quatre fois. Et c'est là qu'elle m'a présenté à Benjamin qui pourra m'aider à trouver une solution à ma situation.

Lucie : Donc, ça ne fait pas si longtemps que vous vous connaissez en fait, entre les deux.

F : Non ! Un jour, ce jour-là, je me rappelle, j'étais... Bon, d'habitude, les jours de marché, comme je ne fais rien, je me promène et moi, je suis modiste de formation. Donc, chaque fois, je vais dans le marché dans l'espoir de trouver ma matière qu'on appelle le cinamé. Je ne sais pas si vous le connaissez, j'ai même... Je vous montre déjà. Voilà, c'est cette matière, ceci. C'est un tissu à base de fibre naturelle. Et vraiment, je cherche depuis, je ne trouve pas. Donc, à chaque fois, je suis là à chercher. Et ce jour, j'étais au téléphone avec une amie du pays et je parlais notre langue. Et voilà, là, elle, elle passe. Elle dit « bonjour », elle me salue dans ma langue et je dis « ah bien, comment tu vas ? » Et voilà, c'est là qu'on a commencé par s'appeler, se voir et puis bon, voilà. Et elle m'accompagnait ici tout le temps. Elle m'a parlé de sa situation et tout. Bon, moi, je n'ai pas de solution.. comme personne d'ailleurs [rires]. Mais je me suis dit, il faut en parler pour voir, peut-être qu'on va t'aider. Elle avait peur, peur, peur. Mais ce jour-là, j'ai dit... Benjamin a dit « viens, on va parler ». Voilà, c'est comme ça.

L : C'est quoi votre langue, du coup?

G : Le fon.

F : Bon, moi, je suis Bariba, mais je ne comprends pas ma langue. Je suis Bariba, je suis du nord du Bénin. Elle, elle est de... De quoi?

G : Tori. Moi, je suis de Tori.

L : Tori, c'est où?

G : C'est au Bénin aussi. C'est dans un village. Pas loin de Porto...

F : De Porto Novo. La capitale. Oui. Pas loin de Porto Novo.

C : Vous êtes toutes les deux du Bénin, mais pas de la même région.

F : Oui, pas de la même région. Du Sud et du Nord.

L : Et donc, c'est par la langue que vous êtes reconnues.

C : Heureusement que tu avais cette amie au téléphone et que tu parlais ta langue ce jour-là pour que Gisèle, qui passait par là te trouve... Donc, la première fois à la trame c'était peut-être il y a deux mois, trois mois? Un peu plus.

L : Un peu plus.. C'était l'hiver. Ouais, début de l'hiver, non?

F : Oui, je pense, mais... Est-ce que c'était le début ou...

G : Après janvier. Disons en février.

L : OK. Au milieu de l'hiver. Au milieu de l'hiver.

C : Peut-être Fidelia un peu avant, et Gisèle un peu après !

Du coup, notre question, c'est : **qu'est-ce qui compte pour vous et pour chacune de vous à la Trame ? Qu'est-ce qui fait que vous venez ? Et quelle est la valeur pour vous que vous trouvez ici ? Ou l'utilité pour vous ?**

F : Moi, ce qui me plaît beaucoup quand je viens ici, c'est que, bon, personne... J'aime rester [rires]. Excusez-moi le terme. Ce n'est pas tout à fait ça. J'aime bien avoir l'attention. Mais parfois, j'aime vraiment rester dans mon monde toute seule, à penser toute seule. Et quand je viens ici, je peux rester seule tout en étant avec tout le monde. Je peux prendre un café, je peux parler avec qui je veux, sans embêter les autres. Je peux écouter les autres. Je vois beaucoup de choses qui me plaisent. Je vois des gens qui n'ont pas peur de dire ce qu'ils pensent, qui sont prêts à tout. Je ne sais pas, mais j'aime bien l'ambiance. L'accueil est vraiment sans condition, comme vous l'avez noté sur le bout de papier et tout. Et on ne fait accession de personne ici. Il n'y a pas de discrimination, comme ailleurs. J'aime bien.

G : Mais moi, par contre, le premier jour que je suis venue ici, je n'ai pas vraiment... Mais depuis le jour où j'ai mon pied ici, je viens de temps en temps. Chaque fois que je viens ici, je me sens vraiment en famille. Parce que déjà, ce n'est pas facile de vivre loin de la famille et tout. Et quand je viens ici, de rester avec vous, avec les gens, je me sens vraiment en famille. Donc c'est ça qui me motive tout le temps à venir ici.

C : Et vous venez souvent toutes les deux ensemble ?

G : non pas du tout.

F : Non, pas souvent. Et aussi, on vient surtout parce qu'en venant ici, on peut s'asseoir, on peut se poser, on peut prendre un café, ce qui n'est pas forcément pareil dans la rue. Et moi, je suis hébergée par le 115 à Drancy, donc je ne peux pas tout le temps aller là-bas. Et puis ça me permet de venir, de rester à l'abri, le temps de repartir vers mes activités ou d'aller chercher Elisabeth et tout. Et à chaque fois, on vient, on se croise. Je pense que c'est notre petit coin de rendez-vous. [rires]

C : Parfois, vous venez sans savoir que l'autre est là ?

F : sans savoir que l'autre est là ou dans l'espoir que l'autre soit là.

C : Et aussi, parfois, tu viens avec ta fille, Elisabeth ?

F : Oui, parfois, la plupart du temps. Soit c'est un mercredi. Mais depuis un certain temps, apparemment, les mercredis, vous restez fermés...

L : Là, c'était parce qu'on n'était pas assez nombreux, mais ça ne va pas rester comme ça.

F : Donc, je viens souvent avec Elisabeth le mercredi, ou quand elle finit l'école, et que j'ai un rendez-vous ici, ou que je dois...

L : Parce que ta fille est scolarisée à Saint-Denis, alors qu'en ce moment, vous êtes hébergées à Drancy.

F : Oui, bon, c'est pas grave, c'est mieux que la rue.

C : Et est-ce que ça compte pour toi de pouvoir venir avec Elisabeth, par exemple ?

F : Oui. Oui, c'est vrai qu'elle est un peu éparpillée partout dans ses jeux et tout. Mais c'est bien. J'aime bien. J'aime bien venir avec elle, quand je peux, parce que je me dis parfois, si ce n'est vraiment pas important qu'elle arrive, je ne l'amène pas. Parce que je peux être en rendez-vous ici, et je n'ai pas fini tôt. Je demande à Gisèle d'aller la chercher, donc elle est obligée d'attendre avec moi ici. Par contre, si je finis tôt, je la cherche et je rentre à la maison. Ça m'évite de faire une marche arrière avant de repartir. Sinon, ça compte vraiment pour moi de venir ici avec elle.

L : De pouvoir avoir un endroit où se poser.

F : Oui, franchement, je ne sais pas, mais j'aime vraiment ce que vous faites. Rien que d'écouter, ce n'est pas un truc que tout le monde se permet de faire. Parce que, en fonction de X ou Y, c'est vrai que vous le faites, que c'est votre boulot. Peut-être que vous êtes payés ou pas pour, mais vous n'êtes pas obligés de le faire. [rires] Donc, l'attention, on

sait qu'il y a quelqu'un qui peut nous écouter, qui peut nous tendre une main. Je ne sais pas comment l'exprimer. Et c'est un peu rassurant de savoir qu'on a quand même quelque part qu'on peut aller et s'exprimer, ce qui n'est pas pareil ailleurs. Moi, par exemple, avant de pouvoir être hébergée par le 115, j'ai beaucoup trainé dans la rue. Je dormais même à l'hôpital Delafontaine avec ma fille. Et j'allais chaque fois à la mairie, mais on ne s'en foutait de moi. « L'assistante, elle est en congé, elle va y revenir plus tard. Elle est en congé, elle va y revenir plus tard ». On prend mon numéro, « on vous rappelle plus tard », mais rien n'est fait. Et un jour, j'étais dépassée. Heureusement, j'avais eu cette rencontre avec la maîtresse de ma fille où j'ai demandé.. J'étais partie pour savoir quel est son résultat scolaire. Parce que je ne comprends pas, je ne sais pas lire les résultats d'ici, chez nous, il y a un bulletin on sait. Mais là, je ne savais pas lire ce qu'il y a ici. Et là, je devais la rencontrer pour qu'elle puisse m'expliquer comment. Et là, on a parlé parlé et là elle m'a dit « mais tiens, dites moi vous comment vous allez ». Je lui ai dit « je vais bien » Elle m'a dit « mais non madame, dites moi, j'ai remarqué que votre fille, elle est ci, elle est ça, elle est ça ». J'ai dit « D'accord, je ne veux pas trop parler. Mais si je ne viens pas vers vous, c'est parce que je ne veux pas qu'on m'enlève ma fille en disant que je ne peux pas la garder. Parce que même si on n'est pas resté ici. Au pays, si vous la voyez, vous verrez que j'en prends autant soin que je peux. Je fais de mon mieux pour m'occuper de mon enfant ». Donc, j'avais cette peur parce que chez moi, quand je suis arrivée, les gens, la seule chose qu'ils me disent : « fais attention sinon on te prend ta fille. » Du coup, automatiquement, c'est clair dans ma tête que au petit geste, on va me prendre ma fille. Du coup, j'évite les administrations au maximum. Mais ici, il n'y a pas cette crainte. C'est comme s'il y a une sorte de protection. On se sent un petit peu en sécurité ici. Mais après, c'est parce que j'ai compris aussi que je suis plus proche. Donc, quand j'ai été plusieurs fois à la mairie et que la maîtresse et moi, on a parlé, elle, elle a dit qu'il faut en parler à la directrice. Parce que je lui ai dit que voilà, depuis un certain temps, je suis à la rue. C'est vrai que le matin, je me réveille tôt pour venir me laver là où j'étais hébergée. Et puis, j'envoie la petite à l'école et je traîne dans la rue de Saint-Denis jusqu'à ce qu'elle ne sorte. Je la prends et puis on retourne à l'hôpital pour dormir jusqu'au matin. Et moi, je ne dormais pas parce que dans le temps, quand on me voit, on voyait clairement que je ne dormais pas parce que j'avais les yeux lourds, fatiguée et tout. Et là, elle m'a demandé d'en parler à la directrice. Et toujours à cause de ma crainte, je n'ai rien dit. Et deux semaines plus tard, je pense qu'elle a attendu que je l'appelle. Et vu que je ne l'ai pas appelée, elle m'a appelée et je suis allée vers elle. Et c'est là que je lui ai dit vraiment ce que je fais, bon, avec des larmes aux yeux, vu que c'était vraiment une condition vraiment désagréable. Et là, elle a envoyé des mails un peu partout. À la mairie, je pense au maire, à l'adjoint au maire et au préfet de la ville, je pense, si je me rappelle bien. Et c'est seulement à ce moment qu'elle m'a dit de repartir à la mairie. Et comme par magie, quand j'arrive là-bas, je donne mon nom : « D'accord, asseyez-vous et l'assistante, elle sort ». Donc ce côté, c'est vraiment, je ne sais pas comment l'expliquer. C'est comme si on nous demande tout. Et puis, on sait qu'on ne peut pas y arriver seul. Et à la fois, on ne veut pas nous aider à y arriver. Donc c'est vraiment bloqué. Mais depuis que je suis arrivée ici, il y a plusieurs

rendez-vous. On essaie d'appeler des gens pour savoir comment faire pour m'en sortir. C'est vrai que je n'ai pas la solution. Je n'ai pas encore la solution. Mais je pense que c'est un peu rassurant de savoir qu'il y a des gens qui peuvent nous aider selon ce qu'ils peuvent faire. Donc voilà.

L : Tu es moins seule peut-être dans ce parcours.

F : Voilà, voilà, en quelque sorte. On est moins seule, voilà. En sachant qu'en venant ici, on sait qu'on est moins seule, voilà.

C : Et par rapport à ce que vous disiez tout à l'heure, quand vous venez ici, au départ, vous parliez de la langue. Mais ici à la Trame, je crois qu'il n'y a personne d'autre qui parle votre langue.

G : Non.

F : Non, par contre, j'ai découvert une dame qui est mina. Elle est togolaise, je pense.

L et C : Amélé ?

F : oui, Amélé. Elle est togolaise. Je parlais un jour, elle m'a demandé si je suis togolaise. J'ai dit non, je suis du Bénin. Le Togo et le Bénin, c'est juste deux pays qui sont... C'est le même pays, mais séparés par une frontière. Bon, on n'a pas trop parlé. Elle parle le mina. Je comprends aussi le mina. Je parle selon mes possibilités. Mais quand même, je comprends très bien le mina. Parce que moi, ma mère, elle est Adja. Adja, c'est le Mono du Bénin. Et puis, c'est un pays où il y a un mélange de mina et de toutes les langues. Bref, je sais que vous ne comprenez pas trop.

L : mais on t'écoute !

F : Mais quand même, je comprends un peu sa langue. Ils sont plus éwé. Si elle est togolaise, je pense qu'ils ne doivent parler... L'éwé et le mina, c'est plus ou moins proche. C'est elle seule que j'ai pu répéter.

C : Même s'il y a Amélé, il n'y a pas forcément beaucoup de gens qui parlent cette langue-là. Là je pense un peu à votre présence à la Trame. Parce que je me souviens, le jeudi, il y a les assemblées avec tout le monde. Je vous vois toutes les deux assises un peu dans le coin. Souvent, tu charges le téléphone Gisèle. Et vous êtes toutes les deux très discrètes dans ces moments-là, quand il y a beaucoup de monde et que ça discute un peu comme ça tous ensemble. Et en même temps, vous venez très souvent à ce moment-là.

G : Oui, parce qu'il y a un peu de monde. Donc moi, je me sens bien avec tout le monde. Donc voilà, j'aime venir les voir le jeudi. Quand il y a la réunion, j'aime écouter ce qu'il y a à dire et tout. Donc voilà, c'est pour ça que je viens le jeudi.

C : Une fois vous êtes venues aussi vous coiffer pendant la réunion.

F : [rires] Parce qu'on n'avait pas le choix, c'était le seul moment qu'on pouvait avoir.

L : C'était super parce que ça faisait une présence. Je pense que ça faisait partie du moment. Et je pense qu'à travers ça, le groupe aussi vous découvrait un savoir-faire entre vous. Ça faisait une présence vraiment...

F : Et aussi, moi je viens surtout les jeudis parce que je me dis qu'il y a des informations qui se passent. C'est-à-dire tout ce qui doit se dire dans la semaine ou la semaine antérieure. Le jeudi, on a toutes ces informations. Donc c'est surtout pour ça que je m'arrange pour que le jeudi je sois ici. Si je ne suis vraiment pas ici, c'est vraiment parce que je ne peux pas. Les deux dernières semaines, je pense que je ne suis pas très présente. Je viens pratiquement à la fin de la réunion et tout.

L : Mais j'en profite pour vous dire, si vous pouvez lire, qu'on imprime tous les jeudis le compte-rendu de la réunion qui est dans un classeur.

F : Ah d'accord.

L : Je pourrais vous montrer après, comme ça si vous êtes pas là et que vous voulez savoir, c'est possible de la lire.

C : Et même parfois à la réunion du jeudi, il y a Elisabeth qui fait la fin de la réunion et de l'assemblée. Quand tu vas la chercher ou que vous allez la chercher à l'école. Elle a l'air de bien aimer. Elle s'installe comme ça au milieu des autres, même pas à côté de vous et elle fait la fin de la réunion avec tout le monde.

L : Ensuite, on avait cette question qui est peut être un peu vague comme ça. Je ne sais pas si vous allez pouvoir en tirer un fil. Mais sur le choix, justement, dans vos situations compliquées en ce moment. **Est-ce qu'il y a des moments où vous avez l'impression de pouvoir encore faire des choix pour vous, pour votre vie ?** C'est compliqué, sans exemple, je trouve. C'est un peu vague, mais...

C : le choix de dire des choses, par exemple, de ce que tu racontais avec la maîtresse. Ou les choix.. bon, maintenant, a priori vous n'êtes plus à la rue l'une ni l'autre, ce qui n'était pas le cas encore il y a quelques mois, mais alors je ne sais pas, est-ce qu'on peut dire que vous avez choisi d'aller là où on vous a donné une place ? [rires] On ne vous a pas proposé plusieurs places et vous avez choisi, on vous a donné une place comme ça. Alors c'est vrai que ce n'était peut être pas un choix, mais plutôt la seule solution qu'on vous a proposé, enfin, on, que le 115 vous a proposé. Mais est-ce que dans la façon de dire des choses à certaines personnes ou pas à d'autres, ou de venir quelque part ou de pas aller quelque part, **est-ce que vous vous avez l'impression de faire des choix ici** ? Ou d'avoir quitté des gens ou d'avoir... D'avoir le choix.

F : D'avoir le choix en France, à la Trame ou...

C : Depuis que vous êtes en France et aussi à la Trame.

F : J'avoue que quand on est au pays, on pense qu'ici c'est le Eldorado comme on le dit. On pense que c'est la terre promise. [rires] Donc à coup sûr on se dit « si je viens je vais me débrouiller, je vais m'en sortir ». C'est clair dans la tête qu'ici c'est un nouvel horizon où il y a beaucoup d'ouverture et d'opportunité. C'est vrai que c'est ça. Mais la réalité c'est que pour avoir chaque chose ici, il faut se battre quand bien même c'est dû. [silence] Vous comprenez? Maintenant, moi jusqu'à présent je n'ai pas eu le choix. Je n'ai pas encore eu le choix. Donc peut-être quand j'aurai mes papiers et que je vais vouloir travailler, là je pourrai choisir ce que je vais faire. Sinon jusqu'à présent je n'ai vraiment pas eu le choix parce que l'hôtel où je suis, c'est vrai que c'est mieux que la rue. Mais bon, à défaut de rien, c'est quelque chose. C'est pourquoi je suis là-bas. Sinon si c'était pas choisi, je voudrais qu'on me rapproche. J'en ai parlé à plusieurs fois et la dernière fois, celle que j'ai eu au téléphone, elle m'a rassuré que je n'aurais rien. Que je vais juste me contenter de ça pour l'instant. Parce que c'est ce qu'il y a.

C : Qui c'est que tu as eu au téléphone ?

F : Je ne sais pas qui c'est.

C : le 115 ?

F : Oui, le 115. Et puis j'ai pris mon mal en patience et puis j'ai dit mais bon, c'est pas grave, c'est mieux que rien. Tu n'es pas à la rue donc déjà remercie Dieu et accroche-toi, ça va aller. Je pense qu'on n'a vraiment pas le choix dans ces conditions. On n'a vraiment pas le choix, on est obligé de faire avec. Parce que déjà moi, au pays, c'est vrai que c'est très difficile. Mais ici, c'est comme s'il y a un peu d'espoir. Au pays, si tu n'es pas dans la politique, si tu n'es pas né dans une famille où le père et la mère sont conscients qu'ils ont un enfant, on s'en fout de toi. Tu vas te battre pour toi quand tu seras peut-être... si tu commences par pousser les seins là, tu es déjà assez mature pour te lancer dans la vie active. On s'en fout de qu'on t'ait aidé ou pas. Moi, j'ai dû laisser les études parce que je n'avais pas de moyens. C'est vrai que je suis restée... Je n'ai pas eu la chance de rester ni avec mon père ni avec ma mère. Je suis restée de tante en tante, d'oncle en oncle jusqu'à ce que j'aie pu avoir le bac. Je me suis inscrite à l'université parce qu'en ce temps c'était gratuit, actuellement ce n'est plus gratuit. J'ai fait deux ans d'anglais. J'ai dû laisser parce que je ne pouvais pas à la fois aller travailler et aller faire les études parce que étudier, ça prend toute la journée. Travailler aussi, c'est toute la journée. Il n'y a pas cette possibilité ici où je peux faire deux heures. Non. Soit c'est toute la journée ou rien du tout. Donc, à un moment donné, il fallait que je mange parce que quand tu vas à l'université et que tu as un père qui n'a rien, qui n'a pas eu la chance de... Parce que lui aussi, il n'a pas eu l'éducation, le suivi parental qu'il faut. Il ne saura pas donner ce qu'il n'a pas. Et puis, tu grandis à l'université. Moi déjà à l'université, mon père il pensait que je gagnais de l'argent déjà et que je devais le nourrir. Non [rires], je dis mais on ne nous paie pas à l'université. Je n'ai même pas de bourse pour compter sur la bourse. Et même si c'était une

bourse, peut-être la bourse, elle allait me permettre d'acheter un moyen de transport. Et c'est bon, le reste, je gère seule. Ce n'est pas une allocation qu'on reçoit à chaque fin du mois ou quelque chose. Non, rien de tel. Donc déjà, c'est très difficile au pays. Maintenant, tu te lances dans la vie active. Tu penses pouvoir t'en sortir. Mais si tu n'as pas un parent haut placé ou une connaissance qui te recommande quelque part, on ne te prend pas. Tu peux travailler toute la journée et gagner à peine combien? Même pas 50 euros pendant un mois. Ça te permet à peine de prendre un déplacement, de payer le zém si ce n'est pas loin de là. Nous, on appelle les zém les taxis motos. Si ce n'est pas loin de chez toi, tu peux payer ou tu marches pour rentrer. Mais tu ne peux même pas te nourrir avec. Moi, je travaillais avec une dame en tant que modiste. C'est vrai qu'elle me payait quelque chose, mais j'ai travaillé pendant plus de deux ans sans rien prendre. Et c'est seulement le début de l'année 2024 que j'ai dit, là, il faut que je gagne ma vie, j'ai une fille. C'est vrai que son père, de temps en temps, il m'aide. Mais vraiment, il faut que je gagne mieux. J'ai trouvé du boulot ailleurs. Je voulais partir quand elle a dit, non, tu restes avec moi, je te paie ce que tu as trouvé comme boulot.

C : Qui a dit non?

F : La dame avec qui je travaillais. Elle a dit, tu ne pars pas, tu restes avec moi, je te paie ce que tu vas gagner là-bas. C'est là qu'elle a commencé à me payer, en janvier 2024. Et en juillet... parce que depuis longtemps, je cherchais à quitter le pays par tous les moyens. J'en parlais à tous mes amis que je connaissais, tous ceux que je connaissais ici. Et comme je leur ai promis que si je viens, je vais leur foutre la paix. Donc, ceux qui ont pu m'aider, il y a d'autres qui m'ont envoyé des invitations. Il y a d'autres qui m'ont aidé à payer le billet. Quand je suis arrivée, j'ai commencé par rester une semaine chez tel, deux semaines ici, ainsi de suite. Jusqu'à ce que je me retrouve à Saint-Denis, où je me retrouve totalement à la rue. Mais malgré le fait que je sois dans la rue, que je n'ai pas un toit, c'est mieux que chez moi, qu'au pays. Parce qu'au pays, si tu es à la rue, c'est que tu es à la rue. Tu n'as aucune aide. Aucun parent ne va demander d'après toi. En fait, ce que je dis, c'est tellement pénible. On est tellement habitués que c'est une situation qui est devenue... C'est devenu une habitude au point où on en parle comme si c'était normal. Alors que ce n'est pas normal.

L : Ce que j'entends de ce que tu dis, c'est que finalement, cette question du choix, déjà avant d'arriver en France, tu avais déjà ce sentiment de ne pas avoir de choix, en fait.

F : Oui.

L : Que finalement, ce n'est pas nouveau en arrivant ici.

F : Non, ce n'est pas nouveau en arrivant ici. Donc, je pense que c'est cette mentalité qui permet à beaucoup de gens de ne pas sombrer. Parce que moi, je vois des gens qui... J'entends dire que « pour rien du tout », des gens se jettent devant les trains ou les métros et tout. Ce n'est pas rien du tout. Parce que le quotidien, c'est vraiment difficile de ne pas savoir quoi manger, de ne pas savoir quoi faire. Et parfois, de ne même pas avoir

d'espoir pour avoir ces papiers. Moi, je remercie Dieu parce qu'au moins, j'ai une fille. J'ai eu la chance de faire ma fille avec un père français. Ce qui me permet d'avoir un peu de droits. Et puis, je ne sais pas, je n'ai pas encore de droits hein, je ne sais même pas quels sont mes droits. Au moins, grâce à elle, je peux me régulariser. Mais il y a des gens qui n'ont rien du tout, qui ne savent vraiment pas quoi faire. Donc, c'est suffisant. Moi, déjà, dans ma condition, parfois, je me lève et puis c'est... Je suis totalement à bout. Mais je me dis, pour ma fille, je ne peux pas me laisser. Elle n'a même pas le droit de me voir triste. Parce qu'il faut que je lui montre comment sa maman doit rester. Toujours joviale. Il faut qu'elle travaille. Il faut qu'elle fasse... Mais si elle voit une maman brisée, je pense qu'elle va grandir brisée. Et moi, je ne veux pas de ça pour elle. Donc, c'est... On n'a vraiment pas le choix. On sait qu'en arrivant, on n'a pas le choix. On va se battre. Parce que chez nous, on avait toute la famille, mais c'est comme si on n'avait personne. Donc, on est déjà resté dans cette mentalité où on n'a personne. Donc, en venant ici, c'est comme... Bon, j'essaie de trouver un chemin et puis je m'en sors, c'est tout.

C : Mais, par exemple, quand tu dis que tu es arrivée à la Trame par Nadia parce que tu étais bénévole à l'Atelier français, ça, c'est quand même vraiment quelque chose qui vient de toi, d'aller être bénévole à l'Atelier français.

F : Oui, l'Atelier français, par contre, je l'ai connu grâce à Michèle. Michèle Cheminade, de l'Atelier français. Et elle, je l'ai connue par le biais de la directrice de ma fille. Parce que pendant que j'étais à la rue et que le 115 n'avait pas encore trouvé de logement, ils avaient organisé une... Je ne sais pas comment l'exprimer : je devais rester une semaine chez Michèle. Il y a des gens qui m'ont hébergée pendant un mois, pendant deux semaines. Il y a plein de gens qui m'ont hébergée. Et puis, c'est là où Michèle, en parlant avec moi, elle a découvert que je m'exprime bien et là, elle me dit « mais tiens, est-ce que ça te dirait, pour ne pas te sentir seule ou ennuyée, je t'invite à l'Atelier français, tu vois comment ça se passe, et si ça te plaît, tu enseignes ». Je suis arrivée et franchement, j'ai aimé parce que c'est beaucoup... C'est différents types de personnes, il y a plusieurs choses qu'on fait. Depuis, j'essaie de l'inviter [Gisèle], mais elle n'est pas encore venue. Je pense que le jour où elle viendra, elle ne voudra plus partir. Parce que c'est vraiment chaleureux. Tu vois qu'il y a quand même des gens... on quitte de partout où on vient. C'est comme un seul peuple, je ne sais pas. Mais c'est vraiment magnifique, l'Atelier français, du coup. C'est grâce à Michèle que je l'ai connue. Etant dans l'Atelier, il y a Nadia et plein d'autres personnes.

C : Et toi, Gisèle, tu dirais quoi ? **Est-ce que tu as l'impression d'avoir choisi un peu quelque chose, soit en venant en France, soit depuis que tu es en France, avec toutes ces difficultés que tu as connues ?**

G : J'avoue, ce n'est pas facile. Comme Fidelia a dit, on n'a vraiment pas le choix. C'est vrai, je ne suis pas venue en France parce que je le voulais vraiment. Je suis venue parce que mon mari m'avait dit que c'est

ici sa vie. Donc pour moi, c'est normal de suivre mon mari et de fonder une famille avec lui.

L : Il était déjà en France ?

G : Oui. Donc du coup, une fois arrivée, le rêve a été brisé. Et voilà, j'ai dû prendre mon courage en main pour dire que maintenant, je n'ai plus le choix, c'est arrivé. Et je me suis dit, au moins une fois ici, j'ai une chance de m'en sortir, même si je sais que ce ne sera pas facile pour moi. Je le sais parce qu'au pays, ce n'est vraiment pas facile. On a des familles, comme Fidelia a dit, on a des familles, pourtant on n'a pas de famille. On n'a personne, on a des « parents ». C'est comme s'ils sont morts, ils n'existent plus pour nous. En tout cas pour moi, mes parents, c'est comme ça. Moi, je vis depuis des années, c'est comme si je n'avais pas de famille, je n'ai personne. Mais ils sont là quand même. Donc ce n'est pas facile et je n'ai rien choisi, je n'ai pas le choix. Si l'opportunité se présente pour moi, je vais juste accepter, me contenter de ça parce que c'est ce qu'il y a. Et voilà, je n'ai vraiment pas le choix, ce n'est pas facile.

[ça toque]

C : Tu as pris ton courage pour venir en France pour rejoindre ton mari et aussi après pour quitter ton mari ?

G : Non, je disais quand je suis arrivée ici, le rêve de rejoindre mon mari et de fonder cette famille dont on avait parlé quand j'étais au pays. Donc une fois arrivée ici, ça n'a pas marché comme on avait prévu en fait. Donc quand il m'a mis à la porte, il me battait et tout, j'ai dû prendre mon courage à deux mains pour pouvoir partir parce que j'avais envie de vivre. Je n'avais pas envie de mourir, je veux vivre et construire ma vie parce que je suis encore jeune, j'ai la vie pleine devant moi.

L : Et ça, c'était un sacré choix que tu avais pour le coup.

G : Donc du coup, j'ai dû partir parce que je sais que ce ne sera pas facile pour moi non plus. Je sais que ça va être très, très, très, très difficile. Mais j'ai cet espoir qu'un jour, ça va, tout va s'arranger. J'ai cet espoir.

C : On pourrait dire que tu as choisi la vie quand même?

G : Oui.

C : Et tu as choisi de rester en France aussi après?

G : Oui, parce que je sais même si je retourne au pays, il n'y aura rien. Il vaut mieux rester ici au moins. Je sais qu'un jour, je serai régularisée, que je pourrai faire une formation, réaliser mes rêves.

C : C'était notre question aussi. C'était aussi : **à quoi tu rêves** ? Si tu as envie de nous dire, Gisèle.

G : Oui, j'aimerais être aide soignante. C'était mon rêve depuis petite. J'avais ce rêve depuis toute petite. Et mes parents ne voulaient pas ça pour moi. Eux, ils voulaient autre chose.

C : Ils voulaient quoi?

G : Que je sois douanier. Travailler dans l'armée. Moi, j'ai refusé. Moi, j'ai refusé. Je ne voulais pas ça.

C : Tu leur as dit?

G : Oui. Malgré qu'il n'y avait pas assez de moyens pour payer les études, pour aller. Parce que moi, je n'ai pas allé loin dans les études. Parce qu'il n'y avait pas les moyens du tout. Il n'y avait rien. Donc, j'ai dû laisser l'école. Ce n'est pas facile mais un jour, tout va s'arranger en tout cas.

C : Et **comment tu imagines les choses ici maintenant** ?

G : Ici maintenant, j'imagine que... Je ne sais pas trop. Mais bizarrement, j'ai cet espoir que je garde en moi que seulement ça va... C'est juste pour un temps en fait, que ça va aller. J'ai seulement cet espoir. C'est ça qui me permet de me lever tous les jours et de me battre en fait.

C : Nous, quand on t'a connue, tu étais dehors, tu étais à la rue, et depuis quelque temps, tu es dans un foyer, dans un centre.

G : Bientôt un mois, non?

C : Bientôt un mois oui. Est-ce que quand tu te lèves le matin, que ce soit avant ou depuis que tu es au foyer, **est-ce que tu as l'impression de pouvoir choisir un peu ce que tu fais de la journée ou si tu veux plutôt faire ça ou plutôt faire ça? Comment tu vois un peu les jours qui passent?**

G : Oui. Je trouve que je n'ai pas vraiment le choix. Parce que là-bas, au moins c'est mieux que de rester à la rue. C'est mieux que rien non plus. Et pour moi, ça va. Je vais juste m'accrocher à ça pour le moment. Au moins, ça me permet de dormir. Je sais que même si je sors le soir, j'ai où dormir. Donc ça va.

C : Et par exemple, quand on s'est rencontrées, j'avais l'impression qu'une des questions c'était aussi la santé?

G : Oui.

C : Est-ce que tu dirais que c'est un choix pour toi d'essayer de te soigner ou c'est trop difficile ? Est-ce qu'il y a quelque chose du choix dans les endroits où tu vas, entre la Trame, les centres de santé, le foyer ?

G : Oui, c'est un choix pour moi, je dirais. Parce que je suis malade, c'est normal que j'aille me soigner. Je pense.

C : Après, ça peut aussi ne pas être un choix si on est malade... Je ne sais pas si c'est un choix, je ne sais pas la réponse.

[soupirs]

F : Et aussi, on n'a parfois pas le choix. On n'a parfois pas autre choix que de rester. Je suppose que la condition dans laquelle on est actuellement n'est pas du tout bonne ici. Et si on retourne au pays, ça serait pire. Parce qu'on est venus en France, tout le monde sait que nous, on est venus en France. Quand tu quittes le pays, tu arrives en France, tu as déjà réussi. C'est ce que tout le monde pense là-bas déjà. Donc, si tu reviens en arrière, tu risques de devenir fou. Parce qu'on va te rappeler chaque jour que t'as été un échec. Tu as pu partir en France, tu n'as même pas réussi, tu es revenu. Tu as ci, tu as ça, et toute la famille, chaque personne vient te jeter ses injures. Et c'est pire que de ne jamais avoir été en France. C'est pourquoi parfois on vient, malgré la difficulté, on est obligé de rester, même s'il faut dormir dans la rue. Moi, je vois des gens, moi aujourd'hui j'ai été hébergée, mais il y a des gens qui dorment dans les... qui font des sortes de tentes, qui dorment dans les gares, dans les coins. Je les vois quand je passe, je dis mais, ils n'ont pas choisi de rester là, ils auraient voulu retourner chez eux. Parce qu'au moins, chez toi, tu peux ressentir, même si t'as échoué, ce n'est pas grave, on peut tout reprendre tant qu'on vit. Mais ce n'est pas comme ça. Quand tu quittes l'Afrique pour l'Europe, tu dois réussir. Si tu échoues, c'est que tu es vraiment un raté¹⁷⁶. Et on te rappelle jusqu'à ce que tu disjonctes. Il y a beaucoup de personnes qui sont devenues fous comme ça au pays.

C : En rentrant au pays, pas en restant c'est ça ?

F : Pas en restant non.

G : Je connais une dame elle est devenue folle en rentrant...

F : Parce qu'il y a des gens qui viennent et quand ils voient que c'est trop difficile, ils préfèrent rentrer chez eux. Quand ils rentrent, la réalité là-bas, c'est autre chose. Ils auraient dû rester dans la difficulté. Et peut-être rester dans la difficulté jusqu'à trouver un chemin ou pas du tout, mais continuer à rester dans la difficulté. Plutôt que de retourner chez eux et dire, si je rentre, j'aurai au moins un peu de... Non, ce n'est pas pareil.

L : Et est-ce que justement par rapport à ça, au Bénin, il existe des associations ? Parce que j'avais été à Dakar au Sénégal et j'avais rencontré des gens qui faisaient partie d'une association pour justement accueillir et prendre soin des personnes qui revenaient, des jeunes qui revenaient d'Europe et qui avaient choisi de revenir pour justement les

¹⁷⁶ Cf LECADET Claire 2016, *Le Manifeste des expulsés. Errance, survie et politique au Mali*. Tours, presses universitaires. Terrain à partir de l'Association Malienne des Expulsés.

préserver de la communauté et de tout ce qui pourrait être violent. Est-ce que ça existe ça ?

F : Non, ça n'existe pas, ça n'existe pas. Bon, excusez-moi, je suis très ambitieuse [rires]. D'ailleurs, je n'ai pas fini les études à cause des moyens mais moi, je voulais être ambassadrice du Bénin près des États-Unis. C'était mon rêve. Je savais que j'allais étudier la diplomatie et tout. Depuis toute petite. Mais bon, il y a ce qu'on veut, il y a ce que la nature nous exige, nous présente.

C : Les études d'anglais, c'était pour ça ?

F : Oui, c'était pour ça. Je savais que j'allais finir l'anglais, commencer à étudier maintenant la diplomatie. Parce que pour étudier la diplomatie, il faut aller dans une université privée. J'avais même demandé le prix, c'était 900 000 la première année, 900 000 francs CFA [Je ne sais pas, ça fait près d'un million d'euros, je pense. Près d'un million d'euros. Je ne sais pas, je ne vais pas faire ce calcul tout de suite].

L : Ça fait beaucoup quoi.

F : Oui, donc du coup, depuis le début, je savais que ce rêve, ça n'allait jamais se réaliser. Parce qu'il faut voir où tu nais et il faut voir tes ambitions. Et puis, au fil du temps, quand j'ai fait l'anglais, je n'ai pas abouti. Mais quand j'étais à Cotonou, j'avais des amis ici. J'ai même réussi à créer une association humanitaire. Et de temps en temps, on allait faire des dons aux gens, aux personnes vraiment les plus défavorisées. Il y a des écoles, c'était notre cible, au fait : les écoles où il y a certains élèves qui n'arrivent pas à payer les fournitures scolaires parce que les parents n'ont pas les moyens. Du coup, nous, on allait leur offrir. On préparait des gadgets qu'on allait leur offrir pour les soutenir à la rentrée. J'ai commencé ça en 2023, je pense. Et l'année scolaire 2023-2024, on a fait un don. On a partagé un sapin avec les orphelins qui n'avaient nulle part. Quand même, j'étais déjà un peu à fond dans l'humanitaire. Du coup, moi, ça fait partie de mes projets de venir en aide aux gens qui vraiment de retour... Je ne savais pas quelle était la réalité. Mais quand je suis arrivée, j'ai vu la réalité. Je me suis dit : il faut que j'intègre ça dans mes projets futurs. Je ne sais pas encore comment ça va se faire.

C : Intégrer la façon dont les gens qui sont partis en Europe et reviennent au Bénin sont accueillis au Bénin?

F : Voilà, il faut que j'intègre. Il y a plein d'autres choses que j'ai déjà. Je les écris quand ça me vient. Je ne sais pas quand ça va se réaliser. Mais la seule chose que je sais, c'est qu'au moins l'association est déjà créée. J'ai déjà tous les documents pour l'association. Et quand je pourrai, il faut juste mettre de l'argent dedans. Et il y aura aussi des volontaires. J'ai toute une équipe que j'ai dû laisser. Parce que chez nous, on a un adage qui dit que quand on ne s'assied pas, on ne tend pas le pied. Il faut pouvoir s'asseoir pour pouvoir étendre ton pied. Tu ne peux pas étendre le pied en étant debout. Donc je n'ai pas encore la possibilité de le faire.

C : Tu n'es pas encore assise.

F : [rires] Je ne suis pas encore assise. Dès que je serai assise, peut-être que je vais mieux réfléchir et ordonner les choses dans ma tête. Bah, je suis très ambitieuse. Je sais que j'exagère parfois dans mes ambitions. Mais je pense que même si je ne peux pas tout réaliser, au moins une partie, je vais essayer de le faire avant. Parce que moi, je n'ai eu aucune aide. Si je suis aujourd'hui ici, je peux dire que c'est par la grâce à Dieu. Je n'ai vraiment pas eu d'aide. Je me suis battue pour être ici. Du coup, je ne permets pas qu'on échoue. Je ne sais même pas. Je m'exige tellement de choses que parfois je me dis que je ne peux pas tout contrôler. Mais je ne peux pas ne pas faire ça parce que j'ai grandi sans rien. Donc, je suis obligée de réussir. C'est la France, on est arrivé. Par la grâce de Dieu, on va s'en sortir.

C : Peut-être que pour pouvoir tendre le pied, il faut déjà être assise. Mais quand on est un peu debout, un peu assise, j'ai l'impression que peut-être c'est ça dont on parle là avec vous deux. Que peut-être on peut commencer un peu à essayer de s'affirmer. La façon dont on vous a rencontré toutes les deux, il y a quelque chose de très fort dans votre façon quand même d'exister.

L : Et d'être debout.

C : Et d'être debout et parfois aussi un peu assise.

F : Ça, c'est un caractère béninois. C'est un caractère béninois. Je ne sais pas, mais on a cette force. Naturellement, les femmes béninoises ont cette force. Parce qu'on nous a appris à nous battre depuis notre enfance. Du coup, c'est devenu un trait de caractère. Ce n'est pas moi seule, ce n'est pas elle seule. Presque toutes les femmes béninoises, vous les verrez comme nous. C'est vrai qu'il y a d'autres qui choisissent la facilité. Et là, parfois, ils finissent très mal. Ils finissent mal comme toutes choses. Quand on choisit la facilité, ce n'est souvent pas le bon chemin. Parce qu'on ne réfléchit pas à tout ce que ça pourrait générer devant et puis après, on se retrouve bloquée. Tu ne peux plus rien faire. Pas de marche arrière, c'est mort. Sinon, je pense que c'est un trait de caractère de la femme béninoise.

C : Est-ce que toi, Gisèle, tu voudrais ajouter quelque chose? Tu voulais dire encore quelque chose?

G : Non, ça va. Elle a déjà tout dit, par contre.

L : Tu as dit beaucoup aussi. Avec peu de mots, tu as dit beaucoup.

G : Merci.

C : Tu voulais ajouter quelque chose Fidelia ?

F : Non, rien. Bon, je ne sais pas... Là, actuellement, je veux juste qu'on me sorte mes papiers. Que je travaille. C'est tout. Parce que ça devient long et ça devient de plus en plus pénible. [soupirs]

G : C'est fini les questions ?

C et L : Oui.

G : Donc, je vais vous remercier. Franchement, merci beaucoup pour votre équipe. Merci pour tout ce que vous faites pour nous. Merci d'être là pour nous. Merci de nous tendre la main. De nous donner une épaule où on peut mettre la tête. Merci pour tous les aides que vous nous apportez. Je tiens sincèrement à vous remercier. Parce que grâce à vous, au moins, on sait qu'on a un appui. Ou bien, ce n'est pas comme ça? C'est ça. Donc, voilà. Merci. Franchement, merci beaucoup.

C : Merci à vous de venir ici. Et on garde l'espoir aussi. C'est ce qu'on se disait avec Lucie. On le disait aussi à Pablo tout à l'heure que vous avez croisé. Peut-être que pour nous aussi, ce lieu, c'est une façon de garder l'espoir avec vous.

Entretien avec Abdel, le lundi 2 juin 2025 à la Trame

Abdel : Des fois, j'ai bloqué, il faut m'excuser, hein.

Clarisse : Il n'y a pas de problème Abdel, on a le temps.

Abdel : Il ne faut pas parler trop. Parlez doucement. Je réfléchis, je réponds à la question. Tranquille.

Lucie : ce sont des questions simples.

A : Voilà, c'est ça. Il ne faut pas chercher quelque chose qui me cloche de moi. C'est très, très, très mal pour moi.

L : Si tu ne veux pas répondre, tu ne réponds pas. Il n'y a pas de souci.

A : Voilà, c'est ça. Parce que ce que j'ai pensé pour aujourd'hui, tu vois, c'est compliqué.

C : La première question, Abdel, c'est : **comment tu es arrivé à la trame ?**

A : C'est la première fois en 2018. Je viens du 94. Parce que j'ai quelqu'un qui m'a donné un local, avec sa famille, avec les enfants et tout ça. Il m'a dit il faut aller à Paris pour te trouver une solution pour toi. C'est ça qui te sauves là-bas. J'ai dit que je ne connaissais pas le chemin. Il m'a dit tu prends le RER D jusqu'à Saint-Denis. Il m'a suivi pour le portable. Je suis très, très malade. Des fois, je regarde si je veux partir à droite ou à gauche. J'ai perdu. J'ai resté même pas un quart d'heure. J'ai pris un numéro. Je l'ai appelé mon ami. Je lui ai dit que je suis là. J'ai fait la caméra. Il faut prendre ça.

Jusqu'à Saint-Denis. Je descends à Saint-Denis. J'ai demandé à quelqu'un, s'il te plaît, est-ce ce que vous connaissez une association ici. Il m'a dit oui, tout droit là, à côté de la porte de Paris. C'est là que je suis passé, déjà la première. Et j'ai trouvé les gens qui parlaient arabe. C'est des Algériens. C'est ça.

C : c'était quelle association ?

A : Nadia elle fait des cours là bas, comment ça s'appelle ?

C : la Bourse du travail ?

A : C'est à côté de l'hôpital. C'est une association en bas. J'ai rentré. J'ai dit, voilà, je suis marocain. Ça fait longtemps que je suis là. Un an. Il m'a dit, est-ce que tu veux t'inscrire avec nous ? Je lui ai dit, oui. Il faut payer 15 euros. Je ne sais pas, moi, je n'ai pas de 15 euros, je n'ai rien d'argent. Comment est-ce que vous allez faire ? il m'a dit non c'est obligatoire. Pour ça, tu profites de la carte.

Après, il y a une personne qui me regardait, moi, de là-bas. Il m'a dit, vous êtes d'où ? Je suis marocain. Il m'a dit : tu n'as pas travaillé ? Comment est-ce que je trouve le travail, moi, je suis handicapé, il n'y a personne qui veut me donner le travail. Il m'a dit, donc, je peux vous aider, il n'y a pas de souci si tu as besoin de quelque chose. Je lui ai dit, voilà, il demande 15 euros. Il m'a dit, il n'y a pas de souci. J'ai pleuré là-bas. [silence] Tu vois les gens? Il a payé 15 euros. Il m'a inscrit, il m'a donné la carte.

J'ai passé un an, peut-être trois mois, trois mois, trois mois, que je suis parti à droite. Je connais bien le chemin. Après, j'ai demandé, ce n'est pas ça que je cherche. Je cherchais une association pour les handicaps. Il m'a dit, oui, il y a une association à côté. Voilà, il y a une personne qui vient. Je connais bien là-bas. Un jour, je n'ai pas trouvé. La troisième fois, je n'ai pas trouvé.

Il s'appelle Kamal. Tu te rappelles Kamal? Il est très gentil, Kamal. Kamal, il m'a dit, voilà, bonjour, bonjour. C'est un Algérien. Il est très gentil. Voilà, ça s'appelle la trame. Il habite là-bas. Je connais le chemin. Est-ce que tu peux me donner un coup de main pour aller là-bas? Il m'a dit, attends-moi, que je finis, on va aller. J'ai dit, d'accord. J'ai resté là, je prends le café et tout ça. Il y a beaucoup de gens.

J'ai parlé à l'autre qui a déjà payé la carte. Après, on a discuté le travail et tout ça. Il m'a dit, l'autre, non, c'est la trame. Il est bien. Il faut qu'il donne un coup de main pour là-bas. Vraiment. Il m'a donné, voilà, on va partir, même pas dix minutes, je crois. On passe à la trame. J'ai trouvé la trame fermée. Je ne sais pas quel jour. J'ai oublié, je crois que c'est lundi ou je ne sais pas. Il a dit, voilà, c'est le local, c'est à côté de la gare, tu passes tout droit là, il y a la gare en face. C'est bien, je connais, c'est bon. Il m'a dit, au revoir, à la prochaine, on se voit. Il m'a dit, d'accord. Merci.

Je suis parti, je prends le rer. Le moment où je prends le rer, c'est mon ami qui a amené la carte. Il a payé maximum 77, le navigo. Je n'ai pas fait encore comme l'AME, je n'ai fait rien, c'est pour ça. Je suis parti à Villeneuve Saint-Georges. J'ai raconté l'histoire à mon ami, il m'a dit, voilà, je te donne l'argent. J'ai dit, non, ça y est, il y a quelqu'un là-bas qui a donné. Il m'a dit, non, il faut que je te donne l'argent. J'ai dit, d'accord, il m'a donné 30 euros. Il m'a dit, garde les 15 euros pour faire quelque chose, manger, on sait jamais. J'ai dit, d'accord. C'est un bon ami de mon pays, c'est pour ça. Ça fait longtemps. Même maintenant, il parle avec moi au téléphone. Toujours, il m'a dit, viens, reste avec nous, on mange ensemble. J'ai dit, non, je veux sortir parce qu'il y a des enfants, il y a sa femme, il y a sa mère et tout ça. Moi, je ne veux pas le déranger. Une fois il est parti au bled, c'est moi qui ai gardé à la maison.

Eh bien, voilà, c'est tout ça. Il est passé. Après, je reviens à la trame. Je l'ai trouvée. Je crois que c'est Lylian à côté, plus Alex. Il y a aussi un monsieur que je ne connais pas, des gens assis que je ne connais pas.

Je lui ai dit, bonjour, bonjour, ça va ? Oui, oui. Voilà, je suis handicapé. Je viens du Maroc. Je suis venu pour la France pour chercher quelqu'un qui peut m'aider. Il m'a dit, oui, assieds-toi, assieds-toi. C'est Alex, je ne l'ai jamais oublié. Avec Clarisse aussi, avec Julie, tu te rappelles ? Tu faisais les courses ?

[long silence, larmes, verre d'eau]

Désolé. Parce que je réfléchis beaucoup de choses bien pour moi, c'est pour ça je veux que pour les autres ils font comme moi mais j'ai pas trouvé.

C'est la Trame elle a continué avec moi, elle a cherché le loyer, le 115. Après le 115 j'ai dit c'est bien pour moi, ça va aller. Il a fait des courses pour le moment où il est arrivé le Covid. Tu te rappelles, c'est vous qui a amené un peu d'argent. Benjamin il a amené les courses à mon foyer toutes les semaines. Pourquoi la trame elle est pas restée comme ça. La trame, elle a changé.

C : Et alors, **qu'est-ce qui compte pour toi, la trame** ? C'est quoi pour toi la valeur de la trame ? Qu'est-ce que c'est pour toi, la trame ? Qu'est-ce qui est important ?

A : Pour le moment, il n'y a rien fait. Pour le moment, tout a changé, je ne sais pas pourquoi. Toutes les portes sont fermées, je ne sais pas pourquoi. Et la solution qui reste, c'est pour les permanences qu'on a fait. Même les permanences, il veut les faire effacer, pourquoi ? Des fois, il parlait de ça : il ne faut pas payer pour les gens sans-papiers, il faut changer ça parce qu'il y a un comptable qui a fait ça. On est partis parler avec le comptable, moi, Benjamin et Nabil.

C'est une petite chose. Ce n'est pas quelque chose qu'on a déjà fait. Tu te rappelles ? On a déjà fait du restaurant, on a travaillé beaucoup de choses. Pourquoi la trame ne reste pas comme ça ?

C : C'était quoi la valeur de la trame avant ?

A : Avant, elle était bien.

C : Mais qu'est-ce que c'était pour toi, la trame ?

A : Elle était bien pour tout. Elle a fait des démarches pour tout. Je n'ai jamais oublié. C'est pour ça que je l'ai suivie. C'est pour ça que je suis bien. Je ne suis pas malade comme je suis aujourd'hui, comme tu m'as trouvé. Des fois, je rentre à la trame, et vite fait, ma tête, elle est.. Direct, la tension. C'est pour ça que je ne peux pas faire un demi-tour et sortir. Je suis bien dehors, je suis bien, je parle tranquille, je mange. Après, je pense à la trame, comme tu tapais les yeux. Je n'ai rien à voir.

C : C'est-à-dire ?

A : Je n'ai rien à voir pour les histoires de la trame. Elle a changé. Pourquoi ? Je connais la trame, ça fait longtemps. 2018 jusqu'à 2025, 2024 elle a changé plus.

L : Qu'est-ce qui a changé ? Comment tu l'expliques ?

A : Je l'ai expliqué mille fois pour les papiers. Il m'a dit non, il ne faut pas avoir un médecin. Il a déjà parlé avec Christophe. Il a parlé avec mon avocat. C'est la deuxième fois qu'il m'a arrêté encore.

Parce qu'un ami m'a donné un petit travail. Il m'a dit, est-ce que tu peux faire ça pour faire de la livraison, pour faire de la publicité ? Les dépliants qui veulent. J'ai dit oui. Il m'a dit, je paye un petit peu argent pour ça. Je lui ai dit d'accord. Alors, il m'a amené à 25 kilomètres de Charles de Gaulle. Il m'a donné les dépliants, il m'a posé dans un village. Il m'a dit voilà tu poses dans les boîtes lettres. J'ai fait direct les boîtes lettres. Toute la route, les voitures, tout. La deuxième fois. La troisième fois. Quatre jours. Cinq jours. À 19 jours, la gendarmerie m'a arrêté. Il m'a dit bonjour. Tu fais quoi ? Je lui ai dit voilà, je fais de la livraison avec quelqu'un qui a un nouveau kebab ici. Il m'a dit t'as pas le droit. Je lui ai dit monsieur, c'est pas moi, je connais rien pour les histoires de la loi. Il m'a dit vous avez les papiers ? Je lui ai dit non, j'ai pas de papiers. Il m'a dit comment t'es venu ici ? Je lui ai dit je prends un RER, l'autre m'a amené ici avec une voiture. Il habite ici, je vais l'appeler. Il m'a dit non. Faut t'accompagner à la commissariat, on va parler un petit peu. Moi j'ai déjà l'OQTF, en plus de ça, ça y est il m'a donné pour la troisième fois. Il m'a fait le rapport, il m'a écrit tatata. Tu as déjà l'OQTF. Tu n'as pas le droit de bouger ici, tu es sorti du pays tatata.

C : C'était en quelle année ça ?

A : 2024. La dernière. 2024. Le 3. Le 3 2024. C'est ce que je crois. [il boit un verre d'eau] Il m'a dit on vous attend la réponse de la préfecture. Est-ce que je peux parler avec l'avocat ? Il m'a dit tu as le droit oui. J'ai appelé mon avocat. Il ne répond pas. J'ai appelé mille fois. Il ne répond pas. Après mon ami est venu. Je suis à côté dans le commissariat. Il ne veut pas laisser pour rentrer. Il m'a dit non monsieur, après. Il m'a dit tu travailles avec lui. Je dis non. Je ne travaille pas. Je donne un coup de main. Alors... On m'a bloqué à 13h jusqu'à 18h. Rien à manger. Même j'ai demandé le médicament, il ne veut pas. Tu vois. Tu vois les problèmes des policiers. C'est pas vrai... À 18h il m'a dit monsieur on va aller. Aller où ? Il m'a dit on va à Lille. Pourquoi ? Il m'a dit bon, parce que toi t'as pas le droit de terre de France. Pffff.. J'ai dit ça y est. Sans bagages, sans-papiers on va au bled. C'est ça ce que je pense. Direct. Ils vont m'envoyer au bled. Et alors [...pleurs, verre d'eau]

L : Tu as eu très peur à ce moment là.

A : Oui. Il m'a amené à Lille. Il m'a rentré à la prison. À 21h. Parce qu'il m'a amené le soir. Donc j'ai entré à la prison. J'ai réfléchi. Je sais que je vais aller au bled, y a pas de soucis, je vais là bas. Je pense beaucoup de choses. Après ça j'ai tombé. Il m'a réveillé je crois, je sais pas ce qu'il m'a dit, Monsieur. Monsieur Monsieur. Rien. Je trouve moi dans l'allée des médecins. Parce qu'il y a un médecin dans la prison. Il m'a dit

voilà tu es malade de diabète. J'ai dit oui je sais. Je l'ai dit ils veulent pas donner le médicament depuis deux jours. C'est pour ça. Il m'a dit, voilà monsieur, toujours tu viens te chercher des médicaments ici, dans la prison. Moi, je veux pas des personnes, je veux une chambre seule. Il m'a dit, il n'y a personne là-bas. J'ai dit, je veux rester seul, je ne veux pas voir des gens. Il m'a dit, non, il y a un couloir, il n'y a pas beaucoup de monde. S'il te plaît, je suis malade, je ne veux pas quelqu'un qui veut parler, je fais quelque chose, fais attention. Je lui ai dit, fais quelque chose, soit je tue quelqu'un, soit je tape quelque chose. Je m'en fous. Il m'a dit, non, il faut pas, tranquille, calme-toi. Je suis calme, mais je ne veux pas des gens qui vont me déranger. J'ai déjà quelqu'un. Après, il m'a dit, l'autre place, non. Après, il m'a donné une chambre avec les gens, chacun sa chambre, il n'y a pas beaucoup, mais ces gens là ils sont tous drogués, il y a quinze personnes.

J'ai resté là un jour, deux jours, trois jours, il m'a dit, monsieur, tu vas aller au tribunal. Demain, à sept heures, tu es réveillé, huit heures, on va sortir. D'accord. Après, demain je me réveille. Nous sommes quatre personnes, et... c'est le tribunal, on va partir au tribunal. Le tribunal, il m'a compris ma situation, pour l'avocat que j'ai trouvé là-bas aussi, il est bien. Il m'a dit, qu'est-ce que t'as fait ? Moi, je n'ai fait rien. Mais pourquoi il t'a amené ici ? Moi-même, je sais pas, je sais pas pourquoi. Je suis là avec un sac, des dépliants et tout ça. Il m'a dit, bonjour, bonjour, qu'est-ce que tu fais là ? J'ai fait la prison. T'as fait rien ? J'ai fait rien. Impossible. Monsieur, je parle la vérité, j'ai fait rien, j'ai fait la prison, c'est tout. Il a tapé sur le stylo comme ça, il m'a dit, c'est pas vrai ! Je dis, voilà, c'est comme ça, comme tu vois. Après, il m'a dit, va à ta place. C'est ça, c'est compliqué. [...livraison]

L : Après, ça c'était au tribunal ?

A : Avec l'avocat. Le juge il m'a dit va à ta place, je prends la place et les gendarmes en face de nous, nous sommes quatre personnes de le tribunal. Après, le juge est entré avec l'autre qui s'appelle.. qui a dit d'accord ou pas d'accord, comment ça va te dire pour le juge ? Je ne connais pas. Bon. Après, il est passé la première, il a donné trois ans, la deuxième il a donné trois mois, la troisième avec sa femme, sa femme qui vient le voir, il habite à Lille, enceinte. Elle vient avec sa femme, elle pleure là-bas, il entre. Après, il m'a appelé. C'est une dame. Bonjour, bonjour, oui. Vous êtes Ahmed Abdel ? Je lui ai dit oui. Vous venez à Paris ? Mais ce n'est pas moi qui suis venu ici, c'est la police qui m'a amené au tribunal. Pourquoi ? L'avocat il parle, il m'a dit arrête, arrête. Parce que moi j'ai pleuré, je ne peux pas, pas le courage. Oui. [pleurs]

L : C'est injuste.

A : Après, l'avocat parle, il a dit la vérité, ce que je lui raconte, voilà ce qui se passe, voilà ce qui se passe, voilà ce qui se passe, tatata, il parle ici l'autre, il finit, il m'a dit : monsieur, je suis d'accord avec l'avocat. D'accord. Il a signé, l'autre il a signé, il m'a dit tu vas sortir aujourd'hui, tu vas prendre tes affaires et tu pars et je vais

suivre ton dossier. D'accord. Il m'a dit : vous voulez dire la dernière question, vous voulez quoi ? Je lui ai dit s'il te plaît, je veux voir un médecin, c'est tout. C'est compliqué.

C : Et après, c'est comme ça que tu es revenu ici ?

A : Oui. Et j'ai parlé avec l'avocat là-bas, et je lui ai dit, s'il te plaît, est-ce que tu peux suivre mon dossier, parce que l'autre avocat que j'ai à Paris, il veut pas me répondre et j'ai déjà payé 1000 euros. C'est l'association du foyer qui a dit, voilà, est-ce que tu veux un avocat pour papiers ? J'ai dit oui. Il m'a dit, il faut que tu cherches un moitié-moitié. Comment ? Il m'a dit 500 euros. Et nous, on paye 500 euros, donc 1000 euros. Je dis d'accord. J'ai parti et j'ai demandé les gens. Il y a personne qui veut donner l'argent. C'était le moment que j'habite à Cligny-sous-Bois. Des fois, j'ai posé 50 euros. Des fois, j'ai posé 10 euros. Des fois, 30 euros. Après, il m'a dit, ça y est, t'as déplacé 500 euros. J'ai dit d'accord. Il a posé. J'ai ramassé tous mes papiers. J'ai posé mon dossier à l'avocat. L'avocat m'a appelé. J'ai accompagné à la préfecture. La préfecture a parlé avec quelqu'un. Il est entré. On a eu un rendez-vous.

C'est pour ça que j'ai pensé à beaucoup de choses. C'est mal pour moi. C'est très, très mal. Après, il a posé mon dossier. J'ai signé. Une dame m'a dit, non, comment est-ce qu'on va faire, il manque une semaine. Elle parle avec quelqu'un, voilà tu fais ça, le système sur l'ordinateur. Elle prend mes empreintes. Elle m'a dit, c'est bon. Elle m'a donné rien pour le reçu, le récépissé, rien. Elle m'a dit, ça y est.

Moi aussi, je regarde pourquoi elle fait ça. On a posé tous les dossiers de maladie avec le médecin qui a dit, toi t'es suivi à l'hôpital. J'ai parti avec une dame qui fait l'opération de l'urine. Après deux mois, elle a appelé la dame, elle a donné la carte. J'ai dit, c'est bon, 3 ou 4 jours ils vont m'appeler. J'ai rien. J'ai appelé l'avocat. Il m'a dit, patiente patiente. Après, il m'a envoyé la lettre de la poste. J'ai reçu le reçu, j'ai parti à la poste, j'ai pris mon dossier, voilà, OQTF.

Trois jours j'ai dormi dans le foyer et j'ai pleuré, je peux pas sortir, je peux pas manger, j'ai rien fait. Il m'a dit, patiente. L'avocat il a fait le recours. Ça fait longtemps. 2020, le moment du Covid-19. Il faut toujours faire des tests. Chaque fois, il faut faire un test. C'est compliqué.

C : Et est-ce que toi, Abdel, dans tout ce parcours que tu as, est-ce qu'il y a eu des moments où tu as eu l'impression de pouvoir choisir quelque chose ?

A : Par exemple ?

L : D'avoir le... C'est une question peut-être un peu bête, mais d'avoir... De pouvoir choisir, par exemple, où tu vas dormir. Ou de choisir pour toi, de partir ou de rester ?

A : De ma vie ?

L : oui, avoir le choix.

C : Oui, partir rester. Te lier avec telle personne ou pas te lier avec telle personne ? Travailler, ne pas travailler ? Manger ça ou manger ça ?

A : Moi, il ne faut pas dire ça pour travailler. Tu sais, moi, il n'y a personne qui le veut. Pour moi, parce que je suis handicapé comme ça. Quand je parle avec quelqu'un, moi, je veux travailler, il me dit, oui, viens, viens. Moi, je cherche quelqu'un qui travaille. Quand ils me voyent comme ça que je suis handicapé, ils me disent, désolé, désolé, il m'a donné 20 euros. Ils m'ont dit, non, désolé. Ils ont peur, je ne sais pas pourquoi. Ils veulent pas donner de travail.

Qu'est-ce que je fais des fois ? Des fois, je vais aller prendre... Les choses que les gens ont jeté dehors. Je prends des choses propres. Je suis parti à un grand marché, il s'appelle Porte de Clignancourt. J'ai posé là et j'ai vendu. Pour prendre de la nourriture. Qu'est-ce que je fais ? Il n'y a pas de choix. Par exemple, 2 euros, 3 euros, quelqu'un qui veut quelque chose, 3 euros, 2 euros. Après, j'ai ramassé 30 euros, 25 euros, ça va. Je continue comme ça des fois. Je me suis réveillé à 5 heures avec un chariot. J'ai parti à la défense. J'ai parti avec tous les gens dans la région, très loin, les gens qui veulent jeter des affaires, de meubles. Je prends des choses bien. J'ai chargé le chariot. Après, j'ai fatigué. Je suis fatigué. C'est compliqué.

C : Tu faisais quoi comme travail au Maroc ?

A : Au Maroc, je travaillais sécurité. Gardien d'hôtel. J'ai tous les papiers pour ça. Mais j'ai déjà demandé à la société pour faire des formations. J'ai déjà parlé avec Alexandre. Il m'a dit oui. Il y a des formations. Il m'a écrit. Alexandre, il est très gentil. Il travaille tranquillement. Il veut donner toutes les solutions que je veux. Il dit pas non. Il dit pas non. Il m'a dit d'accord. Il a écrit. Il a envoyé je sais pas où de sécurité. Un jour, il m'a appelé. Le problème du moment c'est que je parle pas bien le français. Après, je ne comprends pas ce qu'il m'a dit. Désolé après je viens à la trame. Après, il a changé. Il a amené Christophe, il est très gentil, il parle bien avec nous. Après, lui, il est parti là-bas à l'association. Il a fait la formation. Mais moi il a tombé, je sais pas pourquoi.

Après, je suis parti à une société là-bas à Epinay. Il y a une société là-bas qui a fait de la formation. J'ai demandé la formation de sécurité. Mais moi, je n'ai pas de papiers, j'ai un passeport. Il m'a dit... Attends, je vais voir. Il a parlé avec quelqu'un. Il m'a dit il n'y a pas de souci. Il faut que tu payes 600 euros. J'ai dit je n'ai pas d'argent, est-ce que je peux donner un peu pour un peu, comme ça ? Il m'a dit je ne sais pas. J'ai dit d'accord. Moi, je veux payer à moitié. J'ai quelqu'un qui m'a donné, des amis et tout ça. Il m'a dit d'accord ok tu fais un test. D'accord y a pas de souci. Il m'a donné une feuille comme celui-là. Tu poses la phrase, tu réponds. J'ai pas de lunettes, c'est le problème, je peux rien voir. Il m'a dit réponds bien. Tu restes là. J'écris. J'ai regardé. J'écris un petit

peu ce que je connais. Tac, tac, tac. J'ai fait des fautes. Des mots qui manquent. Des mots qui n'ont pas leur place. C'est ce qu'il m'a dit. Il m'a dit voilà, votre test, il est bien mais il faut que tu fais encore des cours de français. Mais c'est pas grave. C'est pas quelque chose de mal. Il y a des mots qui manquent, sa place c'est ici, il faut mettre un E ici et un S ici. C'est ça ce que je manque, c'est tout.

Il m'a dit d'accord on vous attend. J'ai posé tout le dossier. Même il a donné une feuille pour donner à un médecin. J'ai amené ça pour un médecin de diabète. Il m'a dit c'est très dangereux. Il ne faut pas prendre les câbles pour monter. Je dis non, ce n'est pas ça, je fais de la caméra c'est bon. Il m'a dit d'accord. Il a lu, il a tapé des choses, il a signé. Il a dit voilà. J'ai amené là-bas. J'ai posé, il m'a dit on attend. Pfff.. Il n'y a personne. Je l'ai appelé. Il m'a dit pas encore. Ça fait deux ans. Ils ont laissé tomber. Je ne sais pas pourquoi.

L : Et tu avais payé ?

A : Non, non. C'est ça l'essentiel. Si je payais... C'est pour ça je crois. C'est pour l'argent. Je ne peux pas payer à moitié normalement. Quand je paye à moitié, ils me donnent la formation une semaine ou bien 15 jours, je ne sais pas, un mois, je ne sais pas. Quand j'ai réussi ça, avec une association qui a donné la MDPH pour travailler, je posais ça et j'ai travaillé. Mais lui, il veut pas donner. C'est ça.

C : Mais est-ce qu'il y a des moments où t'as l'impression d'avoir pu choisir quelque chose de toutes ces années en France ? Par exemple de quitter chez l'ami dans le 94 ou de rester, ou de partir, ou d'aller plutôt à gauche ou plutôt à droite ?

A : Je fais tout ça.

C : Est-ce que t'as choisi quelque chose ? Ou est-ce que t'as jamais choisi et t'as toujours subi ?

A : Je choisis pour aller où ? Pour notre...

L : C'est une question un peu en général. Comment tu te sens ? Est-ce que dans ta vie aujourd'hui, t'as l'impression que c'est ouvert, que tu peux choisir des choses ou que plutôt t'es obligé... ?

A : ça vraiment c'est une bonne question, d'accord. Pour le moment, la seule chose que je veux savoir, c'est le travail. Si je trouve un travail, tous mes problèmes s'effacent. Parce que si tu travailles, tu veux toucher. Si tu touches un moyen, c'est de l'argent qui va changer ma vie, normalement. Tout ça, c'est pour l'argent. Tu travailles pas, tu es parti à droite ou à gauche, des fois, tu es perdu de la route, tu ne sais pas où tu vas. Après, je me réveille et je me dis qu'est-ce que je fais là ? Dans quelle ville je suis ? Des fois, je demande aux gens ici c'est où. Ils disent vous êtes là. Des fois, je prends le RER, n'importe quoi. Je ne sais pas où aller. Des fois, je pars n'importe où, je prends le RER. Des fois,

je suis dans le métro ou quelque chose. Je veux descendre, par exemple, à Villeneuve-la-Garenne, et j'oublie, je pars jusqu'à terminus. Oh là là.

C : Est-ce que tu as l'impression que depuis que tu es en France, depuis que tu es à la Trame, que le temps, il est très long ? Ou est-ce que c'est très court, c'est passé très vite ou très lentement ? Est-ce que tu as l'impression d'attendre toujours quelque chose ?

A : Je vous attends jusqu'à quand pour la Trame ? La Trame, il y a beaucoup de solutions, il ne vaut pas ouvrir ça. Je ne sais pas pourquoi. La Trame, il y a quelque chose de faire... Cloche, des gens derrière moi. Moi, je connais des gens avant. Il faut pas me dire ça, laisse tomber. Pourquoi la Trame quand je pose ma question, moi, ça fait longtemps avec la Trame, il me connaît bien ma situation, il est très gentil et en plus de ça, je suis malade et en plus de ça, je suis handicapé. **Pourquoi la Trame, il ne veut pas prendre mon dossier ?** Il fait plaisir de bien de moi. Voilà c'est Nid Ahmed, ça fait longtemps que je le connais, il a un suivi avec nous, il est bien, il a fait ça, il a donné un coup de main. Normalement, je fais beaucoup de choses avec la Trame.

C : Parce que tu penses que... Qu'est-ce que la Trame pourrait faire pour toi ? Comment la Trame peut t'aider ?

A : Une solution. La Trame, une solution que je demande : il faut aider pour mon dossier.

C : Mais à la préfecture ?

A : À la préfecture. C'est tout.

C : Mais est-ce que tu sais que nous, on peut rien faire avec la préfecture ?

A : Je sais que tu m'as dit ça, mais une association, elle doit faire. Il faut essayer normalement. Tu dis beaucoup de choses pour la mairie, la préfecture, là, là. Il peut pas refuser. Jamais. La Trame, elle est de plus en plus grande maintenant. Mais ça fait longtemps qu'elle est connue. Personne ne la connaît avant. Mais maintenant, il y a beaucoup d'association, à droite à gauche. Il y a beaucoup de monde. Il y a beaucoup de choses, quand tu parles de la Trame avec quelqu'un, il m'a dit, oui, je connais. J'ai parti à droite à gauche, la mairie de ça la mairie de ça. Tu parles de la Trame, ah oui, oui. Parce qu'il y a beaucoup de gens qui viennent et font la réunion ici. Soit la mairie, soit n'importe quoi. La Trame, c'est la solution, si vous posez une question, il faut respecter la Trame.

Pourquoi la Trame, elle veut pas poser un dossier pour nous ? Elle veut pas dire rien pour nous. Soit la préfecture, soit la mairie, soit n'importe quoi. Elle connaît bien la Trame. C'est la Trame c'est l'avance, déjà.

C : Tu voudrais que la Trame dépose un dossier à la préfecture ?

A : Bien sûr. Pas pour tous. Pour les gens que ça fait longtemps. Je ne peux pas parler des gens que tu vois là et parler n'importe quoi d'un mois, trois mois, quatre mois. Tu ne connais pas l'association. Tu ne connais pas ce que... Bien ou bien pas. Pourquoi moi, ça fait longtemps ? Ça fait 7 ans que la Trame, elle me connaît et il veut pas faire un plaisir pour moi. C'est pour ça je réfléchis beaucoup.

C : **Peut-être que ce qu'on peut te dire, c'est qu'on aimerait beaucoup pouvoir... rendre, donner..**

A : **Ne dis pas ça. Il faut que tu essayes. Ne dis pas ça.** Comme moi, au pays. Quelqu'un qui vient maladie me dit je veux ça de la commissariat de la police, de la préfecture, je veux ça. Moi, je l'accompagne. Ouallah la vérité. C'est moi qui l'accompagne. Il m'a respecté. Quand j'ai entré à la mairie du bled, bonjour Nid Ahmed, il m'a dit qu'est-ce que vous voulez, soyez bienvenu. Même la police, même la préfecture de nous, Wallah, il m'a respecté de A à Z parce qu'il me connaît, je suis vice-président là-bas. Il y a des gens qui me connaissent. Je suis bien. L'association au Maroc c'est pour les handicaps. C'est pour ça que je te l'ai dit mille fois. Un jour, on va aller là-bas. Tu vas visiter là.

C : C'est où, au Maroc ?

A : À Tiznit. Il y a un grand local, un complexe. Il y a des chambres. Dans chaque chambre, il y a des autistes, il y a des trisomies 21, il y a des kinés. Il y a la crèche. On a tout. On a trois transports. Au bled, c'est au bled. On parlait de ça par exemple. Mais je veux parler pour *la trame*.

C : C'est vrai qu'ici, à la trame, souvent, tu ramènes d'autres personnes à la trame. Tu amènes beaucoup de gens à la trame. Des nouvelles personnes.

A : Voilà. Pourquoi ? Je fais confiance à la trame. Il y a des dames. Ce ne sont pas des hommes que j'amène. Tu vois ça ? Surtout les dames. Je ne veux pas que les dames dorment dehors. Normalement, les dames, c'est l'essentiel. Tu veux les garder. Ce n'est pas pour une personne. Moi, une personne, je vais porter là, à la nuit. Je vais faire demi-tour à droite. Une femme, non. Une femme, elle dort pas. Il y a des gens qui boivent. Il y a des clochards. Comment tu laisses une dame dehors ? C'est pour ça que moi, je suis très gentil avec les femmes. C'est pour ça que moi, les femmes qui viennent d'ici, elles me parlent, parce qu'elles ont confiance. C'est pour ça. **Mais pourquoi la trame, elle fait pas comme moi ? Voilà.**

L : On fait ensemble..

A : Vous avez le droit. Vous avez le droit. C'est la trame. C'est la première. C'est la trame. C'est la plus grande maintenant. Et le droit, il fait n'importe quoi. On ne le dit pas, non. Il ne faut pas dire non. Il faut toujours essayer. Après, tu dis, ce n'est pas nous. C'est l'autre qui a refusé. Ce n'est pas la trame. Il faut qu'il demande quelque chose. Il me dit, je veux le voir. Il ne faut pas dire non.

C : Qui a refusé quoi ?

A : Par exemple. Je donne par exemple. C'est quelqu'un qui veut demander quelque chose. Il ne faut pas dire non. On va voir. Si tu veux faire ce qu'il demande. N'importe quoi. Ce n'est pas toi qui refuses. Soit à la mairie, soit à la préfecture, soit à n'importe quoi. Tu dis, c'est pas moi. C'est là-bas qui a refusé. Donc, t'es pas responsable. C'est la responsabilité là-bas. L'autre, il a fait confiance. C'est pas toi qui a refusé. Mais pourquoi avant, tu dis non ? Tu as arrêté avant que t'aies pas essayé.

L : Là, tu as l'impression qu'aujourd'hui, on n'essaye même pas. C'est ça ?

A : Il faut que tu essaies, normalement. Après, tu dis, voilà, ce n'est pas nous. Voilà ce qui se passe.

C : Est-ce que tu as demandé à la Trame de t'aider à déposer un dossier à la préfecture et on a dit non ?

A : Deux fois. J'ai parlé avec Christophe. Même, tu te rappelles avec Lylian, trois fois. Tu dis pas non, on fait pas. Non, on n'a fait pas ça.

C : Tu lui as dit quoi trois fois ?

A : Faut pas dire non. « Abdel, il faut poser un dossier et on va essayer ». **Est-ce que vous avez la Trame un avocat ou pas ?**

L et C : Non.

A : Normalement, il faut que tu payes un avocat pour la Trame. C'est obligatoire. Si jamais quelque chose, il y a des problèmes, il tombe ici, ou il est cassé comme les autres qui cassent la porte. C'est pas toi tu vas au tribunal ou tu vas chercher les gendarmes, c'est un avocat que t'as déjà payé. Tu parles avec l'avocat voilà, voilà, voilà. Il faut que tu vas voir ça. Laisse le dossier et tu restes tranquille. Il ne faut pas aller..

C : Et toi Abdel, avec tout ça, toute cette situation où tu dis que c'est pas difficile, c'est très, très, très difficile.

A : Très difficile, oui.

C : Est-ce que tu rêves quand même à quelque chose ?

A : **Je rêve. Je rêve beaucoup.**

L : Et de quoi tu rêves ?

A : Que je suis bien. Que je vois la famille. Que je vois la Trame elle travaille beaucoup comme je connais. Je vois des gens malades et il faut changer grâce à la Trame. Je vois beaucoup de choses. Les gens qui parlaient de la Trame bien.. Tu vois la Trame elle a changé je sais pas pourquoi.

C : et toi tu rêverais de faire quoi ici, ici ou ailleurs ?

L : pour toi

A : Je réfléchis le dernier mois... Est-ce que une solution, la dernière, je demande à la Trame « est-ce que vous me donnez une chance ? » Une chance pour poser mon dossier, sinon j'ai quitté la trame et j'ai quitté tout ici. En France j'ai une autre chance, j'ai une autre à Espagne ou je vais partir à l'Italie, je ne sais pas de quoi faire. C'est la dernière chance que je vous attends. J'ai déjà parlé avec Christophe, on a discuté ici, il m'a dit « voilà, je veux donner une question. Moi je veux changer ici, je suis sorti de Paris parce qu'il n'y a pas rien dans la trame. » Il m'a dit « je veux parler avec Lylian » et il reste la question, comme ça il veut pas répondre à ma question.

C : Et toi tu voudrais aller où ? où est-ce que tu serais bien ?

A : Je sais pas, n'importe quoi. Moi j'ai du bien maintenant ici, pour le moment je suis bien ici mais quand je reviens il y a pas de solution. Quand je veux sortir, voir, aller à la trame, aller à la trame, qu'est-ce que je fais à la trame ? Poser du café, après poser du café, **y a rien à faire.**

C : En dehors de la trame, est-ce que tu vas dans d'autres lieux que la trame ?

A : Jamais. Est-ce que tu connais des gens qui sont à la trame ? Je suis parti à Epinay avec eux. Au GEM d'Epinay, des fois au GEM, c'est tout.

C : Et à part les GEM et la trame, est-ce que tu connais d'autres gens, par exemple les amis du 94 ou la Bourse du Travail ? Est-ce que tu vois d'autres gens ?

A : J'ai envie de travailler. Quand je trouve travail jamais tu me vois ici. Je viens de te dire bonjour et je prends un café comme les autres. Je suis bien. Je parle bien. Parce que je travaille. J'ai une solution. Je suis bien dans le fond de mon cœur. Bien, parce que j'espère que j'ai touché un moyen. Tu vois ? Que j'ai touché un moyen. J'attends le salaire. **Bien sûr, la mentalité est bien. Bien sûr, mon corps est ouvert. Bien sûr que je suis heureux avec n'importe quoi. Tu vois ?**

L : Plus que les papiers c'est le travail ?

A : Plus que les papiers. Quand je trouve une solution de travail, je m'en fous des papiers. Je m'en fous des papiers. Les papiers, c'est que tu prends les papiers pour voir ma famille.

C : Et tu voudrais faire quoi pour ce travail ?

A : N'importe quoi. N'importe quoi. Comme la gare de la Trame, euh les gares. Il y a des gens qui aident à circuler. Il y a comme les gens qui viennent prendre un sac et ramasser la poubelle. Comme des gardiens du jardin. Comme des gardiens du parc. Il y a beaucoup de choses à faire. Même je veux trouver des gens vieux, des femmes, des gens grands, les enfants. Une personne dit qu'il faut le garder. Tout ça, c'est bien pour moi. Je veux le faire parce que j'ai déjà de l'expérience avec les gens vieux.

C : Et si tu avais les papiers un jour, en France, toi, tu voudrais faire quoi ?

A : **Je prends la Trame de mon corps.**

C : Mais même pas à la Trame.

A : Pas la Trame, n'importe quoi ?

L : Tu voudrais aller voir ta famille ?

A : Je travaille et après, la famille. Parce que comment tu vas rentrer à la famille sans rien de salaire ? Comment tu bouges là-bas ? Au bled tu bouges pas sans liquide. La famille vous attend moi ? Elle attend l'argent. Même les derniers 15 jours, mon père à l'hôpital il est malade il m'a appelé. Je n'ai pas d'argent. [...pleurs]

Il a dormi une semaine dans l'hôpital. Tu vois ? Il n'y a personne qui veut aider. J'ai parlé avec des amis. Quelqu'un m'a dit 50 euros, 5 euros, 20, 50 euros. J'ai ramassé 500 euros, 200 euros, j'ai envoyé. Quand même, il a payé l'hôpital.

L : Parce que là-bas, comment ça se passe ?

A : Tu payes, tu payes. Tu payes le médecin, et en plus de ça tu payes l'hôpital. Après, les médicaments. Ça fait 500 euros. Même la famille, il n'y a pas 10 euros. Il n'y a pas.

C : et là t'as trouvé un peu d'argent avec des amis ?

A : Ici, il m'a fait confiance. Il m'a dit d'accord. Je lui ai donné la photo. C'est compliqué.

L : Et comment il va aujourd'hui, ton père ?

A : ça va. Il est sorti lundi. Il est chez moi, chez ma mère. Il est bien, il bouge un peu. Il y a l'infirmière qui vient changer le pansement. Et tout ça.

[il montre la photo]

L : C'est ton père ?

A : Oui.

C : Il te ressemble un peu.

L : Il a quel âge ?

A : 86.

C : et toi tu as quel âge ?

A : 55. 57. 58 peut-être. Hier, mon anniversaire.

L et C : C'est pas vrai ?!

A : Oui, c'est Paris Saint-Germain il a joué mon anniversaire.

C : t'as eu la victoire du PSG pour ton anniversaire !

A : Il n'y a personne qui m'a donné mon anniversaire. Juste ma fille qui m'a appelé. Elle m'a dit, papa bon anniversaire. Juste ma fille.

L et C : Bon anniversaire Abdel !!

A : Merci. Le 6-1, tu te rappelles pas mon anniversaire ?

C : Le 1^{er} juin alors...

A : et ben voilà

C : On arrête là, Abdel si tu veux. Tu voulais nous dire encore quelque chose ?

A : Je te dis merci pour la trame. Je veux savoir. Clarisse, Lucie. Faut pas te déranger pour que je pleure comme ça. J'espère que savoir la trame a changé. Je passe le bonjour à tout le monde qui a écouté mon histoire. C'est compliqué. Merci à tous. Merci

Entretien avec Idir, le jeudi 10 avril 2025 à la Trame

Clarisse : Du coup je te disais toute à l'heure. Avec Lucie on fait une formation cette année. Qui s'appelle « Santé, Société et Migrations ». Et on fait ça parce qu'on pensait que pour notre travail à la Trame ça pouvait nous aider un peu à réfléchir et peut-être changer des choses dans ce qu'on fait ici, dans notre pratique. Et du coup on pose 6 questions. Et la première question, elle est assez simple, c'est : **comment tu es arrivé à la Trame ?**

Idir : Ça veut dire je suis arrivé à la Trame... Je cherchais des organismes. Comme à Saint-Denis j'étais à l'association, la Coordination des Sans-papiers 93. Après avec le temps j'ai habité sur Saint-Denis. Je passais à côté, après au fur et à mesure j'ai découvert la Trame. Après cela, j'ai commencé l'aventure.

C : T'es passé par hasard devant la Trame ?

I : Ouais j'ai trouvé, je suis rentré, au fur et à mesure je posais des questions « c'est quoi la Trame ? ». Après je me suis adapté là-bas... j'ai commencé à faire des choses là-bas.

C : C'est vrai que l'ancienne Trame, la petite Trame elle était dans le quartier de la Bourse du Travail. T'étais souvent dans ce quartier.

I : Ouais c'est ça. C'est là-bas que j'ai rencontré un ancien... comment il s'appelle... Qui est parti... Alexandre. Avant j'ai connu Alexandre au GEM. C'est là-bas qu'a commencée l'aventure.

Lucie et clarisse : T'es allé au GEM avant La Trame ?

I : Ouais je passais au GEM ouais. C'est là-bas que j'ai rencontré Alex et après comme je passais dans le quartier, j'ai trouvé cette association et après c'est là-bas que j'ai découvert la Trame.

C : Haaa! D'abord t'es allé au GEM rue de la République, t'as rencontré Alexandre et après il t'a parlé de la Trame ?

I : Non, après moi... avec le temps, je croisais Alex...

L : Ouais tu l'as croisé, quoi. Comme ça donnait sur la rue, sur la place ? Tu l'as reconnu ?

Et ensuite on se demandait c'est quoi qui compte pour toi, aujourd'hui à La Trame. **C'est quoi la valeur que ça a cet endroit, ce lieu, ce collectif, pour toi ?**

I : D'échanger avec des gens, de discuter de faire des démarches administratives, de... comme faire des photocopies, d'imprimer, de prendre le lien. Ça veut dire, aujourd'hui, pour moi, avec les travailleurs qui travaillent là... d'échanger...

Je trouve que malheureusement... C'est pas comme l'année dernière, comme les années d'avant. Ça a changé ces derniers temps, la Trame que je connais d'avant et celle d'aujourd'hui. Ça a changé vraiment à 200 pourcent. Ça veut dire je ne viens plus comme d'habitude maintenant, juste pour faire mes démarches, échanger un petit peu ou imprimer un papier dont j'ai besoin... Les gens qui travaillent là, j'essaie d'échanger un petit peu avec eux, de faire des projets. Parce qu'à La Trame j'ai essayé de ramener des gens, de faire des partenariats, de faire des projets. On a essayé de garder contact toujours avec des gens.

C : Et c'était quoi la valeur de la trame, qu'il n'y a plus aujourd'hui ? Qui a été perdue ?

I : Ça veut dire y a des gens qui arrivent, qui ne connaissent pas c'est quoi La Trame, c'est ça qui me dégoûte aussi. Avant d'arriver dans une place il faut voir. Là les gens ils arrivent, ils pensent direct. Un point d'argent, ils veulent faire la permanence. Après, je sais pas, nous les anciens on ne trouve pas notre place, les nouveaux ils trouvent leur place. C'est pas la division que je cherche, mais quand tu arrives, tu essaies d'apprendre c'est quoi la Trame, c'est quoi la valeur de la Trame. Il faut regarder un petit peu, connaître. Ça veut dire quand tu es sur le terrain, tu es un éducateur, tu vois tout ce qui se passe. Tu laisses les joueurs jouer et tu vois ce qui ne va pas. Tu vois aujourd'hui c'est ça, les anciens sont mis de côté, les nouveaux prennent toute la place. Je regarde aujourd'hui, ils veulent faire la permanence, ils ne savent pas ce que c'est. Les gens, ils veulent prendre. Ils arrivent et après même pas un mois, trois mois, ils veulent bénéficier des choses dont moi j'ai même pas bénéficié. C'est pas normal tout ça. C'est pas ça que je veux. On partage.

Mais moi, je suis fier parce que j'ai fait des choses à la Trame. Parce que j'ai fait des bons liens, j'ai fait des choses dont on a besoin. La domiciliation, par exemple c'est un point positif, tout le monde en a besoin.

J'ai fait des liens avec Alexandre, avec Lylian et avec Clarisse... j'ai essayé de garder ce lien. Avec La Cloche aussi, c'est un point positif.

Aujourd'hui, je vois que j'ai pu bénéficier des tickets, il y a d'autres gens qui en bénéficie aussi, mais toujours les mêmes, le mercredi. J'étais une fois dans une réunion avec La Cloche, j'ai vu des choses.. Vraiment. Je vais voir.

J'étais avec les élus que j'essaie d'inviter, de continuer de mettre la Trame vers l'avant. C'est notre ambition. C'est notre lieu de rencontre on y tient ! Il n'y a pas d'autres places pour se rencontrer. On vient là.

Par exemple la Coordination 93, j'ai quitté parce que ça y est... J'étais dans le syndicat aussi je me suis retiré. Toutes les places, je commence à me retirer comme une bougie qui fond. Ça veut dire, ça y est. Moi ça y est, ça fait onze ans que je suis dans ce milieu, je veux pas perdre mon énergie. Si je perds mon énergie d'aller de l'avant, de gagner des points positifs...

Si on gagne pour tout le monde c'est bien mais si on gagne pour quelques uns... ou pour moi seul. Si moi je suis le seul bénéficiaire, je suis le bénéficiaire de rien du tout. Je regarde pas mon intérêt si vous comprenez mon message, il faut comprendre le sens de ce que je dis. Parce que moi aujourd'hui j'ai l'expérience de ce terrain. Quand on veut... on peut arriver à ramener le bonheur à la Trame parce qu'on a besoin de cet organisme.

Clarisse : Et du coup, une autre question un peu centrale. Ce qui nous intéressait avec Lucie, **c'était d'essayer d'entendre quel choix toi, tu as eu l'impression de faire** ? Ça fait onze ans que tu es en France. Quel choix tu as pu faire ces années ? Malgré toutes les difficultés que tu as rencontrées, à La Trame ou ailleurs dans ta vie en dehors, avec les papiers, le logement etc...**Qu'est ce que tu as fait comme choix ou à quel moment tu as eu l'impression de faire des choix** ? Et aussi notamment par rapport à ce qu'on a pu faire ensemble comme chemin, **les moments où tu as pu refuser les choses qui t'étaient proposées** ?

Idir : Ouais, ça veut dire... le moment auquel j'ai commencé à retirer ça veut dire ça commence avec les gens qui respectent pas l'état des lieux. On peut dire ce mot. Ils ne respectent pas l'état des lieux !

Clarisse : ... De la Trame là tu parles ?

Idir : Ouais, j'parle bien de La Trame.

Clarisse : Mais pour toi ? Tes choix, à toi ? Pas que pour toi à La Trame, mais pour toi tout court ?

Lucie : Toi en général, tout court. Pour toi-même. Est-ce que tu as l'impression d'avoir le choix, dans ta situation administrative et sociale ?

Idir : Ça veut dire aujourd'hui je viens pas comme d'habitude à La Trame. Je me suis retiré de toutes les associations. Je viens pour des démarches administratives avec toi, avec Lylian. J'ai fais une demande pour un colis alimentaire par exemple. Pour faire des démarches par exemple, pour moi, sur le micro ordinateur c'est un peu, c'est l'informatique qui joue. Je peux pas manipuler un ordinateur, parce qu'il faut utiliser les termes pour discuter avec une personne, pour envoyer un email à quelqu'un avec un bon message. Sinon c'est facile, je prends le message je dis « bonjour oui tatata», comme ça. Mais...

Clarisse : Des choses où tu dois demander de l'aide... Mais est-ce que toi, même sans la Trame, t'as l'impression, depuis que tu es en France, de faire des choix ? De choisir des choses pour toi ?

Idir : Moi mon choix, ce serait d'avoir des papiers, de quitter l'Ile de France.

Clarisse : Mais là tu n'as pas eu cette occasion encore ?

Idir : Pour l'instant j'ai essayé de partir en Bretagne, d'installer le travail avec A4¹⁷⁷. Malheureusement les choses ne sont pas transparentes. Dans notre situation les choses sont un peu compliquées parce qu'on n'a pas les papiers.

Lucie : Tu vois un petit peu où on veut en venir. On tourne autour de ça : **est-ce que tu as l'impression que du fait de ta situation, de ne pas avoir de papiers, ça t'empêche d'avoir le choix ? Ou alors tu as l'impression qu'il y a quand même des endroits, dans ta vie, où tu choisis des choses ?** Par exemple en tant qu'entraîneur de foot, tu arrives à préserver ça ? Où alors, je dis n'importe quoi... par rapport à l'hébergement tu arrives à choisir un peu des choses à l'endroit où tu es hébergé ? Ou pas ? C'est quoi ton impression par rapport à ce mot là de « choix » ?

Idir : Des choix, ça veut dire... on parle de ce qui se passe. La vie aujourd'hui est dure. Au niveau administratif, au niveau de l'hébergement, au niveau de tout ce qui est espace. Quelqu'un sans-papiers est comme je dis « Sans toit, sans droits », ça veut dire que s'il n'a pas un toit, il n'a pas de droits.

Y a un proverbe qui dit « Si tu connais rien t'es un imbécile, si tu connais t'es un criminel ». Parce que quand tu connais tes droits, ça dérange. Tu connais le code de la route. Tu conduis une voiture, tu connais le chemin. Tu sais ce que tu vas faire. Mais si t'es pas un fou, tu trouves un panneau à 80, tu vas pas conduire à 200, quand même il faut respecter. Moi je respecte, mais mon choix c'est de rester là. La France est chargée à cause du mot « social », parce qu'il y a que le social qui existe. Dans d'autres pays il n'existe pas.

Par exemple tu vas dans la Bretagne ou dans la Normandie, tu trouves le toit, mais y a pas de boulot ! Il faut trouver un moyen ! Moi quand je devrais quitter mon milieu de sportif peut-être avec un bagage. Et j'ai des bagages moi. Dans le nettoyage j'ai l'expérience, dans le foot j'ai de l'expérience, sur l'administration je peux manipuler un petit peu. Un métier, c'est un bagage. Mais aujourd'hui les difficultés, ça y est j'en ai marre. Ça veut dire on tourne le truc... « Le serpent qui mord sa queue » toujours ce proverbe je l'utilise parce qu'on tourne, on tourne. On cherche la porte qui nous amène quelque part mais on se retrouve toujours au point de départ. On revient là où on a démarré.

Clarisse : Est-ce que ça tu as l'impression que c'est de l'attente ? Tu as l'impression que tu attends quelque chose ?

Idir : Oui j'attends la régularisation, parce qu'avec la régularisation ça va ouvrir toutes les portes. Ou avec le travail aussi. Quand tu as un travail, tu peux louer, parce que tu as ton salaire. C'est un programme. Par exemple, tu touches 1 500 et tu trouves un logement à 500. 500 et tu paies tes charges, tu va faire tes calculs. Tu vas faire des économies, tu vas faire très attention pour l'argent. La vie c'est des mathématiques, ou

¹⁷⁷ A4 est une association, proche de La Trame, qui tente d'aider des personnes sans titres de séjours en mobilisant leurs savoirs faire, notamment dans le domaine de l'agriculture, en partenariat avec des agriculteurs et paysans solidaires.

de l'architecture. Avant de construire ta maison, tu vas faire l'état des lieux pour trouver le terrain qui n'est pas accidenté, etc...

Clarisse : Parce que moi j'ai 2 exemples qui me viennent depuis qu'on se connaît. Ça fait quelques années maintenant, 2017, 2018 ?

Idir : Ouais, un truc comme ça.

Clarisse : Et je me souviens d'un moment où tu étais hébergé quelque part et puis ça avait fermé, puis le 115, enfin le SIAO t'avait proposé un hébergement et tu avais préféré ne pas y aller par exemple, tu te souviens ?

Idir : Oui, oui je peux répondre à cette question.

Clarisse : J'avais l'impression que c'était un choix de ta part, mais peut-être je me trompe ?

Idir : Non, tu ne te trompes pas. Parce qu'aujourd'hui dans l'hébergement d'urgence ils ont trouvé un système, c'est de ne pas t'aider à aller de l'avant. Parce que dans l'hébergement d'urgence t'es hébergé comme pris dans un système. Toujours... Un système ça veut dire, le même. Comme un médicament, tu le prends et tu dors et tu ne réfléchis pas. Comme le chat. Manger, dormir. En fait les gens ils souhaitent être comme le chat. Mais être comme un chat c'est vraiment un rêve, c'est impossible.

Dans le système de dormir dans un hébergement... Personnellement, mon expérience à Saint-Denis dans un hébergement d'urgence. Ils m'ont dit on peut vous héberger, on peut vous donner un colis alimentaire. Héberger, manger etc. Mais si un jour vous voulez partir, vous partez. Ça veut dire vous partez, c'est tout. Ça veut dire c'est ta décision, ton choix de partir. Quand on est arrivé on a signé un contrat, c'est à dire : de respecter les lieux, de ne pas faire nanana nana... Mais il y a une chose dont on n'a pas parlé c'est la suite, comment améliorer notre situation. D'aller vivre dans un studio, si on a l'argent pour louer un studio ou un appartement, d'arriver à payer un loyer. Ce sujet on en n'a pas parlé. Ça veut dire rester dans le même truc. Mais comme moi je connais mes droits, ça les dérange.

Ici en France y a un mot « il faut pas se laisser faire ». Moi je laisse pas faire. Même si moi j'ai besoin, je ne me laisse pas faire.

Clarisse : Est-ce que c'est aussi un peu le même genre de raison qui fait qu'à La Trame, au début tu le faisais puis maintenant tu refuses, je crois, d'être gratifié, d'être payé pour ce que tu fais à la Trame ? Parce qu'il y a beaucoup de gens ici qui gagnent 50 euros par mois en faisant des permanences, des choses...

Pendant un temps toi aussi tu gagnais 50 euros par mois à la Trame justement par rapport aux liens, au réseau que tu faisais : ramener des gens aux émissions de radio, les députés, la CGT etc... et récemment on a eu une discussion où justement tu disais que tu ne voulais plus être payé 50 euros à La Trame, pour cette participation, comme les autres. Est-ce que

c'est un peu le même genre de raison qui fait que tu as fait ce choix ? Ou est-ce que c'est un choix déjà ?

Idir : Parce que quand j'ai décidé d'arrêter les 50 euros, même si j'en ai besoin. Peut-être ça m'a fait rêver. Le combat aujourd'hui, je répète toujours le mot, moi je veux un système. Je vais pas me mettre à votre place de travailleurs sociaux, de professionnels. Moi je veux un système qui porte la Trame vers le haut. De ramener des projets à La Trame, de ramener des subventions à la Trame. Et de trouver pourquoi on a bloqué là, pourquoi on n'y arrive pas là ?

Aujourd'hui vous avez des difficultés avec votre gestionnaire, ces derniers temps quand vous faites des réunions, quand vous fermez etc... J'aimerais bien trouver des gens avec qui discuter en privé de La Trame, de dire voilà on est bloqué là, vous vous êtes là. Est-ce que vous pouvez nous aider, c'est ça moi. Quand j'ai arrêté les 50 euros, j'en avais marre des gens qui viennent que pour les 50 euros. Je ne veux pas travailler que pour ça.

C'est pas je fais juste une permanence. J'aimerais bien accueillir les gens, j'aimerais bien aider les gens pour l'aide médicale. L'aide Médicale je peux la remplir, les impôts je peux les remplir j'ai de l'expérience. Parce que j'ai fait la formation à Médecins du Monde. J'ai l'attestation de formation de Médecins du Monde. Parce que j'ai fait la formation. J'aimerais bien faire des choses à la Trame. Comment améliorer la Trame ? Je veux pas rester le dos courbé, j'avance pas. C'est ça mon but.

Clarisse : Tu veux bien faire ça, mais sans être payé ?

Idir : Mais quand je vois comment font les gens, ça me donne pas le goût. Tu vois les manières qu'ils ont... Chacun pour soi. Mais quand je vois les manières des gens qui arrivent, qui ne font pas d'efforts à la Trame, que pour avoir les 50 euros, moi c'est pas ça. Quand on veut, il faut rester aux réunions, discuter. Regarde les anciens, je pense à Nasser, Christophe... je vois les anciens. Quand on travaille, on veut y aller, on veut. Grâce à vous, quand on se forme avec vous, quand on apprend le système, comment on parle, comment on négocie et comment on fait. Moi quand il y a des gens qui restent à la Trame, à attendre les bras croisés, à attendre les 50 euros sans faire d'efforts. Moi ça m'intéresse pas les 50 euros. Est-ce que vous comprenez ce que je veux dire ?

Lucie : Oui, oui, oui. Tu as perdu le sens.

Idir : Oui, ça a perdu. Moi c'est pas ça, c'est pas le système que je veux. Je répète le mot. On démarre où, pour aller où ? Ça veut dire on démarre à zéro, on revient à zéro ? On démarre pas à zéro, on arrive à dix, on démarre à zéro, on revient à zéro. Ça veut dire on démarre pas. Ça veut dire on avance en arrière. C'est ça le système aujourd'hui.

Mais quand on a fait le projet avec Eric Coquerel, sur la Santé etc... C'est bien d'avoir le système, de faire un lien avec un député, à l'Assemblée Nationale, sur la santé. De faire le lien avec lui : « c'est quoi ça ? c'est quoi ça ? ». C'est bien d'avoir les informations. Pour peut-être travailler avec lui, peut-être arracher des avancées, peut-être je

vais pas faire de la politique mais on arrache des informations sur ce qui se passe. Sur le système de santé, aussi sur l'Assemblée...

Par exemple La Cloche, que j'ai ramené sur la ville. On est en train de faire des choses, on doit faire des choses mieux que ça. Améliorer ce réseau. Ramener du positif. On doit ramener des choses positives pour la Trame. Toujours je cherche des points positifs pour La Trame. C'est pas on ramène à soi, pour soi. C'est ça que je veux dire. Les députés comme on veut aujourd'hui, il faut aider ! Pourquoi la subvention aujourd'hui par exemple, on ne veut pas 25 000 mais on veut 40 000. On veut plus. Voilà voilà. Par exemple, on trouve un local, au lieu de payer, on veut l'économie. On veut pas payer 33 000 euros de local, y a des locaux qu'on ne paie pas, c'est la ville qui doit le faire. Ça veut dire y a des choses qui se négocie. Voilà.

Clarisse : Et toi, alors c'est peut être abrupte comme transitions, mais.... Y a des choses qui se passent au présent, des choses qui se passent depuis onze ans. Mais toi, **à quoi tu rêves ?**

Idir : Moi je rêve de quitter l'Ile de France. Même si j'ai de bonnes relations en Ile de France. J'ai des souvenirs, des bons, avec les associations d'ici. On a fait des sorties, on a échangé un petit peu. Malheureusement aujourd'hui j'en arrive au point où je ne peux pas rester avec les gens, ça m'arrive je ne sais pas si c'est ces derniers temps ou si c'est depuis un bon moment. Aussi je ne parle pas avec les gens c'est parce que je suis fatigué, je suis en colère. J'ai pas qu'un dossier qui m'attend, parce qu'il y a un dossier de logement, y a un dossier de régularisation. Après le logement, y a le travail. Y a ... Comment améliorer ma situation chaque jour ? Comment je m'habille ?

Moi dans la vie je cherche la paix et la santé. Malheureusement si je repars ailleurs je dois refaire tout à zéro, dans la vie c'est comme ça, je vais devoir revenir à un nouveau monde, à une nouvelle naissance dans un autre pays. Dans la Bretagne, dans la Normandie, dans le Sud de la France. Voilà j'ai des relations, sur Montpellier j'ai un ami qui habite là-bas, sur Saint Nazaire aussi j'ai un ami et sur Rouen j'ai des amis qui y habitent mais heureusement j'ai mes diplômes, j'ai mes attestations et j'ai mes expériences. Quand on a un titre de séjour, par rapport à d'autres étrangers, nous les Algériens, entre guillemets, on a beaucoup d'avantages grâce aux accords de 68. Mais quand on arrive là-bas c'est moins de demandes et moins de monde. Peut-être avec l'expérience que j'ai, peut-être ça débloque tout, avec toutes mes cartes. Je renouvelle mes papiers. Peut-être.

Lucie : Donc si tu pouvais te laisser aller à rêver sans penser aux dossiers, à tout ce qui est compliqué en ce moment, tu t'imaginerais ailleurs, dans une autre ville loin d'ici ?

Clarisse : A la campagne ? Quand tu dis la Bretagne, le Sud Ouest ? C'est la campagne ou la ville ?

Idir : Ouais c'est dans la campagne. Qu'est ce qu'y a, c'est pareil, dans la ville t'arrives aussi... A Saint-Nazaire, c'est une petite ville, c'est calme, et y a pas beaucoup de monde. Il y a des gens qui arrivent ces derniers temps pour s'installer là-bas.

Clarisse : Et tu continuerais le foot ou tu serais plutôt avec les chèvres, les vaches, les chats, parce que tu as un chat ?

Idir : Ah moi un chat toujours. Je lui en ai même ramené un autre cette semaine.

Clarisse : Tu partirais avec ton chat ? Et un deuxième chat ?

Idir : Ouais, j'amènerais un autre. J'ai ajouté une femelle.

Clarisse : Dans quelques années tu t'imagines partir à la campagne avec ton chat et prendre un autre chat ?

Idir : Après ce dont vous me parlez là, je ne peux pas parce que le système est celui-là. J'ai des relations en France, je connais des gens, qui ont essayé de m'aider, qui essaient de se battre aujourd'hui et qui rencontrent des obstacles avec ce gouvernement qui essaie de mettre contre les étrangers un mur, un mur dur qui empêche d'aller de l'avant. Ça veut dire...

Lucie : C'est difficile de rêver ?

Idir : Oui de rêver. Mais même sans rien j'arrive à m'en sortir. Ça veut dire j'arrive à passer les passages etc... C'est l'expérience. Malheureusement on fume pas, on boit pas, à ça on fait très attention parce que la poche est déjà fragile. On ajoute ça et on risque de tomber. Toujours j'essaie de m'habiller bien, de m'en sortir, de trouver des solutions. Parce que le milieu que je préférais jusqu'à aujourd'hui c'est le sport. Ça m'a changé les idées. Mais malheureusement le foot aujourd'hui c'est un peu difficile avec les parents, avec l'entourage, les responsables du club etc. C'est pas facile aujourd'hui. Peut-être je trouverai quelque chose de mieux, peut-être je trouverai ailleurs. Je démarre par une formation rémunérée, ça veut dire payante. Après, derrière je sais que je vais plonger dans le travail, voilà c'est des étapes, c'est des calculs. Voilà

Clarisse : Merci Idir

Idir : De rien

Lucie : Merci à toi

Idir : Merci à vous.

Feuille de route d'Idir

Présentée lors d'un rendez-vous à la Trame début août, à son retour de séjour en Bretagne.

A l'issue du rendez-vous, nous reparlons de l'entretien fait dans le cadre de ce mémoire et convenons ensemble d'y joindre ce document.

